



HAL
open science

L'inscription sociale des discours et des représentations stratégiques dans l'industrie de l'environnement

Eléonore Mounoud

► **To cite this version:**

Eléonore Mounoud. L'inscription sociale des discours et des représentations stratégiques dans l'industrie de l'environnement. Gestion et management. HEC PARIS, 1997. Français. NNT : 1997EHEC0045 . pastel-00994816

HAL Id: pastel-00994816

<https://pastel.hal.science/pastel-00994816>

Submitted on 22 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
JOUY-EN-JOSAS**

THESE

**POUR L'OBTENTION DU TITRE
DE DOCTEUR ES SCIENCES DE GESTION**

Nouveau doctorat (arrêté du 30 mars 1992)

SUJET

**L'INSCRIPTION SOCIALE DES DISCOURS ET DES REPRESENTATIONS STRATEGIQUES
DANS L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT**

Candidate

ELEONORE MOUNOUD

JURY

Présidente

**YVONNE GIORDANO
Professeur des Universités**

Suffragants

**ALAIN DESREUMAUX
Professeur des Universités, rapporteur**

**THOMAS DURAND
Professeur, Ecole Centrale, co-directeur de thèse**

**ALAIN-CHARLES MARTINET
Professeur des Universités, rapporteur**

**JEAN-PIERRE NIOCHE
Professeur, Groupe HEC**

**BERNARD RAMANANTSOA
Professeur, Directeur Général, Groupe HEC, co-directeur de thèse**

Janvier 1997

Le Groupe HEC n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Ce travail de thèse a été conduit dans le cadre d'une collaboration associant H.E.C. et l'E.C.P. L'auteur, titulaire d'un D.E.A. de l'E.C.P., est inscrite au doctorat H.E.C. Elle a mené ses recherches au sein du laboratoire Stratégie & Technologie de l'E.C.P., elle y a bénéficié d'une allocation de recherche (bourse de l'ADEME) puis d'un poste d'assistant. Elle a également bénéficié du suivi de thèse propre au doctorat H.E.C. La direction de la thèse a été assurée conjointement par Thomas Durand, professeur à l'E.C.P., et par Bernard Ramanantsoa, professeur à H.E.C.

*à la marge,
à l'enfant qui va naître*

Remerciements

Je tiens à remercier Thomas Durand et Bernard Ramanantsoa pour m'avoir encouragée à m'engager dans la recherche, pour m'en avoir donné les moyens matériels et intellectuels, pour avoir soutenu ce travail, sans pourtant le contraindre. Je souhaite également les remercier pour leur collaboration, pour les deux années de réunions mensuelles, riches en discussions et en critiques stimulantes, qui ont précédé cette année de rédaction.

Je remercie vivement Messieurs Alain Desreumaux et Alain-Charles Martinet d'avoir accepté d'être rapporteur de cette thèse. Mes remerciements vont également à Madame Yvonne Giordano et à Monsieur Jean-Pierre Nioche pour leur participation au jury.

J'exprime ici ma gratitude à Christiane Mounoud-Anglès pour les relectures et pour le "souci", et à Claude Mounoud, pour sa présence et nos discussions pendant le bouclage de ce document.

Cette recherche a bénéficié des occasions de rencontre avec des chercheurs organisées par le Cefag et la Fnege, et du financement de l'Ademe ; je tiens à les en remercier. Je tiens enfin à saluer les membres du laboratoire Stratégie & Technologie de l'ECP avec qui je partage le pain quotidien de la recherche, pour leur patience et leur humour, ainsi que l'administration du Doctorat et le personnel de la bibliothèque d'HEC, pour leur gentillesse.

PLAN

<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	1
PARTIE 1 : PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE, DE LA COGNITION A LA REPRESENTATION EN MANAGEMENT STRATEGIQUE	16
CHAPITRE 1 : APPROCHES COGNITIVES EN MANAGEMENT STRATEGIQUE	20
Section 1 : La cognition managériale	22
§.1. <i>Les cartes cognitives et le développement du 'mapping'</i>	23
§.2. <i>La cognition comme processus, les biais cognitifs</i>	31
§.3. <i>Intérêt d'un modèle cognitif de la décision</i>	36
Section 2 : En quoi peut-on parler de cognition organisationnelle ?	39
§.1. <i>Les modèles collectifs</i>	40
§.2. <i>Les modèles interprétatifs dominants</i>	45
§.3. <i>Les modèles distribués</i>	56
Section 3 : Au-delà de la cognition organisationnelle	59
§.1. <i>Dynamique cognitive et apprentissage organisationnel</i>	60
§.2. <i>La relation organisation / environnement</i>	67
La nécessité de dépasser les approches cognitives	73
CHAPITRE 2 : LE CADRE THEORIQUE DES REPRESENTATIONS SOCIALES	80
Section 1 : De la représentation mentale à la représentation sociale	81
§.1. <i>Psychologie cognitive et rupture avec le béhaviorisme</i>	81
§.2. <i>Psychologie sociale et cognition</i>	89
§.3. <i>Retour sur la représentation en sciences cognitives</i>	95
Section 2 : Intérêt de la théorie des représentations sociales	101
§.1. <i>Le projet des représentations sociales</i>	101
§.2. <i>Les concepts des représentations sociales</i>	106
§.3. <i>Dynamique des représentations sociales</i>	113
Section 3 : Apports linguistiques à la théorie des représentations sociales	125
§.1. <i>Logique naturelle et représentations sociales</i>	126
§.2. <i>Une approche sociolinguistique</i>	137
§.3. <i>Les analyses de discours</i>	146
Synthèse du cadre théorique retenu	150

PARTIE 2 :

PROPOSITION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROTOCOLE D'ETUDE

DES REPRESENTATIONS ET DES DISCOURS STRATEGIQUES..... 166

CHAPITRE 3 : PROPOSITION D'UN PROTOCOLE D'ETUDE..... 168

Section 1 : De l'objet à la méthode, de la représentation à la stratégie..... 168

- §.1. Conséquences du cadre théorique* 168
- §.2. Les paradigmes en stratégie* 172
- §.3. Le rôle des représentations selon les paradigmes* 178

Section 2 : Propositions méthodologiques..... 188

- §.1. Une approche qualitative* 188
- §.2. Une stratégie de recherche inspirée de l'étude de cas emboîtée* 191
- §.3. Les étapes de la recherche* 195

Section 3 : Méthodes de collecte et d'analyse des entretiens 198

- §.1. Le repérage des lieux de détermination sociale* 198
- §.2. De la conversation comme idéal de génération de données ?* 200
- §.3. Les méthodes d'analyse de discours* 204

CHAPITRE 4 : MISE EN OEUVRE DE L'ETAPE 1

'ANALYSER LES ANCRAGES PERTINENTS' 213

Section 1 : De la nature à l'Environnement, l'ancrage socio-historique 215

- §.1. Les discours populaires sur la nature* 215
- §.2. Les discours savants sur le rapport nature-société* 221
- §.3. Les "matrices culturelles d'interprétation"* 224

Section 2 : L'écologie face à l'économie, l'ancrage idéologique 227

- §.1. L'économie s'en mêle ou le discours économique* 227
- §.2. Logiques et légitimité de la gestion de l'Environnement* 232
- §.3. Problèmes écologiques, solutions économiques et bénéfiques politiques* 239
- §.4. L'industrie de l'Environnement, compromis entre économie et écologie ?* 243

Section 3 : L'ancrage dans les règles organisationnelles 256

- §.1. Les acteurs et les règles stratégiques* 259
- §.2. La règle étatique ou la nouvelle donne dans les déchets* 267

CHAPITRE 5 : MISE EN ŒUVRE DES ETAPES 2 ET 3	274
<i>Préambule : la conversation comme méthode ?</i>	276
Section 1 : Mise en œuvre de l'étape 2, Interpréter les schématisations discursives	280
§.1. <i>Ingénierie et Environnement</i>	283
§.2. <i>Industrie chimique et Environnement</i>	291
§.3. <i>Collecte de déchets et Environnement</i>	308
§.4. <i>Un opérateur public dans l'incinération de déchets</i>	317
§.5. <i>L'Ademe</i>	323
Section 2 : Mise en œuvre de l'étape 3, Identifier les répertoires	325
§.1. <i>Synthèse des entretiens</i>	325
§.2. <i>Les répertoires</i>	330
CONCLUSION : SYNTHÈSE, CRITIQUE ET PERSPECTIVES	335
Section 1 : Synthèse	335
Section 2 : Limites	346
Section 3 : Perspectives	350
Références bibliographiques	356
Sommaire	374
Résumé	380
TOME 2 : Annexes	pages 381 à 436

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

1/ Des approches cognitives en management stratégique

Le management stratégique manifeste un intérêt croissant pour le fonctionnement de la pensée des dirigeants. En effet, il apparaît aujourd'hui nécessaire de prendre en compte les "perceptions" des managers pour comprendre le lien entre l'environnement économique et la stratégie de l'entreprise : ses dirigeants ont-ils vu venir les évolutions en cours, ont-ils perçu les opportunités et les menaces dont ces évolutions technologiques, sociales, .. étaient porteuses, comment les ont-ils intégrées en une sorte de vision du monde ? C'est de plus en plus souvent dans ces termes que la presse économique explique les succès et les échecs des entreprises.

Une approche de la stratégie dite cognitive, car centrée sur la pensée des dirigeants, se développe en management stratégique. De nombreux auteurs (Calori, Johnson, Schwenk, Stubbart) mènent des recherches dans cette perspective. Pour aborder ce sujet, les différents travaux ne cessent d'emprunter, qui au vocabulaire du monde quotidien, qui aux concepts de la psychologie. Ont ainsi été proposées les notions de vision du monde, d'image, de pensée ou de cadre de pensée, mais aussi de cadre de référence, de carte causale, de schéma, de script. La floraison des termes et des concepts s'accompagne du ralliement sous l'étiquette cognitive, d'un nombre de plus en plus important de ces recherches.

Ceci va de pair avec la popularité croissante des cartes cognitives (Huff 90). Le concept de carte cognitive a été introduit par le psychologue Tolman (48) pour caractériser l'apprentissage chez les rats, traditionnellement expliqué par la psychologie du comportement en terme de renforcement de relations Stimulus - Réponse. Tolman propose une interprétation nouvelle des résultats des expériences de confinement des rats dans des labyrinthes : l'apprentissage correspond au développement d'une structure mentale comparable à une carte géographique qui permet au rat de régler son évolution dans l'espace. Il envisage que des cartes cognitives existent aussi chez les humains pour appréhender non pas seulement le monde physique mais aussi des problèmes abstraits.

Ainsi, pour le politologue Axelrod (76), la carte cognitive rassemble les croyances d'un individu sur un domaine limité ou un problème politique particulier. Ces croyances se traduisent par un ensemble de relations de cause à effet entre différentes variables, relations que l'on peut visualiser sous forme d'un graphe constitué de nœuds (ou concepts) et de flèches (ou relations). Ce graphe est supposé reproduire la connaissance de l'individu, parfois ce qu'il sait, sa représentation du monde et parfois son raisonnement.

Depuis, la notion de carte cognitive s'est encore élargie : d'un graphe constitué de ronds et de flèches établi à partir d'interview, on en est venu à considérer n'importe quel élément graphique établi avec l'accord d'un interlocuteur, comme un schéma cognitif. Ainsi Huff (90) distingue au moins cinq catégories de cartes différentes.

Les cartes cognitives peuvent être utilisées pour étudier le raisonnement stratégique par des cartes cognitives hiérarchiques mais aussi pour aborder le fonctionnement des organisations sous forme de cercles vertueux ou vicieux par des cartes cognitives dites cybernétiques (Weick 77). Bougon (92) a d'ailleurs imaginé que les deux types de cartes ainsi établies ne seraient que deux expressions différentes d'une même réalité, le phénomène organisationnel. Cette approche collective de l'organisation par les cartes cognitives se fonde sur les travaux de Karl Weick qui inaugurent une socio-psychologie cognitive des organisations. C'est une approche interprétative au sens de Morgan (80). Elle est fondée sur la psychologie sociale, en particulier sur le concept de structure collective proposé par Allport (Weick 79). Cette approche considère que la convergence dans le comportement des individus précède l'émergence d'une organisation. Celle-ci permet de pérenniser des interactions qui favorisent la satisfaction des individus. Elle considère que l'organisation est une grammaire qui permet de bâtir des processus sociaux sur la base de comportements individuels. Ces processus servent de façon majoritaire à construire des interprétations de la réalité. Ainsi la carte cognitive est envisagée comme un outil permettant d'aborder la vision du monde d'un individu mais aussi de façon plus large l'organisation dans son ensemble.

Au-delà de l'intérêt suscité par ces approches cognitives, les critiques sont nombreuses et les limitations des recherches, relevées par les impétrants eux-mêmes sont récurrentes. Schneider & Angelmar (92) soulignent les deux principales faiblesses de l'approche cognitive, à savoir le **flou théorique et méthodologique** qui prévaut encore dans les différents travaux et **la trop forte focalisation des recherches sur le niveau individuel sans articulation avec le niveau organisationnel**.

En effet, établir des cartes cognitives à partir d'entretiens nous donne-t-il accès aux représentations, ces représentations sont-elles individuelles ou organisationnelles, qu'entend-on par représentation organisationnelle ? Malgré les réserves émises, les chercheurs en "cognition managériale et organisationnelle" considèrent que si l'on ne reproduit pas la pensée (*thinking*) on atteint tout de même quelque chose des pensées (*thoughts*) dans les cartes cognitives (Huff 90, Eden 92). De plus, de nombreuses recherches consistent à établir des cartes dites cognitives en éludant la question de l'accès à la connaissance à partir de données discursives, souvent recueillies par interview ou questionnaire. Ceci a contribué à entretenir le flou sur le statut et le rôle des cartes, au delà de leur utilisation comme outil de mise en forme de données (Allard-Poési 96). Nous pouvons aussi noter une tendance à considérer sans trop de difficultés, comme cognition organisationnelle, des productions individuelles (discours, entretien, ...). Ces productions sont donc considérées comme totalement individuelles ou directement organisationnelles sans articuler les deux niveaux. Enfin dresser des cartes cognitives n'offre qu'une vision statique de la représentation sans rien dire sur sa genèse et son fonctionnement.

Enfin se pose la question du lien entre cartographie et management stratégique.

Notre recherche a été suscitée par le développement de ces approches cognitives, nous nous sommes donnés pour projet d'étudier les visions du monde que proposent les dirigeants lors des entretiens, que nous appelons des représentations,

2/ Représentations et management stratégique

La recherche en management stratégique a évolué vers une prise en compte croissante des processus organisationnels de diagnostic des enjeux et de formulation des problèmes dans la formation de la stratégie. De nombreux auteurs considèrent que les cadres de pensée, les prédispositions et les styles de décision des dirigeants ont une influence prépondérante sur ces processus : les "croyances", hypothèses et relations de causes à effet admises par les managers déterminent la façon dont sont posés les problèmes stratégiques dans l'organisation, et donc la façon dont ils peuvent être résolus.

Au-delà des manœuvres stratégiques et du bon fonctionnement de l'organisation, les représentations du devenir de l'entreprise que se font les parties prenantes de l'entreprise et tout particulièrement les dirigeants, participent tout autant de la formation de la stratégie. Ainsi, pour G. Koenig (90) "*réorienter une stratégie implique généralement de s'attaquer à une manière collective de voir le monde*" (p.61). De même pour les auteurs de *Stratégor*, le métier se définit comme la perception de ce que l'on sait et pense pouvoir faire, et "*ressort naturellement de la carte cognitive de la constellation dirigeante*".

Pour A.-Ch. Martinet (84, p.106) : "*Les interactions structures - représentations - comportements expliquent le fonctionnement (et les dysfonctionnements) des organisations. Elles sont de ce fait au cœur de l'action stratégique entendue comme processus de (re)création permanente du potentiel de performances de l'entreprise.*"

Au regard de cette position, les formalisations en stratégie rencontrent deux écueils :

- d'une part la tendance à privilégier les structures externes (de l'industrie) ou internes (de l'entreprise), ce qui entraîne une vision déterministe où la stratégie n'est plus que secondaire ;
- d'autre part, et ce plutôt chez les stratèges, la réduction de l'analyse aux comportements (les manœuvres stratégiques, les décisions) qui isole l'entreprise de son contexte et met en scène un stratège tout puissant.

Pour les auteurs de *Stratégor*, le métier se définit comme la perception de ce que l'on sait et pense pouvoir faire, et "*ressort naturellement de la carte cognitive de la constellation dirigeante*" !

Dans la triade SRC où s'inscrivent les recherches en management stratégique, c'est cependant le pôle des représentations qui nous apparaît le moins exploré. Pour Martinet, ces représentations sont saisissables et constituent "*le substrat de la culture d'entreprise : idées, croyances, valeurs dominantes, perceptions qu'ont les acteurs de la "réalité" du pouvoir, des structures, de la stratégie*" (84, p.106). La culture ainsi que la structure aident et entravent tout à la fois le groupe dirigeant dans sa perception des états de l'environnement, la structure par son rôle dans la production et la circulation d'information, la culture par son rôle de filtre. Si structure, culture et systèmes d'information délimitent le champ de la perception de l'entreprise dans son contexte par les dirigeants, il resterait à : « *éclairer l'origine des cartes cognitives et des paradigmes : entreprise, industrie, corporation, éducation et expérience des dirigeants, classes sociales, etc.* », (Laroche & Nioche 94).

A cette condition, la triade SRC nous conduirait à envisager l'engagement des entreprises dans un métier, sur un secteur, par rapport à des marchés et des clients non pas seulement en termes d'actifs spécifiques physiques et intangibles mais aussi comme un investissement intellectuel, une vision du monde, des représentations de son fonctionnement.

Nous ne cherchons donc pas à éclairer pourquoi et comment les décisions d'entrée sur un secteur sont prises ou encore comment elles sont mises en application et avec quels résultats. **Nous cherchons à comprendre en amont la nature et le fonctionnement des représentations développées par les décideurs sur leur activités et leur secteur, et cela à travers l'étude de leurs discours.**

Nous avons déjà noté les critiques concernant le flou théorique et méthodologique et les difficultés d'articulation entre niveau individuel et organisationnel. Ceci nous semble lié au fait que les cadres théoriques mobilisés font appel pour partie aux sciences sociales et pour une autre partie, aux sciences cognitives. En effet, **l'intérêt pour la cognition est le plus souvent relié à l'essor des sciences cognitives**. Inspirée des travaux de H. Simon sur la rationalité limitée (Nioche 93), l'approche cognitive en gestion cherche alors à dialoguer avec les sciences cognitives, pour pénétrer le monde de la pensée des décideurs. Celles-ci cherchent à décrire, à expliquer voire à simuler le fonctionnement de la pensée et du cerveau, longtemps considéré comme une simple "boîte noire". Elles sont rassemblées autour d'un projet commun, le fonctionnalisme (Andler, 85) c'est à dire une vision du fonctionnement de la pensée comme intentionnelle, fondée sur des représentations et fonctionnant selon les règles de la computation. Dans leur vision majoritaire, l'esprit humain y est considéré comme analogue à une machine de traitement de l'information, limitée dans ses capacités. Ce modèle du traitement de l'information est certes remis en cause au sein même des sciences cognitives. L'idée d'un monde prédéfini et de représentations mentales le reflétant au sein du système cognitif est questionnée d'un point de vue philosophique. L'observation du fonctionnement du cerveau par les sciences biologiques la questionne d'un point de vue scientifique.

Toutefois la notion de représentation est abordée de façon plus pertinente par les sciences sociales. *"Les sciences sociales plongent les représentations dans un cadre interprétatif plus large : les historiens parlent de mentalités, les sociologues d'idéologies, les anthropologues de culture. Ces choix terminologiques ne sont pas neutres, ils traduisent le privilège accordé respectivement à la longue période, au débat socio-politique, aux cadres sociétaux"* (Grize & al, 87 p.23). Au delà de leur cadre interprétatif particulier, les théories de la représentation en sciences sociales diffèrent des approches cognitives par les modèles et les méthodes qu'elles proposent.

3/ Les questions soulevées par l'étude des représentations

Pour la psychologie sociale, la plupart de nos idées et de nos croyances nous viennent de ce qui est en dehors de notre expérience personnelle, la plupart des croyances et des jugements importants se forment en absorbant et en digérant des idées empruntées. La représentation est donc une connaissance dérivée autant qu'inférée, elle ne peut être pensée selon le modèle dominant du Traitement de l'Information ; le fonctionnement de l'ordinateur ne peut être pris comme norme. Certains cadres théoriques cherchent alors à intégrer à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les représentations. Celles-ci sont considérées comme non pas seulement liées au fonctionnement psychologique individuel mais aussi au fonctionnement du système social (Jodelet 89), les représentations sont envisagées comme inscrites dans des dynamiques sociales.

Nous envisagerons comment de tels cadres théoriques dits socio-cognitifs peuvent nous permettre d'échapper à l'opposition entre le collectif et l'individuel.

Nous avons fait le choix de travailler avec des données verbales telles que celles recueillies par entretien. Toutefois lorsqu'un individu est mis en demeure de répondre, il ne fournit pas directement une représentation. Il produit une réponse verbale dont le statut et l'analyse posent problème. Le choix d'un cadre théorique de type socio-cognitif laisse encore la question de l'accès par le langage, ouverte ; au-delà de ce point théorique l'étude des représentations soulève la question, à la fois théorique et méthodologique, de l'accès aux représentations par le langage.

L'ambiguïté des données verbales a souvent été stigmatisée, certains auteurs ont d'ailleurs proposé de les abandonner au profit des comportements ! Ce serait méconnaître leur richesse potentielle. D'une part, ce sont pour l'essentiel les seules données disponibles, d'autre part le discours fait partie de l'activité managériale à part entière en tant que moyen d'agir sur le monde, d'exercer une influence, de communiquer une vision. Il n'est pas artificiel, il est même pertinent de demander à un manager de

s'exprimer sur l'activité et le contexte de son entreprise. Toutefois le discours n'est qu'indirectement et de façon complexe en relation avec le niveau latent des représentations. Pour produire un discours, il ne s'agit pas simplement d'aller chercher dans un stock de connaissances celles qui conviennent.

Pour M.C. d'Unrung, c'est lors **d'un entretien suffisamment prolongé** que le discours se transforme d'un simple énoncé en un processus d'énonciation ou d'élaboration. Les aspects latents se retrouvent alors dans l'agencement du discours. Ainsi l'idéologie apparaît à travers différents indicateurs tels que la construction des phrases, l'ordre des mots, le choix des mots. Elle a aussi pour effet de faire apparaître des failles logiques dans le discours. L'analyse du discours montre comment ce qui est développé, ce qui apparaît sous des allusions, ce qui est passé sous silence, s'articule pour aboutir à cet ensemble qu'est le discours. Les "bizareries" découlent de l'insertion des locuteurs dans une situation définie socialement, elles dévoilent une représentation implicite de l'objet du discours, à travers son rôle, pour le locuteur. Les rationalisations, les défenses et les résistances sont identifiées pour ce qu'elles ont de significatif sur le plan social. Ainsi l'analyse de discours, seul élément tangible dont dispose l'analyste, peut permettre de mettre en évidence des dimensions latentes. En effet, "*le discours de l'enquête ne reflète ni une représentation élaborée auparavant dont on aurait tort de croire qu'elle préexiste dans sa tête à l'action de parler, ni la situation d'émission, ni la norme que représente l'enquêteur et qui n'est qu'entrevue, c'est un travail d'élaboration en référence à tout cela.*" (d'Unrung 77).

Pour Grize & al (87), le problème d'inférer les représentations à partir des discours est plus méthodologique que théorique. En effet, "*chaque fois qu'un individu est amené à s'exprimer sur tel ou tel sujet, à défendre une opinion ou à expliquer un phénomène, chaque fois qu'il tente d'agir sur autrui au moyen du discours, c'est en fonction de certaines représentations dont l'existence est préalable au comportement verbal* ». Ces auteurs considèrent même que « *ces représentations constituent des systèmes qui portent en eux les germes d'actions et de discours possibles.* »

Ainsi, nous envisageons d'étudier les "représentations en discours des représentations mentales" que les sujets se font de ce dont ils parlent et ce, à travers l'étude de l'organisation de leurs discours.

Le dernier point soulevé par l'étude des représentations est de nature épistémologique. Pour Moscovici (90), la psychologie sociale se situe clairement dans une épistémologie constructiviste pour qui l'accent mis sur l'idée d'adaptation à une réalité **préétablie** est une erreur. elle est en accord avec la vision constructiviste de la vie quotidienne où les gens construisent les réalités qu'ils partagent. Si l'expression "*construction sociale de la réalité*" a fait florès en sciences sociales, les conséquences des travaux de Berger & Luckman (67) sur la connaissance commune de la réalité quotidienne ne sont pas toujours réellement prises en compte.

Cette position constructiviste possède ses défenseurs en management stratégique (Martinet 93, Giordano 94). Elle n'est cependant pas totalement acceptée. Ainsi, pour Laroche & Nioche (94), elle "*semble sérieusement surestimer les capacités des individus et des organisations à échapper au réel alors qu'ils sont soumis à des mécanismes de régulation, systèmes de gouvernance et institutions qui limitent les possibilités de "mise en scène" (enactment) et conditionnent la cognition et la décision.*

La recherche d'une position intermédiaire nous paraît absolument nécessaire. Selon ces mêmes auteurs : « *elle aurait pour programme d'explorer les processus de formation et d'évolution des représentations sociales dans les situations concrètes, en gardant à l'esprit que la connaissance n'est pas seulement le traitement de l'information mais aussi et surtout la formation et l'usage des significations psychologiques et sociales données à ces informations* ».

Pour résumer, nous chercherons à établir un cadre théorique constructiviste qui nous permette de rendre compte des représentations et des discours en étudiant le fonctionnement du discours et pas seulement son contenu ; son inscription sociale et pas seulement son contenu cognitif.

4/ Choix d'un terrain

Nous avons choisi d'étudier les représentations et les discours des dirigeants de l'Industrie de l'Environnement. On regroupe sous l'appellation Industrie de l'Environnement, les activités économiques qui se développent autour des besoins, des marchés et des technologies liés à la protection de l'Environnement. Certaines de ses activités comme le ramassage des ordures ou les services de gestion des déchets ou des eaux usées, existent depuis fort longtemps, d'autres se sont créées récemment sous l'effet de différents facteurs : la mise en place d'une réglementation de protection de l'environnement, l'évolution des performances et/ou du coût de technologies de dépollution, la prise de conscience scientifique et/ou populaire des effets des activités humaines que sont l'agriculture, l'industrie, l'aménagement de l'espace. Ces activités sont le fait de grands groupes ou de P.M.E. spécialisées et donnent naissance à des coopérations entre industriels et parfois avec la recherche. Notons par ailleurs qu'il existe un discours véhiculé par les médias sur le rôle économique des Industries de l'Environnement supposées créatrices d'emplois et facteurs de croissance pour notre économie. Plus récemment, un discours plus critique dénonçant les « profiteurs de l'Environnement » est apparu dans la presse. Enfin ces activités s'inscrivent dans un cadre social plus large, celui du débat écologique et du rapport de l'homme à la nature.

Si la presse s'est largement fait l'écho des éco-industries, il n'y a pas encore accord sur le contour ni sur le contenu de cette activité. Pour EUROSTAT, *"l'industrie de l'environnement recouvre la production de biens et services qui permettent de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement"*. Ceci comprend les technologies de dépollution, les technologies propres, le recyclage, et, au-delà de la sphère industrielle, *"les services d'ingénierie, de construction et de gestion nécessaires à la mise en place et au fonctionnement des équipements et infrastructures de protection de l'environnement"*. L'OCDE a une définition plus restrictive et limite l'industrie de l'environnement aux *"entreprises fabriquant des équipements antipollution et produisant un éventail de biens et services destinés à la protection et à la gestion de l'environnement, essentiellement des équipements de bout de chaîne"*.

Le SESSI précise qu'il fournit "*à d'autres industries ou à des collectivités, des matières, matériels, ou services leur permettant de produire plus propre ou de dépolluer*". En 1992, le Ministère de l'Industrie lance une enquête dont les résultats seront utilisés dans la deuxième partie de ce travail. Cette enquête "*a comme premier objectif le repérage d'un secteur d'éco-industries*" mais cherche aussi à "*déterminer si des caractéristiques propres et communes à toutes ces entreprises se dessinent de façon assez forte et convaincante pour étayer l'idée de base d'un nouveau secteur en constitution.*" (p.6).

Ainsi, si on ne peut assurer avec certitude, comme le fait B. Crousse, qu'il s'agit bien d'une naissance, datée (en 1989) et localisée (aux Etats-Unis), il est tout de même possible de prendre acte de la "recon-naissance" médiatique de ces activités au rang de secteur économique, secteur qui serait transversal, regroupant nombre d'activités classiques et concernant potentiellement toutes les entreprises.

L'intérêt d'étudier les représentations sur un terrain tel que celui de l'industrie de l'Environnement est multiple. D'une part, parce que les recherches menées sur la perception des concurrents d'un secteur, se sont jusqu'ici concentrées sur des secteurs bien définis, très restreints et stables tels que le secteur bancaire de Chicago (Reger 90) ou les producteurs de tricots de luxe dans une ville d'Ecosse (Porac & Thomas 91).

D'autre part, parce que **le rôle des phénomènes cognitifs dans la formation des secteurs en émergence** a été montré par Levenhagen, Porac & Thomas (92). Ils soulignent en particulier qu'il existe des hypothèses fortes, mais souvent implicites, sur la nature des marchés et les bases de la compétition dans les recherches en stratégie et que ce sont précisément ces définitions qui sont en jeu lors de l'émergence d'un secteur. De plus l'orientation de l'industrie de l'Environnement, plus proche des activités de services que des logiques fortement industrielles, permet de détailler un contexte stratégique peu étudié (F. Tannery 93a). Enfin le caractère polémique du monde de l'écologie contribuera à la "coloration" des représentations.

Pour leur part, Laroche et Nioche (94) nous confortent dans cette orientation vers le caractère à la fois social et naissant des représentations quand ils suggèrent que "*comme la stratégie se fabrique également par des interactions entre acteurs sur les marchés mais aussi dans un espace social, institutionnel et politique, il semblerait particulièrement porteur de s'intéresser aux situations de confrontations de logiques, de "visions du monde" dans la lignée des travaux de Sfez* ", et de noter parmi les terrains potentiellement riches, la structuration de la concurrence dans un secteur.

La (re)définition de l'espace concurrentiel des éco-industries ou industries de l'Environnement se traduit par la transformation des **structures** (tant externes qu'internes) et des **comportements**, mais aussi des **représentations**. L'émergence réelle (naissance) ou symbolique (reconnaissance) de l'industrie de l'Environnement conduit à (re)définir le métier de l'entreprise et le contexte stratégique dans lequel il s'insère. La (re)structuration d'un secteur amène ainsi à la (re)définition des possibles stratégiques.

Dès lors, la problématique de notre recherche se dessine : **comment rendre compte des représentations des activités de l'industrie de l'Environnement en dépassant les limitations nombreuses et reconnues de l'approche par les cartes cognitives ? Il s'agira d'établir un cadre théorique et méthodologique pour rendre compte des représentations et des discours stratégiques en répondant aux critiques faites à la cartographie cognitive et de l'appliquer au cas de l'industrie de l'Environnement.**

Construction de la problématique de recherche :**Domaine de la recherche :**

Les approches cognitives en
management stratégique

Interrogation :

Intérêt des cartes cognitives

Critique :

Flou théorique et méthodologique

Question 1 :

individuel ou
collectif ?

Question 2 :

sciences cognitives
ou sciences sociales ?

Question 3 :

discours ou
représentation ?

Question 4 :

déterminisme ou
constructivisme ?

**Lien avec la
stratégie :**
la triade SCR

Choix d'un terrain :
l'Industrie de
l'Environnement

Problématique de recherche:

établir un cadre théorique et méthodologique pour rendre compte des représentations et des discours stratégiques en répondant aux critiques faites à la cartographie cognitive et dans le cas de l'industrie de l'Environnement

5/ Plan de la thèse

Ce document s'organise en deux parties. La première partie correspond à la construction de l'objet de la recherche. Elle établit un cadre théorique et un guide méthodologique pour l'étude des représentations et des discours stratégiques. La deuxième partie présente un protocole d'analyse et des interprétations spécifiques à l'Industrie de l'Environnement.

Le chapitre 1 présente les approches cognitives en management stratégique. Comme nous l'avons précédemment mentionné, le déferlement d'études des cartes cognitives, parfois appelées plus humblement cartes causales, a fait naître l'espoir de traiter (enfin !) de façon scientifique cette sorte de données que l'on obtient en allant interviewer des individus dans les organisations, l'espoir de pouvoir sortir du carcan de l'interprétation, de la lecture des données à travers les lunettes d'une théorie. Il s'agit alors d'envisager quel effet cela produit de se ranger sous la bannière cognitive, à la fois sur l'orientation des thèmes et sur le choix des méthodes. Dans le chapitre 2 nous proposons un cadre théorique nouveau pour l'étude des représentations en gestion. Ce sera notre paradigme au sens de Kuhn, à la fois en caractérisant le domaine de la recherche - l'approche socio-cognitive des représentations comme connaissance dérivée - et l'exemplaire, le modèle qu'elle suit - les représentations sociales telles qu'elles ont été étudiées en psychologie sociale.

Le chapitre 3 vise à inscrire ce choix théorique dans un paradigme de la stratégie, fixe les choix méthodologiques et détaille les méthodes d'analyse des entretiens. Le chapitre 4 détermine des "ancrages" pertinents pour les représentations stratégiques de l'industrie de l'Environnement à partir des "discours circulants". Il s'agit d'abord des discours des scientifiques, des économistes et des sociologues, parfois repris par les politiques mais aussi des discours de la presse et de différentes institutions. Le chapitre 5 présente l'analyse des entretiens menés avec des décideurs de l'industrie de l'environnement. La conclusion envisage les perspectives ultérieures de recherche.

PARTIE 1 :
PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE,
DE LA COGNITION A LA REPRESENTATION EN MANAGEMENT STRATEGIQUE

Au cours du développement de l'enfant beaucoup d'Alters autres que la mère apparaissent et, pour devenir une personne préférée de ces Alters, l'enfant doit produire différents signes qui satisfont mieux que d'autres personnes les besoins de ces Alters. Le degré auquel le sujet réussit à produire des signes personnels qui suscitent la préférence des différents Alters détermine le degré de développement par le sujet, d'une identité personnelle culturelle. [...] Le Soi est par définition l'objet auquel le sujet connaissant est existentiellement lié et la coordination sociale n'est possible qu'avec ceux qui agissent envers cet objet de la même manière que le sujet lui-même. Nous avons vu que cela n'est naturellement le cas que pour la mère et doit plus tard être "mérité" en remplissant les besoins des Alters qui n'ont pas ce même intérêt naturel pour le sujet.

Risjman in Interagir et Connaître (p.199)

En résumé, personne n'a jamais étudié de près la façon dont un individu avec qui on parle, qu'on le connaisse ou non, peut convenablement en venir à faire une demande autrement importune, ou à tenir des propos révélateurs. [...] Je ne crois pas qu'on sache grand chose à propos de la distribution des circonstances dans lesquelles on peut déclarer quelque chose sur soi-même à des gens dont l'intérêt, soit dit en passant, ne va souvent pas plus loin que la question de savoir quand nous allons finir notre tour afin de pouvoir eux-mêmes commencer leurs propres déclarations.

Goffman, Façons de parler (p.262)

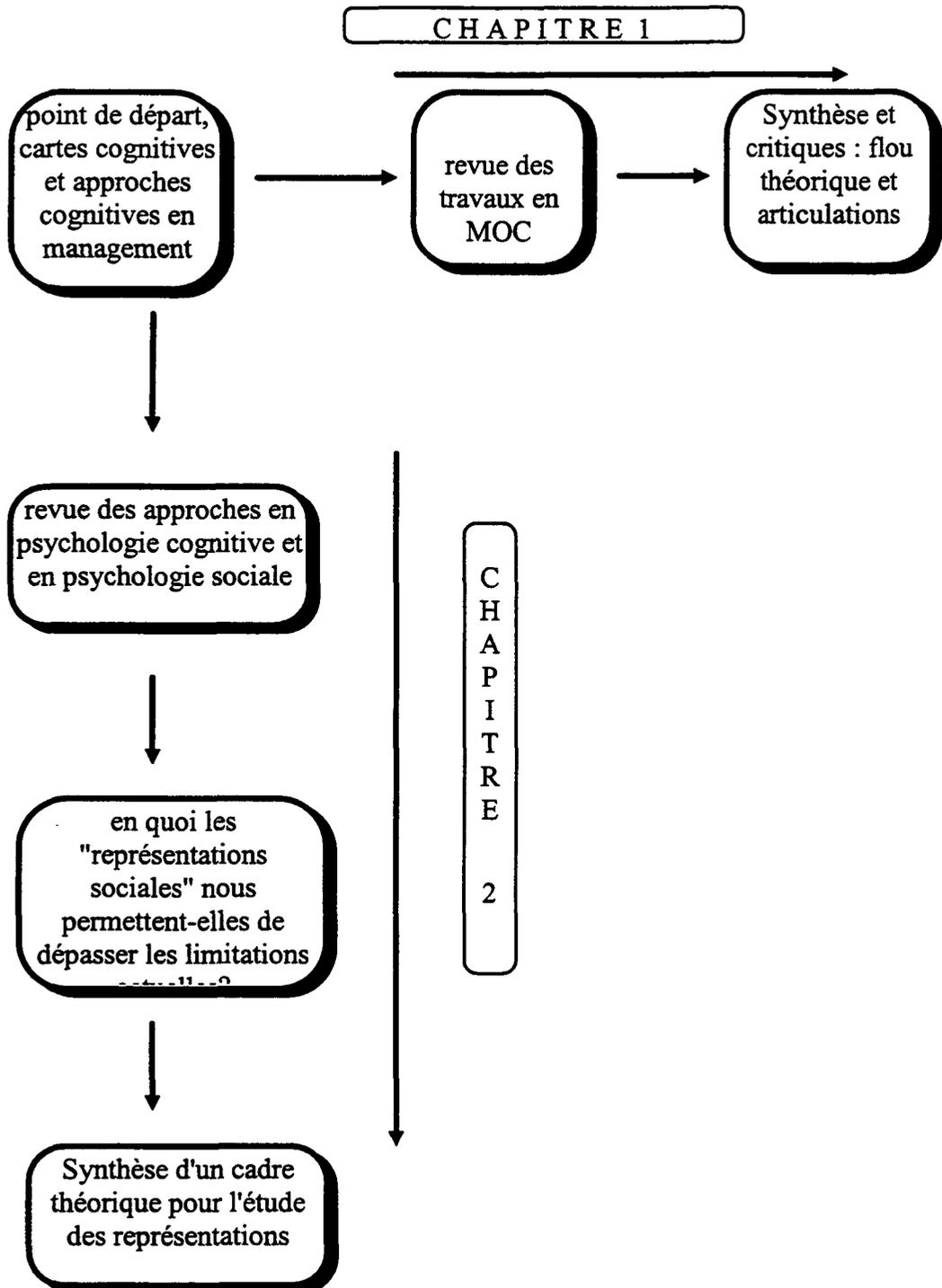
Toute intellectualisation, alors même que cette intellectualisation porte encore la marque indéniable de l'affectivité, est déjà une décharge de cette affectivité.

Bachelard, La Formation de l'esprit scientifique (p.184)

PARTIE 1 :
PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE,
DE LA COGNITION A LA REPRESENTATION EN MANAGEMENT STRATEGIQUE

Cette première partie est motivée par notre questionnement initial sur la validité des cartes cognitives. Le premier chapitre est constitué d'une revue des approches cognitives en management stratégique. Il permet d'envisager les réponses apportées aux questions présentées en introduction, que soulève l'étude des représentations. Il s'agit en particulier d'identifier les cadres théoriques développés et les limitations de ces approches.

Dans un deuxième chapitre, nous situerons les différentes approches théoriques, par les sciences cognitives et par les sciences sociales, de la représentation. La position défendue en particulier par S. Moscovici sur le concept de représentations sociales nous permettra d'envisager un nouveau cadre théorique et méthodologique et de présenter de nouvelles lignes de critique des approches cognitives au regard de la psychologie sociale et de la linguistique. Ce chapitre se conclut par une synthèse théorique en trois propositions pour guider l'étude des représentations.

DE LA COGNITION A LA REPRESENTATION EN MANAGEMENT STRATEGIQUE

CHAPITRE 1 : APPROCHES COGNITIVES EN MANAGEMENT STRATEGIQUE

Le management stratégique manifeste un intérêt croissant pour le fonctionnement de la pensée des individus dans les organisations et plus particulièrement des cadres et dirigeants. Leurs modes de pensée, leurs styles de décision sont supposés avoir une influence prépondérante sur la vie des organisations et sur leurs choix stratégiques. Ainsi Mintzberg & Waters (82) reconnaissent la dimension cognitive du choix stratégique lorsqu'il est effectué sur le mode entrepreneurial, *'in a single informed brain'*. A côté des approches psychologiques des organisations, se développe une approche dite cognitive de la stratégie, dont la popularité des cartes cognitives est le signe le plus révélateur.

Pour Laroche & Nioche (94) l'approche cognitive de la stratégie est comparable à une fusée à trois étages. Les deux premiers étages sont focalisés sur les aspects individuels de la cognition. Ils sont constitués de l'étude des biais cognitifs, liés aux **processus cognitifs** impliqués dans le raisonnement, et de l'analyse des cartes ou des **structures cognitives**, où est stockée la connaissance.

Le troisième étage est concerné par les **aspects collectifs de la cognition** dans les organisations. Il regroupe l'approche constructiviste de Weick (79) et la notion de paradigme stratégique proposée par Johnson (88). Johnson (88) définit le paradigme de l'organisation comme l'ensemble des croyances et des hypothèses relativement répandues dans l'organisation et tenues pour vraies. Celui-ci sous-tend l'interprétation de l'environnement concurrentiel et les actions mises en œuvre. Il caractérise le mode de pensée de l'équipe de direction. La stratégie est considérée comme un processus cognitif alimenté par les cartes mentales des différentes parties prenantes. Pour sa part Weick considère l'organisation comme une grammaire qui permet de construire des processus sociaux et des interprétations de la 'réalité'. L'organisation n'existe pas : seul existe le fait organisationnel qui permet de pérenniser des interactions favorables à la satisfaction des individus. Weick intègre des variables et les liens causaux entre ces variables au sein de cartes causales qui résument l'expérience des individus qui se sont organisés.

Se constitue ainsi un champ de recherche, baptisé *Managerial and Organizational Cognition* (MOC), qui s'appuie sur deux hypothèses : (1) les individus développent un modèle mental du monde physique et social et (2) on peut y avoir accès par le langage. Les questions identifiées comme clés (Meindl & al 94) sont les suivantes :

- (1) Quel formalisme adopter pour décrire la cognition, en particulier doit-on se limiter aux cartes cognitives ou faut-il envisager des approches moins formelles ?
- (2) Quel est le niveau d'analyse pertinent (individu, groupe, organisation, secteur) et comment traiter l'articulation entre les différents niveaux ?
- (3) Quel est le lien entre structures cognitives et processus cognitifs, en quoi le contenu des représentations est-il lié aux processus, par exemple de décision ?
- (4) Quel est le lien entre la cognition des managers et la performance de l'organisation ?

Dans ce domaine, les recherches se sont d'abord centrées sur la **cognition managériale**, en relation étroite avec la problématique de la prise de **décision**. Ce n'est que dans un deuxième temps que les aspects organisationnels sont apparus et avec quelques difficultés dans ce domaine. Les interactions entre cadres de pensée individuels et leur agrégation en une possible **structure cognitive organisationnelle** sont envisagées. Ceci pose alors la question du lien entre les approches cognitives et les **approches culturelles** de l'entreprise.

Au delà de la cognition organisationnelle, deux approches ont été développées. D'une part, autour de la notion d'apprentissage organisationnel, l'organisation est envisagée comme une fonction cognitive de construction et de mise en relation des **compétences** de l'entreprise (Sanchez 95). D'autre part, penser l'organisation comme un système d'interprétation permet de repenser **les interactions entre les deux catégories que sont l'organisation et l'environnement**, à la fois en management (Smircich & Stubbart 85) mais aussi en économie, par exemple avec l'étude cognitive des conventions (Orléan 89).

Section 1 : La cognition managériale

Avec Mintzberg, la recherche en stratégie a posé la question de savoir ce que fait un manager. Elle s'est centrée sur l'étude des comportements des managers pour s'étonner du peu de temps qu'ils consacrent à penser, à cogiter dans un fauteuil. Ainsi Mintzberg oppose la fonction créative du management à la fonction intellectuelle de la planification, en se fondant sur la distinction entre deux modes de pensée, l'un intuitif, lié au cerveau droit, et l'autre, analytique, lié au cerveau gauche. A l'inverse, Weick (83) repousse cette approche mentaliste de la cognition. Il considère que la cognition est toujours présente dans l'action, qu'elle la qualifie, qu'elle l'oriente.

Par mimétisme avec les sciences cognitives, la recherche a ensuite évolué vers l'étude de la '**cognition managériale**' (Schwenk 88). Les premiers travaux ont ainsi cherché à comprendre les implications des résultats de la **psychologie cognitive** pour l'activité des managers, en particulier en relation avec la prise de décision.

La première hypothèse cognitive en management est celle de la 'rationalité limitée' introduite par H. Simon en 1957. Il suggère que les individus doivent se construire un **modèle mental simplifié de la réalité** pour pouvoir la traiter car ils ne peuvent percevoir et utiliser qu'une partie limitée des nombreuses informations disponibles sur un problème donné du fait de la limitation de leurs capacités cognitives.

La psychologie cognitive fournit deux directions pour l'étude de la cognition managériale. Elle définit la cognition comme l'ensemble des **processus** permettant de stocker, transformer, utiliser et acquérir de la connaissance et de former des représentations, encore appelée **structures cognitives**. L'étude des processus cognitifs est orientée vers la mise en évidence d'**erreurs dans les raisonnements**. L'étude des structures conduit en particulier à établir des **cartes cognitives**. Le problème est alors d'envisager si les **modèles cognitifs de la décision** (Munier 94) sont pertinents pour l'analyse des organisations ou si, à l'inverse, le fonctionnement de l'organisation est le facteur explicatif premier de la prise de décision dans les organisations.

§.1. Les cartes cognitives et le développement du 'mapping'

Comme nous l'avons vu le concept de carte cognitive introduit par Tolman en 1948 s'oppose au modèle Stimulus - Réponse des psychologues béhavioristes et propose une interprétation nouvelle de l'apprentissage comme développement d'une **structure mentale comparable à une carte géographique**. La carte cognitive règle le comportement mais pour Tolman, celui-ci est aussi influencé par des phénomènes psychologiques, tels que la frustration.

Lorsque le politologue Axelrod (76) traduit les croyances d'un individu sur un domaine limité ou un problème politique particulier sous forme d'un graphe constitué de ronds et de flèches, il cherche à mieux **comprendre comment les élites politiques décident**. Son ambition est d'améliorer la rationalité des décisions, par exemple grâce au diagnostic politique assisté par ordinateur ! Le point de départ est la reconnaissance de la rationalité limitée : le système de croyances est un filtre entre les conditions objectives du monde extérieur et les choix des élites politiques. Toutefois Axelrod insiste aussi sur le fait que pour un décideur, le monde extérieur n'a pas d'autres réalités que celle qu'il construit et qu'on ne peut le mesurer autrement que par les représentations des uns et des autres.

Ce sont les trois années de travaux d'Axelrod et de son équipe qui ont établi la validité de la méthode de recherche en démontrant l'existence d'une forte fiabilité entre codeurs, le peu d'inconsistance, le bon pouvoir de prédiction des explications de décisions nouvelles et un faible pouvoir de prédiction des actions. Ils ont aussi mis en évidence que les cartes des individus étaient compliquées (grand nombre de variables, grand nombre de relations) mais peu complexes (pas de relations équivoques entre deux variables, pas ou peu de cycles, pas de *feed-back*) et plutôt stables dans le temps. Ce manque de complexité est à mettre en rapport avec la limitation des capacités cognitives. Axelrod conseille donc aux décideurs d'intégrer les *feed-back* dans leurs raisonnements, de raisonner de façon plus sophistiquée pour prendre des décisions plus pertinentes et qui restent en accord avec leurs croyances révélées par les cartes. La carte cognitive est alors une **technique de codage des données** d'entretien ou des archives.

Les cartes sont établies à partir de documents écrits (*verbatim transcripts of the cabinet-level British Eastern Committee - 1918, Madison's notes on the American Constitutional Convention - 1787*) ou enregistrés lors d'entretiens, de jeux de rôle ou de panels d'experts. La méthode de cartographie développée par Axelrod est utilisée dans de nombreuses disciplines. Des améliorations vers une plus grande souplesse et une meilleure validité sont encore en cours (Allard-Poési 96).

Une bonne vision du type de recherches menées dans cette perspective, en stratégie peut se trouver dans l'ouvrage *'Mapping strategic thought'* édité par A.S. Huff en 1990. Le mapping y est alors présenté comme un moyen d'appréhender la vision du stratège, de comprendre la formulation et les enjeux des problèmes stratégiques. Les cartes cognitives sont considérées non plus comme un outil d'analyse de contenu des discours et/ou des documents mais surtout comme une **explication du fonctionnement cognitif** des individus, et par extension des organisations. Elles sont alors supposées expliquer la formation de la stratégie. Ainsi des cartes causales établies d'après les rapports annuels sont aussi utilisées pour comprendre la stratégie comme dans le cas du déclin du fabricant américain de téléviseurs, *Admiral*, face au succès des autres fabricants (Fahey & Narayanan 90). Huff & Schwenk (90) étudient le raisonnement causal tel qu'il apparaît dans les présentations des résultats boursiers aux experts. Ils notent une différence entre les bonnes années où les résultats sont attribués aux efforts du management et les mauvaises où ils sont attribués à l'environnement.

Si certains auteurs ont insisté sur le simple rôle de technique de la carte causale, à la fois pour le recueil et l'analyse de données (Brown 92), d'autres ont entretenu le flou sur le statut épistémologique des cartes ainsi tracées. **Outils d'intervention et de recherche**, elles permettent de mener des analyses qualitatives de contenu. En contexte professionnel, elles sont utilisées pour faire prendre conscience des hypothèses qui guident les conduites, pour les modifier et pour favoriser la communication, la négociation. Ainsi en sciences politiques, des diagrammes d'influence sont établis pour clarifier ou faire apparaître des oppositions (Roos & Hall 80, Diffenbach 82, Bryant 83).

Toutefois pour d'autres (Eden 92), les cartes ainsi extraites révèlent au moins une partie des pensées, si ce n'est le raisonnement. Elles sont considérées comme des **descriptions des structures et des processus cognitifs**, elles sont alors supposées révéler la connaissance et le mode de raisonnement (Fiol & Huff 92). Ainsi la première opposition s'affirme entre la carte cognitive considérée comme outil ou comme théorie simpliste, et le plus souvent implicite, de la cognition (Laukkanen 93).

Des notions différentes mais proches ont été utilisées telles que celle de schéma, utilisée pour décrire le processus de mise en relation de différents éléments, reprise en gestion en particulier par Calori & Sarnin (91), ou encore de *script*, pour décrire non plus les liens causaux mais les relations temporelles (Gioia & Manz 85). Ces notions ont été développées en psychologie pour aborder les problèmes dits d'induction de structure c'est à dire de recherche de relations entre des éléments. Ceci correspond par exemple à la stratégie de test d'hypothèses. Ces recherches connaissent "*des développements importants actuellement, grâce à l'opérationnalisation de la notion de schéma comme structure de base de la connaissance, susceptible de formaliser les hypothèses complexes du sujet dans de nombreux domaines*" (Hoc, 92).

De façon plus complète, Huff (90) caractérise les différentes méthodes de cartographie selon le degré d'interprétation du discours nécessaire à leur élaboration. Dans une analyse des rapports annuels de AT&T, Huff & Fletcher (90) identifient les **arguments** développés pour justifier les changements au sein de l'organisation. Leur méthode, baptisée *Strategic Argument Mapping*, s'appuie sur l'idée que les faits ne sont jamais assez clairs pour décider d'agir et que l'action se décide lorsqu'un argument assez fort peut être développé à partir de faits pour garantir l'action. Elles s'appuient sur la théorie du philosophe Toulmin (un argument est construit en cinq parties : *claim, facts, warrant, backing, qualification*) pour comprendre comment les **justifications** de l'action sont construites. Ce faisant elles s'éloignent de l'**hypothèse de transparence des énoncés**. Ceux-ci ne traduisent plus simplement la connaissance ou les croyances des individus mais incorporent leurs intentions. Ils sont évalués à leur pouvoir de conviction et non pas à leur véracité.

Enfin les cadres de référence (Berger & Luckman 67, Shrivastava & Mitroff 86) et les codes linguistiques (Barley 83, Fiol 90) sont aussi susceptibles d'être cartographiés. Il s'agit alors de découvrir la structure profonde sous la surface du langage pour comprendre comment le langage fait sens. La nécessité de l'interprétations éloigne ce type d'analyse de la carte cognitive. Les modèles théoriques sous-jacents en sont fort différents, parfois incompatibles et pas toujours cognitifs.

Une autre théorie très utilisée pour appréhender les structures cognitives est la '*personal construct theory*' ou PCT de Kelly (55) et la méthodologie du '*repertory grid*' qui lui est associée. Conçue par Kelly comme une théorie de la personnalité, la PCT est surtout utilisée de façon plus limitée pour ses aspects cognitifs (Fransella & Bannister 77). Kelly a en effet postulé que la perception et l'interprétation des stimuli se fait grâce à des mécanismes primaires d'évaluation selon des dimensions ou construits bipolaires. Les construits sont ainsi définis en terme de similarités et de différences et sont organisés en systèmes. Ils servent à faire des prévisions et guident l'action. La PCT repose sur l'hypothèse que les individus agissent à partir des perceptions d'un monde objectif filtré par leurs construits. La perception n'est pas passive mais élaborée. Kelly postule par ailleurs qu'il est beaucoup plus facile d'interpréter un stimulus à partir des dimensions existantes que de créer des dimensions supplémentaires. Il est difficile de penser en termes qui ne font pas partie du réseau existant de construits, réseau structuré mais qui néanmoins reste flexible. De nombreuses recherches utilisent la méthode du *rep grid* pour faire caractériser, par un ou des individu(s), les dimensions d'un problème qu'ils considèrent pertinentes. Ce sont alors les systèmes de catégorisation utilisés par les individus qui sont étudiés. Huff & Reger (93) ont utilisé la *rep grid* pour étudier les groupes stratégiques dans le secteur bancaire de Chicago. Elles ont décrit les dimensions utilisées par des banquiers pour caractériser les différents concurrents de leur secteur. Elles mettent ainsi en évidence l'existence de variables utilisées par les interviewés pour différencier des groupes stratégiques, mais qui ne sont pas présentes dans la théorie des groupes stratégiques.

Laukkanen (89) propose une typologie des cartographies, différente de celle de Huff (90). Il identifie deux grands types d'approche des cartes cognitives qu'il nomme **individuelle ou psychologique**, d'une part, et **collective ou sociologique**, d'autre part. L'analyse de la formation de la pensée managériale comme le fruit d'un apprentissage individuel qui mène à une expertise, voire comme le résultat de processus de transferts et de diffusion de connaissances lui semble insuffisante, en particulier du fait de l'importance des **effets de contexte** et de la **spécificité des tâches** liées aux objectifs de fonctionnement d'une organisation.

L'étude de Laukkanen a pour objectif de comprendre **comment les cartes cognitives se forment en intégrant les influences sociales**. Il adopte le formalisme des cartes causales car celui-ci permet les comparaisons entre individus. La collecte de données se fait en deux phases d'entretien, l'une d'**identification des concepts** pertinents pour les individus pour un domaine donné, l'autre de recherche des **relations de causalité** entre les concepts, en faisant élaborer les individus à partir de leur vocabulaire propre. Un important travail de **standardisation** permet d'**agrèger** les expressions naturelles d'un même répondant sous forme de modules de causalité et de cartes causales.

Laukkanen s'attache au contenu des cartes causales non pas tant pour le décrire ou pour mesurer son degré de partage entre individus, mais plutôt pour découvrir une logique générale qui explique la présence ou l'absence des concepts dans les cartes causales. La formation des concepts et des causalités lui semble provenir à la fois du **fonctionnement cognitif interne du sujet** et des **influences socio-culturelles** ou idéologiques mais aussi de caractéristiques propres à la **tâche** et au **contexte**. Les effets de contexte jouent sur le vocabulaire utilisé, qu'il soit emprunté à la théorie économique, au vocabulaire habituel du monde des affaires (rentabilité, ..) ou spécifique à un milieu industriel donné. Le contexte fournit par ailleurs un ensemble de contraintes et de régularités qui correspondent à ce qui est donné de la réalité, qui ne peut qu'être reflété dans les cartes et les modules de causalité.

Les seules influences sociales prises en compte sont la formation des dirigeants et la culture d'un secteur industriel donné : elles ne se démarquent pas vraiment des effets de contexte. Quant aux processus cognitifs, ils sont "naturellement" reflétés dans les modules de causalité. Le tableau 1 présente les trois logiques (1/ *basic cognitive processes*, 2/ *social processes*, 3/ *task and action context*) que Laukkanen cherche à intégrer. Il identifie les influences prises en compte et les indices de leur manifestation dans les cartes établies.

Tableau 1 : Les processus de formation des cartes cognitives

	FORMATIVE PROCESSES	MANIFESTATIONS	ANALYZABILITY
1	BASIC COGNITIVE PROCESSES		
A	processes of everyday epistemology - direct observation - attribution rules, heuristics	constructs used causal beliefs expressed	observable, traceable if situation, background, experience known
B	problem solving and inference - induction and problem solving - deductive reasoning and reasoning	as in A	as in A
2	SOCIAL PROCESSES		
C	expertise - learning in management - effects of experience	differences in types and generality of constructs used, more sophisticated links	limited, tentative evidence possible, effects mixed with E and F
D	cultural and societal ideologies	as in A	as in A
E	professionnal doctrines	as in A, common links asserted, constructs used by subjects of similar backgrounds	observable, especially when comparing groups of subjects, blending problems with F and G
F	sub-cultures of industry and organization	as in E	as in E
3	TASK AND ACTION CONTEXT		
G	Strategy and Environment	as in E	observable, especially in consistency of map differences and similarities for manager clusters

source : adapté de Laukkanen 89

Au final, les cartes causales établies se révèlent être surtout **dépendantes du contexte**, la comparaison entre les deux groupes (4 grossistes / 4 distributeurs dans l'électroménager) l'amène à conclure que les cartes sont des reflets des différents contextes de l'action (Laukkanen 94, p.335). Laukkanen baptise **isomorphisme**, cette correspondance entre la pensée locale liée aux enjeux stratégiques d'une position et les cartes causales. Il serait tentant d'affubler cette correspondance de l'anathème de tautologie. Toutefois ce résultat nous semble plutôt relever de la dépendance entre données et résultats. En effet, lorsque Laukkanen (89, repris dans le tableau ci-dessus) se propose d'identifier les trois logiques - (cognitive, sociale et de contexte) - dans la formation des cartes, les 'traces' qu'elles sont supposées y laisser ne sont pas "distinguable" mais identiques. L'attribution des portions de cartes à l'une ou l'autre de ses influences ne peut alors que relever de l'interprétation. Comme il a développé une familiarité plus grande du contexte et de la tâche (et non pas des processus sociaux ou cognitifs) et que c'est sur ses sujets-là qu'il fait s'exprimer les individus, il lui semble "recueillir" plutôt ceux-là que ceux-ci. La cartographie cognitive comme le montre la recherche de Laukkanen n'offre pas un cadre suffisant pour aborder la formation des cartes. Les aspects dynamiques sont d'ailleurs rarement abordés au delà de la dialectique assimilation / accommodation, popularisée par les travaux de Piaget .

Ainsi, on peut considérer que la cartographie cognitive permet soit d'analyser les **causalités apparentes** dans un discours soit de donner à voir les **croiances et/ou les connaissances** liées à une position, sur un domaine donné (Laukkanen 94). Dans quelle mesure peut-on envisager qu'elle donne accès à ce que les gens pensent, à la connaissance, et à la façon dont ils pensent, la cognition ? Les tenants d'une réponse positive s'appuient sur les réussites des **méthodes d'extraction de la connaissance** développées en Intelligence Artificielle pour reproduire les raisonnements de certains experts (joueurs d'échecs, experts comptables, diagnostic médical). Toutefois ces procédures utilisées pour l'extraction de la connaissance ne relèvent pas de la simple formalisation dans des cartes causales. Elles sont de plus **difficilement transposables** du fait de la difficulté à définir la tâche d'un manager, à l'inverse de celle d'un expert qui est bien spécifiée. De plus, le système-expert n'est qu'un artefact qui produit la même fonction cognitive dans un domaine de fonctionnement donné, il n'est pas la

connaissance de l'expert, il n'en a ni la structure, ni le contenu mais seulement la fonction (Bachimont 94). L'organisation des connaissances et la structure des représentations sont d'ailleurs des questions toujours ouvertes en psychologie.

De plus il existe **différents types de connaissance** qui ne sont pas toutes verbalisables. En effet la psychologie cognitive distingue deux types de connaissance (au moins), l'une déclarative, l'autre procédurale et pas ou peu verbalisable. Ceci nous renvoie à la distinction souvent reprise entre savoir tacite et savoir codifié introduite par Polanyi, ou encore entre savoir et savoir-faire. S'il existe un type de connaissance auquel on peut avoir accès par le langage, il n'est pas possible d'avoir accès à l'ensemble de la connaissance. De plus le problème n'est pas encore totalement résolu car les résultats restent encore très dépendants du mode de recueil des données. Schwenk (89) s'interroge sur le problème du mensonge, mais le discours peut aussi relever de la simple rationalisation et ce, plus par conformité sociale que par tromperie. Argyris & Schön (78) doutent de la conscience que l'individu a de sa connaissance véritable. Ils distinguent les "*theories-espoused*" que l'on retrouve dans les discours, des "*theories-in-use*" qui sont véritablement à la base des comportements. L'utilisation de données d'archives ou de comptes-rendus rétrospectifs complique encore la question de la validité.

S'il existe une tradition de recherche optimiste sur la valeur cognitive des cartes causales (Huff 90, Eden 92, Laukkanen 94), il faut toutefois reconnaître que **l'espoir de refléter la connaissance et de traiter de façon exacte les données d'entretiens s'est envolé**. La méthode prête autant à la critique que les analyses de contenu, en particulier parce qu'elle repose sur une ignorance des problèmes linguistiques. Allard-Poési (96) distingue quatre paliers dans la prise en compte du statut discursif de la carte cognitive. Celle-ci peut être considérée comme la représentation mentale du sujet, comme représentation graphique de la représentation mentale (Axelrod 76), comme représentations graphique de représentations discursives issues de représentations mentales du sujet (Laukkanen 89) ou encore comme représentation graphique de la représentation mentale que le chercheur se fait des représentations discursives que le sujet élabore à partir des représentations mentales (Cossette & Audet 92) !

§.2. La cognition comme processus, les biais cognitifs

Au-delà de l'hypothèse irréaliste de transparence où le discours permet d'accéder à l'algorithme du raisonnement, la psychologie cognitive et avant elle, la psychologie sociale se sont penchées sur les modes de **raisonnement** et de **résolution de problèmes**. Il est alors apparu que le raisonnement se fait à l'aide d'heuristiques non analytiques et pas selon un modèle algorithmique. Du fait de l'existence de schèmes de fonctionnement en particulier dans l'établissement de relations de cause à effet, le raisonnement est soumis à des **biais cognitifs**, il est donc source d'erreurs. L'étude de la 'cognition managériale' (Schwenk 88) s'est employée à appliquer ces résultats à la prise de décision stratégique.

Les expériences en laboratoire désormais célèbres de Tversky & Kanehman démontrent l'ignorance des probabilités dans le raisonnement quotidien. Différentes recherches (Barnes 84 ; Schwenk 84, 88 ; Stubbart 89) font ainsi référence aux travaux de H. Simon (57), Tversky & Kanehman (74), Hogarth (80). Ces chercheurs ont mis en évidence par des études en laboratoire un certain nombre d'heuristiques utilisées pour simplifier les problèmes difficiles ainsi qu'un certain nombre de biais qui ont un effet sur la prise de décision. En 1980 Hogarth a décrit ainsi 29 biais distincts, ceux qui semblent les plus importants sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Biais et heuristiques

Bias and heuristics	Effects
Availability	judgment of probability of easily-recalled events is distorted
Selective perception	expectations may bias observation of relevant variables
Illusory correlation	encourages belief that unrelated variables are linked
Conservatism	failure to revise forecasts after receiving information
Law of small numbers	overestimation of the representativeness of small samples
Wishful thinking	probability of desired outcomes is judged higher
Illusion of control	overestimation of personal control
Logical reconstruction	reconstruction of events that cannot be recalled
Hindsight biais	overestimation of predictability of past events

Source : Schwenk 88

L'un des biais les plus importants serait l'illusion de contrôle. Celle-ci est de plus renforcée par la manière de collecter de l'information car l'homme a une tendance forte à ne rechercher que l'information qui conforte ses opinions. D'une façon générale, l'ensemble des biais ont tendance à interagir et à se renforcer mutuellement.

Si Barnes (84) applique directement les biais à la prise de décision réelle et à la stratégie vue comme planification, Schwenk (84), pour sa part, s'interroge sur la difficulté **d'appliquer directement les résultats de laboratoire à l'organisation**. L'artificialité du contexte de laboratoire lui semble toutefois plus pertinente que l'étude sur le terrain, du fait de la nature politique et sociale des processus de choix au sein des organisations qui créent un écran masquant les aspects cognitifs. Les études de tâches réelles disponibles en psychologie cognitive sont tout aussi difficiles à appliquer à l'étude de la formation de la stratégie (Hoc 92). **Les tâches étudiées sont très différentes des décisions stratégiques**. C'est le cas du travail de prévision réalisé par les météorologues sous l'effet d'un *feed-back* continu d'information non ambiguë ou du jeu d'échec où l'environnement est limité à l'échiquier et les manœuvres possibles bien identifiées.

Ainsi cette approche conduit à stigmatiser l'imperfection du fonctionnement humain et cherche à rationaliser la prise de décision, pour la rapprocher du fonctionnement exact des calculateurs. Ce n'est que lorsque l'on considère la formation de la stratégie comme une somme de décisions ponctuelles qu'il devient concevable de généraliser cette approche à la stratégie dans son ensemble.

Il faut remarquer qu'à cette perspective de la cognition managériale est associée une **vision fonctionnaliste de l'organisation** (Morgan 80). Pour Barnes (84) reprenant Cyert & March, l'organisation a pour objectif majeur de réduire l'incertitude attachée aux situations rencontrées. C'est l'idée que la rationalité limitée ne l'est pas seulement du fait de la limitation des capacités cognitives des individus mais aussi du fait de la structure organisationnelle qui oriente l'individu à la fois dans sa perception, par la mise à disposition de telle ou telle information et dans ses actions (routines de recherche et de résolution de problèmes).

Pour Schwenk (84), l'organisation doit permettre d'aller au delà des limitations des individus et **d'améliorer le mode de prise de décision**. Il s'agit d'augmenter le nombre de solutions alternatives considérées, d'élargir la base d'information disponible, de construire des routines de recherche de solutions et de problèmes qui soient plus actives. De plus le modèle de la décision comme rationnelle est adopté de façon implicite chez Barnes, de façon explicite pour Schwenk qui s'appuie sur les conclusions de Mintzberg & al (76).

Un peu plus élaboré est le schéma intégrateur proposé par Schwenk (88). Ce schéma articule biais cognitifs, heuristiques, cadres de référence et **raisonnement par analogie et métaphore** (Figure 1). Dans ses efforts pour comprendre les problèmes stratégiques, qui sont par essence complexes, le stratège introduit des biais de perception, de mémorisation et d'analyse qui vont affecter ses hypothèses de travail et son efficacité à traiter les informations. Ils améliorent la capacité de reconnaître dans une situation des données identiques ou analogues à celles d'un problème déjà traité. Les biais et heuristiques influencent les hypothèses formulées sur un problème stratégique. Ces hypothèses sont la base de la vision du monde, encore appelée cadre de référence, que développe le manager.

Figure 1

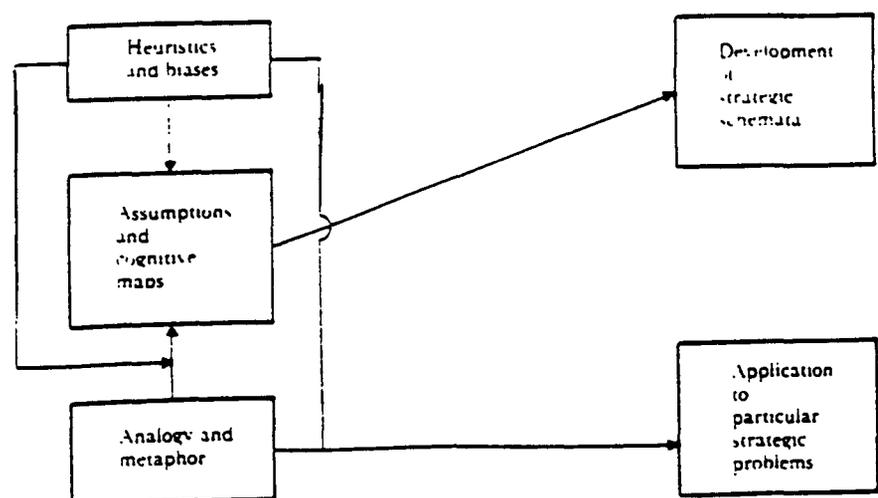


Figure 1. Strategic problem comprehension

Deux concepts de la psychologie cognitive sont mobilisés pour expliquer la formation des cadres de référence, les cartes cognitives et les schémas. Les schémas sont semblables aux cartes cognitives mais moins bien organisés, ils représentent une classe plus large de structures cognitives, qui participent à la formulation des problèmes. L'utilisation des **schémas existants** pour le diagnostic des nouveaux problèmes relèvent du raisonnement par analogie ou métaphore. Des **analogies simples** et des **images** guident aussi la définition des problèmes. Ceux-ci peuvent être la source de solutions créatives à de nombreux problèmes mais ils présentent aussi des dangers, mettant en évidence les similitudes et gommant les différences entre situations. Enfin **l'expérience passée** est une source importante d'analogies. Huff (82) a montré que les décisions sont souvent analysées en fonction de leur similarité avec des décisions passées et que les solutions apportées par les autres entreprises du même secteur sont souvent utilisées comme base d'expérience.

Par ailleurs l'étude des processus cognitifs a été placée sous l'influence de différentes **théories psychologiques**, telle que la théorie de **l'attribution**. Huff & Schwenk (90) ont ainsi mis en évidence l'impact des biais dans l'attribution des succès et des échecs à travers l'étude des rapports annuels de différentes entreprises. Les succès y sont les plus souvent expliqués par l'action positive des dirigeants alors que les échecs relèvent évidemment d'événements externes, hors du contrôle des dirigeants. Les **comportements d'escalade** dans les décisions expliquent comment un premier engagement, même modeste, en faveur d'un projet, d'un investissement, renforce de façon significative la probabilité de ne jamais remettre en cause l'engagement dans le projet, même au prix de dépenses importantes. Ces comportements seraient un risque important pour les décideurs, (Duhaimé & Schwenk 85, Schwenk 86).

L'importation parfois rapide en management, de l'étude des biais et de la psychologie du raisonnement ne fournit ainsi que des **explications limitées**, en accord avec un certain bon sens mais dont la pertinence et la scientificité, malgré la référence cognitive, ne sont pas établies.

De plus, la vision du raisonnement comme computation au sens strict conduit à limiter l'étude des structures cognitives aux **représentations mathématiquement traitables** telles que les graphes et les matrices, au détriment de la pertinence d'un tel formalisme. Stubbart (89) a proposé une des premières synthèses critiques des recherches de l'approche cognitive en management. Il oppose ainsi les **limitations** du fonctionnement intellectuel humain, en comparaison au fonctionnement de l'ordinateur, à l'existence d'une **expertise** managériale, constatée sur le terrain. Stubbart et Ramaprasad (90) reprennent les hypothèses du fonctionnalisme cognitif pour lequel le fonctionnement cognitif est caractérisé par trois termes : intention, représentation, computation. Si l'intention et la représentation ne leur posent pas problème, la computation qui décrirait le raisonnement stratégique comme calculatoire, leur apparaît comme une hypothèse difficile à accepter.

L'étude de la cognition sous l'angle des processus pose la question de la **décision**. Ainsi, comme le font remarquer Laroche & Nioche (94) l'étude des biais a pour objectif "*d'aménager dans le sens du réalisme les hypothèses de la micro-économie sur le comportement des agents économiques*". Cette approche reste marquée par le **modèle rationnel de la décision** où la décision intervient à un moment repérable du fait d'un décideur unique avec des préférences stables. Les travaux sur les biais cognitifs "*restent centrés sur un champ décisionnel qui les éloigne des conditions rencontrées dans l'action stratégique des grandes organisations : division du travail social de décision, multiplicité des logiques procédurales, hétérogénéité des informations et des langages pour les traiter, non-réurrence des problèmes, conflit sur les critères de performance*". Il s'agit donc d'envisager d'une part quels sont les modèles de la décision pris en charge par les approches cognitives et d'autre part si ces approches proposent un nouveau modèle de la décision, un modèle cognitif.

§.3. Intérêt d'un modèle cognitif de la décision

Lorsqu'ils établissent des cartes cognitives, Huff (90) ou Axelrod (76) envisagent de comprendre, pour l'améliorer, un choix conscient, produit d'une délibération cognitive individuelle, d'une cogitation intellectuelle. Schwenk (89) situe explicitement l'approche cognitive dans les approches rationnelles, en opposition avec les modèles organisationnels et politiques. Stubbart (89) s'attache à démontrer la nécessité d'une approche cognitive de la stratégie. D'une part, en s'appuyant sur le modèle linéaire de la stratégie selon Hofer & Schendel, il constate que chaque étape de la formation de la stratégie, de la formulation des objectifs jusqu'à la mise en œuvre et au suivi, sont des activités intellectuelles et relèvent donc de la psychologie cognitive. D'autre part, il s'attache à démontrer qu'il n'y a pas de contradiction entre ce modèle linéaire de la stratégie et le modèle du traitement de l'information de la pensée. Cette analyse pose toutefois problème quant à ce qu'il advient de l'approche cognitive lorsqu'on s'éloigne de l'orthodoxie mentaliste et linéaire de la stratégie ! Elle tend à donner raison à Laroche & Nioche lorsqu'ils voient dans l'approche cognitive un simple travestissement du modèle rationnel de la décision tel que décrit par Allison.

Pour Munier, le modèle classique de la décision s'articule autour des trois concepts que sont les croyances, les désirs et la rationalité - ou encore en micro-économie, informations, préférences et maximisation de l'utilité espérée, la seule caractéristique psychologique introduite étant l'aversion au risque. Les critiques du modèle CDR (croyances, désirs, rationalité), tant les approfondissements de la micro-économie que les modèles organisationnels de la décision, "*appellent une révision cognitive du modèle classique, même si elles n'y procèdent pas elles mêmes*". Munier (94) propose une **révision cognitive des modèles de la décision**, tout en gardant l'hypothèse des préférences ou désirs stables. Celle-ci consiste à introduire dans le modèle de la décision des fonctions et des variables cognitives. Les fonctions de **mémorisation** et de **perception** contribuent à l'élaboration de croyances, l'**apprentissage** et la **compréhension** jouant le rôle de régulateurs, l'un de la formation des croyances, l'autre de la rationalité.

La conception de la rationalité a évolué, d'une part vers la rationalité limitée qui conduit non pas à l'optimisation mais à l'obtention d'un seuil de satisfaction (Simon 57), puis vers la rationalité procédurale (Simon 78) pour donner un "*métamodèle appelé aussi système de traitement de l'information [qui] insiste en définitive sur l'acquisition et le traitement de l'information en vue de délibérer, donc sur des aspects cognitifs de la décision, non sur la seule idée vague et simplette d'un seuil de satisfaction*" (p.82). Le modèle cognitif de la décision va plus loin et propose une vision de la **rationalité contingente** aux situations sociales et cognitives.

De même, "*Simon suggère que les croyances comme les anticipations ne sont pas découvertes à la suite d'un calcul optimisateur mais bien plutôt formées comme des approximations sous des hypothèses simplificatrices. Les simplifications nécessaires ne doivent pas être recherchées dans le cerveau de l'individu mais dans le système social avec lequel il interagit*" - Simon précisant que c'est la question de l'interaction entre le choix rationnel et ses limitations sociales qu'il considère comme l'élément le plus significatif du comportement dans les groupes sociaux organisés.

En conclusion, les variables cognitives introduites par la révision du modèle CDR sont au nombre de trois : les institutions, les actions des autres et les opinions des autres. La notion de représentation, représentation des actions et des opinions, "*par opposition à celle de donnée objective*", est largement utilisée dans le modèle proposé par Munier. Il pose d'ailleurs la question de la nature de ces représentations "*purement individuelles ou purement sociales*". Il souligne toutefois que "*les différentes opérations cognitives résultent d'une interaction individu / collectivité, interaction stabilisée par des institutions. Elles sont donc liées à la fois à l'individu et à différents niveaux collectifs*". Ce modèle cognitif de la décision s'articule bien avec la modélisation cognitive de l'individu proposée par Argyris & Schön (78), où en particulier la fonction d'apprentissage reste liée à l'individu. Il prend toutefois en compte des dimensions collectives et sociales du contexte (institutions, interactions).

Plus difficile encore est l'articulation avec les modèles qui renvoient à l'absence de lien entre comportement et cognition individuels d'une part et résultat de l'action collective d'autre part. Ces modèles expriment le caractère inintelligible de la prise de décision à partir des préférences et des actions des différents individus, que ce soit parce que la décision - délibération n'existe pas dans les organisations ou parce que l'irrationnel y a supplanté les rationalités. Ces approches privilégient comme objet d'étude, l'action stratégique axée sur le couple action / organisation, (Laroche 91, Lauriol 95) à la simple décision considérée comme limitée au couple épisode / dirigeant. Elles prennent en compte des phénomènes dits cognitifs non individuels, tels que l'irrationnel (Brunsonn 82) ou l'idéologie (Starbuck 82). Eisenhard & Zbaracki (92) ont relié les différents modèles de la décision aux modèles parfois implicites de l'organisation qu'ils sous-tendent, comme résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 Comparaison des trois modèles de formation de la décision

	rationalité et rationalité limitée	politique et comportemental	"garbage can"
contribution - clé	coexistence de deux rationalités	influence des facteurs politiques et organisationnels	ambiguïtés pas de causalités évidentes
conception de l'organisation	boîte noire	coalitions en opposition	anarchie organisée
processus de choix	résolution de problèmes	résolution de conflits	rencontres fortuites entre problèmes - solutions et participants

repris de Lauriol 95 (p.27)

Cette dimension cognitive qui serait propre à l'organisation pose la question du O du MOC, celle de l'existence et de la nature d'une cognition organisationnelle.

Section 2 : En quoi peut-on parler de cognition organisationnelle ?

Nous distinguons cinq modèles de la cognition organisationnelle. Les hypothèses plus ou moins implicites selon les auteurs de chacun de ces modèles et les recherches - types sont résumées dans le tableau ci-dessous et détaillées dans cette section.

Tableau 4 : Les différents modèles de la cognition organisationnelle

modèle	hypothèses	recherche - type
juxtaposé	pas de cognition organisationnelle, la cognition est individuelle et dans les organisations - application des théories psychologiques	Barnes, 84 Schwenk, 84, 89 Stubbart 86, 89 Kiessler & Sproull, 82
agrégé ou assemblé	la carte causale de l'organisation est établie à partir des cartes individuelles selon des règles de composition <i>ad hoc</i>	Bougon & al 77 Bougon 90
partagé	la cognition partagée de l'équipe dirigeante crée une logique dominante qui explique les évolutions de l'organisation	Bettis & Prahalad 86 Johnson 86 Lyles & Schwenk 92 (Hall 84)
interprétatif - dominant	l'organisation est un système interprétatif où les interactions entre individus diffusent et modifient l'interprétation dominante	(Hall 84) Weick 79 Daft & Weick 84 Bartunek 84 Shrivastava & Schneider 84
interprétatif - distribué	les interactions des individus créent des connaissances organisationnelles et des processus cognitifs collectifs	Dunn & Ginsberg 86 Sandelands & Stablein 89 Weick & Roberts 94

§.1. Les modèles collectifs

Si on peut parler de rationalité limitée chez l'individu, du fait de la limitation de ses capacités de perception et de traitement de l'information, il existe par ailleurs une **rationalité limitée du fait même de l'organisation**. La structure dirige les activités cognitives des individus, c'est en particulier le rôle de l'organisation du travail et de la spécialisation des tâches que de déterminer l'environnement cognitif de l'individu en limitant sa perception du monde, en ne mettant à sa disposition qu'un certain type d'information (Cyert & March 63).

Pour de nombreux auteurs, l'articulation entre l'individuel et l'organisationnel consiste alors à **répartir** ce qui relève de la cognition individuelle et de la cognition organisationnelle. Par exemple Kiesler & Sproull (82) se sont attachés à décrire la détection des problèmes (*problem-sensing*) dans l'organisation. Ils cherchent à comprendre comment les modèles de la pensée et de la mémoire individuelles influencent les processus et les variables organisationnelles pour permettre un comportement adaptatif. Il existe, pour l'organisation, des niveaux de satisfaction à atteindre, des niveaux de performance acceptables, mesurés par des stimuli. Ces stimuli peuvent être mal interprétés ou conduire à des fausses interprétations et peuvent laisser passer des problèmes réels ou en soulever de faux. La détection des problèmes par les individus est interprétée au vu des théories de la perception sociale selon Kelley, du traitement de l'information selon Nisbett & Ross et de la théorie de la motivation sociale de Festinger. Ces théories permettent d'émettre des hypothèses sur la détection des problèmes, hypothèses qui ne sont malheureusement pas testées. Toutefois cette approche se limite à étudier la cognition des individus au sein des organisations sans justifier de l'existence d'une cognition organisationnelle. Cette remarque s'applique pareillement aux travaux sur la formulation des problèmes stratégiques (Lyles 81, Lyles & Mitroff 80, Dutton 90) et le fonctionnement en mode automatique plutôt que contrôlé des individus dans leur interprétation (Dutton 93). Nous parlerons alors de modèle **juxtaposé** de la cognition dans les organisations, par opposition aux modèles articulés.

Différentes méthodes ont ainsi été proposées pour établir des cartes cognitives collectives à partir de cartes cognitives individuelles. Bougon (90, 92) a proposé un modèle **assemblé** (*congregate cognitive map*). Bougon & al (77) ont établi une méthodologie de construction des cartes causales **agrégées**, lors d'une recherche sur une organisation bien particulière (un orchestre de jazz) choisie pour sa petite taille et son indépendance par rapport à l'extérieur. Les cartes causales sont construites à partir d'entretiens par questionnaire. Une liste d'une vingtaine de variables *a priori* liées à la vie de l'orchestre est présentée à chacun de ses membres qui doit alors répondre à quatre questions : 1/ quelle variable a une influence sur quelles autres ? 2/ cette relation est-elle positive ou négative ? 3/ quelles sont les relations qu'ils considèrent comme certaines ? 4/ sur quelles variables considèrent ils avoir une influence ?

Les données ainsi collectées sont traduites dans un graphe en étoile indiquant toutes les interrelations. Au delà du grand nombre de relations entre variables, il met en évidence un grand nombre de cycles entre différents groupes de variables. Ceci conduit à des relations cachées entre variables qui peuvent en particulier exacerber ou contrebalancer les relations premières. Il existe alors de nombreuses incohérences logiques dans ces cartes. Un tel graphe est qualifié de **cybernétique**, il est étudié pour son architecture même, dans une analyse qualifiée de '*content-free*', qui cherche à établir le comportement du système à partir de ses propriétés. Les auteurs défendent l'idée que de tels schémas sont stockés dans la tête des individus. Les résultats, cohérents avec la théorie de Weick (79), font en particulier apparaître les buts de l'organisation (*goals*) comme le résultat des actions passées (comme le montre le flux de causalité établi à partir des déclarations des membres) plus que comme des objectifs *a priori*.

De même il est envisageable d'établir des cartes causales à partir de documents, d'archives, de retranscriptions de réunions. Ces données sont alors considérées comme le produit de la cognition organisationnelle, les cartes causales établies révélant la façon dont pense l'organisation. Le problème du statut de ces cartes collectives est encore plus sujet à caution que celui des cartes individuelles. Les processus de formation de ces cartes ne peuvent être passés sous silence, le fonctionnement des cerveaux ne peut y suffire.

C'est le caractère plus ou moins **partagé** de la connaissance détenue par les différents individus d'une organisation qui permet d'envisager de façon simple l'existence d'un niveau collectif pour la cognition, sans que soient toujours explicités les **mécanismes** de ce partage. Ainsi, le problème de la contribution des phénomènes cognitifs individuels à la stratégie est souvent posé par des théoriciens qui considèrent les organisations comme menées par une **équipe dirigeante** qui possède une connaissance commune partagée et structurée. Ces structures cognitives partagées par la coalition dominante seraient distinctes de ce que l'on appelle la culture ou le climat organisationnel qui relèveraient pour leur part plutôt des éléments **affectifs et émotionnels** (Lyles & Schwenk 92). De plus comme ces structures sont reliées à la stratégie et à l'action, elles seraient plus sujettes au changement que la culture. On parle alors de paradigme organisationnel (Johnson 86), de logique dominante (Prahalad & Bettis 86, Bettis & Prahalad 95, Ginsberg 90), de structures de connaissance (Lyles & Schwenk 92).

Lyles & Schwenk (92) distinguent les structures cognitives organisationnelles, des schémas individuels en ce qu'elles sont socialement construites et qu'elles reposent sur le **consensus** et l'**adhésion**. Elles sont **produites** par les membres de la coalition dominante et **diffusées** vers les membres de l'organisation pour les influencer. Leur évolution est continue sous le fait de processus politiques d'attaque, de défense et de négociation et sous la pression des changements de l'environnement. Ces structures comprennent un cœur d'hypothèses largement acceptées qui définit la mission de l'organisation et des éléments périphériques plus ou moins fortement reliés au cœur.

De façon plus complète, Johnson (86) définit le **paradigme** de l'organisation comme un ensemble de croyances et d'hypothèses relativement répandues dans l'organisation et tenues pour vraies. Celui-ci sous-tend l'interprétation de l'environnement concurrentiel et les actions mises en œuvre. Il s'inscrit au sein d'une "**trame culturelle**" qui articule les structures, les procédures, les symboles. Le paradigme ne reflète pas seulement les aspects cognitifs de l'organisation mais aussi les aspects politiques et identitaires (Laroche & Nioche 94). Il rend compte du fait que la stratégie ne revient pas à une somme de décisions ponctuelles mais relève d'une logique propre qui se développe.

Cette vision s'inscrit dans un modèle du changement non pas gradualiste mais de l'équilibre ponctué. Les croyances, un temps adaptées à l'environnement perdurent malgré les évolutions, la dérive de l'organisation finit par conduire à une crise et à la remise en cause du paradigme et de ses défenseurs.

Prahalad & Bettis (86) ont abordé la question de la connaissance commune des équipes dirigeantes en étudiant le management dans les entreprises diversifiées. Ils appellent **logique dominante**, l'ensemble des structures (cartes cognitives, schémas) et des processus (recettes, réponses) cognitifs que possèdent les membres de l'équipe de direction. Celle-ci dépend fortement des caractéristiques du (ou des) métier(s) de base et tend à être confirmée à la fois par le fonctionnement cognitif des individus et par les succès rencontrés. L'étendue de la logique dominante dépend de la diversité stratégique du portefeuille d'activités de l'entreprise, non pas de la diversité en termes de technologies et/ou de marchés mais en termes de logique requise. Entrer dans un nouveau domaine d'activité pour une entreprise existante, ce n'est pas seulement apprendre les caractéristiques d'un nouveau segment mais aussi apprendre à gérer différemment, donc modifier sa logique dominante. Prahalad & Bettis rapprochent cette évolution de ce que Bower appelle le *métamanagement*, c'est à dire la création d'un contexte favorable à travers des structures et des systèmes formels.

Par la suite Bettis & Prahalad (95) ont fait évoluer leur définition de la logique dominante jusqu'à la concevoir comme une **propriété émergente des organisations**, elles-mêmes considérées comme des systèmes complexes. La logique dominante joue alors le rôle d'un **filtre pour les informations**, qui ne canalisent vers l'organisation que certaines données considérées comme pertinentes et ignorent les autres. Ce qui conduit à la situation où malgré le flot croissant d'informations, les organisations produisent des **interprétations** inchangées (*information-rich but interpretation-poor systems*). D'autre part, la logique dominante est liée à l'apprentissage organisationnel (voir section 3) mais plus encore à la nécessité de désapprendre, de changer sa vision pour changer ses actions. C'est en particulier le rôle des crises et des échecs que de permettre de désapprendre.

Soulignons d'abord que cette perspective a participé à la relecture de notions utilisées en analyse stratégique. La position concurrentielle est alors considérée non plus comme une position sur un échiquier mais comme une perspective, une façon de concevoir et d'orienter l'activité de l'entreprise. S'est ainsi développée une approche perceptuelle des groupes stratégiques (Huff & Reger 93 ; Porac, Thomas & Badenfuller 89 ; Porac & Thomas 94), ainsi qu'une approche socio-cognitive de la diversification (Grant 88, Ginsberg 90) fondée sur la notion de logique dominante. La diversification serait avant tout une redéfinition du métier de l'entreprise, soit par extension, soit par reconceptualisation. Ces approches se veulent en opposition aux recherches classiques, traditionnellement liées à la théorie économique et fondées sur des tests d'hypothèses à partir de données économiques chiffrées. Elles conduisent à une réévaluation des outils de l'analyse stratégique en mettant en lumière leur caractère ritualisé, leur rôle premier de rationalisation et ce faisant leurs insuffisances, leur distance par rapport à l'expérience des dirigeants (Bowman & Johnson 92). De même, Ford & Hegarty (84) ont proposé une approche perceptuelle qui étudie les croyances des individus sur les causes de la structure des organisations.

Remarquons ensuite que ce **modèle partagé** de la cognition est focalisé sur les équipes dirigeantes (*top management team* ou TMT). Les recherches sur les TMT sont apparues au début des années 80 (Pettigrew 92). Hambrick & Mason (84) ont alors proposé un agenda de recherche cherchant à lier caractéristiques socio-démographiques des dirigeants (âge, formation, fonction, expérience, milieu social) et comportements des organisations (innovation, formalisation, centralisation). Ils laissent toutefois la porte ouverte à d'autres explications cliniques ou sociales. En particulier **l'uniformité des équipes dirigeantes** est soupçonnée de conduire à des prises de décision plus rapides mais peu innovantes, ce que Janis a appelé le *groupthink* ou similitude d'esprit excessive. Pour Hambrick (95) c'est la **fragmentation** à l'opposé du *groupthink*, qui est le plus à craindre dans le fonctionnement des équipes dirigeantes.

Il faut toutefois bien noter ici que le caractère partagé des croyances, des hypothèses sur le monde, est **difficile à établir** (Allard-Poési 95). K. Langfield-Smith (92) a ainsi cherché à établir l'existence de cartes collectives, c'est à dire de cartes partagées par tous au sein d'un petit groupe de quatre personnes. Le présupposé de sa recherche est que la culture organisationnelle doit se traduire par des structures collectives communes, pouvant être révélées par une cartographie cognitive. Langfield-Smith se propose d'établir non pas une carte moyenne à partir des cartes individuelles mais une carte agrégée issue d'un consensus de groupe lors de discussion. Le déroulement des séances de travail avec le groupe démontre les limites de cette approche. Cette carte ne fut jamais érigée *'because of lack of agreement on language and its meaning'* (p.359). Langfield-Smith est ainsi amenée à réviser son cadre conceptuel. Elle postule l'existence d'un processus appelé '**cognition collective**' qui correspond aux échanges qui ont lieu pendant les rencontres du groupe. Ce processus s'opposerait à la vision d'une culture stable et porteuse de croyances partagées par tous, ainsi qu'il donne naissance à des cognitions collectives, momentanées, instables. Cette tentative illustre les limites du modèle partagé de la cognition organisationnelle et ouvre la voie aux modèles interprétatifs, sur le mode dominant (§.2) ou distribué (§.3). Ces modèles trouvent leur origine dans les travaux de Karl Weick (69/79) qui fondent une socio-psychologie cognitive de l'organisation. Ceux-ci abandonnent la référence aux sciences cognitives et s'ancrent dans la tradition interprétative en sciences sociales.

§.2. Les modèles interprétatifs dominants

Karl Weick (79) commence par distinguer l'organisation (*organization*) du fait de s'organiser (*organizing*); son étude porte sur ce dernier que nous appellerons fait organisationnel. Weick définit ainsi le fait organisationnel : "*a consensually validated grammar for reducing equivocality by means of sensible interlocked behaviors*" (Weick, 79, p.3). C'est la validation consensuelle qui établit un sens commun propre à l'organisation et qui constitue la "réalité" pour cette organisation. Il définit ce sens commun comme étant ce sur quoi les gens sont d'accord parce que leur perception commune leur fait voir ainsi.

Le fait organisationnel correspond à une **grammaire** car il donne les **règles** d'après lesquelles seront bâtis les **processus sociaux** à partir des comportements de chacun ainsi que les **interprétations** des événements qui seront traités dans ces processus. D'autre part, il permet d'intégrer des variables et les liens causaux entre ces variables dans des cartes causales qui résument l'expérience récente des individus qui se sont organisés. Le fait organisationnel sert à traiter tout élément non immédiatement évident par des procédures et des interprétations communes. Cette analyse des organisations a ouvert la voie à l'utilisation de la carte causale comme description de l'organisation.

Weick imagine une sorte de **coalition dominante** émergeant à la tête des organisations. Toutefois, son pouvoir est fragile car elle ne peut émettre que des ordres acceptables, ceux compris dans la zone d'indifférence (Barnard 38). C'est le schéma des alliances et des relations qui permet (ou pas) que le pouvoir soit concentré en un seul homme (ou en un seul groupe). Il existe par ailleurs un **contrat psychologique** (Schein 65) entre l'individu et l'organisation qui contient les attentes de chacun y compris en termes de droits, de privilèges et d'obligations. Pour Weick, l'organisation ne sert pas d'abord à atteindre un but commun. **Les actions précèdent la définition des buts** : le consensus ne peut apparaître qu'autour de quelque chose de tangible, c'est-à-dire les actions déjà commises.

Cette analyse des organisations est très fortement liée à la **notion d'interaction** entre individus. L'unité de base est l'interaction entre deux individus A et B et plus exactement la **double interaction** (*double interact*), définie comme une séquence de trois actions. Une action de A implique une réponse donnée de B qui implique une réponse de A. Les grandes organisations ne sont que le regroupement de petits groupes sous deux conditions : qu'il existe des individus appartenant à deux groupes ou plus pour assurer la coordination et que la loyauté intragroupe soit supérieure à la loyauté intergroupe. Les **petits groupes** au sein d'une grande organisation sont par ailleurs en concurrence pour l'utilisation des ressources.

Au sein d'une organisation, les individus sont en situation **d'interdépendance mutuelle** : les actions des uns sont nécessaires aux succès des autres et vice versa. De même, les différentes variables d'une situation sont liées entre elles par des interactions positives ou négatives. Les liens forment des circuits ou boucles représentées par des flèches. L'étude de ces structures causales appelées cartes cognitives de l'organisation et l'étude de leurs propriétés sont, pour Weick, un moyen de comprendre les conséquences des actions des uns et des autres au sein des organisations. Certaines configurations peuvent ainsi créer des structures stables ou au contraire des cercles vicieux, amplifiant les déviations. Il existe plusieurs façons de modifier ces cartes causales. Weick conclut ainsi cette analyse : "*Best managers get into trouble because they forget to think in circles. I mean this literally*" (Weick, 79, p.86). C'est en particulier l'illusion de contrôle de soi même et des événements qui conduit à refuser de prendre en cause ces circuits causaux.

Comme nous l'avons vu précédemment l'unité de base de construction de l'organisation est l'interaction double, en trois séquences, entre deux individus. Le fait organisationnel se produit quand des processus entre ces éléments de base se stabilisent.

Pour cela Weick s'appuie sur trois concepts :

- *le concept de structure collective proposé Allport* : la convergence dans le comportement des individus précède et permet l'émergence d'un groupe chargé de pérenniser ces interactions favorisant la satisfaction des individus.
- *le concept de structure d'équivalence mutuelle de Wallace* : celle-ci est à l'œuvre quand un individu dépend de l'action d'un autre individu pour atteindre son but ; ceci peut intervenir sans qu'il y ait de but commun aux individus. Il est seulement nécessaire que les comportements des uns et les réponses des autres soient prévisibles.
- *la notion de situation sociale minimale de Melley* : il a été prouvé, par expérience, que deux individus mis en situation d'interdépendance mutuelle, mettent en œuvre une structure d'interactions mutuellement avantageuse et cela sans en avoir ni la conscience, ni l'intention.

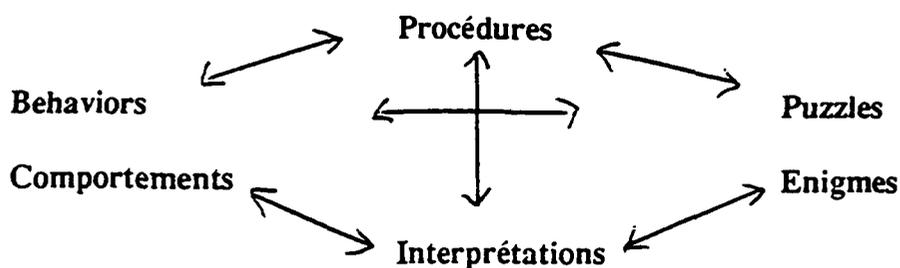
Les éléments de base (interactions doubles) sont des sous-unités stables que Weick compare aux systèmes quasi-décomposables présentés par Simon dans la parabole des deux horlogers. Face à une situation donnée, plus ou moins ambiguë, un certain nombre de règles de pertinence sont validées pour sélectionner les interactions doubles à mettre en œuvre. Ceci sélectionne un sous-ensemble d'interactions doubles et constitue une structure collective. La **sélection** est le mécanisme explicatif, présenté par Weick, pour comprendre le fait organisationnel. C'est un concept de la théorie des organisations calqué sur le modèle de l'évolution des espèces. Sont ainsi sélectionnés par une "pression extérieure", les éléments les mieux adaptés, tant pour les comportements que pour les organisations. Cette pression extérieure est en fait générée par l'organisation elle-même dans la façon dont elle "modélise" les changements de son environnement, ce que nous avons appelé *enactment*. Il existe toutefois un mécanisme additionnel de diffusion des formes les mieux adaptées par emprunt ou imitation, ce qui est impossible pour les organismes vivants. Le stade final de ce processus d'évolution est la survie d'une forme organisationnelle (**réention**).

Cette modélisation dynamique de l'organisation a conduit Daft & Weick à considérer les organisations comme des **filtres cognitifs**, des **systèmes interprétatifs** qui **construisent la réalité**, qui permettent d'envisager la réalité comme ordonnée (Daft & Weick 84). Les organisations n'abordent qu'un petit nombre de questions, celles qui sont sur leur agenda. Elles n'y consacrent que peu de temps mais font l'hypothèse qu'il existe des réponses à ces questions. Elles s'informent, elles veillent pour réagir avant leurs concurrents pour profiter du marché. Elles sont en interaction ouverte avec leur milieu environnant, elles sont capables d'interpréter, de bâtir une connaissance de celui-ci. Ce sont des systèmes sociaux ouverts qui traitent de l'information en provenance de l'extérieur. Face à l'incertitude associée à cette information, elles produisent des interprétations, ces interprétations sont **collectives**, **émergentes** par rapport à l'ensemble des interprétations individuelles : on peut d'ailleurs parler de **mémoire** et d'**apprentissage** de l'organisation (cf. section 3) comme de fonctions qui subsistent par delà les mouvements des individus.

Dans les organisations, les individus essayent d'interpréter, de donner du sens à ce qu'ils font, à ce qu'ils ont fait ou appris pour définir ce qu'ils doivent faire ensuite. L'organisation est un système d'interactions qui permet la convergence vers une interprétation commune consensuelle. L'interprétation produite n'est pas d'abord partagée (*shared*), c'est le rôle des interactions de la rendre partagée (*sharing organization*).

Daft & Weick (84) font l'hypothèse que ce sont les *dirigeants* du niveau stratégique qui sont chargés de produire cette interprétation organisationnelle, car l'organisation est un ensemble de sous-systèmes nichés où très peu d'individus sont concernés par les questions globales. Ainsi ce qui différencie les entreprises, ce sont leurs procédés de traitement de l'information, c'est à dire de collecte (*scanning*) d'interprétation et d'apprentissage. Apprendre c'est modifier les routines et introduire de nouvelles actions dans son répertoire ainsi que de nouvelles représentations. Interpréter c'est traduire, donner un sens aux événements, et faire partager celui-ci. L'interprétation consiste à réduire le caractère équivoque de l'information à travers des observations, des discussions, des interactions, jusqu'à qu'une grammaire commune, une dénomination et une qualification de sorte qu'un ensemble d'actions puisse être accepté par tous les membres de l'équipe. Ces interactions se font à partir des règles d'assemblage (*assembly rules*) qui ont fait l'objet de rétention par l'organisation (Weick 79).

Figure 2 :



Pour Daft & Weick, il existe quatre modes d'interprétation de transformation des données en connaissance, de l'information en une représentation. Ces modes dépendent des hypothèses et des attitudes des dirigeants. L'hypothèse de l'équipe dirigeante sur son environnement est qu'il est déterminé, analysable, mesurable ou à l'inverse qu'il est à construire à travers une interprétation qui rend intelligible le passé et détermine l'avenir. L'attitude est soit passive (*test avoider*) soit active (*test maker*). Ces quatre modes présentés dans le tableau ci-dessous correspondent aux quatre modes de formulation de la stratégie selon la typologie de Miles & Snow. Les quatre modes d'interprétation correspondent à quatre modèles de la décision, celle-ci étant toutefois influencée par les processus politiques et les évolutions des différentes coalitions.

Tableau 5

	PASSIVE (test avoider)	ACTIVE (test maker)
Unanalyzable	Undirect viewing Reactor non rational decision making	Enacting Prospector decision making by trial and error
Analyzable	Conditioned viewing Defender rational decision - making	Discovering Analyzer decision making as system analysis

source : Daft & Weick 84

En étudiant les processus de prise de décision dans l'organisation, Hall (84) cherche un modèle intégré et cohérent, de niveau organisationnel et non pas individuel, qui permette de traiter la masse de données que produisent les études de cas longitudinales. Il propose un modèle des processus naturels des formations des politiques (*natural processes of policy making*). Il s'appuie sur le modèle, dit évolutionniste, de l'organisation fondé sur l'analyse de Weick (69/79). Son modèle est construit autour de la notion de mémoire de l'organisation. Celle-ci serait constituée d'un ensemble de procédures d'interprétation, de l'orientation de l'organisation (sa stratégie), de son architecture (sa structure) et de cartes de causalité. Les processus naturels sont *l'enactment*, la sélection et la rétention. Ils évoluent sous l'action de deux forces motrices que sont le contrôle du degré d'équivoque de l'information et le maintien ou le renforcement du pouvoir des sous unités.

L'enactment comprend des activités telles que la planification budgétaire, l'identification des problèmes, le choix des politiques. La sélection permet d'enregistrer de l'information externe grâce à l'effet de cadrage que permet la mémoire ; pour sa part, la rétention correspond à la mise en mémoire des relations ainsi sélectionnées.

Pour Hall, ce modèle de l'organisation où la carte causale est centrale, doit permettre d'interpréter le choix des politiques et les évolutions des organisations telles qu'on peut les suivre à travers l'histoire et les résultats d'une entreprise. Il étudie l'évolution du *Saturday Evening Post* à partir d'une reconstitution de la carte causale de l'organisation. Cette carte relie pour chaque sous-unité, les variables d'action avec leurs objectifs, ainsi que le tout à l'objectif de l'équipe de direction d'amélioration du profit. Chaque lien est un argument qui relie une cause à un effet.

Cette carte permet de comprendre la transition entre les deux périodes, avant et après 1948, où les relations de cause à effet se sont renversées. Elle permet de considérer comme **naturels**, les choix passés de l'organisation entre les différentes politiques envisageables en fonction d'une connaissance plutôt sommaire de son environnement.

Cette logique naturelle s'appuie sur des processus intuitifs qui peuvent paraître sensés ou, à l'inverse, donner naissance à des situations pathologiques. Hall en distingue trois :

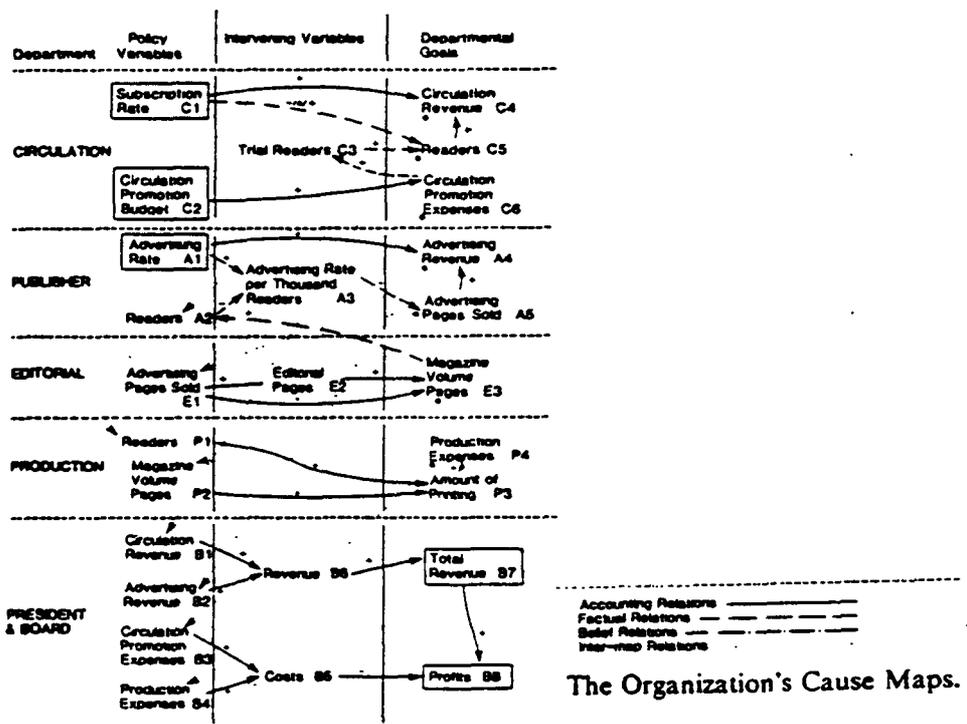
- **les mutations handicapantes** (*maladaptive mutations*), par analogie avec l'évolution biologique, c'est le choix d'une action qui n'améliore pas la situation ;

- **les jeux politiques** pour rester au pouvoir, la coalition dominante peut persévérer dans des orientations politiques néfastes qui lui permettent de contrôler l'incertitude à laquelle fait face l'organisation pour que son service soit perpétuellement sollicité.

- **les erreurs d'interprétation** dans les relations de cause à effet, liées en particulier à la tendance à ne chercher que les informations consonnantes et non pas celles qui infirment les intuitions.

Le déclin du *Saturday Evening Post* se résume ainsi à une erreur d'interprétation sur l'élasticité au prix de l'abonnement, aux manœuvres de la production qui produisent une mutation handicapante en faisant diminuer le nombre de pages pour réduire le coût. Cette explication affirme la primauté des choix stratégiques sur le fonctionnement de l'organisation et rend ténue la frontière avec les approches sur la logique dominante.

Figure 3



De leur côté Shrivastava & Schneider (84) proposent un **modèle interprétatif dynamique** de la cognition organisationnelle. Ils critiquent les modèles et les méthodes qui s'appuient sur des données individuelles ou agrégées. Ceux-ci ne peuvent produire que des visions statiques et limitées au contenu (*content specific*), car ceux-ci s'attachent à déterminer ce qui est partagé sans proposer de modèle dynamique. Pour Shrivastava & Schneider, les organisations sont des systèmes de traitement de l'information qui possèdent des modes spécifiques d'organisation et d'interprétation de l'information. Ceux-ci constituent le **cadre de référence organisationnel (OFOR)**. La notion de cadre de référence devrait permettre d'unifier les recherches sur les idéologies, les cognitions, les croyances et les hypothèses en proposant un modèle processuel et dynamique.

Ces cadres de référence organisationnels émergent des interactions dynamiques entre les décideurs en charge des questions stratégiques, mais aussi de leurs interactions avec un ensemble plus large de cadres (managers) au sein de l'organisation ainsi qu'avec d'autres éléments de l'organisation et de l'environnement. Les OFOR sont sous l'influence de paramètres liés aux caractéristiques sociales et cognitives des individus, aux caractéristiques de l'organisation (histoire, secteur, leader, technologies) et aux processus organisationnels d'apprentissage, de socialisation, de communication qui naissent des interactions entre les individus et les groupes dans l'organisation.

Les éléments et les caractéristiques d'un OFOR sont de même nature que ceux d'un cadre de référence individuel. Un OFOR est constitué d'un ensemble d'éléments cognitifs, d'opérateurs cognitifs et de tests qui sélectionnent, organisent et valident les informations. Il est caractérisé par un domaine de validité et un degré de codification ou d'articulation. Sa fonction principale est l'interprétation : il permet de percevoir, de catégoriser et d'interpréter les événements et donc de prendre des décisions, de générer des actions. Il permet aussi de construire les événements passés par des rationalisations qui ne peuvent pas aider à prévoir les évolutions de l'organisation. Parfois les explications ainsi produites sont considérées en retour comme les causes des phénomènes qu'elles interprètent. Les processus d'apprentissage organisationnel permettent que ce cadre soit partagé et l'institutionnalise comme connaissance consensuelle. Les OFOR créent l'identité de l'entreprise et se retrouvent de façon implicite dans la culture et l'idéologie.

Tableau 6 : Elements and characteristics of Organizational Frame of Reference

OFOR elements	Description	Examples
a) cognitive elements or basic information categories	Preference for basis assumptions types Preference for experiential bases for deriving information Intellectual commitment in inquiry Language systems and methaphors	subjective descriptive information vs objective numerical information technical commitment vs. social business as "war" or as "game" organization as a "system", "organism" or "machine"
b) cognitive or relational operators	Methods of ordering and rearranging information to make sens / meaning Cognitive maps, conceptuels schemes, models, analytical frameworks	accounting model of the firm intuitive images of problems
c) reality tests	Guarantee and validate knowledge and processes of inquiry Express the legitimizing connection between organizational events and social sanctions	personal experience "edict" from leaders empirical studies organizational rules and decision rules
OFOR characteristics		
a) domain of organizational inquiry	Map of legitimate concerns Concept of organization - environment and organization-member relationships	self identity and organiaztional culture social role of organization
b) articulation and codification	Extent to which assumptions are shared, codified and objectified	specified in organizational policies and plans reflected in myths, rituals, ceremonies,

Enfin Bartunek (84) propose le concept de schéma d'interprétation partagé, emprunté à la sociologie de Schütz et de Giddens, pour expliquer la structuration des organisations. Ces schémas organisent les hypothèses fondamentales d'un groupe sur les événements et les actions des individus. Ils traduisent les valeurs et les intérêts d'un groupe et peuvent servir de base pour valider et légitimer les structures. Leurs modifications se font de façon dialectique par négociation entre une position dominante, la thèse et une antithèse, pour aboutir à une synthèse. Ceci conduit à des conflits entre les différents points de vue et entre les défenseurs de ses points de vue. Le changement de structure est plus lié aux nouvelles actions générées par le changement de schéma d'interprétation que par celui-ci directement. Pour une organisation, les structures sont à la fois des règles à suivre et des ressources pour les individus, elles n'existent que parce qu'elles sont utilisées et suivies mais elles sont aussi modifiées par leur utilisation, elles contraignent l'action mais elles la rendent légitime. Bartunek insiste par ailleurs sur le fait que ces évolutions ont une charge affective et peuvent être source de stress, de désarroi. Par ailleurs ce que l'on appelle habituellement l'environnement n'a pas vraiment de réalité, dans ce modèle. Les événements prennent réalité en fonction de leur prise en charge par les schémas d'interprétation mais aussi par les choix des leaders. Ceux-ci modifient les schémas d'interprétation soit directement en proposant des perspectives alternatives qui remettent en cause la thèse dominante, soit indirectement en structurant l'expression des perspectives dissidentes. Le problème n'est pas de savoir si l'environnement influence le schéma mais plutôt pourquoi tel événement est utilisé pour sa remise en cause.

Les différents modèles présentés dans cette section proposent une image de l'organisation comme système interprétatif qui crée son environnement. L'interprétation est le fait d'un ensemble de processus et de structures organisationnels, sans lien direct avec les structures et les processus cognitifs des individus. Il peut toutefois y avoir analogie par exemple entre un cadre de référence individuel et organisationnel. Mais l'organisation est un système cognitif en lui-même c'est à dire un système qui produit, stocke et utilise des connaissances. Les individus participent à cette activité, les interactions entre individus sont primordiales mais restent toutefois limitées à la diffusion plus qu'à la production d'interprétations. A l'inverse les modèles distribués envisagent les interactions comme d'abord productrices de connaissances et d'actions.

§.3. Les modèles distribués

Les modèles distribués de la cognition organisationnelle étudient la dynamique socio-cognitive des organisations. Ainsi Dunn & Ginsberg (86) critiquent les approches cognitives pour leurs difficultés à rendre compte de la dimension collective, et en particulier à traiter de l'existence de différents systèmes de connaissance qui sont pour partie en conflit, pour partie complémentaires, dans l'organisation. La raison leur semble en être l'absence de prise en compte des **interactions** et des **communications** entre les individus comme base des interprétations. Il n'y a en effet ni individu ni organisation en soi, il n'y a que des relations entre individus qui font la nature à la fois sociale et cognitive de l'organisation. Pour appréhender cette double dimension, la méthode du *rep grid* de Kelly - est utilisée pour caractériser la structure (centralité, complexité) et le contenu (construits bipolaires) des cadres de référence des individus (Shrivastava & Mitroff 83), mais aussi pour caractériser le cadre de référence d'une organisation (Shrivastava & Schneider 84). Elle est élargie à une grille socio-cognitive qui traduit à la fois l'existence d'interactions en réseau entre les individus deux à deux, mais aussi la similarité de leurs construits cognitifs. Il leur semble concevable d'atteindre l'univers de sens d'une situation donnée en 25 entretiens et de comprendre ainsi le lien entre organisation et cognition.

A partir de cette même idée de l'importance des interactions, Sandeland & Stablein (87) ont cherché à développer un **modèle connexioniste** de l'organisation par analogie avec le modèle connexioniste du cerveau. Celui-ci explique le fonctionnement du cerveau par l'existence d'interconnexions massives entre des éléments structurellement simples, les neurones. La pertinence de l'analogie entre cerveau et organisation est difficile à soutenir. Les individus d'une organisation sont beaucoup moins nombreux que les neurones d'un cerveau, les interconnexions entre individus sont bien plus lâches, les individus pouvant être dans une participation floue. Toutefois l'apport de cette **analogie** est d'une part d'instiller l'idée que des relations entre **éléments simples** peuvent générer des **fonctions complexes** et d'autre part de situer la cognition non pas dans les contenus des représentations individuelles mais dans un **réseau d'interactions** entre les actions des membres de l'organisation.

Weick & Roberts (93) ont développé le concept d'esprit collectif (*collective mind*) pour appréhender le fonctionnement des organisations qui ont besoin d'une forte fiabilité tels que la NASA, les centrales nucléaires ou les ponts d'envol. Pour faire face à cette exigence de fiabilité, ces organisations produisent des processus mentaux collectifs attentifs à partir d'un ensemble structuré d'actions individuelles reliées. "*Collective mind is conceptualized as a pattern of heedful interrelations of actions in a social system*".

Dans le modèle "collective mind", le comportement intelligent et réfléchi du groupe émerge des modèles d'interactions locales entre comportements individuels plus que de la connaissance individuelle. L'étude des groupes a toutefois montré que la coordination était meilleure lorsque les individus avaient des domaines de connaissance qui se recoupaient plutôt que totalement disjoints. L'ensemble de la connaissance et des actions nécessaires au bon fonctionnement n'est connu de personne en totalité, mais distribué dans le groupe. On appelle esprit collectif, le fonctionnement intelligent d'un groupe à partir de trois ensemble d'éléments : 1/ les actions individuelles, 2/ les représentations de chacun sur le fonctionnement de l'ensemble et 3/ des liens que chaque individu établit entre son action et le fonctionnement global, ce que Weick & Roberts appellent la subordination. Le mode d'interaction au sein d'un groupe lui confère un comportement global plus ou moins attentif, plus ou moins fiable. L'esprit collectif est conçu comme une **activité**, c'est la capacité d'agir de façon fiable et non comme une entité, un cerveau. Il est localisé dans les interactions entre les membres du groupe. Ces interactions ne sont pas données une fois pour toutes mais **construites et reconstruites** par les individus. C'est en particulier le rôle du dialogue intérieur mais aussi de la socialisation des nouveaux arrivants que de permettre de raconter et de se raconter à nouveau, le plus souvent sous forme d'anecdotes, ce qui fait le bon fonctionnement du groupe. Les processus et les mises en relation importent plus que les contenus et les structures. Dans cette approche, le lien entre esprit et action est inversé, c'est l'action qui génère l'esprit. "*We conceptualized mind as action that constructs mental processes rather than as mental processes that construct action*".

Une façon simple d'appréhender cet esprit collectif est de tracer une matrice où sont placés en colonnes les individus et en lignes les différentes activités, plus il y a d'individus participant à une tâche donnée et plus il y a de tâches nécessitant plusieurs individus, plus l'esprit collectif est développé.

L'esprit collectif n'est qu'un cas particulier du modèle distribué, un **cas limite**. Le nombre d'individus est suffisamment faible, le réseau d'interactions suffisamment dense, la nature des tâches telle que l'on peut décrire un esprit collectif du groupe. Toutefois cette approche n'est que rarement généralisable à l'organisation dans son ensemble. Comme le font remarquer Weick & Roberts, il peut exister des groupes développés où l'esprit collectif n'est pas présent, le groupe agit sans "esprit", c'est le cas du *group-think*. Il peut aussi exister des groupes non développés où l'esprit collectif existe, lorsque la coordination des actions importe plus que celle des représentations : dans les équipes - projets, dans les improvisations de jazz, en cas de crise ou de turbulence (Eisenhardt 89).

En conclusion on peut dire que ces cinq modèles de la cognition organisationnelle forment un continuum d'un modèle statique à un modèle dynamique où connaissances et cognitions se créent et se recréent à partir des interactions entre individus ; d'où l'intérêt croissant pour les échanges verbaux, la communication (Donnellon, Gray & Bougon 86) et les conversations (Westley 90, von Krogh & Roos 95).

Cette vision dynamique des connaissances et des cognitions dans l'organisation nous amène au concept largement répandu d'apprentissage organisationnel. Celui-ci est à l'origine de nouveaux modèles de l'entreprise et donc du marché. De façon parallèle les approches interprétatives nous conduisent à une relecture des relations entre organisation et environnement, et donc à interroger la nature des marchés.

Section 3 : Au-delà de la cognition organisationnelle

Au-delà de la question de la cognition, se pose la question plus large du rôle de la **connaissance** dans l'organisation, question abordée par les travaux sur l'apprentissage organisationnel à la fois en économie et en sciences de gestion. De façon similaire à ce qui s'est passé pour les travaux sur la cognition, la recherche sur l'**apprentissage organisationnel** a évolué vers la double remise en cause d'abord de la notion d'information puis de l'analogie entre organisation et système de traitement de l'information. Toutefois ce qui fait l'intérêt de la problématique de l'apprentissage organisationnel c'est aussi qu'elle s'articule à une problématique économique plus large. En effet l'apprentissage organisationnel est au cœur des **nouveaux modèles de l'organisation** proposés par l'économie évolutionniste et l'économie des conventions, modèles qui redéfinissent ce qui fait la spécificité de l'organisation. Reconnaître la spécificité interne de l'organisation conduit à redéfinir l'entreprise et le marché et donc à s'attaquer aux fondements du modèle néoclassique de l'économie. Pour l'économie, l'articulation entre niveau individuel et niveau collectif ne se joue plus entre l'homme et l'organisation mais entre l'organisation et le système économique.

De façon semblable, les modèles interprétatifs posent la question de la relation entre l'organisation et l'**environnement** ; ils mettent en avant l'aspect **construit** de l'environnement. En effet, dans les modèles interprétatifs, l'environnement concurrentiel n'est plus une donnée mais une perception, si ce n'est une construction. Il se présente toutefois comme une donnée, il possède un caractère collectif qui s'impose aux participants. Ceci demande donc une redéfinition de l'environnement d'une organisation.

§.1. Dynamique cognitive et apprentissage organisationnel

L'apprentissage organisationnel est devenu un thème récurrent du management stratégique sur les quinze dernières années (Dodgson 93, March 91, Levitt & March 88, Fiol & Lyles 85, Hedberg 81). L'apprentissage est abordé à la fois par les recherches en économie et en gestion. Cette notion est apparue avec la **courbe d'expérience** et a d'abord servi à expliquer les gains de productivité. Mais c'est autour des questions liées à l'innovation, à la technologie et aux activités de recherche et de développement qu'elle s'est développée. L'apprentissage est aujourd'hui considéré comme une dimension-clé de la compétitivité, les évolutions de l'économie conduisant les organisations à remettre en question leurs façons de faire et à apprendre à faire différemment. Le concept d'apprentissage a des applications normatives (Garvin 93, Schein 93, Nonaka 91), mais aussi théoriques. L'économie évolutionniste développe ainsi une vision dynamique des capacités de l'entreprise opposée à la vision statique de la firme comme ensemble de ressources. Il est au cœur des modèles tels le modèle de capacités (Teece & al 90) ou des compétences-clés (Prahalad & Hamel 90, Sanchez & Mahoney 95) mais aussi du modèle béhavioriste de Cyert & March (63).

La notion d'apprentissage organisationnel est d'abord une **analogie** qui désigne le fait que l'évolution d'une organisation est semblable à ce qui se passe chez un individu qui apprend (Dodgson 93, Kim 93). Les entreprises comme les individus apprennent pour augmenter leur chance de survie, pour s'adapter à leur environnement. Pour les entreprises il s'agit plus spécifiquement d'améliorer leur efficacité et de faire face aux évolutions technologiques et concurrentielles. On parle d'apprentissage organisationnel pour traduire le fait que les organisations peuvent apprendre de façon **globale** comme une entité, même si l'apprentissage est d'abord un phénomène individuel. L'idée principale est que l'apprentissage organisationnel ne correspond pas à la somme des apprentissages individuels (Hedberg 81). Les organisations n'ont pas de cerveau, d'entité physique où sont localisées les fonctions cognitives mais elles ont et/ou sont des systèmes cognitifs, des mémoires (Girod 95) ainsi que des comportements propres organisés autour de leurs technologies, de leur savoir-faire.

Apprendre c'est développer et modifier ses connaissances. D'une part il existe plusieurs **types de connaissances**. Les connaissances peuvent être tacites ou codifiées, déclaratives (savoir que) ou procédurales (savoir-faire), opérationnelles (*know how*) ou conceptuelles (*know why*), individuelles ou collectives, cognitives, comportementales ou incorporées dans les produits. D'autre part il existe plusieurs **types d'apprentissage**. La distinction faite par Piaget entre assimilation et accommodation est la plus communément retenue. March (91) oppose ainsi les activités d'exploration de celles d'exploitation des connaissances de l'organisation. Argyris & Schön (78) distinguent l'apprentissage en simple boucle (*single loop*) qui corrige les erreurs sans modifier les orientations de l'organisation, de l'apprentissage en double boucle (*double loop*) qui modifie les normes, les objectifs et les politiques de l'organisation. L'organisation est aussi susceptible d'apprendre à apprendre (*deutero learning*), de généraliser l'expérience passée dans de nouvelles règles de fonctionnement.

Les définitions de l'apprentissage organisationnel sont multiples (Leroy 95). L'apprentissage organisationnel est à la fois **processus et résultat**. Il correspond à la façon dont les organisations construisent et organisent leurs connaissances (savoir) et leurs comportements (savoir-faire) autour de leurs activités et au sein de leur culture ainsi qu'à la façon dont les entreprises utilisent les compétences individuelles (*skills*) de leur employés pour améliorer leur efficacité (Dodgson 93). L'apprentissage permet par exemple d'améliorer la productivité. L'apprentissage par la pratique (*learning by doing*) se traduit ainsi dans la courbe d'expérience. Il ne se fait pas de façon passive et automatique comme on a tendance à le croire, mais serait plutôt le fruit du partage d'expériences entre différentes équipes et différents sites de production. L'apprentissage se fait aussi par l'usage (*learning by using*) de nouveaux produits et procédés de production. Il y a aussi apprentissage par emprunt auprès des clients, des fournisseurs et des concurrents (*learning by interacting*). Apprendre c'est aussi remettre en cause ce que l'on a appris précédemment, c'est oublier ou désapprendre (*unlearning*) (Durand 93). De plus l'apprentissage organisationnel n'est pas limité aux activités de recherche et développement. Il concerne toutes les fonctions de l'organisation ainsi que toutes les interactions entre l'organisation et son environnement.

Enfin l'apprentissage organisationnel est à la fois **un résultat et un potentiel** créés par les différentes fonctions de l'organisation. L'étude des activités de R&D a ainsi montré leur double rôle : elles ne sont pas seulement des activités de production de connaissances ou de définition de nouveaux produits. Elles contribuent tout autant au développement de la capacité de l'organisation à identifier, à assimiler et à exploiter les connaissances extérieures à l'organisation.

La dynamique cognitive des organisations pose trois questions majeures. La première c'est de savoir comment on passe de l'individuel au collectif, la deuxième du tacite au codifié, la troisième de l'exploitation à l'exploration (Nonaka 94, Hedlund 94, Hedlund & Nonaka 93). La dichotomie entre l'individuel et le collectif reste très forte. La thèse généralement acceptée veut qu'on ne puisse parler d'apprentissage que parce qu'il y a dans l'organisation, des individus qui apprennent. L'apprentissage organisationnel commence par le fait qu'un individu quelque part dans l'organisation apprend quelque chose (Kim 93, Nonaka 94). La création de savoir ou de connaissance se fait d'une part, au travers des **interactions directes** dans un groupe, par la **socialisation** qui permet de partager les savoirs tacites et par la combinaison des savoirs codifiés, d'autre part, par la **conceptualisation** de nouveaux savoirs codifiés lors de la confrontation de savoirs redondants et par la **crystallisation** de savoirs tacites au sein de l'organisation. Enfin il peut y avoir externalisation des connaissances au-delà des frontières de l'organisation et/ou internalisation dans d'autres organisations (Nonaka 94, Hedlund 94).

Pour Nonaka (93, 94) l'organisation n'est pas une structure de traitement de l'information et de résolution de problèmes. A l'opposé de cette vision statique et passive de l'organisation, l'organisation est conçue comme un lieu de **création** d'informations et de connaissances. La connaissance se différencie de l'information, c'est une croyance justifiée (*justified true belief*), elle nécessite donc un **engagement** (*commitment*) en sa faveur. L'innovation correspond alors au processus, lui-même créateur d'information, par lequel l'organisation définit des problèmes et crée la connaissance nécessaire à leur résolution.

Pour l'économie évolutionniste, le mode d'apprentissage organisationnel est **spécifique** à chaque organisation. D'une part parce qu'il est lié à l'**identité culturelle** de l'organisation : c'est en particulier le rôle de la socialisation des nouveaux arrivants que de perpétuer cette spécificité. Cette dimension culturelle se traduit dans le côté conservateur qui tend à renforcer les croyances. Comme l'a souligné March, l'organisation a besoin à la fois d'un apprentissage fiable (*reliable*) - qui lui permette une compréhension commune et une interprétation partagée - mais aussi d'un apprentissage valide - qui l'aide à comprendre, à prévoir et à contrôler son environnement. D'autre part parce que la façon dont la connaissance est distribuée et la façon dont sont organisés les flux de communication génèrent des **modes différents** d'apprentissage organisationnel qui sont spécifiques à l'organisation (Marengo 92). Au-delà, Pavitt (91) a souligné le caractère **cumulatif** donc la spécificité croissante de la connaissance produite dans les organisations.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la problématique de l'apprentissage organisationnel a conduit à une nouvelle approche de l'organisation. Pour l'approche évolutionniste, initiée par Nelson & Winter (82), l'organisation, de façon analogue à l'individu, possède un certain nombre de compétences cognitives et comportementales (*capabilities*) qui lui permettent de mettre en œuvre un ensemble coordonné d'actions pour atteindre un objectif donné dans un contexte donné. Ces compétences sont appelées des **routines**. Largement tacites, elles sont sélectionnées de façon automatique en période normale et de façon délibérée en période de crise. Les compétences organisationnelles sont plus complexes que les compétences individuelles car elles contiennent des éléments interpersonnels, sociaux et technologiques. Routines, compétences spécifiques (Teece), *core-competences* (Hamel & Prahalad 90), base de connaissances sont autant d'approches qui mettent en avant l'**unicité** de l'organisation. Ainsi la spécificité de son **portefeuille** de compétences et de connaissances donne à l'entreprise une **trajectoire** qui lui est propre (Dosi 82) et qui contraint et délimite son apprentissage futur (Dosi 88, Pavitt 91)¹.

¹ Routines et trajectoires sont repris par BLACKLER 93, pour proposer un nouveau modèle de l'organisation, comme système d'activité - *activity system* - au sens de Vygotsky ; routines, information et auto-organisation sont ainsi à l'origine des modèles autopoïétiques de l'économie (HERAUD 88) et de la firme (VICARI 92, VICARI & VON KROGH 93, VON KROGH & ROOS 94).

Cette approche initiée par l'économie du changement technique s'est élargie aux innovations organisationnelles, en y reconnaissant un degré de complexité plus grand. *"If the 'rationally choosing' view of technology advance is misguided, the 'rationally choosing' view of organizational change is even more so."* (Nelson 91 p.71). La spécificité de la firme réside dans un ensemble de compétences (*capacities*) et de capacités (*abilities*) à la fois **technologiques et organisationnelles**, ces dernières étant plus difficiles à copier. *"It is organizational differences, especially differences in abilities to generate and gain from innovation, rather than differences in command over particular technologies, that are sources of durable, not easily imitable, differences among firms. Particular technologies are much easier to understand and imitate than broader firm dynamic capabilities"* (Nelson 91).

A cette hypothèse de singularité de l'organisation pour l'économiste, les sociologues DiMaggio & Powell (83) opposent la tendance des organisations à se ressembler. Les efforts mis en œuvre par les individus au sein des organisations conduisent plus sûrement les organisations à se ressembler qu'à se distinguer. Ceci résulte de la **structuration** du champ organisationnel, c'est à dire de l'ensemble des organisations qui constitue un domaine, ensemble caractérisé par l'existence de transactions entre ces organisations (*connectedness*) qui définissent des blocs ou des rôles (*structural equivalence*). Lorsqu'une innovation se diffuse, il se produit un effet de seuil à partir duquel l'adoption de cette innovation renforce la légitimité de l'organisation plus qu'elle n'accroît sa performance (Meyer & Rowan 77). De même lorsque la structuration d'un champ est suffisamment avancé, les effets agrégés des changements dans les organisations tendent à diminuer la diversité de celles-ci plus qu'à ne l'accroître. En effet les organisations ne changent plus en réponse à un environnement mais en réponse aux actions des autres organisations². Ce processus d'homogénéisation dont l'action rapproche les structures et les comportements des organisations, est appelé **isomorphisme**.

² H. ALDRICH, *"the major factors that organizations must take into account are other organizations"* in *Organizations and environments*, 1979, NJ : Prentice Hall, p.265, cité par DIMAGGIO & POWELL 83

Ce n'est pas un isomorphisme concurrentiel, proche du processus de sélection, mais un isomorphisme **institutionnel** - repris sous le terme de couvercle institutionnel par Leavitt & Nass, couvercle qu'ils posent sur la poubelle du modèle de la décision du même nom proposé par Cohen, March & Olsen (72). Il est constitué de trois processus respectivement, l'isomorphisme **coercitif**, qui résulte des influences politiques et de la question de la légitimité, l'isomorphisme **mimétique**, qui revient à mettre en œuvre des réponses standardisées face à l'incertitude et l'isomorphisme **normatif**, associé à la professionnalisation.

L'apprentissage organisationnel tient aussi un rôle central dans la définition, par l'économie des conventions, de l'organisation. Pour Favereau (89), les organisations existent pour soustraire le marché du travail à l'éventuelle application de la loi de l'offre et de la demande³. Ce sont des "organisations anti-marché", des "marchés internes" constitués *"d'un ensemble de procédures par lesquelles les travailleurs, à l'intérieur de l'organisation, sont protégés de la concurrence des travailleurs à l'extérieur"* (p.307). *"La contrepartie positive de ce comportement collectif d'abri par rapport à la concurrence du marché externe du travail" est la suivante : "c'est parce qu'il a cette protection, donc cette permanence possible, que peut se former et s'accroître le Savoir Collectif nécessaire à la production du bien considéré. [...] La possibilité d'un apprentissage organisationnel avec ce qu'il implique de gain d'efficacité et de productivité (dans le futur) compense la neutralisation de la concurrence, avec ce qu'elle implique d'inefficacité et d'improductivité (dans le présent)." (p.308).* Les marchés internes notés m_2 s'opposent dans la typologie des marchés proposée par Favereau, aux marchés m_1 organisés dans le but de se rapprocher du modèle du marché parfait et de la loi de l'offre et de la demande, ce que Favereau appelle des "organisations de marchés".

³ Il indique qu'il s'appuie en cela sur l'hypothèse des économistes institutionnalistes américains P.B. DOERINGER & M.J. PIORE (*International labor markets and manpower analysis*, 1971/85, NY : Sharpe).

Ainsi dans son étude sur les marchés financiers caractérisés par une forte incertitude, Orléan (89) souligne le risque de polarisation mimétique conduisant à une forte instabilité. Pour A. Orléan, *"le marché financier est une institution qui ne permet pas un juste traitement de l'incertitude. .. [Il] ne peut fonctionner que sur la base d'un certain degré de coordination a priori des anticipations."* Orléan explique le rôle stabilisateur des différents principes tels que la différenciation des créances, l'existence d'agents financiers, les différents modes de gestion de la demande en liquidités. Pour sa part Favereau souligne l'existence réelle du crieur walrasien sur les marchés financiers. La défaillance de ces marchés est palliée par une convention, un "dispositif cognitif collectif" qui permet une économie de ressources cognitives pour les agents. Ce n'est qu'une fois qu'il a été organisé que le marché financier peut se comporter (presque) comme un marché walrasien.

L'apprentissage organisationnel résiste toutefois à la modélisation économique : *"Les modèles de la théorie des jeux sont inadéquats dans leur forme actuelle pour traiter de l'ensemble de la question de l'apprentissage organisationnel dans la mesure où ils recherchent l'incitation optimale à se coordonner lorsqu'on connaît la bonne façon de le faire : en pratique l'art consistera à apprendre ce que pourrait bien être cette façon-là !"* (Munier 94, p.90).

Ainsi les économistes qui se penchent sur les "marchés internes" s'attachent à comprendre la spécificité des organisations et se situent de fait en rupture avec le modèle néoclassique ; à l'inverse, les sociologues institutionnalistes soulignent le caractère homogène des organisations.

§.2. *La relation organisation / environnement*

Pour Smircich & Stubbart (85) il existe une dichotomie forte entre deux définitions de l'organisation selon qu'elle est considérée soit comme un **système ouvert** qui existe au sein d'un environnement donné et indépendant, soit comme un **système d'interprétation** socialement construit '*a socially constructed system of shared meaning*'. Ce deuxième modèle conduit à envisager que les membres de l'organisation construisent leur environnement au fil de leurs interactions sociales. Il apparaît alors trois perspectives sur la relation organisation - environnement selon que l'on considère l'environnement comme **objectif, perçu ou énoncé** par l'action.

L'environnement objectif, extérieur et indépendant est celui pris en compte par l'approche classique en stratégie. Elle conduit à mener des analyses en termes de menaces et opportunités externes par opposition aux forces et faiblesses internes à l'organisation. Dans cette optique, l'environnement doit être compris, découvert, il faut s'y adapter, trouver la réponse aux "véritables" demandes. L'environnement perçu, c'est le même mais il ne peut être qu'incomplètement perçu par le stratège du fait de ses limitations cognitives. Les croyances fondées sur les perceptions doivent être aussi proches que possible de l'environnement réel. Le modèle dominant en stratégie, c'est celui de l'environnement objectif plus ou moins bien perçu par le décideur dont l'objectif est de garder l'organisation en accord avec son environnement, de mettre en rapport les besoins de l'organisation avec les contraintes de l'environnement. L'organisation est enchâssée dans un environnement ouvert comme un organisme dans un milieu naturel. Il s'agit alors pour ses dirigeants de jouer avec les forces et faiblesses de son organisation face aux menaces et aux opportunités. Il existe toutefois deux variantes de ce modèle. Pour les institutionnalistes, l'organisation est faible, l'environnement la contraint. Pour les stratèges l'organisation est forte elle a la possibilité de choisir une niche dans son environnement.

A l'inverse dans la perspective de l'environnement construit, promulgué, décrété, mis en scène ou énoncé, il n'y a **pas de dichotomie** entre organisation et environnement.

L'organisation existe dans la mesure où un ensemble d'individus partagent un certain nombre de croyances de valeurs et d'hypothèses qui les conduisent et les encouragent à mettre en œuvre des interprétations de leurs actes et de ceux des autres qui se renforcent mutuellement. Il s'agit alors de comprendre quels sont les processus sociaux qui produisent les règles qui créent l'organisation. Les interactions sociales des participants créent et structurent simultanément environnement et organisation par leurs actions et leur efforts pour donner du sens à ces actions. "*From an interpretive perspective strategic management consists of those processes through which patterns of organization and environment are created, sustained and changed*" (p.733). L'organisation et l'environnement sont **créés de façon concomitante** à travers des processus d'interaction sociale entre un certain nombre d'individus clés, ce ne sont pas deux entités distinctes mais deux étiquettes (*convenient labels*). Les caractéristiques de l'environnement dépendent des théories, des cadres de pensée et des dispositions affectives fournis par les acteurs. Ceci repose sur la différence entre un monde physique et un monde symbolique. Le monde économique n'est pas que physique, il y a des éléments physiques mais ils ne produisent pas de sens par eux-mêmes. La structure est créée à travers des procédures d'action et d'attention, les caractéristiques ne sont pas perçues, elles sont créées (*socially created symbolic world*). Cette activité est bien évidemment limitée par un ensemble de facteurs en particulier par les **conséquences des actions passées** qui ont inscrit des routines de comportement et par les **limitations de ressources** qui limitent les actions possibles. Ce processus entre en compétition avec des processus identiques d'*enactment* à la fois au sein de l'organisation et à l'extérieur. Le rôle du manager est alors celui de la création d'une réalité partagée, de la gestion des réalités symboliques. Le stratège a une fonction de création et d'imagination : il doit **produire une vision** qui permette de donner du sens aux événements. Il faut repenser le rôle des stratèges, en reconnaître la dimension politique et créative. Il s'agit d'abord de créer le contexte de l'action collective, de mettre en place des structures (*what are we, what do we do and what don't we, do what is important to us*) et non pas de définir des objectifs de formuler des décisions à partir des informations externes.

Dans cette perspective dite perspective interprétative, l'idée que l'organisation doit s'adapter à son environnement est abandonnée. Les concepts utilisés tels que menaces, opportunités sont repensés. La conduite de l'organisation se fait sur la base d'une connaissance construite des événements et des situations : il n'y a pas d'analyse exacte possible puisque c'est un travail d'interprétation. "*Cause effect logic is eschewed in favor of examination of the rules that people follow, people's reason for their acts and the meaning people assign to the events.*" La connaissance acquise sur un secteur - "*The scope and meaning of events are funeled down manageable dimensions by formal and informal processes leading to industry wisdom*" (Huff 82) - construit aussi une ignorance collective qui laissent de la place pour de nouvelles offres, de nouveaux entrants, des innovations) à travers des efforts de recadrage et de redéfinition des possibles.

La crise lorsqu'elle survient est liée plus souvent à la façon de penser dans l'organisation, qu'aux événements extérieurs. Il faut alors regarder à l'intérieur de l'organisation pour expliquer les crises, procéder à une **analyse interne des croyances** d'autant plus qu'il y a renforcement des routines face à la crise. Il s'agit alors de rendre explicite les hypothèses tenues pour vraies et qui ne sont pas testées (*make explicit the knowledge often taken for granted but untested*), montrer comment ces hypothèses produisent des raisonnements et des actions qui limitent les alternatives envisagées (*to show how the practitioners patterns for enacting environment can fundamentally alter the range of available choices*). Ce peut être le rôle du chercheur ou du consultant que de montrer comment les conduites adoptées de façon répétée, continuent à ne pas remettre en cause les définitions adoptées de l'organisation et de l'environnement ("*by displaying assumptions and beliefs consultants / researchers can uncover practises trapping people in cycles of behavior that prohibit scrutiny of enactment processes*"). Pour cela ils doivent s'affranchir de leur inclinaison à s'identifier avec les dirigeants. Cette inclinaison les conduit à adopter leurs hypothèses et en particulier l'idée que l'environnement est donné.

Dans leur étude sur les producteurs de tricots de luxe d'une petite ville d'Ecosse, Porac & al (89) conjuguent l'approche cognitive interprétative de Daft & Weick avec le concept d'isomorphisme popularisé par DiMaggio & Powell. Leur objectif est de mieux comprendre le lien entre la stratégie individuelle d'une entreprise et l'environnement concurrentiel global et plus particulièrement, le groupe stratégique. Ils souhaitent notamment souligner le rôle des modèles mentaux utilisés par les décideurs pour interpréter le contexte de leur organisation. La concurrence entre entreprises se produit dans un réseau dense de transactions entre des fournisseurs, des producteurs et des clients. Ce réseau a une existence matérielle ou technique, il peut ainsi être analysé dans les termes de l'économie industrielle - mais il a surtout une existence cognitive. Les interprétations qui en sont faites par les différents concurrents ainsi que par les clients et les fournisseurs influencent leurs actions. Elles tendent à définir les limites du champ concurrentiel et à stabiliser les transactions sur un certain modèle. Ces interprétations s'appuient sur des croyances qui sont à la fois la cause et la conséquence de choix techniques sur la façon de conduire l'activité. Ces choix sont imités par les différents producteurs. En retour, ils conduisent à ne prendre en compte qu'un certain type d'information, à limiter la vision du marché et à renforcer les croyances et les interprétations établies. Il s'instaure ainsi un "oligopole cognitif" où les entreprises coordonnent leurs activités et atténuent la compétition du fait qu'elles partagent les mêmes interprétations. Porac & al (89) suggèrent que cette entente entre firmes crée la situation d'oligopole **plus qu'elle n'en résulte**. La reconnaissance mutuelle des concurrents stabilise un groupe stratégique primaire, groupe à la fois économique, psychologique et social. A l'inverse, sur les marchés émergents qui sont à la fois incertains et ambigus, les routines ne sont pas établies contrairement aux situations de maturité où les clients et les fournisseurs sont bien identifiés, la structure des marchés est stabilisée, les modalités de la concurrence sont déterminées. Ces marchés posent la question de l'évolution des structures mais aussi de la différence des comportements et des représentations entre acteurs. Ils relèvent donc bien d'une approche cognitive comme nous le suggère Levenhagen (93).

De façon identique, l'économie des conventions rejette l'hypothèse de la théorie classique qui *"stipule que les relations marchandes et les contrats d'échange entre les personnes les affranchissent de toute référence extérieure dépassant la rencontre de leur volonté"*. Les relations contractuelles exigent le présupposé d'un cadre commun ou convention qui est un *"dispositif constituant un accord de volontés tout comme son produit, doté d'une force normative obligatoire"*, il *"doit être appréhendé à la fois comme le résultat d'actions individuelles et comme un cadre contraignant les sujets"* (Dupuy & al 89).

L'environnement d'une entreprise est ainsi un univers à la fois économique, politique et social. Quelle est la place de cette dimension sociale dans la formation des marchés ? L'économie des conventions n'accorde que peu d'importance à cette dimension sociale. Ainsi Dupuy & al (89) ne souhaitent pas *"aller chercher dans des institutions sociales non marchandes le soutien des relations marchandes qui y seraient immergées"*(p.143).

Pour sa part Favereau adopte le raisonnement du sociologue White pour définir l'univers de la concurrence entre produits. Dans la typologie des marchés proposée par Favereau, il existe une catégorie de marchés correspondant au marché de produits appelé marché d'organisations⁴ et noté $m_{1/2}$. *"Le marchés de produits n'existe qu'à travers la concurrence que se livrent les organisations, [il est] engendré par les organisations"* (p.311). Il correspond alors à *"une construction sociale inintentionnelle des producteurs et des consommateurs"* ; le savoir nécessaire au fonctionnement de ce marché n'est pas déterminé *a priori*, *"ses éléments en sont dispersés entre les organisations concurrentes et à un degré très partiel entre les consommateurs"* (p.312). Il ne peut alors y avoir de règle constitutive de ce type de marché. Favereau note que ce modèle de marché des biens, à l'opposé du modèle néoclassique, ramène la notion de concurrence vers le sens commun, celui où les organisations luttent pour une part de marché par rapport à une taille de marché.

⁴ Favereau indique qu'il suit pas à pas le raisonnement du sociologue H.C. WHITE (Where do markets come from ?, *American Journal of Sociology*, novembre 1981, p.517-547)

De même pour Granovetter (85), le marché anonyme des néoclassiques n'existe pas. Mais il considère que les transactions dans la vie économique sont liées à des structures sociales qui sont organisées (associations professionnelles, socialisation des élites économiques). Il n'est pas possible de faire l'impasse d'une approche sociologique, historique et légale des institutions et des organisations.

La nécessité de dépasser les approches cognitives

a. Synthèse critique

Au fil de ce chapitre nous avons étudié les différentes approches cognitives en management stratégique. Nous avons successivement identifié trois niveaux de focalisation des recherches. Dans un premier temps, les recherches se sont focalisées sur les individus et plus particulièrement sur les équipes dirigeantes. C'est le domaine de la **cognition managériale** qui s'appuie sur les résultats de la psychologie cognitive. Cette approche se situe dans le paradigme de la stratégie comme décision, la décision y est d'ailleurs le plus souvent limitée à la prise en compte du couple "épisode / dirigeant" (Lauriol 95). Ce n'est que lorsque l'on considère la formation de la stratégie comme une somme de décisions ponctuelles et individuelles qu'il devient envisageable d'appliquer cette approche à la stratégie dans son ensemble.

Dans un deuxième temps, la question du collectif est abordée avec la notion de **cognition organisationnelle**. Nous avons identifié cinq modèles différents développés autour de cette notion. Dans les trois premiers modèles, l'organisation est réifiée, anthropomorphisée, ce qui permet de revenir au problème précédent et d'appliquer les mêmes recettes. On peut facilement dresser une caricature de cette approche. L'organisation n'est pas un corps tout au plus une tête, qui prend des décisions dont l'accumulation fait sa stratégie ; elle le fait par "computation" sur des représentations qui sont pareilles à des lignes d'algorithmes ; de nouvelles données de l'environnement génèrent une nouvelle cognition qui est traduite dans une action - c'est l'organisation computationnelle - qui plus est, il est possible d'avoir accès aux lignes du programme en faisant parler le ou les dirigeants de l'organisation. Ces approches atteignent plus de vraisemblance que la caricature présentée ci-dessus.

Toutefois des hypothèses implicites identiques sont présentes dans les trois premiers modèles - ceux que nous avons appelé modèles juxtaposé, agrégé et partagé. Ce sont des **modèles collectifs** (on ne "voit" pas les individus) qui dissocient fortement action et cognition et les situent dans un environnement donné ou perçu.

Pour Huff (90), l'approche cognitive de la stratégie doit permettre de saisir les cognitions qui initient les actions. Ces modèles collectifs de la cognition organisationnelle partent du postulat qu'il y a d'abord cognition partagée dans l'organisation et ensuite action collective

A l'inverse, les **modèles interprétatifs** posent le problème dans l'autre sens : il y a d'abord action collective, action organisée et donc interactions et communications entre des individus, ce qui contribue au développement de schémas collectifs. Deux types de modèle interprétatif (distribué ou dominant) marient cognition et organisation. Le premier est focalisé sur les groupes et s'appuie sur le modèle de la cognition distribuée et de la sociologie cognitive de Cicourel. Il s'agit d'étudier les caractéristiques du fonctionnement cognitif d'un **petit groupe** à partir des interactions en particulier langagières⁵. Il s'agit alors de comprendre comment certaines configurations dans les interactions entre individus permettent aux groupes de réaliser des fonctions cognitives (diagnostic, pilotage) plus que de comprendre le fonctionnement cognitif individuel. C'est ce que nous avons identifié sous le vocable de **modèle interprétatif - distribué** de la cognition organisationnelle. Les généralisations, du petit groupe à l'organisation dans son ensemble, ne sont toutefois pas envisagées. Le second trouve son origine dans les travaux de Weick et de Silverman. Les concepts **d'interaction, d'interprétation, d'énaction** de l'environnement (de faire-émerger) sont les piliers de ce modèle. C'est ce que nous avons appelé le modèle **interprétatif - dominant** de la cognition organisationnelle, l'interprétation étant d'abord produite par la **coalition dominante**⁶. Ces modèles proposent un modèle de l'organisation comme structure collective qui règle les comportements, les représentations et les cognitions.

Dans un troisième temps nous avons élargi notre horizon de l'approche cognitive, tout d'abord en prenant en compte la dynamique cognitive. Nous avons ainsi abordé la question de **l'apprentissage organisationnel**. Celle-ci met l'accent sur le rôle des

⁵ On trouvera un panorama de ces recherches, majoritairement hors du champ disciplinaire de la gestion dans les numéros de la revue Sociologie du Travail, "Travail et Cognition", 36/4, 4ème trimestre 1994 et de la revue Connexions, "Dire et faire au travail", 65/1, 1er trimestre 1995

⁶ Les continuateurs de Weick ont un tropisme récurrent vers les modèles collectifs et celui-ci y contribue par exemple en participant à l'ouvrage collectif édité par HUFF (90)

relations entre individus dans la **diffusion** mais aussi dans la **création** des connaissances. Elle permet aussi d'aborder la question des **connaissances tacites** : on peut transmettre ou acquérir des connaissances non verbalisées par exemple par compagnonnage ou par imitation.

La question du lien entre cognition et action est alors considérée comme primordiale. *"C'est à notre sens la variété et la complexité des liens entre cognition et action qui font tout l'intérêt de l'approche cognitive en même temps qu'elles en tracent les limites actuelles."*, (Laroche & Nioche 94).

L'apprentissage organisationnel prend ainsi en compte l'**interindividuel** au-delà de la dimension purement individuelle de la connaissance. Par ailleurs la notion d'apprentissage organisationnel met en avant l'**unicité** de chaque organisation autour d'un **portefeuille** de compétences et de connaissances organisationnelles qui définissent son domaine d'action possible et son potentiel d'apprentissage. Ces modèles rendent compte de ce qui fait la **variabilité** des organisations - (les compétences, Sanchez 95, ou la base de connaissances, Nelson 94). D'autres insistent sur leur tendance à l'**homogénéité** (DiMaggio & Powell 91).

La notion d'environnement a été la deuxième entrée pour élargir notre horizon de la cognition. L'approche socio-cognitive (Daft & Weick 84, Smircich & Stubbart 85) souligne la **nature construite** de l'environnement par opposition aux définitions de l'environnement comme perçu ou donné. Les boucles d'interaction (*double interact*) entre individus produisent et reproduisent tout à la fois l'organisation et l'environnement. Pour les économistes, ce dernier est composé d'institutions et de conventions **économiques**. Pour les sociologues, le système économique est **enchâssé** dans le **système social** qui contribue à la définition des marchés. L'environnement n'est plus alors simplement émergent (éacté), il est constitué des structures sociales, tout à la fois structurées et structurantes, produites et reproduites dans l'action.

Au vu de ce panorama très large, on comprend mieux les critiques de l'approche cognitive adressées par Schneider & Angelmar (92). Le flou théorique et

méthodologique qui prévaut encore dans les différents travaux nous apparaît comme inévitable du fait de la **multitude de perspectives** théoriques développées.

b. Le passage au niveau organisationnel

b1. Les approches culturelles

Lorsque Stubbart & Ramaprasad (90), dans leur commentaire de l'ouvrage de Huff (90), proposent d'enrichir l'approche psychologique individuelle par des concepts issus de l'anthropologie, ils reconnaissent implicitement les limitations de l'approches cognitive. Il est insuffisant de recourir aux seuls concepts de la psychologie cognitive même pour le niveau individuel de la cognition managériale. L'anthropologie cognitive leur semble pouvoir permettre d'intégrer dans ce domaine, les dimensions du **contexte**, du **tacite** et de l'**inconscient mais surtout de la culture**.

En effet, l'approche cognitive quand elle veut traiter des phénomènes collectifs, entre en contact avec la **problématique de la culture** des organisations. Ainsi, lorsque Schein (84) définit la culture de l'organisation comme l'ensemble des hypothèses fondamentales qu'un groupe donné a inventé, découvert ou constitué en apprenant à résoudre ses problèmes d'adaptation à son environnement et d'intégration interne, la différence entre approche culturelle et approche cognitive n'est pas très nette. L'utilisation des cartes causales ou des schémas comporte alors le risque de nous conduire à une **vision appauvrie voire naïve de la culture**, vision selon laquelle culture = croyances énoncées. Ainsi pour Gioia, Donellon & Sims (89), la culture organisationnelle réside dans un ensemble de *scripts* partagés par les membres de l'organisation ; pour Harris (94), dans un ensemble de schémas. Cette position nous fournit une lecture de moindre richesse et complexité que les recherches menées sur les phénomènes identitaires (Reitter & Ramanantsoa 85). Cette position conduit à ce que les approches cognitives soient souvent qualifiées de 'froides' de par leur volonté délibérée de ne prendre en compte ni les émotions ni les aspects inconscients (réduits à des aspects automatiques), elles sont alors simplement opposées aux approches dites psycho-affectives.

Pour distinguer approche cognitive et approche culturelle, il peut être utile de se pencher sur la typologie proposée par Allaire & Firsirotu (84) qui distingue les modèles **idéationnels** de la culture des modèles **socioculturels** où culture et société sont confondues. Allaire & Firsirotu relient les travaux sur la culture ou l'apprentissage organisationnels à l'approche cognitive de la culture initiée par Goodenough. La culture est alors conçue comme un produit de l'apprentissage à vivre en société, des individus et se trouvent donc dans leur esprit. A cette approche Allaire & Firsirotu préfèrent toutefois **l'approche symbolique** initiée par Geertz car elle permet de concevoir plusieurs formes de relations entre l'individu et l'organisation. Cela peut être une **réplication totale** et parfaite comme dans le cas des organisations totales, tels que les asiles étudiés par Goffman. Il peut s'agir d'une **réplication partielle** où les symboles organisationnels ne se retrouvent que partiellement dans les structures cognitives des individus, en particulier du fait des participations sociales multiples et de l'unicité de l'expérience de chacun. Le troisième mode est le mode "**métaculturel**" où l'individu s'approprie le code de l'organisation sans y appartenir, peut en jouer et mettre en œuvre des appartenances multiples.

De même, mais dans une vision critique, nourrie aux sources du post-modernisme, Linstead & Grafton-Small (89) analysent les différentes approches de la culture organisationnelle. Ils opposent ainsi la culture d'entreprise (**corporate culture**) - où c'est la vision du centre qui s'impose à l'ensemble des membres de l'organisation - aux sous-cultures que génèrent les différents sous-groupes de l'organisation. En effet la cohabitation d'individus dont les participations sociales sont multiples et partielles conduit à autant de cultures qu'il y a de sous-groupes socioprofessionnels. Ils proposent d'aborder la culture non pas par ses **producteurs**, les dirigeants vus comme des ingénieurs de la culture d'entreprise mais plutôt par ses **consommateurs** qui pratiquent un **bricolage** idéologique - selon le mot de Lévi-Strauss - nécessaire à la vie de tous les jours. Cette proposition nous semble tout autant recevable pour l'étude des représentations et des interprétations produites par les individus que pour l'étude de la culture organisationnelle.

Plus généralement, l'approche cognitive comporte un risque d'appauvrissement du cadre d'analyse des phénomènes organisationnels. C'est ce que Laroche et Nioche (94) ont stigmatisé par l'idée "**d'attrape-tout cognitif**" qui explique l'engouement pour l'approche cognitive par la promesse implicite d'une articulation simple des phénomènes symboliques, politiques et identitaires.

b.2. Vers les représentations sociales

Nous avons distingué modèles collectifs et modèles interprétatifs de la cognition organisationnelle. Les modèles collectifs de la cognition organisationnelle reposent sur les mêmes hypothèses que la cognition managériale. Le passage de l'individuel au collectif se fait soit en imaginant des règles d'**agrégation** entre schémas cognitifs individuels, ce qui caractérise une approche **individualiste**, soit en imaginant un schéma organisationnel qui s'impose aux individus, dans une approche de type **holiste**. A l'inverse des modèles collectifs, les modèles interprétatifs abandonnent la psychologie cognitive comme théorie de référence au profit de la psychologie sociale ou de la sociologie cognitive. Celles-ci soulignent le rôle des **interactions** dans la constitution du collectif, mais ne rendent pas compte des contenus de l'inscription sociale de la connaissance individuelle, parce qu'elles utilisent les mêmes méthodologies de recherche. Le tableau 7 résume les caractéristiques des différents modèles.

Il ne s'agit alors plus d'opposer les approches centrées sur l'individu et celles centrées sur l'organisation comme le font Schneider & Angelmar (92) mais de prendre en compte les effets des interactions sur la cognition. Prendre en compte les interactions c'est à la fois prendre en compte l'existence de l'action collective et celle de l'appartenance sociale. Ces deux pôles caractérisent respectivement la vision de l'individu comme sur-socialisé et sous-socialisé (Granovetter 85) et négligent de la même façon la structure sociale et les effets des relations de proximité entre individus au sein de réseaux sociaux - (*with little appreciation of proximate social structural causes*, p.507). Il s'agit plutôt de prendre en compte **l'effet de la structure sociale** mais d'y voir un effet cognitif construit plus qu'un simple effet normatif. Ainsi, en sociologie, l'abandon de la dimension coercitive ou normative du social (qui s'impose à l'individu) au profit d'une

vision dialectique du social et de l'individu, qualifiée de cognitive, où la société est à la fois contrainte pour l'individu et construite par l'individu, s'est fait parallèlement au développement des micro-sociologies. Ceci conduit au dépassement de l'opposition entre individualisme et holisme et de la dichotomie individuel / collectif au profit de théories fondées sur les interactions entre individus (Knorr-Cetina 81) qui fondent le **constructivisme social** (Corcuff 95).

Tableau 7 : Caractérisation des modèles de la cognition organisationnelle

modèle	collectif		interprétatif	
	agrégé ou juxtaposé	partagé	distribué	dominant
théorie de référence	psychologie cognitive	idem ou approche culturelle mais "froide"	sociologie cognitive	psychologie sociale
constitution du collectif	agrégation de cartes cognitives individuelles	carte cognitive collective qui s'impose	émergence à partir des interactions	reproduction à partir des interactions
approche	individualisme	holisme	constructivisme	

Par opposition avec ce foisonnement théorique, il faut reconnaître une certaine **pauvreté méthodologique**, souvent résumée à une forme de cartographie cognitive. La prégnance de cet outil a pour conséquence première la focalisation des recherches sur le niveau individuel. En effet, les données utilisées dans les cartographies sont le plus souvent des productions individuelles, entretiens ou questionnaires. Une fois les cartes établies, il est alors bien difficile d'introduire une articulation avec le niveau collectif. Les modèles interprétatifs en gestion n'ont pas développé le volet individuel.

Les approches cognitives en management stratégique nous semblent relever de deux lignes de critique. D'une part, ces approches nous semblent insuffisantes, de nombreuses dimensions sont oubliées dans l'analyse des phénomènes organisationnels. D'autre part, les difficultés du passage au niveau collectif en démontre leur caractère non pertinent. Pour traiter de l'inscription sociale, il est donc nécessaire de changer de cadre théorique et de méthodologie. Nous envisageons que le recours à la théorie des représentations sociales puisse nous permettre d'articuler le social et l'individuel d'une part, l'action et la connaissance d'autre part.

CHAPITRE 2 : LE CADRE THEORIQUE DES REPRESENTATIONS SOCIALES

Après avoir vu les difficultés auxquelles sont confrontées les approches cognitives en management stratégique, nous proposons de renouveler le cadre théorique de référence à partir des notions de représentation et d'interaction, développées à la fois en sciences cognitives et en sciences sociales.

La première section est consacrée au concept de représentation, depuis la représentation mentale introduite par les sciences cognitives jusqu'à la notion de représentation sociale développée en psychologie sociale. Dans la deuxième section de ce chapitre, nous chercherons donc à montrer comment la théorie des représentations sociales nous fournit un cadre théorique pertinent pour l'étude des représentations en stratégie. La troisième section est consacrée aux critiques faites à la théorie des représentations sociales, en particulier sur la question de l'accès aux représentations par le discours.

Section 1 : De la représentation mentale à la représentation sociale

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les concepts de carte cognitive et de cognition sont souvent utilisés en référence au développement des sciences cognitives, en particulier de la psychologie cognitive. Nous présentons donc ici brièvement le domaine de la psychologie cognitive et la place qu'y occupent les représentations mentales. C'est en particulier à partir de la notion d'interaction que le modèle dit "cognitivist" de la psychologie est critiqué, en partie parce qu'il s'est étendu à la psychologie sociale où existait déjà une tradition de recherche sur les phénomènes de connaissance.

§.1. Psychologie cognitive et rupture avec le béhaviorisme

C'est en 1909 que Von Uexkull rejette la vieille théorie qui faisait des réactions animales le résultat de causes physico-chimiques. En étudiant les corrélations entre les organismes vivants et leur environnement, il démontre que l'animal ne perçoit par ses organes sensoriels qu'une partie restreinte de son environnement et en particulier ce qu'il appelle des "objets porteurs de signification". L'ensemble de ses perceptions définit son monde sensible propre constitué des seuls stimuli qu'il perçoit. Ces travaux débouchent sur l'idée que l'univers d'un animal est un monde de stimuli significatifs c'est à dire de stimuli évocateurs d'un sens de la situation pour lui et donc déclencheurs d'une conduite.

A la même époque les expériences de la psychologie de la forme ont mis en évidence que le cerveau avait une aptitude particulière pour saisir les formes et que la perception est essentiellement perception de formes. La forme perçue n'est pas une donnée mais une construction, fruit d'un travail intellectuel qui met en jeu des données et des processus cognitifs. Pour les théoriciens de la forme, l'invention d'une solution pour une action consiste dans un réarrangement intuitif des éléments de la situation. De même les recherches des psychologues cliniciens sur les méthodes projectives ont contribué à accréditer l'existence d'un monde privé, monde intégralement subjectif formé de ses propres croyances, sorte de structure intrapsychique active intervenant dans la mise en forme des perceptions que le sujet peut avoir de son environnement (Mucchieli 91).

De façon plus générale l'émergence de la psychologie cognitive a été principalement motivée par les échecs et les limitations du béhaviorisme pour expliquer de façon satisfaisante les comportements. Les études de Pavlov sur les chiens sont probablement l'un des exemples les plus frappants de l'état d'esprit béhavioriste. Après la découverte par Pavlov du réflexe conditionné, de nombreuses recherches en psychologie expérimentale ont cherché à mettre en évidence de tels mécanismes. C'est ainsi que Thorndike découvrit l'apprentissage par essai - erreur en confinant des chats dans des labyrinthes. Les expériences menées par Skinner en 1938 ont mis en évidence le conditionnement opératoire en contrôlant le comportement d'animaux de laboratoire, en environnement isolé.

Les concepts dominants du béhaviorisme sont d'une part l'association directe entre le stimulus de l'environnement et la réponse du sujet et d'autre part l'apprentissage par essai - erreur au travers du succès. Les béhavioristes ne portent aucune attention à l'étude du cerveau, considéré comme une boîte noire. Ils estiment pouvoir expliquer le comportement humain sans avoir recours aux phénomènes mentaux. Seul l'environnement externe est supposé avoir un pouvoir de détermination : ils dénie le rôle de la volonté, des intentions qui président à l'action.

L'attitude béhavioriste peut se résumer en quelques traits:

- * les comportements sont appris, ils ne sont ni hérités ni prévus
- * les phénomènes mentaux sont inexistantes ou sans intérêt
- * l'apprentissage n'est pas conscient ou délibéré, il ne suppose pas la compréhension
- * le comportement peut être dirigé par des schémas de renforcement
- * le comportement humain ne se distingue pas de celui des autres vivants.

L'un des échecs du béhaviorisme est de ne pas expliquer des comportements complexes tels que le langage. Les seuls stimuli de l'environnement ne peuvent rendre compte de la production d'un discours. L'idée révolutionnaire selon laquelle les intentions guident la parole a été émise au symposium Hixon en 1948, par Lashley. Ce fut le point de départ du tournant vers la psychologie dite cognitive.

La cognition désigne l'ensemble des activités par lesquelles toutes les informations auxquelles nous sommes soumis sont traitées par notre appareil psychique : comment il les reçoit, comment il les sélectionne, comment il les transforme, comment il les organise, comment il construit ainsi des représentations de la réalité et élabore des connaissances. De nombreux phénomènes interviennent dans ce traitement : la perception, la mémoire, les processus d'élaboration de la pensée, le langage.

La psychologie cognitive expérimentale étudie les mécanismes **physiologiques** de la perception humaine et du fonctionnement **biologique** du cerveau (Lindsay & Norman 89). Elle cherche à découvrir les **processus** qui agissent sur l'information sensorielle et qui en réalisent l'interprétation, la classification et l'organisation en les reliant à l'organisation des réseaux neuronaux qui y participent. La méthodologie passe par l'expérimentation en laboratoire et la mesure. Le modèle sous-jacent de la cognition est le **modèle du traitement de l'information** : les informations sont acheminées depuis les récepteurs jusqu'au cerveau où elles sont traitées et stockées. Toutefois la base physiologique de la représentation des informations en mémoire n'est pas clairement élucidée. Les études sur la localisation ont d'ailleurs montré que les souvenirs sont plutôt répandus dans le cerveau que localisés. La spécialisation des deux hémisphères existe mais elle est empreinte de flexibilité : il y a possibilité de compensations entre les deux hémisphères si les lésions interviennent en jeune âge, par exemple la verbalisation localisée dans le cerveau gauche reste possible même si le cerveau gauche a été atteint.

La psychologie cognitive considère que les connaissances sont stockées sous formes de concepts caractérisés par une classe, des propriétés, des exemples. Elles sont organisées en réseaux de concepts et d'actions (les événements), caractérisées par le type d'action (agent, acteur, objet, récepteur, lieu ou temps ou instrument) dits réseaux sémantiques ou représentations propositionnelles. Les définitions génériques ou prototypes se distinguent des définitions spécifiques ou secondaires. La circumduction des définitions propre au dictionnaire est évitée par la référence aux événements sensoriels (images sensorielles) et aux actions (image du contrôle moteur). Les connaissances sont donc soit des images sensorielles soit des images du contrôle moteur soit des combinaisons entre différentes représentations du réseau.

L'**analogie avec l'ordinateur**⁷, même si elle est reconnue avoir des limites n'est pas réfutée. Le cerveau - processeur accomplit sa tâche en fonction des **connaissances** stockées en mémoire. Dans cette perspective, il existe deux formes de connaissances - les **représentations** ou connaissances déclaratives (ou encore caractéristiques d'un objet, structures, unités représentatives, savoir) et les traitements (ou encore opérations, connaissances procédurales, procédures, unités procédurales, savoir faire) - ainsi que deux types de règles - les règles de fonctionnement du type "si (conditions) et (opération) alors (résultat)", les règles d'utilisation du type "si (résultat désiré) et (conditions requises) alors (opération)".

C'est en particulier en Intelligence Artificielle, avec le développement des systèmes-experts que la question de la représentation des connaissances et donc le développement de formalismes ont pris de l'importance, du fait de la nécessité de disposer d'un grand nombre de connaissances pour résoudre un problème donné. Ceci va de pair avec l'abandon de l'espoir du grand calculateur universel, du programme qui permettrait "*de trouver la solution d'un problème complexe, en ne sachant presque rien sur le sujet*" (Gallaire 85). Chez les humains, la **limitation des capacités cognitives** rend d'autant plus nécessaire l'élaboration et l'utilisation de représentations schématiques et hiérarchisées des objets, pour guider l'activité du sujet (Hoc 92). L'activité est l'actualisation d'une interaction entre un sujet et une tâche. Les activités d'exécution qui correspondent à l'application de règles ou au déclenchement d'automatismes s'opposent ainsi aux activités de résolution de problème. Un problème est la représentation qu'un système cognitif construit à partir d'une tâche sans disposer immédiatement d'une procédure pour atteindre le but recherché.

⁷ Jean-Pierre DESCLEES formule quatre façons de penser l'analogie entre cerveaux et machines informatiques, 1/ substituabilité des organes physiques : cerveaux et machines informatiques sont comparables, seul le support matériel diffère, les organes sont substituables et les processus de traitement de l'information sont semblables ; 2/ analogie fonctionnelle fondée sur la compétence, il y a substituabilité de la compétence : le cerveau est une machine de Turing ; 3/ analogie fonctionnelle fondée sur les performances : le cerveau fonctionne comme une machine centralisée de type Von Neumann ; 4/ analogie entre les stratégies computationnelles : le cerveau utilise des processus de compilation des représentations externes, hautement structurées, vers des représentations internes, compatibles avec la structure des processeurs et des supports physiques des représentations traitées (Architecture, Représentations cognitives et langage naturel in VERGNAUD (ed) *Les sciences cognitives en débat*, Editions du CNRS, 1991, 121-147)

La **compréhension** du problème correspond à la **construction de la représentation**. Elle se fait par étapes progressives, par restructuration. Elle fait appel à des mécanismes perceptifs, à la mémoire, aux mécanismes de traitement du langage en interaction / itération avec la résolution. La construction de la procédure correspond à l'élaboration d'une solution ou résolution. Un **plan** est alors une représentation qui permet une exécution efficace de la procédure de résolution. La **résolution de problèmes** consiste donc à trouver les opérations adéquates soit par comportement essais/erreurs soit par analyse fins/moyens, par un travail à rebours pour trouver les opérations adéquates. Cette approche met en évidence le rôle des stratégies heuristiques et non algorithmiques, comme dans le cas du jeu d'échecs où des règles hiérarchisées et simples permettent de limiter le nombre d'alternatives à envisager de plusieurs milliers à quelques dizaines.

Les principales caractéristiques des plans sont la **formalisation** et la **schématisation** (Hoc 92). La schématisation permet l'accroissement des capacités de mémorisation avec l'expérience, dans un domaine de tâche donné, par modification des unités de représentations. Pour la formalisation les principaux travaux sont :

- les travaux de Minsky sur les cadres (*frames*) utilisés pour la reconnaissance de formes ;
- les travaux de Schank & Abelson sur la compréhension d'histoires drôles : celle-ci se fait par inférence sur les buts poursuivis par les acteurs, selon des scénarii, ou *scripts*, qui codent une situation avec des variables à particulariser ;
- les travaux de Schank sur les MOPS (*Memory Organization Packets*) : le Mops est une structure plus générale et schématique que le script qui stocke les scénarii au moment de leur mise en œuvre et qui les regroupe ;
- les travaux de Bobrow & Norman sur les schémas qui sont des structures relationnelles entre variables, pas entièrement spécifiées, appliquées selon des indices du contexte, qui renvoient sur des procédures et sont en relation les uns avec les autres selon différentes dimensions : analogie, métaphore, généralisation, particularisation ;
- les travaux de Soloway sur les programmeurs expérimentés qui révèlent la possibilité d'organisation en réseaux hiérarchiques, des schémas généraux à ceux plus spécifiques.

Les plans servent au **guidage** de l'activité par des heuristiques, en opposition à l'approche analytique, ils réduisent la charge mentale. Ils permettent une **économie** de stockage en mémoire, d'où une meilleure performance liée non pas à un accroissement des capacités de stockage mais plutôt à l'existence d'unités de représentations plus adéquates, ils permettent aussi une économie de traitement par élévation du niveau de contrôle de l'activité.

Ces recherches connaissent "*des développements importants actuellement, grâce à l'opérationnalisation de la notion de schéma comme structure de base de la connaissance, susceptible de formaliser les hypothèses complexes du sujet dans de nombreux domaines*" (Hoc 92). Le développement de la psychologie cognitive a ainsi conduit à formaliser fortement la cognition dans ses structures et ses procédures. En retour, certains psychologues réagissent et proposent des modèles alternatifs⁸ au modèle du Traitement de l'Information (Still & Costal 91). Dans le même ouvrage, Shanon (91) renvoie dos à dos le comportementisme et le cognitivisme pour leur incapacité à articuler l'activité interne du sujet avec sa relation au monde extérieur. Il souligne la difficulté pour la psychologie à asseoir sa scientificité parce qu'elle traite des "états internes" non observables et qu'elle aborde la question du sens. Le modèle du traitement de l'information et le cognitivisme lui sont alors un havre de scientificité.

Ainsi, pour A. Tête (90) les "*psychologues sont actuellement mis en jeu sinon en cause quant à la spécificité de notre discipline, à sa scientificité, à sa situation dans le corps des connaissances "objectives"*". En effet, "*que depuis une vingtaine d'années la psychologie scientifique revendique le titre de cognitiviste n'a pas suffi à conforter son image dans le monde exigeant de la recherche ... ce fut du moins le cas tout le temps que la psychologie est restée sous tutelle cognitiviste : ni Shannon, ni Newell, ni Simon, ni Chomsky, ni Turing ne sont des psychologues, ce sont eux pourtant qui ont inspiré dès les années soixante les travaux des psychologues en même temps qu'il rendaient de moins en moins confortable le comportementisme orthodoxe*".

⁸ nous renvoyons ici le lecteur à la présentation par Benny SHANON de neuf cadres conceptuels alternatifs au cognitivisme ou représentationnalisme en psychologie (in Alan STILL & Alan COSTALL, *Against cognitivism : alternatives foundations for cognitive psychology*, Harvester Wheatsheaf, 1991, p.237-262)

Le développement du cognitivisme a conduit à une **hégémonie des règles universelles** : *"dès lors qu'un sujet parle, connaît, apprend, c'est du discours grammatical, des formes logico-mathématiques, de programme informatisé dont il sera question"* (Tête 90). Ce cadre théorique trop fort a provoqué en réaction, dans les années 70, une **promotion du sémantique** et, conjointement, un **reflux des formalismes**. Aujourd'hui *"il paraît donc important de considérer la compréhension dans des situations les plus proches possibles des situations naturelles de communication afin de bénéficier du contexte le plus riche possible"* (J. Pynte cité par Tête 90). Ceci pose la question de la représentativité des études de laboratoire quant aux situations quotidiennes.

Pour D. Vellard (94) l'observation des pratiques mathématiques que l'on peut rencontrer dans la vie quotidienne met l'accent sur le rôle de la connaissance implicite et du contexte local dans la résolution de problèmes. Celle-ci l'a conduite, suite à la découverte de la complexité des calculs effectués du fait du système de numération utilisé dans un milieu traditionnel africain, à jeter un doute sur la pertinence des modèles cognitifs classiques en matière de résolution de problème, de transfert de connaissances et d'apprentissage qui font l'impasse sur trois questions essentielles, les questions du sens, de la motivation et du contexte.

Une autre évolution importante est le **retour du contexte**, mais non plus comme constitué d'objets mais de **sujets en interaction**. Ce concept d'interaction a rencontré une forte audience. La corrélation *"ne s'applique plus seulement au couple béhavioriste Stimulus - Réponse, elle porte davantage sur des relations interindividuelles dont on ne cherche plus à savoir qui stimule et qui répond. L'intérêt n'est plus de suivre le cheminement de l'information entre un émetteur et un récepteur ni de prévoir la réponse. L'interaction ne désigne pas l'origine alternative de la causalité ; cette notion s'est dialectisée. Tout se passe comme si elle traduisait la volonté méthodologique (et théorique) de substituer à l'exclusion béhavioriste du stimulus et de la réponse une sorte d'inclusion de l'organisme dans le milieu et du milieu dans l'organisme."* (Tête 90).

Le concept d'interaction a été introduit dans les années 30 par les travaux de Gardiner en philosophie, par Schütz en sociologie, par G.H. Mead, Vygotsky et Piaget en psychologie (Trognon 91). Il correspond alors à une **critique du subjectivisme**. Ainsi pour G.H. Mead c'est la relation à l'autre qui est constitutive de l'individualité. Dans les années 50, il a été développé en psychologie sociale expérimentale par les travaux de Bales sur les groupes restreints et en psychologie clinique par les travaux de l'école de Palo Alto (Mucchieli 91, Fischer 90).

L'interaction désigne à la fois une classe d'objets et la propriété qu'ils réalisent. Ainsi on appelle interaction à la fois l'action accomplie au moyen de l'émission d'un message et une séquence d'actions. Mais ce qui est vraiment propre à l'interaction c'est la "*propriété de détermination réciproque réalisée par les objets précédents*". Il s'agit alors de comprendre l'engrenage des actions des partenaires. L'interaction peut se faire entre deux personnes en présence physique, c'est la thèse de Goffman ou plus généralement être produite par tout message même le monologue. Ainsi Trognon emprunte la définition de l'interaction comme "*une action dont le but est réalisé par la réaction du partenaire, cette réaction étant elle-même une action*".

Au minimum, l'interaction est considérée comme la **matrice des cognitions**, comme le "bain" dont émergent les cognitions chez Mead, Vygotsky ou le "jeune" Piaget. Pour sa part "*la version forte de la thèse interactionniste impose que l'émergence des cognitions s'accomplisse dans le cours de l'interaction*" (Trognon 91). Ainsi l'interaction est un processus où les significations sont à la fois transmises mais aussi élaborées en cours de route. "*Elles résultent de la confrontation et de la négociation de perspectives différentes, perspectives qui engagent la personne entière des interactants. C'est dire qu'elles ne sont pas seulement d'ordre cognitif mais aussi d'ordre social, affectif, émotionnel.*" (Marc & Picard 91).

Les effets de contexte ne sont alors plus considérés comme des nuisances pour l'expérimentation. Dans cette nouvelle approche, la situation est contextuelle non par elle-même mais par les sujets qui s'y comportent.

Alors le sujet ne peut pas être confondu avec le système neurologique qui régit son comportement, ses compétences cognitives ne sont pas assimilables, sinon par vague métaphore avec celles d'un ordinateur. Effet de contexte, caractère social du contexte sont les nouvelles données de la psychologie cognitive qui l'éloignent du cognitivisme. Cette évolution altère peu à peu la frontière entre psychologie cognitive et psychologie sociale.

§.2. Psychologie sociale et cognition

Pour la psychologie sociale des années 1930, il existait déjà une façon culturelle, nationale, de percevoir les choses. Toute perception intègre des éléments psychosociologiques relevant des normes sociales du groupe d'appartenance (travaux de Shérif sur les "perceptions sociales") Pour sa part l'école culturaliste (Benedict, Mead, Kardiner) considère qu'une culture crée une certaine façon de voir les choses et de se comporter dans des situations "typiques". La personnalité culturelle ou "de base" est une configuration psychologique particulière propre aux membres d'une société donnée et qui se manifeste par un certain style de vie sur lequel les individus brodent leurs variantes singulières. Cette configuration constitue la matrice dans laquelle les traits de caractère individuel se développent.

Pour Codol (89), la psychologie sociale est sans doute, de toutes les disciplines de la psychologie, celle dont l'intérêt pour les phénomènes, les structures et les processus cognitifs est le plus ancien et dont la tradition dans ce domaine est la mieux ancrée du fait de l'influence particulière de ces pères fondateurs, K. Lewin, F. Heider, S. Asch. Ainsi Lewin, dès 1935, marque la volonté de prendre en compte dans l'explication des comportements, les représentations subjectives internes des 'situation - stimulus' donnant lieu à ces comportements. La psychologie dynamique avec le concept de topologie de l'action de K. Lewin a apporté une pierre fondamentale à l'idée de monde personnel. Le schéma topologique permet de visualiser une situation en tant que système de forces "motivantes", interdépendantes et liées à des significations portées par

l'acteur lui même. Heider, dès 1944, avance l'idée que les unités perceptives et cognitives sont sources d'un sentiment positif, de même pour Heider les psychologies naïves dites de sens commun ont une valeur heuristique pour la construction d'une psychologie scientifique. Son travail va donner naissance au concept d'attribution dans les années 70. La recherche va alors s'attacher à comprendre "*comment les gens dans leur vie quotidienne assignent une causalité à leur propre comportement, à celui des autres et aux événements*" (Monteil 91). Asch, dès 1946, développe des recherches sur la perception des personnes, et plus généralement les processus d'intégration de l'information et la façon dont les systèmes psychiques se forment des impressions sur des objets.

A la fin des années 70 la cognition sociale inspirée de la psychologie cognitive transforme l'objet d'étude de la psychologie sociale. Il s'agit alors de comprendre comment les gens perçoivent le monde et les relations sociales qui sont censées le constituer (Monteil 91). La psychologie sociale connaît alors un très net rétrécissement de ses champs d'intérêts du fait de "*l'énorme efflorescence d'études sur la cognition sociale qui phagocytent presque littéralement l'entièreté de la psychologie sociale*". La psychologie sociale se serait limitée à "*copier les psychologues cognitifs*". Ce faisant, "*les psychologues sociaux se sont souvent montrés naïfs au point d'irriter leur modèle ; ils s'imaginent qu'ils restent fidèles en faisant mémoriser les caractéristiques de Monsieur Dupont plutôt que d'un canari ou d'une chaise, ils utilisent à la micro-seconde des temps de réaction, comme les psychologues cognitifs, pour des phénomènes épais, molaires, alors que les psychologues cognitifs ne se permettent de travailler que sur des micro-phénomènes les plus précis possible*" (Leyens et Yzerbit 90).

La recherche relevant de la cognition sociale s'effectue dans deux directions principales, la première concerne l'étude des activités et des processus cognitifs en relation avec des stimulations sociales - dans cette perspective la cognition n'est sociale que parce que les objets auxquels elle s'applique sont eux mêmes qualifiés de sociaux (personne, autrui ou soi-même, relations sociales, groupes, etc...) - la deuxième direction a trait aux conflits cognitifs, envisagés dans leur fonction d'orientation des comportements, ainsi qu'à leur résolution.

La recherche en **cognition sociale** est donc concernée par la vérification de l'existence des biais cognitifs et par les conditions, situations, circonstances qui font apparaître ces mêmes biais. Selon Leyens et Yzerbit, il conviendrait de s'occuper davantage des processus qu'impliquent ces différents biais dans la perspective d'une cognition sociale réellement sociale, pas seulement limitée à l'utilisation de stimuli sociaux et en particulier d'élucider les fonctions sociales de ces biais. Dans cette perspective, Monteil (91) propose de considérer ces biais comme *"l'expression d'un comportement adapté à un environnement social, par ailleurs appris par le sujet à travers les régularités rencontrées au cours du temps et des événements"*.

Les préoccupations de la cognition sociale sont ainsi plus intra-psychiques qu'interpersonnelles. La cognition sociale est aussi critiquée pour user immodérément de la théorie du traitement de l'information et négliger les affects, les motivations et les éléments de contexte (Monteil 91). Toutefois le champ de la cognition sociale s'est élargi par des travaux relatifs d'une part, à l'origine sociale de la cognition qui relève de la psychologie du développement et d'autre part, à son partage social qui, selon Codol (89), *"relève plus d'une psychosociologie que de la psychologie sociale proprement dite"*. Autour de la notion de **représentation sociale**, de nombreux travaux s'attachent ainsi depuis vingt ans à élucider le partage social des cognitions. Une approche socio-cognitive s'est par ailleurs imposée en psychologie du développement.

La psychologie du développement est fortement marquée par les travaux de Jean Piaget. Piaget (70/88) s'est efforcé de dégager des systèmes d'opérations mentales capables d'engendrer les diverses performances observées chez les enfants à des âges différents selon trois grands niveaux d'organisation : stade sensori-moteur, stade pré-rationnel et stade de la pensée logique. Chaque structure opératoire est rendue possible par les résultats de la précédente, les interactions entre le sujet et l'objet font apparaître à chaque action de nouveaux observables de l'objet lui-même ou de l'action faite sur l'objet. Pour Piaget, l'origine de la connaissance se situe dans l'activité pratique et cognitive du sujet et non dans le seul monde extérieur ou dans son appréhension sensorielle.

*Interagir et connaître*⁹ entérine l'existence d'une psychologie sociale génétique qui cherche à articuler, à travers une approche expérimentale, développement endogène de l'individu et transmission sociale et culturelle (Perret-Clermont & Nicolet 88). Elle trouve son origine dans la théorie du conflit socio-cognitif, celle-ci adopte le cadre descriptif développé par Piaget de l'ontogenèse et de la filiation des stades et ses points de vue structuraliste et constructiviste. Son apport original se situe dans les mécanismes de cette construction : les variables sociales sont considérées comme nécessaires au développement cognitif.

Cette approche souligne le rôle bénéfique au développement et le rôle structurant des interactions et de certaines significations sociales. Pour Doise (93), la dynamique du développement cognitif a trop souvent été réduite à des dimensions purement individuelles alors qu'elle a été, à l'origine, étudiée comme interindividuelle. Il en est ainsi pour le rôle du conflit, étudié par Carlo Cattéono dès 1864, et celui de l'imitation introduit respectivement en psychologie de l'enfant par Baldwin en 1897 et en psychologie sociale par Tarde en 1890. Chez Piaget, l'imitation est aussi présente mais elle est d'abord imitation de soi ou de phénomènes d'observation non sociaux, le conflit existe mais il est réduit à une perturbation de l'équilibre individuel.

Il y a conflit socio-cognitif lorsque, dans une même situation, différentes approches cognitives d'un même problème sont produites **socialement**. Ce n'est pas la simple imitation d'une bonne réponse qui permet le développement cognitif mais l'intervention d'un **marquage social** nécessitant la bonne réponse. De plus, cet apprentissage a plus de chance de se produire quand la solution proposée est contestée, que ce soit par l'intervention d'autrui ou par conflit interne. L'articulation entre conflit socio-cognitif et marquage cognitif permet de trouver au niveau social, l'articulation introduite par Piaget au niveau individuel, entre assimilation et accommodation. L'apprentissage est ainsi à la fois appropriation d'un héritage culturel par imitation mais aussi contestation et mise à l'épreuve de cet héritage à travers le conflit (Doise 93).

⁹ *Interagir et connaître, Enjeux et régulations sociales dans le développement cognitif*, sous la direction de Anne-Nelly PERRET-CLERMONT et Michel NICOLET, Editions DelVal, 1988

Pour G. Vergnaud (90), la psychologie du développement cognitif est *"amenée à accorder au jeu des signifiants langagiers et symboliques un rôle beaucoup plus important que celui classiquement accordé par Piaget ; et les apprentissages scolaires étant intrinsèquement des apprentissages sociaux, il est impossible de ne pas prendre en compte ce qui est davantage qu'un facteur : la connaissance ne serait pas ce qu'elle est si elle n'était pas sociale, et les processus d'appropriation des connaissances ne seraient pas ce qu'ils sont si l'interaction interindividuelle n'y jouait un rôle essentiel. Cela ne signifie nullement que le rôle propre du sujet puisse être minimisé : la reconnaissance d'un invariant peut être médiatisée par l'interaction sociale, elle reste un acte propre du sujet."*

Cette tension entre l'invariant du fonctionnement cognitif et le rôle nécessairement contextuel de l'interaction sociale se retrouve en psychologie sociale. Ainsi, pour Codol (89), l'étude des représentations ne saurait échapper à une approche cognitive même si les perceptions sont déterminées par les contextes écologiques et si les fonctions cognitives sont organisées différemment selon les langues, les catégories linguistiques, les croyances religieuses, les idéologies politiques et sociales. En effet, chaque individu intègre, s'approprie, modifie et actualise, à un moment donné, les formes sociales des cultures et des groupes dans lesquels il est impliqué. De sorte que quelles que soient les multiples médiations des représentations (institutions, pouvoirs, lois, médias, etc.) ce sont toujours au bout du compte des individus qui les véhiculent et les expriment. C'est pourquoi il est parfaitement légitime d'en saisir les reflets dans les conduites individuelles, à travers l'observation et l'interrogation des personnes.

A l'inverse, pour Forgas (81), il existe ainsi une différence fondamentale entre cognition et cognition sociale. De même, selon Gilly (91), *"la nature même des tâches et des problèmes à résoudre et en particulier leur nature sociale d'une part et les significations sociales des contextes situationnels de leur résolution, d'autre part, peuvent engendrer des types de processus de résolution différents"*.

De même, pour Moscovici et les tenants des représentations sociales, la pensée sociale du fait de la diversité des objets, des conduites et des situations sociales, n'est pas une simple différenciation de la pensée individuelle. L'étude des représentations sociales se veut l'étude d'une modalité de connaissance particulière, expression spécifique d'une "pensée sociale".

Il existe ainsi une tension entre l'approche cognitive des représentations, centrée sur des processus cognitifs universels et l'approche sociale des représentations. D'un côté la cognition sociale étudie les **schèmes** cognitifs qui conduisent à des **biais** cognitifs et qui organisent les représentations des objets et des événements. De l'autre, l'étude des représentations sociales est plus préoccupée du **contenu** des représentations, de leurs **origines**, de leurs **fonctions** et de leurs **déterminations** sociales.

L'opposition entre les deux apparaît clairement dans cette remarque de Moscovici (92) : *"sans bien s'expliquer ce qui les choque ils [un assez grand nombre de psychologues et même de psychologues sociaux] jugent inopportun que l'on ait à traiter historiquement et socialement des phénomènes qui, s'ils sont cognitifs, obéissent certainement à des causes, et dans ce cas, devraient, leur semble-t-il, être découpés pour être reproduits au laboratoire, expliqués par des facteurs neuronaux usités dans les sciences. ... Comme la recherche sur les représentations sociales ne peut pas toujours procéder ainsi, ni se contenter de facteurs neuronaux, on en conclut qu'elle n'est pas tout à fait scientifique. Et comme les hypothèses qu'elle avance n'ont pas toujours la forme élémentaire et abstraite qui permet de les vérifier au laboratoire, on serait prêt à la déclarer sans rapport avec la cognition, y compris la cognition sociale".*

Dans son manuel de psychologie sociale, G.N Fischer (90) est amené à présenter la culture et la cognition sociale comme les deux pôles principaux et opposés de la psychologie sociale. A une extrémité, se situe la culture qui façonne la réalité pour la rendre sociale à travers un ensemble complexe de facteurs, tels les apprentissages divers concernant la manière d'être socialement acceptable, pour les individus et les groupes, dans une société donnée. A l'autre extrémité, la cognition sociale désigne le type de

connaissances que produisent les individus à propos du social. Elle comprend les divers processus par lesquels les individus qualifient la réalité et l'interprètent. "*Ces mécanismes tendent à montrer que le social est déterminé par une relation cognitive au social qui le structure comme un champ de représentations subjectives, marquant ainsi l'importance de ce que les individus pensent comme la 'forme' prise par la réalité*" (p.VII).

Avant de passer à une présentation de la théorie des représentations sociales et de son intérêt pour l'étude des représentations en management stratégique, nous souhaiterions revenir sur le rôle des représentations en sciences cognitives. Il s'agit en quelque sorte de faire justice à la diversité des sciences cognitives.

§.3. Retour sur la représentation en sciences cognitives

Comme nous venons de le voir tout au long de cette section, le concept de représentation est central à la fois pour la psychologie cognitive et pour la psychologie sociale. Vergnaud (91) souligne que ce concept recouvre des définitions très différentes selon les sciences cognitives. La représentation, en un premier sens **psychologique**, traduit la relation entre l'individu et son environnement. L'approche "fonctionnaliste" des sciences cognitives consiste à dire que cette représentation existe parce qu'elle joue un rôle. Il faut alors étudier cette fonction dans des situations où le sujet a des problèmes à résoudre. Un second sens dit **sémiotique** concerne la représentation comme système de signifiants, les signifiés représentés étant d'ordre conceptuel. En **informatique**, la représentation est la base de connaissances retenue dans un système informatique. Il y a alors condensation du sens psychologique et du sens sémiotique, "aplatissement" du signifiant et du signifié. Un dernier sens peut être défini avec l'expression "représentation sociale" qui désigne le **contenu** des représentations. En sciences sociales se développent des approches interprétatives qui visent à donner un sens, à interpréter ces contenus.

Revenons un instant sur le rôle de la représentation dans le projet des sciences cognitives. Baptisée à ses débuts cybernétique, la science de la connaissance (ou sciences cognitives) cherche d'abord à se distinguer des approches traditionnelles de la connaissance (par la philosophie ou la psychologie), pour promouvoir une approche scientifique des mécanismes de la cognition. Les Sciences et Technologies de la Cognition (STC) représentent une révolution pour l'histoire humaine en ce qu'elles traduisent le passage d'une compréhension de soi spontanée, liée à la culture à une compréhension de soi par la science (Varela 89). De plus l'application de ses technologies transforment les pratiques sociales¹⁰, comme c'est le cas pour l'intelligence artificielle.

Pour Sperber (92) les sciences cognitives sont à cheval sur la frontière traditionnelle entre sciences de la nature et sciences de l'homme. *"La découverte de Turing permettait de comprendre comment de la matière pouvait penser"* (p.400), elle inaugure un nouveau rapport entre l'âme et le corps. Jusqu'alors *"la matérialité des mécanismes mentaux était tout au plus suggérée par des métaphores : la métaphore hydraulique du 'refoulement' freudien, la métaphore mécanique de 'l'équilibration' piagétienne"*(p.401), les behavioristes les excluaient donc du champ de la psychologie. La révolution cognitive réintroduit les phénomènes mentaux parce qu'elle leur constitue une matérialité. *"Désormais quand un psychologue affirme l'existence d'un processus mental hypothétique on est en droit de lui demander de le décrire d'une façon qui mette en évidence, sinon comment ce processus est effectivement réalisé, au moins comment il serait matériellement réalisable"*, (p.403). *"Si besoin est, le psychologue peut travailler avec un spécialiste de l'intelligence artificielle et vérifier la plausibilité de son analyse en l'explicitant sous la forme d'un programme et en faisant fonctionner ce programme"*, (p.405).

¹⁰ on pourra se référer aux considérations de D. VELLARD (94) sur l'engagement de nos sociétés dans le *"devenir machiniste de l'humain"* et les problèmes éthiques - *"certains chercheurs se vivent comme des machines, seul le module logique du cerveau est sollicité au dépens des autres"* - et de Richard DREYFUS in ANDLER (92)

Pour le **modèle dominant** en science cognitive ou **cognitivism**, le comportement intelligent repose sur la faculté de se représenter le monde d'une certaine façon. La pensée correspond alors à la **computation** symbolique (ou traitement logique) de ces représentations. Celles-ci ont une réalité physique sous forme de code symbolique dans un cerveau ou une machine. La représentation est un concept multi-niveau, à la fois physique, symbolique et sémantique. Dans le cas de l'ordinateur, l'articulation de la syntaxe et de la sémantique se fait par le programme (Varela 89). Cette approche s'est répandue en psychologie, en linguistique, dans les neurosciences et a donné naissance au concept d'intelligence artificielle.

Andler¹¹ (92) a explicité les deux hypothèses à la base du **paradigme cognitiviste ou computo-représentationaliste** en sciences cognitives :

1/ Au niveau informationnel, le système cognitif de l'homme est caractérisé par des états internes ou mentaux et par les processus qui conduisent d'un état au suivant. Ces états sont représentationnels c'est-à-dire qu'ils sont dotés d'un contenu renvoyant à des entités externes.

2/ Les états ou représentations internes sont formulées dans un langage interne ou langage de la pensée, le *mentaux*, proche des langages formels de la logique. Les processus sont réductibles à un petit nombre d'opérations primitives dont l'opération par une machine va de soi c'est à dire qu'elle n'exige **aucune interprétation**.

Ce point de vue sur la représentation soulève de nombreuses questions :

- d'une part, la question du **système de représentation**. En effet le système privilégié dans la perspective cognitiviste est celui de la logique moderne, les représentations sont alors envisagées comme une suite de prédicats. Toutefois nombre de psychologues sont persuadés de l'existence d'un système de représentations iconiques, l'imagerie mentale.

- d'autre part, la question de la **nature des représentations**. De nombreux linguistes estiment en effet que la plus grande partie des représentations internes n'ont pas de correspondant dans nos théories intuitives et demeurent de surcroît inaccessibles à

¹¹ Daniel ANDLER (92) "Calcul et représentations : les sources" in D. ANDLER (ed), *Introduction aux sciences cognitives*, Folio essais, Introduction, p.9-46

l'introspection. Les représentations internes qui entrent dans l'explication causale de la production du comportement intelligent ne sont pas celles qui interviennent dans la description commune, elles sont d'un "grain plus fin". C'est l'hypothèse du paradigme "subsymbolique", il existerait un niveau intermédiaire entre les structures mentales et les structures neuronales.

La critique de la computation symbolique s'appuie sur la critique de la notion de représentation comme élément premier de la pensée, elle a permis l'apparition de deux paradigmes concurrents dans les sciences cognitives (Varela 89). L'observation du fonctionnement biologique du cerveau a conduit à l'émergence d'un premier paradigme alternatif, le **connexionisme**. Il n'y a en effet pas de règle ni de processeur logique dans un cerveau réel. L'information n'y est pas stockée à des adresses précises. L'observation montre l'existence d'interconnexions massives entre des unités plutôt simples, les neurones, sur un schéma distribué.

L'étude d'interconnexions aléatoires montre l'apparition de comportements globaux cohérents. L'auto-organisation est mise en évidence vers 1980 en physique et mathématique non linéaires. Il semble difficile à n'importe quel agrégat de connexions suffisamment denses d'échapper aux propriétés émergentes. La réciprocité des liaisons entre des régions du cerveau permet un fonctionnement très coopératif : tout ce qui se passe est fonction de tous les éléments du cerveau. Le cas de la vision est à ce titre très parlant : 80% de l'information reçue pour former une image ne vient pas de l'œil par le nerf optique, mais de différentes autres régions du cerveau.

Pour Varela (89), il existe une troisième paradigme, l'*enaction*. C'est la mise en évidence du rôle de contexte et du sens commun qui est à l'origine de cette approche. En effet *"la plus simple action cognitive demande une quantité de connaissances apparemment infinie que nous prenons pour acquise ... mais qui doit être servie à l'ordinateur à la petite cuillère"*. Le savoir de l'expert devient tout petit devant la capacité de l'enfant à acquérir un langage à partir de son environnement. *"Le sens commun et son ambiguïté inabordable par les démarches classiques de l'intelligence artificielle, reprend ses droits"*. L'intelligence ne se définit plus comme la faculté de

résoudre un problème mais celle de pénétrer un monde partagé, de faire-émerger (*to enact*) des mondes différents.. Dans cette définition, le statut de la représentation est profondément modifié. Elle n'implique plus un monde prédéfini et des représentations mentales le reflétant au sein du système cognitif. La représentation existe toujours mais seulement au sens faible de l'intentionnalité. Le paradigme de l'*enaction* remet en cause l'existence même d'un monde prédéfini qui seul peut être représenté. Le sujet et l'objet sont la spécification réciproque et simultanée l'un de l'autre. Il y a co-détermination entre les contraintes du monde extérieur et l'activité intérieure. Ainsi dans le cas de la vision il existe des races trichromats ou tétrachromats. Aucune n'est plus fidèle à un monde préétabli, chacune propose un monde chromatique viable.

Nous sommes amenés à considérer l'approche cognitive comme un continuum entre deux pôles, l'un que nous qualifierons de cognitivisme qui envisage la pensée comme une computation de la réalité, l'autre qui remet en cause ce modèle et envisage l'activité cognitive comme une construction du monde.

Tableau 8:un continuum cognitif

de la computation d'une perception à ... la construction de la réalité de la carte comme reflet du territoire à ... la construction du territoire
<i>processus</i> : du biais au schème sensori-moteur
<i>structure</i> : de la carte ou schéma cognitif à la représentation 'faible'

Ceci permet une définition de la cognition sans lien avec le fonctionnement de l'ordinateur et même sans lien avec le support matériel des représentations. Dans une étude sur le système immunitaire, Varela (92) définit un système cognitif comme un système capable d'apprentissage, de reconnaissance, de mémorisation. Si la cognition est performance de type mémorisation, reconnaissance, etc... alors on peut parler de cognition, par exemple organisationnelle, sans se poser la question d'un support, par exemple neurologique, des représentations.

Cette diversité des modèles cognitifs se retrouve dans la multiplicité des approches organisationnelles de la cognition. Ainsi, les approches cognitives en gestion adoptent plus ou moins implicitement, un modèle computationnaliste, elles font le plus souvent

référence à la cognition comme traitement de l'information. Pour sa part Weick (79) est plus clairement constructiviste. Dans une approche inspirée du connexionisme, Weick & Roberts (93) ont proposé d'envisager l'organisation comme un réseau cognitif où chaque individu joue un rôle simple, semblable à celui du neurone pour le cerveau. Le 'grand nombre' d'individus présents dans une organisation n'est toutefois pas aussi grand que celui des neurones ! Des "connexions" entre individus émerge un comportement collectif de l'organisation. La nature et la fréquence des interactions entre individus est alors cruciale pour envisager le partage de la cognition. Weick & Roberts ont en particulier souligné l'apport de la psychologie sociale, en particulier de Asch et de Ryle. Girod (95) considère l'organisation comme analogue à un système cognitif dont elle étudie la mémoire en mariant paradigme cognitiviste et paradigme connexioniste pour générer et tester des hypothèses sur le fonctionnement de la mémoire de l'organisation.

Pour notre part, quand nous parlerons de représentation, nous ne nous situerons pas dans une approche cognitiviste. Notre objet d'étude ne saurait être un état représentationnel quasi-physique ou matériel ou une configuration de connexions dans le cerveau qui donnerait accès sans interprétation à ce que le sujet pense. Notre étude des représentations est focalisée sur la spécificité des contenus plus que sur l'universalité des biais et des heuristiques de raisonnement. Ces contenus sont le reflet d'une pensée sociale, ils influencent le raisonnement (ce que l'on pense influence comment on pense). Les représentations sont des contenus, des étiquettes, des catégories ; les processus de construction de ces contenus sont sociaux et politiques, ces contenus font l'objet de négociations et subissent diverses influences sociales. Notre étude des représentations porte toutefois d'abord sur les contenus plus que sur les processus sociaux, politiques et / ou organisationnels qui établissent ces "cartes" au fil du temps. Nous étudions les contenus en ce qu'ils sont influencés par des processus sociaux et non pas les processus. Il s'agit alors de s'attacher aux déterminations sociales de ces représentations, en particulier aux dimensions historiques, idéologiques, et plus proprement organisationnelles à partir des concepts et des méthodes développés par la théorie des représentations sociales.

Section 2 : Intérêt de la théorie des représentations sociales

Les raisons de notre intérêt pour la théorie des représentations sociales sont multiples. C'est d'abord parce que le **rôle de l'interaction** dans la constitution des représentations et donc le caractère social de leur contenu, est au cœur de la théorie des représentations sociales. C'est aussi son **projet** plus global de redéfinition du social qui a conduit à développer des concepts pour envisager, au-delà du simple partage des représentations, ce qui fait leur **caractère social**. Enfin c'est la vision **dynamique** des représentations qu'elle permet en étudiant les conditions de leur production et de leur circulation. Ces trois caractéristiques nous semblent indiquer la pertinence de cette théorie pour pallier les limitations des approches cognitives mises en évidence au chapitre 1.

§.1. Le projet des représentations sociales

Le concept de représentation sociale se veut "*au carrefour d'une série de concepts sociologiques et psychologiques*", (Moscovici 76, p.39). On peut d'ailleurs véritablement parler de projet autour des travaux réalisés sous le label des représentations sociales. Ce projet s'est donné "*pour tâche de réintroduire le social et l'esprit dans la psychologie sociale et de rendre à la psychologie sociale sa place parmi les sciences humaines*" (Moscovici 91). Les tenants de ce projet considèrent que la psychologie sociale en est venue à se préoccuper outre mesure de l'individu et du comportement. Elle se trouve alors éloignée de la culture et de l'histoire et, en fin de compte, de la psychologie sociale telle qu'elle a été conçue à l'origine. Ce projet se donne pour objet non pas de corriger les excès du béhaviorisme ou de l'individualisme mais plutôt de les remplacer par autre chose. Il s'agit d'introduire les représentations sociales en tant que concept dominant la vie et la pensée de tous les jours, pour réintégrer dans la psychologie sociale les processus mentaux et linguistiques à titre de processus explicatifs des interactions. La recherche est alors centrée sur l'aspect symbolique des activités humaines impliquées dans la création de liens sociaux, ce qui revient à faire de la psychologie sociale, "*l'anthropologie du monde moderne*".

Il s'agit alors "*d'unir les forces de la psychologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la linguistique en vue d'étudier la pensée, le sens et la communication dans une culture déterminée*" (Moscovici 91).

Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans cette démarche c'est d'une part, la rupture qu'elle effectue avec le fonctionnalisme cognitif et d'autre part l'articulation des deux aspects cognitif et social, articulation rendue possible par la conception de la société qu'elle épouse.

En ce qui concerne le fonctionnement cognitif, la psychologie sociale a comme point de départ **la prise de position de Heider en faveur du sens commun**. La connaissance ordinaire est approuvée en tant que prototype de la pensée et de l'activité humaine, l'homme de la rue passe pour un savant rationnel quoiqu'intuitif. Suite à cela les travaux se sont pourtant orientés vers la recherche des biais cognitifs qui en viennent à dénigrer l'esprit de l'homme ordinaire. Cette littérature des erreurs et des biais débouche sur une vision de l'homme avec de sérieuses déficiences sur le plan de l'inférence et un raisonnement faussé par des stéréotypes (*'cognitive miser'*). A l'inverse, les représentations sociales cherchent à revenir vers la pensée quotidienne, à décrire les idées et les liens entre ces idées qui servent à comprendre les actions d'autrui et les situations sociales.

En ce qui concerne la société, cette approche ne cherche pas tant à devenir sociale qu'à changer la conception sous-jacente du social. Dans la psychologie sociale contemporaine, il y a une tendance forte à répéter que l'individu est un être social déficient "*comme si Allport qui avait voulu sortir la psychologie de l'individu de la psychologie des foules avait mis la psychologie des foules dans celle de l'individu*" (Moscovici 91). C'est la conséquence de la vision de la société en tant que **collection d'individus** anonymes sans règles ni institutions stables.

En effet, d'après Moscovici, **la société de masse** joue, en psychologie sociale, le rôle de paradigme non énoncé. Il s'agit donc d'adopter une autre vision de la société qui

*"n'amène pas seulement à découvrir une gamme plus étendue de phénomènes mentaux et sociaux mais aussi à saisir ceux que nous connaissons dans le contexte de notre expérience et de notre culture contemporaine". Cette vision tente d'échapper à la "dichotomie entre l'individu totalement autonome et isolé et la société en tant qu'être presque transcendantal". C'est dans la **multiplicité des interactions** où les individus jouent leurs différentes **appartenances** que se tisse le lien social. La société n'est plus considérée comme un tout autonome mais plutôt comme "des réseaux de relations constamment recrées par des individus actifs, mutuellement impliqués et communiquant entre eux, formant ainsi des représentations partagées afin de préserver une vie et une réalité quotidienne commune et, bien entendu, un cadre institutionnel qui reste toujours problématique du fait qu'il doit se légitimer dans la vie de chacun et de chaque jour." (Moscovici 91)*

La notion de représentation sociale introduite par Moscovici (61/76) porte la trace de l'héritage européen et sociologique de la psychologie sociale, en rupture avec l'héritage américain (Herzlich 72). Elle trouve son origine dans la notion de **représentation collective** présente chez Durkheim qui veut constituer la pensée collective en objet d'étude distinct, pour affirmer la primauté du social sur l'individuel. Durkheim définit ainsi les représentations collectives par opposition aux représentations individuelles, fortement variables, telles que les perceptions ou les images. Les représentations collectives ont pour substrat la société dans son ensemble, elles sont **homogènes et partagées** par l'ensemble de ses membres. Elles ont pour fonction de préserver le lien entre eux, de les préparer à penser et à agir de manière **uniforme**. Elles restent stables dans le temps et s'imposent aux individus de génération en génération, comme une contrainte. A l'inverse les notions de mentalité enfantine (Piaget), de mentalité prélogique (Lévy Bruhl) sont à l'origine de la position (adoptée par Moscovici)¹² qui veut que l'on ne puisse postuler une universalité des processus mentaux et une homogénéité des représentations. Différentes représentations cohabitent dans les sociétés constituées d'une diversité de groupes.

¹² voir Serge MOSCOVICI, 1989, Des représentations collectives aux représentations sociales; in D. JODELET (ed.) *Les représentations sociales*, PUF, chap. 2, 62-86, pour une analyse des apports respectifs à la théorie des travaux de Durkheim, Piaget, Lévy Bruhl et Freud.

Par ailleurs les représentations ne sont pas seulement adoptées sous le fait de la contrainte mais aussi de la coopération, ce qui met en lumière le rôle de la **communication**. Ainsi les représentations ne sont pas partagées absolument par tous, elles ne sont donc pas collectives. De plus elles sont à la fois générées et acquises. On dira donc que ce sont des **représentations sociales en ce qu'elles sont élaborées au cours de processus d'échanges et d'interactions**.

Comme l'a souligné Herzlich (72), cette façon de voir combine des traits d'interactionnisme symbolique à la sociologie durkheimienne. L'interactionnisme symbolique tel qu'on le voit chez G.H. Mead¹³, affirme l'importance **des processus sociaux** dans les conduites individuelles et prend en compte les aspects implicites du comportement et des processus symboliques. Il définit les conduites, non pas comme des réponses à des stimuli, mais plutôt comme des prises de rôle, liées à l'identité du sujet face à des situations socialement construites dans l'activité et l'interaction.

Enfin l'idée que les représentations sociales sont construites au fil des interactions sociales propose un cadre d'analyse "*avec lequel converge la sociologie de la connaissance élaborée dans le cadre de l'interactionnisme symbolique (Berger & Luckman 66), l'ethnométhodologie (Cicourel 73), la phénoménologie (Schutz 62) qui rapportent la réalité sociale à une construction consensuelle, établie dans l'interaction et la communication*" (Jodelet 89, p.40). Selon la théorie de la construction sociale de la réalité quotidienne de Berger & Luckman, toutes les réalités sur lesquelles nous nous appuyons pour vivre au quotidien sont le résultat d'un travail de **construction collective** fait à travers l'échange et reposant sur quelques règles de raisonnement que nous partageons avec les membres de notre groupe culturel. Ceci rejoint la position constructiviste de l'école de Palo Alto qui dit que nous construisons le monde alors que nous pensons le percevoir (Muchielli 91). Ainsi nous appelons réalité une interprétation construite - pour partie de façon inconsciente - par et à travers la communication. Pour la pensée constructiviste, il apparaît que notre expérience n'a pas de fondement. Nous dégagons des régularités et des interprétations de notre histoire commune.

¹³ L'école de Chicago, PUF, Que sais je ?

Toutefois il n'y a pas de vérité en soi, la vérité n'a de sens que par rapport à un ensemble social donné et par rapport à l'accord des acteurs sur sa définition. La réalité n'est pas "réalité - vérité", elle est réalité "perçue - analysée" quotidiennement par un groupe d'acteurs. Elle est d'abord sens commun pour un groupe.

C'est pourquoi la représentation sociale est conçue comme ayant une influence à la fois sur le stimulus et sur la réponse (Moscovici 72, Jodelet 89). Cette vision est en phase avec la double évolution retracée par Markus & Zajonc (85) du modèle stimulus - réponse (S-R). Dans un premier temps, il a évolué vers le modèle S-O-R, (O pour Organisme), où le fonctionnement cognitif du sujet module la réponse face au stimulus ; dans un deuxième temps, il a abouti au modèle O-S-O-R où l'organisme oriente aussi bien le stimulus que la réponse. Il n'y a alors plus de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur, le fonctionnement cognitif participe à la construction du réel.

Cette vision entraîne en particulier la conséquence suivante. *"On peut certes rester fidèle à la perception en tant que métaphore fondamentale des phénomènes psychologiques, dans la mesure où l'on a affaire à des individus isolés enfermés dans les limites de leur données sensibles ou de leurs informations mais, une fois ces limites écartées, il devient évident que la plupart de nos idées et de nos croyances nous viennent de ce qui est en dehors de notre expérience personnelle. Nous apprenons de nos amis, de nos parents, de nos conversations, des savants en lisant journaux et livres et bien d'autres sources crédibles nous informent sur la nature du réel, même si elles contredisent notre système d'observation C'est donc ainsi que se forme la plupart des croyances et des jugements importants c'est à dire en absorbant et en digérant d'autres idées empruntées à la science, à la religion, aux récits, aux petites annonces et à bien d'autres sources encore. Les représentations mentales à la place des perceptions sont une meilleure métaphore des phénomènes psychologiques impliqués dans l'interaction sociale"* (Moscovici 91).

La représentation sociale se veut une réaction face au verrouillage du **modèle behavioriste** sur la psychologie (Jodelet 89). En effet, la psychologie behavioriste ne s'attache qu'aux comportements manifestes, les réponses motrices ou verbales. Donc elle

ne permet de prendre en compte que les éléments partiels que sont les opinions et les attitudes. L'opinion est une réponse manifeste et verbalisée donc observable et susceptible de mesure ; l'attitude, plus complexe que l'opinion, conçue comme une réponse anticipée, permet de rendre compte du temps de réaction entre le Stimulus et la Réponse. L'adjonction du terme social à la classe des stimuli ou des réponses ne change rien au paradigme S-R. A l'inverse, la représentation sociale tente de porter son attention sur la dimension sociale des connaissances.

§.2. Les concepts des représentations sociales

"Par représentations sociales nous désignons un ensemble de concepts, d'énoncés et d'explications qui proviennent de la vie quotidienne [...] Elles sont l'équivalent, dans notre société, des mythes et des systèmes de croyances des sociétés traditionnelles ; on pourrait les considérer comme la version contemporaine du sens commun" (Moscovici 76, p.181)

a. Définitions des représentations sociales

La représentation sociale recouvre plusieurs niveaux d'analyse. Elle est à la fois "*comme une représentation picturale*" ce qui est donné à voir et qui porte la marque du sujet et de son activité, mais aussi "*forme de savoir pratique*", sorte de modélisation et d'intégration personnelle des informations possédées par le sujet. Ce savoir sert principalement "*à l'ajustement pratique du sujet à son environnement*". Les représentations sociales sont aussi un "*système d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientant et organisant les conduites et les communications sociales*". Elles fonctionnent alors comme un système cognitif avec ses implications affectives et normatives, pour l'interprétation et l'action sur le monde. Enfin la représentation sociale est une sorte de base de connaissances "*socialement élaborées et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social*" (Moscovici 76).

Tableau 9

CONDITIONS DE PRODUCTION ET CIRCULATION DES RS	PROCESSUS ET ÉTATS DES RS	STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE DES RS
<p><i>Culture</i> (collective de groupe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • valeurs • modèles • invariants 	<p>supports contenus structure processus logique</p>	<p>Valeur de vérité</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapports entre pensée naturelle et pensée scientifique • diffusion des connaissances • transformation d'un savoir dans un autre • épistémologie du sens commun
<p><i>Langage et Communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • interindividuelle • institutionnelle • médiatique 		<p>Représentation et Science</p> <p>Représentation et Réel</p> <p>Décalage</p> <ul style="list-style-type: none"> • distorsion • défalcation • supplémentation
<p><i>Société</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • partage et lien social • contexte idéologique, historique • inscription sociale <ul style="list-style-type: none"> — position — place et fonction sociales — appartenance de groupe • organisation sociale <ul style="list-style-type: none"> — institutions — vie des groupes 	<p>Expérience Action</p> <p>Fonctions des RS</p> <p>Efficacité des RS</p>	<p>Valeur de réalité</p>

Qui sait et d'où ? Que et comment sait-on ? Sur quoi et avec quel effet ?

TABLEAU I. — *L'espace d'étude des représentations sociales*

Le tableau 9 reprend le domaine des représentations sociales tel que délimité par Jodelet (89). La représentation est d'abord une *forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet*. Comme la représentation sociale relie un sujet à un objet, la nature de l'objet qu'il soit matériel ou idéal et la position sociale et subjective du sujet contraignent pour partie son contenu.

La représentation est en relation à la fois avec le sujet et l'objet. D'une part, elle entretient avec l'objet un double rapport, à la fois de **symbolisation**, elle en tient lieu, et d'**interprétation**, elle lui confère des significations. D'autre part elle porte la marque de l'activité du sujet, elle comporte une part de **construction** et d'**expression** du sujet. Ce n'est pas un simple reflet mais une construction non séparable de l'activité symbolique du sujet et de son insertion dans le champ social. Elle diffère d'une simple image qui ne fait que sélectionner des traits d'une réalité qu'elle est censée refléter pour partie.

La représentation sociale traduit la relation que le sujet entretient avec l'objet, cette relation est déterminée pour partie par la puissance symbolique ou connotative de l'objet et pour partie par les déterminations sociales du sujet (valeurs, implications, ...). Les phénomènes de **décalage** permettent de mettre en évidence les significations de l'objet pour le sujet. Il en est ainsi de la distorsion qui accentue certains attributs de l'objet, de la supplémentation qui confère à l'objet des caractéristiques qui ne lui appartiennent pas, de la défalcation qui conduit à supprimer des attributs appartenant à l'objet. Toutefois la construction du réel par la représentation sociale se donne pour une perception, le sujet prend pour une évidence directe de ses sens, une élaboration en fait plus complexe. En cela, elle est une médiation entre les activités perceptives et cognitives.

La représentation sociale est une forme de connaissance, elle est donc une **modélisation** de l'objet. Ceci pose alors la question de la nature épistémologique des représentations (cf. partie droite du tableau 9). La représentation est une **connaissance dérivée autant qu'inférée**, elle ne peut être pensée selon le modèle dominant du Traitement de l'Information, le fonctionnement de l'ordinateur ne peut être pris comme norme. C'est une connaissance qui, bien que naïve, ne doit pas être invalidée comme fausse ou biaisée.

"Il s'agit d'une connaissance autre que celle de la science mais qui est adaptée à, et corroborée par, l'action sur le monde" (Jodelet 89, p.46). Moscovici parle pour sa part de savants amateurs ou intuitifs. Les représentations sociales permettent ainsi d'aborder des questions liées à la diffusion et à l'assimilation de connaissances en particulier des connaissances scientifiques.

Cette modélisation s'opère à partir de l'articulation de différents contenus, de différentes natures (des interactions langagières, des discours circulants mais aussi des pratiques) et non par la mise en œuvre de différents processus cognitifs de mémorisation, de résolution de problèmes. La modélisation confère à la représentation une structure organisée autour d'un noyau figuratif et d'éléments périphériques. Celle-ci organise les contenus de la représentation et lui confère ses propriétés imageantes. C'est la modélisation qui permet des formes d'instrumentation, la représentation devient alors grille de lecture et théorie de référence pour comprendre la réalité.

C'est un savoir pratique, c'est à dire que d'une part, il est lié à une expérience, à des appartenances sociales à partir desquelles il est produit. Ceci pose la question des déterminations sociales des représentations, de leur conditions de production et de circulation, (cf. partie gauche du tableau 9). Les représentations sociales trouvent leur origine dans la **communication sociale**, à travers les échanges qui participent à l'institution d'un monde commun. Celles-ci se jouent à **trois niveaux**, celui de la société, celui du groupe et celui de la communication, qu'elle soit de masse ou de face à face. D'autre part, c'est un savoir qui sert à l'ajustement pratique du sujet à son environnement. C'est pourquoi il est parfois qualifié de **compromis psychosocial**. Ce dernier aspect pose la question des fonctions des représentations sociales et de leur efficacité.

Les représentations sociales ont pour fonction première de **familiariser** avec l'étrange, le non-familier, non pas seulement en terme de connaissance mais surtout de sentiment. Elles n'ont donc pas seulement une base cognitive ou épistémique mais surtout une base **motivationnelle**. Pour Jodelet (89, p.31) *"nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure .. c'est pourquoi nous fabriquons des*

représentations. .. ce monde nous le partageons avec d'autres, nous nous appuyons sur eux .. pour le comprendre, le gérer ou l'affronter. C'est pourquoi les représentations sont sociales et si importantes dans la vie courante. Elles nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et le cas échéant prendre une position à leur égard et les défendre". Par contraste avec une vision de la réalité objective, c'est l'étrangeté du monde qui est alors mise en avant et non plus sa stabilité.

Les représentations sociales **définissent une réalité commune** pour ceux qui les partagent et construisent une réalité commune en permettant à un groupe de communiquer. Elles ont ainsi une fonction d'interprétation du monde qui rend possible la communication. *"Les représentations sociales sont composées de systèmes de valeur, d'idées et de pratiques dont la fonction est double : établir un ordre qui permettra aux individus de s'orienter et de maîtriser leur environnement matériel, pour faciliter ensuite la communication entre les membres d'une communauté en leur procurant un code pour désigner et classifier les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe"* (Moscovici 76).

Enfin la représentation est **sociocentrique**, elle est au service des intérêts d'un groupe, elle contribue à définir un groupe social dans sa spécificité, elle est un de ses attributs essentiels. La représentation sociale participe à la définition de l'identité personnelle, groupale, sociale.

b. Contenu et structure des représentations

La représentation sociale s'applique à la fois au sens commun de la vie quotidienne et aux savoirs spécifiques attachés à des sujets ou des objets particuliers. Cette connaissance est socialement élaborée et partagée. Ainsi Abric (91) définit la représentation sociale comme *"un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou à une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même, par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens qu'il entretient avec l'objet situé dans ce système social"*.

Les représentations sociales correspondent à un savoir social qui est étudié à la fois comme processus mais surtout comme **contenu**. Pour Hewstone (89, p.266) "*Il faudra s'intéresser au contenu et plus précisément au langage de ce savoir. ... C'est une conséquence malheureuse de l'émergence de la cognition sociale que le contenu de la connaissance sociale ait souvent été ignoré*". De même pour Abric (88) c'est une connaissance "*constituée des produits et des processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique*".

Moscovici (91) l'affirme clairement : "*Les contenus cognitifs sont plus significatifs et impératifs que les processus cognitifs. Ou en bref ce que les gens pensent déterminent la façon dont ils pensent puisque l'accent mis sur le contenu, sur ce que les gens pensent, distingue l'étude des représentations sociales d'autres champs d'étude où l'accent est mis sur la façon dont ils pensent en tant que processus*".

La représentation sociale forme un **système structuré** autour d'un noyau figuratif.

- le noyau préside à l'organisation des contenus (**fonction organisatrice**), il détermine la nature des liens entre les éléments, il est l'élément unificateur et stabilisateur ;
- le noyau détermine la signification (**fonction créatrice de sens**), il crée et transforme la signification des différents éléments de la représentation : "*il est ce par quoi ces éléments prennent un sens*" (Abric 91).

Ce noyau figuratif est un agencement de contenus "*de nature imaginative, symbolique ou idéelle*" dont l'origine peut être située dans l'univers de croyances du sujet. Ces contenus "*organisent durablement les perceptions et les connaissances relatives à ces objets*" (Herzlich 72). Ils sont fortement liés au niveau d'information, à la somme de connaissances du sujet, au décalage de cette connaissance mais aussi à la position de l'individu dans l'interaction sociale qui s'organise autour de l'objet. Ces agencements de contenus sont repérables et observables. Ils s'expriment sous forme d'images, de mots, d'opinions, d'attitudes et de significations organisés, ils circulent selon différents canaux

(conversation, médias) et expriment la vision de l'objet considéré¹⁴. Ce noyau est constitué d'une structure conceptuelle représentant de manière tangible les contenus de la représentation et plus spécifiquement les éléments ayant une forte résonance existentielle (valeurs, croyances, positions). Ceci s'explique par le fait que le noyau figuratif exerce cette fonction de figuration de sens, capable de produire pour le sujet une signification compatible et cohérente avec sa propre conception du monde.

Pour Abric (94) la représentation est régie par un double système :

- un **système central** constitué par le **noyau central** et directement relié au contexte historique sociologique et idéologique : *"il est fortement marqué par la mémoire collective du groupe et par le système de normes auquel il se réfère, ... il constitue la base commune consensuelle de la représentation, ... il est stable et cohérent, résistant au changement et assure la permanence de la représentation"*. Il définit le **noyau figuratif** comme l'élément fondamental de la représentation. L'absence d'un des éléments du noyau modifie de façon radicale la signification de la représentation, *"ce qui importe c'est sa dimension qualitative c'est à dire le fait que cet élément donne sens à l'ensemble de la représentation parce qu'il est en relation directe avec la signification de la représentation. C'est le noyau central qui confère à la représentation sa stabilité, il est constitué des éléments les plus stables de la représentation."* (p.78).

- un **système périphérique** qui exerce une fonction de mise en relation, de régulation et d'adaptation, il permet une modulation individuelle de la représentation en fonction de *"variations individuelles liées à l'histoire propre du sujet, à ses expériences personnelles, à son vécu"*. Par opposition les éléments périphériques sont *"moins stables et plus souples que les éléments centraux"*, ils contribuent au fonctionnement des représentations leur permettant de s'adapter à la réalité des pratiques relatives à l'objet. Ils permettent des *"modulations individualistes de la représentation"* sans remettre en cause la signification centrale de la représentation (p.81).

¹⁴ voir JODELET 1987, Représentations et idéologies in Perspectives cognitives et conduites sociales, Tome 1, Del Val - selon différentes modalités comme le formalisme spontané (utilisation de clichés,) l'utilisation du dualisme causal du raisonnement analogique ou de la personnification de ces contenus

§.3 *Dynamique des représentations sociales*

Les représentations sociales permettent ainsi aux individus d'avoir une idée de "choses" qu'ils n'ont jamais connues ou expérimentées directement. Cette connaissance n'est pas acquise par observation directe mais par interaction et communication, par les médias et les conversations. Elle constitue le sens commun, la culture de masse, la vulgarisation de diverses théories. Elle est constituée à la fois d'éléments abstraits et d'éléments iconiques, d'images. Ce sont les phénomènes de **communication** qui permettent de diffuser, d'actualiser et de modifier les représentations sociales.

Au fil des échanges, des interactions, des actes de communication, ces représentations sont tout à la fois **simplifiées et exemplifiées**. Comme certains mots sont plus évocateurs que d'autres, certaines représentations sont plus fortes que d'autres et procurent un effet plus vif. Moscovici a insisté sur les dimensions picturales et sur la mise en mots plus ou moins marquante qui contribue à la "force" et à l'efficacité des représentations. Sperber (89a, 89b) a ainsi souligné le caractère plus ou moins contagieux de certaines représentations publiques. On retrouve cette même idée dans le concept de pertinence développé par Sperber & Wilson (89) pour construire une nouvelle théorie de la communication¹⁵.

Les représentations sont transformées au cours des interactions sociales, des épisodes de communication. La communication agit sur l'**émergence** des représentations, qui se fait en fonction des conditions de la communication mais aussi sur la **formation** des représentations par les processus d'objectivation et d'ancrage. Les mécanismes d'objectivation et d'ancrage créent et régulent les agencements des contenus. Ils rendent compte de la façon dont les connaissances extérieures au sujet sont intégrées dans ses représentations et dont les représentations reconstruisent le social pour produire de nouvelles connaissances.

¹⁵ Alain TROGNON, la fixation de l'interprétation des énoncés dans l'interaction conversationnelle, *in* VERGNAUD (91)

a. L'objectivation et l'ancrage

"Objectiver c'est résorber un excès de significations en les matérialisant" (Moscovici 76). L'objectivation rend compte de l'**agencement particulier** des connaissances concernant l'objet de la représentation sociale. Il s'agit de transformer les connaissances en images et de donner une structure afin d'organiser de manière cohérente cet ensemble d'éléments. Ces opérations font correspondre l'objet et ses caractéristiques à des mots, des figures ou des idées qui permettent de définir un certain nombre d'attributs de la représentation. Cela revient à **rendre concrètes** les idées que l'on a de l'objet et donc cela permet de communiquer ces idées. L'objectivation se fait à travers les trois processus de construction sélective, de schématisation structurante et de naturalisation.

Le processus de **construction sélective** correspond à une sorte de tri des discours circulants sur l'objet, afin de résorber et de structurer les significations que l'on peut lui attribuer. Ce tri s'opère en fonction de trois caractéristiques :

- la **dispersion** des informations disponibles, dispersion considérée soit à partir de la position du sujet et de sa possibilité d'accéder à cette information, soit à l'intérieur même d'un groupe, selon le positionnement occupé par chacun des membres qui détermine l'accès à l'information ;
- la **focalisation** sur certaines dimensions de façon préférentielle en fonction des enjeux et de l'engagement du sujet ou en fonction d'un "marquage social" particulier ;
- la **pression à l'inférence** exercée sur les membres d'un groupe, telle que la pression à la conformité qui implique des prises de position afin de préserver l'identité du groupe.

La construction sélective traduit l'influence des aspects culturels et stratégiques qui caractérisent tout groupe et ceux qui en sont membres. Par ce processus de construction sélective, l'objet se détache d'un certain sens commun pour se référer plus spécifiquement à un groupe donné et contribuer ainsi à la création d'un univers symbolique propre. Il lui est attribué des significations concevables parce que compatibles avec un univers de croyances donné.

La **schématisation structurante** correspond à la formation du noyau figuratif, il s'agit de l'élaboration d'un modèle "prototypique" d'une catégorie. Ce processus mobilise un processus connotatif (par association d'idées) pour affecter des attributs aux catégories et pour les relier aux pratiques du sujet (exemplification, illustration). La schématisation structurante exerce par ailleurs une fonction organisatrice de la représentation sociale, elle organise le contenu de la représentation en reliant les éléments du noyau selon des relations de similitude, d'opposition ou de causalité (Vergès 89, p.391).

On qualifie de **naturalisation** le processus par lequel des concepts se muent en véritables catégories du langage et de l'entendement propres à ordonner les événements concrets et à être étoffés par eux. Le processus de naturalisation correspond à la phase de concrétisation du noyau figuratif sous formes d'entités "socialement objectives". Ces entités quoique socialement construites apparaissent en fait comme objectives. Les éléments du noyau acquièrent par ce processus un statut d'évidence ; ils sont intégrés au sens commun. Ils se transforment en un cadre d'interprétation de la réalité. Ce qui était concept abstrait se transforme en entité objective. La naturalisation permet de mettre en œuvre la modélisation. Elle est soutenue par une **argumentation** qui traduit et exprime la représentation en arguments, en pratiques discursives, destinés à un auditoire. Elle permet de prendre position, de traduire l'engagement sur la base de différents procédés argumentatifs. C'est ce que Vergès (89, p.391) appelle le "procès connotatif" qui permet l'articulation entre les éléments sélectionnés dans une multiplicité de champs de significations et dans un ensemble de pratiques.

Ainsi, dans le cas de la représentation d'une théorie scientifique, il y a d'abord rétention sélective de l'information, de pair avec la décontextualisation des éléments sélectionnés qui déplacés, extraits du discours théorique initial, peuvent être refondus en une élaboration spécifique. C'est le schéma figuratif qui constitue le noyau essentiel de la représentation. Ce qui est laissé de côté, par exemple la notion de libido dans le cas des représentations sociales de la psychanalyse (Moscovici 76), permet à la théorie de rentrer dans le champ social. Ainsi la théorie psychanalytique est prête à travers son schéma figuratif à servir d'expression du réel et par-là à le constituer.

Pour sa part l'ancrage équivaut à l'attribution d'une **fonctionnalité**. Dans le prolongement de l'objectivation, il participe aussi à l'élaboration d'un cadre et d'instruments de conduite entrant parfois en confrontation avec les normes sociales et les courants idéologiques.

L'ancrage correspond à l'enracinement social de la représentation, à son inscription sociale ; il consolide le sens affecté aux contenus générés par le noyau figuratif :

- **en amont, par un processus d'intégration cognitive**, qui permet d'inscrire la représentation dans un système de représentations existant. Il s'agit d'un travail complexe de redéfinition de l'objet auquel est confronté le sujet. Il a pour fonction de familiariser avec l'étrange et l'inconnu à travers la recherche de causalités nouvelles.
- **en aval, par un processus d'instrumentalisation** de la représentation, qui mobilise la représentation pour structurer des conduites sociales. Une fois la représentation sociale intégrée au plan cognitif, le sujet lui confère une fonction en l'utilisant comme système d'interprétation du monde pour rechercher et résoudre des problèmes, interpréter les événements et les actions des individus. Elle contribue à créer de nouveaux rapports sociaux.

Ce système d'interprétation s'organise sous la forme d'une **structure imageante** permettant aux individus de communiquer entre eux, c'est une **grille d'analyse**, elle s'exprime par des codes, des concepts, des discours, qui organisent le rapport avec le monde et autrui. Dans un dernier temps advient la **généralisation fonctionnelle** qui applique la grille de lecture à des phénomènes différents de celui où il a été développé initialement en une sorte d'analogie.

Les mass-média contribuent à la formation des représentations à travers les processus de diffusion, de propagation et de propagande (Moscovici 76, Jodelet 89). La diffusion intervient sur les opinions, le journaliste vise à créer un savoir commun à son public. La propagation participe à la formation des attitudes en modifiant les connaissances. Elle ne les réfute ni ne les accepte mais elle les accommode en recherchant des compatibilités et des incompatibilités. La propagande pour sa part cherche de manière conflictuelle, à réfuter certaines représentations, elle participe des stéréotypes.

b. Les déterminations d'une représentation sociale

Pour Jodelet (89) la représentation sociale est aussi une réaction face à la domination du **modèle marxiste** en sciences sociales. Pour les sociologues d'inspiration marxiste, la détermination sociale d'une représentation se fait par un réseau de conditions objectives à la fois sociales et économiques. Pour Durkheim, il y a isomorphisme entre les représentations et les institutions. Pour sa part, Moscovici considère les représentations comme un réseau de concepts et d'images, en interaction permanente, dans le temps et explique les phénomènes cognitifs en partant des divisions et de la dynamique des interactions sociales.

La question est alors de savoir si la structure sociale détermine au même titre tous les aspects de la représentation. La détermination comprend la totalité des circonstances sociales plus une orientation plus psychologique, combinaison d'expériences individuelles et collectives ainsi que de facteurs motivationnels et normatifs. La représentation sociale ne reflète pas seulement la place de l'individu dans la structure sociale définie de façon statique, elle exprime la façon dont celui-ci en prend conscience et y répond dans une société en mouvement (Moscovici 91). Ce qui est représenté et la façon dont c'est représenté prennent un sens particulier en fonction de la position de la personne.

Doise a résumé les différentes analyses qui permettent de repérer l'univers sémantique et d'en définir les liens structurants (Doise 91, Doise & al 92). Il remarque que limiter l'étude des représentations sociales à leur contenu les fait apparaître comme des réalités en soi, dotées d'une existence autonome. Ceci relève d'une démarche descriptive et non explicative. C'est pourquoi il faut en même temps les **décrire** comme des réalités objectives et **considérer leur ancrage** dans des dynamiques relationnelles. Etudier l'ancrage des représentations sociales, c'est chercher un sens pour la combinaison particulière de notions qui forment le contenu. Ce sens ne peut pas être défini par la seule analyse interne des contenus sémantiques d'une représentation, il se réfère nécessairement à d'autres significations régissant les relations symboliques entre acteurs sociaux.

La signification d'une représentation sociale est toujours imbriquée ou ancrée dans des significations plus générales intervenant dans les rapports symboliques propres à un champ donné.

Doise & al (92) distinguent ainsi les recherches qui étudient le "savoir commun" et qui font donc l'hypothèse plus ou moins implicite du consensus, des recherches qui étudient le "savoir partagé", qui n'ont donc pas besoin de cette hypothèse.

La notion de **savoir commun** est plus liée au processus d'**objectivation**, elle correspond à la formation des **contenus**. Dans cette première approche, *"les représentations sociales sont en quelque sorte confondues avec une structure hiérarchisée de "mots" et d'images."* (Doise & al 92, p.21). Mais ce travail reste incomplet s'il ne prend pas en compte les variations du champ, entre individus et dans le temps. *"Si on considère que les représentations sont avant tout des principes organisateurs qui régulent les rapports symboliques, on peut accepter que cette organisation génère des différences et des variations systématiques entre individus"* (Doise & al 92, p.99-100).

La notion de **savoir partagé** est ainsi liée au processus d'**ancrage**. Doise (91) distingue trois sortes d'imbrication ou d'ancrage. La première porte sur l'intervention des **croyances ou valeurs générales** - générales ne veut pas dire que tout le monde les partage de la même manière mais qu'elles sont censées intervenir dans un grand nombre de relations et d'évaluations sociales. La deuxième porte sur l'imbrication dans la manière dont les individus se représentent les **rapports entre positions ou catégories sociales** (genre, âge). Une troisième sorte est analysée lorsque le chercheur établit un lien entre représentations sociales et **appartenances ou positions sociales** particulières occupées par des individus tout en faisant implicitement l'hypothèse que chaque insertion sociale partagée avec d'autres individus donne lieu à des échanges et des expériences spécifiques qui modulent les représentations pertinentes.

"En adoptant cette conception des principes organisateurs qui se reflètent dans des structures factorielles nous ne sommes pas très éloignés de certaines conceptions de Bourdieu quand il parle par exemple de "principes de division (qui) sont communs à l'ensemble des agents de cette société et rendent possibles la production d'un monde commun et sensé, d'un monde de sens commun". (Bourdieu, 79, p.545-546). Rappelons que pour ce sociologue aussi sens commun ne signifie nullement consensus. Ce qui peut être consensuel dans une certaine mesure ce sont les enjeux, les repères par rapport auxquels on prend position." (Doise & al 92, p.244-245).

Le premier type d'ancrage se limite souvent à l'étude des constellations d'attitudes qui bien que générées socialement ne sont étudiées qu'en tant qu'organisations intra et inter individuelles, la méthode d'analyse privilégiée est de nature corrélationnelle. Il s'agit d'ancrages qui peuvent être considérés comme **psychologiques** dans la mesure où leur analyse porte d'une manière privilégiée sur l'organisation des variations au niveau individuel ou interindividuel et c'est la raison pour laquelle les méthodes sont empruntées à la psychologie différentielle (du type analyse factorielle). Les recherches sur les théories naïves de la personnalité peuvent servir de point de départ pour l'étude de l'ancrage psychologique. Ces auteurs font en général l'hypothèse¹⁶ que notre compréhension d'autrui comme de nous-mêmes se base sur des **croyances largement diffusées** auxquelles adhèrent avec des intensités différentes les membres d'une société.

A l'opposé, le troisième type d'ancrage fait intervenir des analyses de style plus **sociologique** et procède à des **comparaisons entre groupes** d'individus en fonction des positions qu'ils occupent dans un ensemble de rapports sociaux ; les techniques utilisées essaieront donc de repérer avant tout quels groupes se distinguent d'autres groupes. Pour l'ancrage sociologique, on compare les opinions et croyances de différents groupes. On fait nécessairement l'hypothèse que des expériences communes aux différents membres de chaque groupe, leur insertion spécifique dans un ensemble de rapports sociaux partagés donnent lieu à des dynamiques représentationnelles semblables. Il existe des méthodes pour découvrir *a posteriori* des liens entre représentations et appartenances

¹⁶ voir la première partie "Le savoir commun" p.25-98 et la deuxième partie "Savoir partagé et prises de position" in DOISE & al (92), p.99-166

sociales qui peuvent être très utiles pour vérifier quelles appartenances donnent lieu à quelles représentations. On utilise l'analyse discriminante, par exemple par analyse de segmentation ou de détection automatique des interactions qui permet de différencier des groupes en fonction des différentes variables¹⁷.

Le deuxième type d'ancrage se trouve à l'articulation entre les deux autres, il peut être considéré comme **psycho-sociologique**. L'ancrage psycho-sociologique inscrit les contenus des représentations sociales dans la manière dont les individus se situent symboliquement à l'égard des rapports sociaux et des divisions positionnelles et catégorielles propres à un champ social donné. L'expérimentation est souvent utilisée pour accentuer la pertinence d'un rapport social donné dans un champ représentationnel. Les sociologues étudient de tels ancrages psychosociologiques. Touraine (73) a ainsi proposé une théorie des principes d'identité et d'opposition à l'œuvre dans la manière dont les membres de groupes militants organisent leurs représentations des enjeux et conflits dans un champ social.

Cette tripartition ne signifie pas que la réalité des ancrages des représentations soit de trois sortes : il s'agit de différentes analyses d'une réalité qui ne reçoit sa signification spécifique que par le regard particulier porté sur elle (Doise 91). *"Les représentations sociales doivent être étudiées en articulant éléments affectifs, mentaux et sociaux et en intégrant à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les représentations et la réalité matérielle, sociale et idéale sur lesquelles elles ont à intervenir"*. (Jodelet 89, p.41).

¹⁷ voir la troisième partie "Effets des groupes dans les prises de position" in DOISE & al (92), p.167-

En résumé, on peut dire que la théorie des représentations sociales a développé un ensemble de concepts qui nous permettent d'envisager de traiter des contenus des représentations en rapport avec la dynamique des interactions sociales.

La nature sociale des représentations est liée à leur origine c'est-à-dire qu'elles sont **élaborées au cours de processus d'échanges et d'interactions**. La théorie des représentations sociales prend en compte l'interaction sociale sous toutes ses formes : appartenance sociale, poids de l'idéologie, fonction pratique et sociale de la représentation, multiplicité des interactions et des appartenances. Elle conduit à l'abandon de la métaphore de la perception pour adopter celle de la représentation mentale. C'est une théorie **constructiviste** ce qui est traduit dans le schéma OSOR où l'individu intervient à la fois sur la définition du stimulus et la réponse. En mettant l'accent sur le rôle de la communication, elle envisage que les représentations sont tout à la fois **générées et acquises** au cours des interactions, qu'elles sont structurantes pour la communication et structurées dans la communication.

Ce que permet tout particulièrement ce cadre théorique, c'est de porter intérêt aux **contenus** des représentations et non plus seulement aux processus cognitifs parce que, à partir des notions d'ancrage et d'objectivation, elle relie les contenus à des **relations sociales** d'appartenance, d'influence, etc.. Plus globalement, c'est à la **construction sociale de la réalité** que les représentations sociales contribuent. L'étude des **lieux de détermination sociale** des représentations et la construction de **trois plans d'analyse** du contenu des représentations permettent de traiter de la **signification** d'une représentation en les reliant à des **rapports symboliques**. Enfin, à la suite de Heider, les représentations sociales réhabilitent le **sens commun** et soulignent son rôle **émotionnel**. Toutefois, celui-ci est d'abord défini comme un savoir articulé par opposition à la connaissance scientifique autonome, ce qui paraît naïf à la sociologie des sciences.

Parler de l'inscription sociale des représentations revient à prendre en compte tout à la fois le fait que leurs significations sont imbriquées à des positions, relations, rapports, etc.. sociaux et que leurs contenus portent la trace de ces lieux de détermination sociale.

Certains psychologues sociaux (Jahoda 88, Potter & Wetherell 87, Potter & Litton 85) critiquent pour partie la théorie des représentations sociales et en particulier le choix de Moscovici de laisser floue, la définition du concept du même nom. Ainsi, Jahoda (88) remarque que dans l'étude de Moscovici sur la psychanalyse, les entretiens sont analysés en termes de représentations sociales d'une façon qu'il qualifie d'arbitraire, sans aucune tentative de justifier l'apposition de cette étiquette. De plus, les dettes de la théorie des représentations sociales envers d'autres notions et théories existantes, la familiarité et l'étrangeté chez Schutz, la pensée de tous les jours chez Bartlett, l'ethnométhodologie, ne lui semblent pas soldées.

Mais c'est surtout le caractère **socio-centrique** de la représentation sociale qui pose problème. Potter & Litton¹⁸ (85) récusent l'idée selon laquelle l'adoption **consensuelle** de représentations **partagées** établit l'identité et les frontières des groupes. Ils soulignent en particulier les difficultés pratiques posées par une telle hypothèse qui n'est pas falsifiables ainsi que le caractère tautologique de la définition du groupe par ses représentations et des représentations, par le groupe social qui les portent. L'hypothèse sur le consensus dans le groupe n'est que renforcée et ne peut être invalidée, par les méthodes utilisées car elles homogénéisent les réponses. Les représentations sociales sont alors considérées comme une force unifiante et homogénéisante, tout se passe alors comme si elles étaient **collectives** pour un groupe donné. Le rôle attribué aux représentations sociales, de construction d'une réalité commune pour un groupe et d'expression de l'identité d'un groupe, souligne le caractère collectif, consensuel et partagé. Il s'oppose pour partie à la dimension cognitive et individuelle présente dans la métaphore de la représentation mentale adoptée par Moscovici à la place de la perception. Cette hypothèse du rôle socio-centrique de la représentation montre bien l'ambiguïté dans la définition du collectif dans la théorie des représentations sociales. Elle s'articule à une vision de la société découpée en groupes sociaux plutôt étanches que perméables.

¹⁸ POTTER, J. & LITTON, I. (1985) Some problems underlying the theory of social representations, *British Journal of Social Psychology*, 24, p.81-90

Pour Potter & Wetherell (87) ce qui fait l'attrait principal de cette théorie pour de nombreux chercheurs, c'est la promesse, non tenue, de mettre en lumière les phénomènes de construction sociale de la réalité et d'offrir une alternative forte à la tendance actuelle qui tend à expliquer les comportements la vie sociale collective comme le résultat de processus et de structures mentales, tendance qu'ils qualifient de réductionnisme cognitif ou mentaliste.

Il nous faut reconnaître que la théorie des représentations sociales est un parapluie sous lequel viennent s'abriter des recherches d'inspiration diverses, certaines plutôt psychologiques travaillent à partir d'expérimentation, de questionnaires fermés ou de questions d'évocation, d'autres recherches sont plutôt d'inspiration sociologique. C'est en particulier le cas des trois enquêtes fondatrices : sur la psychanalyse (Moscovici 61/76), sur la maladie (Herzlich 72) et sur la folie (Jodelet 87). Celles-ci procèdent à l'analyse des résultats d'observations et/ou d'entretiens en termes de représentations sociales. Ainsi, pour Jodelet (89), les représentations sociales sont observables directement ou reconstruites par un travail scientifique. *"Leur observation est chose aisée car elles circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels ou spatiaux"*. Toutefois elles ne sont pas transparentes aux individus. Pour les atteindre, on doit reprendre pour en rendre compte le langage, les catégories et les métaphores du sujet mais celui-ci n'en possède pas pleinement la clé. Leur observation est d'autant plus aisée que les représentations mentales ne restent pas mentales, elles sont diffusées, elles tendent à se matérialiser dans des conduites, des dispositifs, des agencements, des objets. *"Les représentations sociales sont des entités presque tangibles. Elles circulent, elles se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien. La plupart des rapports sociaux noués, des objets produits et consommés, des communications échangées en sont imprégnés"*, (Moscovici 76, p.39). Comme les représentations sociales ne sont pas accessibles que par le langage, mais aussi par l'observation des comportements, des dispositifs, etc., la question de l'accès au niveau des représentations mentales par le discours perd de son importance. Il n'est d'ailleurs que peu développée dans la théorie.

Toutefois c'est à l'utilisation du langage et du langage seulement qu'ont recours de plus en plus de travaux sur les représentations. De façon plus globale, l'utilisation de la langue est considérée comme une des formes les plus sociales de l'activité cognitive. *"Les processus de formation du symbolisme culturel se réfèrent à la manière dont les formes et les significations culturelles naissent et sont façonnées par la transmission et dont elles modèlent et sont modelés par la pensée humaine. Ceci débouche sur ce qui est appelé "mémoire symbolique" à savoir l'emploi de la langue pour établir des modes de compréhension qui soient accessibles et communicables grâce à un code partagé (c'est-à-dire des symboles conventionnels, des règles grammaticales et des règles d'interprétation)."*, (Semin 89, p.249). De plus l'interaction sociale prend souvent la forme d'un échange de paroles dans la conversation ou la communication.

C'est autour de cette question de l'emploi de la langue en relation avec un mode de pensée particulier, la 'pensée sociale', que nous allons pouvoir compléter notre cadre théorique et organiser son volet méthodologique.

Section 3 : Apports linguistiques à la théorie des représentations sociales

Comme nous l'avons vu à la section précédente, les représentations sociales nous fournissent un parapluie théorique qui prend en compte le rôle des interactions mais ne nous fournit pas de réponses très tranchées sur les articulations qui nous préoccupent, en particulier le lien entre le discursif et le cognitif.

Pour envisager l'articulation entre discursif et cognitif, cette section présente trois méthodes d'accès aux représentations par le langage. Précisons tout d'abord que nous nous intéressons ici à ce qu'il est convenu d'appeler le langage naturel, ou plus simplement la façon dont les gens parlent. Il n'est évidemment pas question ici de traiter du rapport *en général* entre pensée et langage. L'enjeu, plus modeste, est d'établir une méthode pour l'étude des représentations et des discours stratégiques en rappelant les résultats des recherches qui *en psychologie sociale* ont tenté de faire le lien entre représentation et langage.

Ces trois méthodes s'échelonnent dans leur degré de rupture par rapport au cadre moscovicien. La première, la "**logique naturelle**", accepte ce cadre et l'enrichit d'une théorie du langage, la deuxième, la **sociolinguistique** de Windisch, s'en écarte pour partie tout en gardant quelques points communs. En effet Windisch est plus intéressé dans la façon de parler qu'il considère comme le reflet d'une façon de connaître que dans les représentations mentales. Par ailleurs, il propose une vision plus conflictuelle que consensuelle de la société. La troisième méthode, **l'analyse de discours** (Potter & Litton 85, Potter & Wetherell 87, Augoustinos & Walker 95), milite contre la théorie des représentations sociales, non pas contre le projet à l'origine de la théorie, mais contre ses réalisations. Elle se veut non cognitive pour marquer plus fortement la rupture avec le cognitivisme en psychologie sociale. Elle ne s'intéresse donc plus qu'à la façon de parler et se rapproche de l'ethnométhodologie. En particulier, l'analyse de discours met en avant l'importance de la variabilité des discours et s'oppose tout autant que la sociolinguistique à l'hypothèse du consensus.

§.1. Logique naturelle et représentations sociales

Sont présentées ici les recherches de P. Vergès (84, 89) sur les représentations sociales de l'économie ainsi que le travail sur les représentations des nouvelles technologies qui allie une approche sociale des représentations à une approche cognitive et discursive, celle de la "logique naturelle" (Grize, Vergès, Silem 87). Des notions importantes telles que l'articulation, l'autonomisation et la complexité des représentations sont développées.

Les travaux de Pierre Vergès sur les représentations sociales construites par les individus quant au domaine de l'économie dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes, nous intéressent à plusieurs titres. D'une part, par la nature de leur objet, l'économie, qui se rapproche de notre champ d'étude, celui de l'entreprise et dont la dimension idéologique est soulignée par l'auteur. D'autre part, par le rapprochement qu'ils effectuent entre un volet 'pensée', représenté par la théorie des représentations sociales et un volet 'langage' représenté par les travaux des chercheurs du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, en particulier de J.-B. Grize sur la "logique naturelle" et de D. Apothelaz et D. Miéville sur l'argumentation. Ce rapprochement s'est en particulier concrétisé par un travail sur les représentations sociales des nouvelles technologies chez les salariés. Ces différentes études se sont données pour objet de progresser "*vers une approche socio-logique des représentations sociales*", comme nous l'apprend le sous-titre de l'ouvrage retraçant ces recherches (Grize, Vergès, Silem 87).

Dans un premier temps, Vergès (84, 89) oppose les deux types de productions sociales que sont le savoir économique et les représentations économiques. C'est en particulier leur vocabulaire, leur raisonnement qui les opposent mais surtout la **logique d'autonomisation** de l'un par rapport au **travail d'articulation et de traduction** de l'autre. "*Les acteurs sociaux ne cherchent pas à découper un objet économique dans la réalité sociale, au contraire, ils articulent dans leurs représentations, éléments économiques et sociaux*" (89, p.388). Toutefois ces deux productions sociales - que

Vergès qualifie de langage, de façon de parler sur le monde - ne s'ignorent pas. Le savoir économique est mobilisé par la formation, par les médias, dans les débats : il est diffusé et donc transformé. *"Pour se faire entendre, il perd sa spécificité"* (p.389). Il perd en particulier sa logique scientifique propre d'autonomisation et participe à des argumentations où se mêlent arguments économiques et non-économiques. *"Ne se trouvant plus sous la forme d'un pur discours autonomisé, le raisonnement économique fera appel à des causes ou des conséquences non économiques ou renforcera une argumentation sociale en lui donnant les attributs de l'autorité scientifique"* (p.390).

Ce sont plus particulièrement les champs de signification du **politique** et / ou des **valeurs** qui sont associés au champ de l'économique. *"Le politique, car l'analyse économique est un élément de décision, car le politique se veut recteur de l'économie par les politiques économiques. Les valeurs car elles permettent à l'acteur social de s'explicitier à lui-même le sens qu'il donne à telle ou telle pratique économique."* (p.403). La relation entre ces deux discours est alors envisagée sous un double angle. D'une part, comme il est lié aux représentations économiques, le langage courant est supposé avoir intégré des éléments du langage économique, il en *"porte trace"*. D'autre part ce lien entre discours savant et discours populaire pose la question de la construction de l'autorité d'un argument, de la légitimité d'un discours et donc du rôle idéologique des discours.

La première conclusion de P. Vergès (et l'on peut s'interroger sur la nature idéologique de ce discours produit au nom de la science) est que *"les acteurs sociaux ne sont pas des analphabètes de l'économie"* (89, p.397). Ils possèdent un vocabulaire et un raisonnement sur l'économie, qui constituent les représentations sociales de l'économie. Ainsi les représentations sont d'une plus ou moins grande complexité et cette complexité ne peut (ne doit ?) pas être conçue comme une proximité plus ou moins grande au savoir scientifique économique qui serait alors pris comme une sorte de référence.

Un savoir naïf peut se complexifier sans se rapprocher du discours savant, par exemple en se généralisant ou en se conceptualisant à partir des notions, des catégories et des modes de raisonnement qui lui sont propres. Par ailleurs, les représentations sociales

sont structurées de façon différenciée selon les catégories d'acteurs sociaux. Trois exemples de cette dynamique de **complexification** et de **structuration** sont rapportés par Vergès (89, p.401) :

- *Un groupe de cadres diplômés de l'industrie va privilégier une description économique fonctionnaliste, une sorte de "machinerie" économique qui doit coûte que coûte fonctionner, à laquelle on doit se soumettre. A coté d'une forte autonomisation économique (utilisant la causalité circulaire) se développent des raisonnements normatifs. La politique n'existe pas, mais la nécessité de se soumettre aux lois du circuit économique ou, inversement, l'injustice morale qu'elles engendrent, est le ressort d'une articulation aux champs des valeurs (une moralisation de la vie économique).*

- *Un groupe de militants ouvriers va gommer totalement cette morale sociale pour poser une articulation entre l'économique et le politique. Son discours se caractérise par une traduction constante entre ces deux champs de significations, traduction pouvant se situer au niveau même de la phrase : "l'argent a été créé pour faciliter les échanges, mais des gens utilisent beaucoup plus d'argent que d'autres pour faire travailler les gens qui n'ont pas beaucoup d'argent". Ces militants décrivent le système des rapports sociaux, aussi la généralisation qu'ils peuvent faire de leur pratique économique trouve sa traduction politique dans l'action collective. L'analyse des mécanismes économiques est souvent relayée par leurs correspondants sociaux ou politiques. La prise en compte de la situation économique n'est pas vraiment conceptuelle mais dénote une extension certaine où la pratique politique se veut dominante.*

- *Un groupe de travailleurs sociaux n'isole pratiquement pas le domaine économique. Celui-ci est imbriqué de façon diffuse dans une représentation où les éléments sociaux et les significations morales sont polarisateurs : l'argent est un mal (nécessaire) ; la société de consommation pèse de tout son poids sur certaines catégories sociales; ce qui compte ce n'est pas tant de gagner de l'argent que d'avoir des satisfactions personnelles. Dans un tel discours la notionnalisation est rarement économique."*

P. Vergès (84) a proposé une échelle à trois niveaux de complexité. Il a ainsi distingué au premier niveau, la représentation - **image mentale**. C'est une évocation plus ou moins floue, qui relève du stéréotype mais qui est surtout liée à des pratiques sociales. A un deuxième niveau, la représentation est **référentielle et connotative**, elle relève de l'attitude. Enfin au troisième niveau de complexité la représentation est une **organisation relationnelle**, ce qui correspond au processus de schématisation.

P. Vergès (89) focalise par ailleurs son étude des représentations économiques sur leur caractère cognitif et collectif. *"Les représentations économiques sont alors une forme sociale de connaissance : un savoir partagé et un champ de significations pour notre société"*. (p.390). En tant que forme de connaissance, les représentations économiques *"rendent compte de l'expérience pratique des acteurs sociaux et sont donc dépendantes de leur place sociale"* ce qui en fait une *"production idéologique associée à la pratique"*. En cela, elles sont liées à la position socio-économique du sujet, position déterminée pas seulement en termes de classes sociales ou de niveau scolaire. *"Une réflexion sur la place du langage économique dans la société montre que sa pénétration dans le discours des acteurs sociaux est liée, d'une part, inversement à la distance aux décisions économiques les concernant (la pénétration est maximale dans le cas d'un travailleur à son compte et minimale dans le cas d'un fonctionnaire), d'autre part, favorisé par l'usage professionnel du langage économique (ceux qui gèrent ou font des calculs économiques utilisent plus souvent le langage économique que les travailleurs sociaux)." (Vergès 89, p.393).* Par ailleurs la position sociale est à la fois le lieu de référence et le lieu de mise en œuvre des représentations, c'est ce que traduisent les *"récits de pratiques"*.

Les représentations rendent aussi compte du *"travail que la société effectue sur les significations"*, à la fois du point de vue du *"débat idéologique"*, considéré comme organisation des significations par les rapports et les conflits sociaux, et de la mémoire collective de chaque groupe social, ce que l'auteur appelle les *"matrices culturelles d'interprétation"*. Ces différents lieux génèrent des discours circulants¹⁹. C'est la

¹⁹ VIDAL D. (1970) Notes sur l'idéologie, *L'Homme et la Société*, n°17, juillet 1970, p.35-54

multiplicité des lieux de détermination qui plaide *"pour affirmer la paradoxe d'une fonction de connaissance"* donc d'une construction cognitive et non pas seulement d'une contrainte normative. Dans le cas de l'étude des représentations des nouvelles technologies, les données sont *"étudiées dans la double perspective des sciences sociales (dimension pratique, idéologique et culturelle) et d'un point de vue cognitif (dimensions objectuelles, organisationnelles, argumentatives)"* (Grize & al 87, p.18).

D'après Grize & al (87, p.23), *"pour tenir compte de toutes ces dimensions de la représentation sociale, il nous faut construire trois plans d'analyse :*

- *celui de la société : l'inscription socio-historique des représentations débouche sur la définition de lieux de détermination, sur les contenus.*
- *celui des cadres de la connaissance : pour dépasser l'artificielle confrontation du savoir scientifique et des représentations sociales, il faut dégager leurs modalités propres de fonctionnement.*
- *celui de l'acteur social : le processus de construction que révèle son discours est agencement de sources multiples, à la fois bricolage idéologique et description de ses pratiques."*

Le contenu d'une représentation est produit par un ensemble de processus sociaux qui exprime chacun un lieu différent de détermination sociale. Grize & al (87) distinguent trois lieux pertinents pour leur étude. *"Le premier donne toute son importance à la pratique quotidienne du sujet Le second inscrit la représentation dans son rapport au discours circulant de la société, autrement dit à l'idéologie ... Enfin le troisième donne sa profondeur historique à la représentation. En effet chaque classe sociale s'ancre dans une mémoire collective qui se manifeste au présent sous la forme de matrices culturelles d'interprétation dont les conditions de production ont été très largement effacées."* (p.27). La matrice culturelle d'interprétation retenue pour l'étude des représentations sociales des nouvelles technologies chez les salariés est celle du rapport entre l'homme et la machine, entre le sujet et l'objet. En effet les auteurs font l'hypothèse que *"les variations structurelles de ce rapport [leur] permettent une présentation organisée des matrices à l'œuvre"* (p.80).

Enfin l'étude des représentations des nouvelles technologies s'est attachée à la question de la mise en discours de la représentation ou encore de "*la représentation en acte dans un discours*". Cette étude peut procéder à partir d'entretiens ou par demande de résolution d'une question paradoxale²⁰. Les représentations que l'on pourrait considérer comme étant dans la tête des individus sont tout autant mises en discours. Les discours produisent des schématisations discursives au sein d'un processus argumentatif: "*le sujet traduit ses représentations en argumentations destinées à un auditoire.*"(p.392).

Les discours obtenus par entretien expriment une mise en œuvre des représentations sociales dans une situation d'interlocution donnée. Ces discours sont étudiés d'un double point de vue à la fois **cognitif et argumentatif**. Leur étude cognitive est fondée pour une large part sur les résultats de la logique naturelle. La logique naturelle (Borel & al 83) identifie et décrit trois processus discursifs que Vergès associe aux trois processus de l'objectivation. Les trois processus discursifs d'ancrage, de construction de classes-objets et de schématisation discursive sont parallèles aux trois processus cognitifs de sélection, de connotation et de schématisation qui constituent l'objectivation. Ces processus sont reliés par une "*correspondance structurelle*" mais "*sans pour autant nier leur caractère propre*".

La logique naturelle se propose d'étudier les raisonnements développés à travers les langues naturelles. Elle est amenée à prendre en compte les contenus et non les seules formes de la pensée. La notion clé de la logique naturelle est celle de schématisation, notion caractérisée par cinq aspects (Grize 89, p.154).

- a) **une schématisation est la mise en discours, ...**
- b) **... du point de vue qu'un locuteur A ...**
- c) **... se fait - ou a - d'une certaine réalité ...**
- d) **... pour un interlocuteur ou un groupe d'interlocuteur B ...**
- e) **... dans un situation d'interlocution donnée ou un contexte donné.**

²⁰ par exemple pour une population de cadres moyens : "Les statistiques de l'OCDE disent que les nations les plus riches sont celles qui ont le plus grand nombre de chômeurs. Comment justifier un tel point de vue ?" avec 20% de réponses brèves, 60% de réponses très développées et 20% de réfutation (Vergès 89, p.398)

a) une schématisation est la mise en discours, ...

Elle s'exprime par des mots mais forme un tout qui n'est pas toujours immédiatement décodable car son sens est le plus souvent lié au fait qu'il s'adresse à un interlocuteur donné, dans un contexte donné, en fonction de présupposés mais surtout de préconstruits culturels, les discours circulants et les représentations sociales.

b) ... du point de vue qu'un locuteur A ...

Le locuteur se place le plus souvent d'un point de vue qui lui est propre. "*Lorsqu'il parle en effet le locuteur non seulement traduit la façon dont il voit le monde, mais il se donne encore à voir lui même*" (p.155). Différents mécanismes discursifs permettent d'effectuer cette prise en charge de l'énoncé par le locuteur.

c) ... se fait - ou a - d'une certaine réalité ...

Comme une représentation sociale, une schématisation discursive se donne à propos d'un objet. "*L'activité de schématisation transforme progressivement les objets de pensée et l'image finale qu'elle propose*" (p.156). Elle construit progressivement des classes-objets qui regroupent les éléments qui apparaissent au fil du discours à propos de l'objet.

d) ... pour un interlocuteur ou un groupe d'interlocuteur B ...

La logique naturelle considère que tout discours est tenu pour obtenir quelque effet sur son destinataire. "*L'image qu'une schématisation offre de ce dont elle traite est fonction de celui ou de ceux, au(x)quel(s) elle est destinée. ... Il ne s'agit pas là d'une question de sincérité mais d'une adaptation nécessaire ... La seule condition est que B accepte ce qui lui est dit, qu'il ne le considère ni comme faux, ni comme incohérent. Il s'ensuit que tout discours comporte un certain nombre de procédures argumentatives, que toute schématisation est à la fois partielle et partielle*" (p.157).

e) ... dans un situation d'interlocution donnée ou un contexte donné.

Au delà de la dimension cognitive du discours, l'étude de la dimension **argumentative** s'appuie sur la théorie des états développée par D. Apotheloz et D. Miéville²¹. L'argumentation est un raisonnement qui ne cherche pas tant à démontrer qu'à convaincre. Argumenter s'entend ici au sens le plus large possible : justifier, accréditer, rendre plus vraisemblable ou simplement renforcer. Etayer c'est "*appuyer des assertions qui pourraient être contestées par l'interlocuteur sur des données qu'il est censé admettre pour une raison ou pour une autre*" (Grize 89, p.159). Apotheloz & Miéville ont en particulier proposé une typologie des fonctions "étayer" qui distingue six catégories : les raisons, les causalités, les finalités, les comparaisons, les reformulations du segment étayé et enfin les appels aux faits (Grize & al 87, p.92).

Les discours font alors l'objet d'une **analyse conjointe "forme / contenu"**. Ils sont considérés tout à la fois comme des formes discursives ou argumentatives avec leur complexité et des contenus identifiés par leurs lieux de détermination.

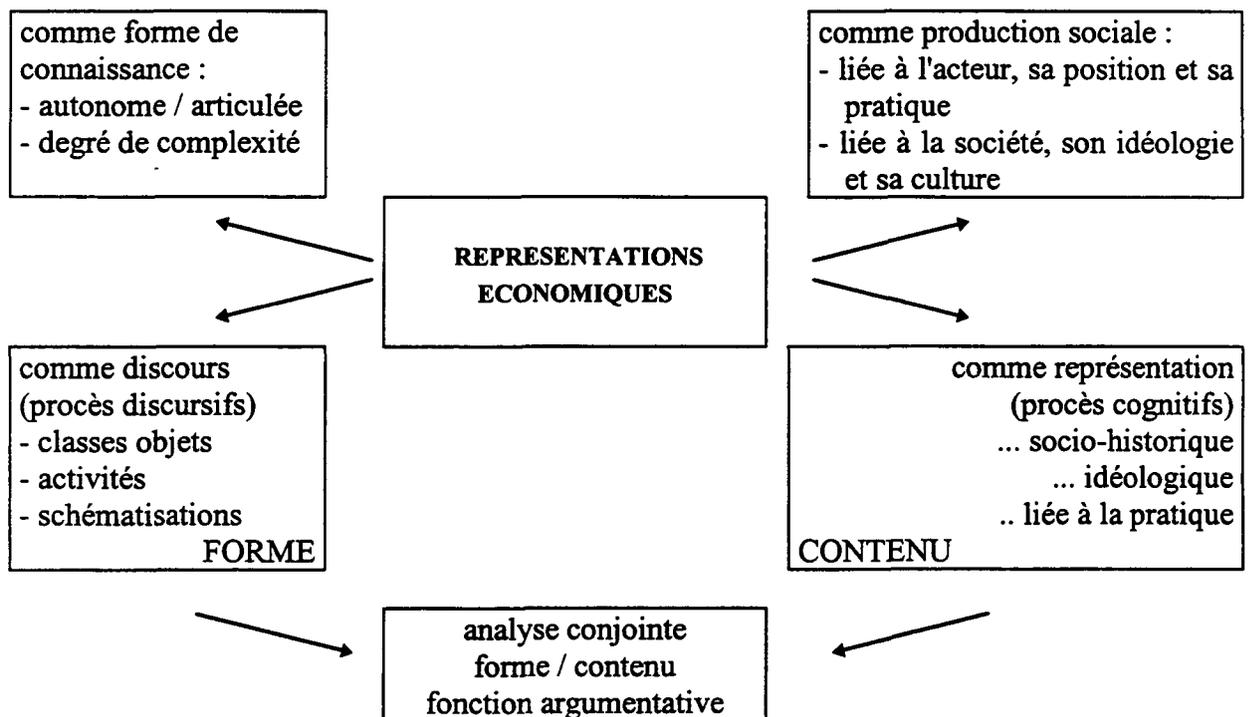
"Ce rapprochement forme - contenu engendre une explication où le contenu est inscrit dans un raisonnement qui l'éclaire. Nous cherchons à dépasser la simple quantification des catégories d'une grille de contenu grâce aux indices de forme et inversement dépasser la mise en évidence des formes en les différenciant aussi par leur contenu" (Vergès 89, p.396-397).

"On constate une différence de complexité de raisonnement selon le contenu, ou plus exactement selon le lieu de détermination. Nous avons pu observer à l'occasion d'une enquête sur l'impact économique des nouvelles technologies (Grize & al 87) que le réseau des thèmes du discours variait fortement en fonction du contenu. Les récits de pratiques et les matrices culturelles d'interprétation ne conduisent pas à un réseau de thèmes très complexe. Les argumentations peuvent être très nourries mais la trame de fond est simple, du type : "les nouvelles technologies remplacent les travailleurs donc cela crée des problèmes". Par contre l'idéologie, parce qu'elle a une palette thématique plus large, raisonne sur

²¹ Cohérence et discours argumenté in M. CHAROLLES (ed), *The resolution of discourse*, Hambourg : Buske Verlag, 1986

une trame plus complexe. L'entreprise par exemple n'est plus seulement un espace technique mais aussi un lieu de production et une direction patronale. Si le discours fait appel à plusieurs lieux de détermination on constate que l'idéologie associée aux récits de pratiques donne une trame moins complexe que précédemment : une simple implication du pouvoir patronal sur le collectif ouvrier par exemple. Par contre lorsque l'idéologie est associée aux matrices on trouve une très grande variété d'expressions. En effet ces deux lieux fonctionnent avec des significations différentes. Ils sont en concurrence ou en conjonction d'interprétation. On a alors une combinatoire assez complexe : l'une étaye ou s'oppose à l'autre et vice versa ; avec le "mais", la mémoire sociale d'un groupe s'oppose à l'idéologie dominante, avec l'étayage, l'idéologie se justifie par la profondeur historique ou cherche à s'ériger en matrice intemporelle. Elles peuvent aussi s'associer ("et aussi") pour se renforcer mutuellement." (Vergès 89, p.399-400).

Tableau 10



Le tableau 10 rassemble les différents éléments de la problématique des représentations du monde économique (Vergès 84, 89 ; Grize, Vergès, Silem 87 ; Grize 89). La première ligne du tableau présente les deux dimensions les plus traditionnelles de cette approche. D'une part, ces représentations sont une forme de connaissance sociale, plus ou moins complexe et qui ne fonctionne pas selon la même logique que la science. Cette différence entre raisonnement formel, logique, démonstratif et raisonnement naturel, argumentatif est d'ailleurs à la base de l'approche dite de la "logique naturelle". D'autre part, comme nous l'avons vu à la section précédente, ces représentations sont des productions sociales. Elles sont "ancrées" dans différentes dynamiques sociales. Dans le cas des représentations économiques, l'accent est mis sur la dimension idéologique, du fait de l'objet de la représentation, l'économie. Le problème, souligné par Vergès, de la mise en miettes de la représentation est la preuve de l'articulation ; elle est liée à l'existence de points de vue multiples et à la confrontation de ces points de vue en une sorte de "bricolage", qui ne peut être que non homogène et lacunaire. Les deux dernières lignes du tableau 10 présentent l'articulation proposée entre le niveau discursif et le niveau cognitif. Cette perspective met en **correspondance directe** les processus des niveaux cognitif et discursif, ils sont supposés garder leur spécificité mais sont plus vraisemblablement tout simplement identifier termes à termes. Dans cette perspective la collecte de données est non directive, elle vise à faire produire un discours à partir d'une question-stimulus. C'est en particulier par l'analyse comparative des deux ensembles de caractérisation de la forme (discours) et du contenu (savoir socialement ancré) que se fait l'interprétation des représentations. A l'inverse, les approches sociolinguistique et discursive débordent du parapluie des représentations sociales pour proposer des cadres théoriques où le discursif prime sur le cognitif.

Remarque :

On retrouve une problématique assez semblable par le parallèle entre cognitif et discursif, dans le projet de l'anthropologie cognitive américaine²². Celle-ci se pose le problème de l'organisation du savoir culturel, en particulier du fait de l'importance de son volume. Elle se situe dans une vision cognitive de la culture, où les questions de recherche se donnent en termes d'économie de traitement et d'économie de stockage face aux limitations cognitives du sujet. Les réponses apportées à ce problème de place s'appuient donc sur des concepts issus de la psychologie cognitive, en particulier les notions de schéma et de script proposées par Schank & Abelson et celle de prototype proposée par Rosch. Les représentations appelées modèles culturels sont constituées de propositions mais aussi d'images. Par ailleurs les recherches de Lakoff sur le rôle des métaphores dans la génération d'images nécessaires à la description et la compréhension du monde quotidien, y ont une place prépondérante. En effet, le canon de la recherche en anthropologie cognitive consiste à reconstruire des "modèles culturels", liés à des modes de perception et de raisonnement naturel, à partir de la façon dont les gens parlent (*analysis of natural discourse*). Elle s'appuie sur des méthodologies établies par des linguistes, en particulier les recherches sur les explications (*explanations*) et les narrations (*narratives*). Cette pratique s'oppose à l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss pour affirmer l'importance du savoir de l'anthropologisé, au moins aussi forte que celui de l'anthropologue. En quoi cette approche cognitive apporte-t-elle plus que l'approche interprétative telle que pratiquée par exemple par Geertz, qui considère la culture comme un texte et s'intéresse aux paroles générées par ce texte ? Telle est la question posée par Keesing²³. Il oppose la scientificité de la première au caractère simplement interprétatif de la seconde. Toutefois la limite de l'approche cognitive se trouve dans sa difficulté à rendre compte de la dimension collective des productions culturelles. Nous retiendrons de cette approche que, même si elle envisage le langage comme un moyen d'accès aux modèles mentaux, elle considère toutefois la parole comme un comportement, une pratique sociale (*talk as action*) et non comme un simple artefact.

²² QUINN, N. & D. HOLLAND, Culture and cognition in Dorothy HOLLAND & Naomi QUINN, 1987, *Cultural Models in Language & Thought*, Cambridge University Press NY, chap.1, p.3-40

²³ Roger KEESING, Models, "folk" and "cultural" in Dorothy HOLLAND & Naomi QUINN, 1987, *Cultural Models in Language & Thought*, Cambridge University Press NY, chap.15, p.369-393

§.2. *Une approche sociolinguistique*

Nous présentons ensuite les travaux du sociologue U. Windisch (85, 89) sur "le parler et le raisonnement quotidiens". Autant les travaux précédents se proposaient "*d'accéder aux représentés par le biais des représentants discursifs*" (Grize, Vergès, Silem 87, p.17) et ne voyaient donc dans le langage qu'un moyen d'accès aux représentations mentales, autant, pour Windisch, les pratiques cognitives, discursives et sociales sont avant tout conçues comme "*indissociables*".

Les travaux de sociolinguistique de U. Windisch sont plus centrés sur le langage, sur le fonctionnement proprement discursif des différentes formes de pensée sociale. Windisch (89) participe à la mouvance des représentations sociales mais son intérêt réside dans l'étude du raisonnement et du parler quotidiens²⁴. Il propose au fil de ses explorations du langage xénophobe, une approche sociologique de la parole, une sociolinguistique. Travaillant sur un corpus de 500 lettres, de type courrier des lecteurs, il a identifié six types de discours sur les "étrangers" dans la société suisse. Il distingue ainsi trois façons de parler parmi les partisans de la xénophobie et/ou du racisme (celles des nationalistes xénophobes, des nationalistes populistes, des nationalistes technocrates) et trois parmi les adversaires de ce mouvement. "*Ces trois dernières ont été définies en termes de degrés de rupture par rapport à la manière de pensée du premier type de partisans : il s'agit du degré de rupture minimum ou discours économiste ; du degré de rupture intermédiaire ou discours humaniste ; et du degré de rupture maximum ou discours en termes de classes sociales.*" (Windisch 89, p.170). Comme près de 50% des lettres lui semblent être "*contaminées par l'idéologie xénophobe*", il se pose la question de ce qui fait la "*redoutable efficacité de certains discours politiques*". Pour mieux cerner le mode de raisonnement associé à ces façons de parler, 50 entretiens en profondeur abordant différents thèmes de la vie sociale et politique, ont été menés avec des individus dont les lettres apparaissaient comme très typiques d'un certain discours.

²⁴ Uli WINDISCH, *Le raisonnement et le parler quotidiens*, l'Age d'Homme, 1985

Qu'est ce qui reste constant, qu'est ce qui varie dans la pensée sociale et quels sont les facteurs qui rendent compte de ces variations ? U. Windisch pose la question de la constance des représentations en ces termes et y répond par une double constatation. *"D'un côté il s'agit de repérer et de définir des formes de pensée et de langage, relativement cohérentes et consistantes, de l'autre on s'aperçoit qu'à l'intérieur de cette cohérence et de cette consistance relatives des variations importantes peuvent intervenir"* (89, p.175).

Ainsi non seulement Windisch oppose pensée savante et pensée quotidienne mais il note la pluralité des pensées sociales, ces *logiques de l'illogique*. Celles-ci possèdent des modes de fonctionnement propres et autonomes. Loin d'être simplistes, ces raisonnements sont *"nettement plus complexes que la logique formelle et déductive ; plus difficiles à cerner aussi"* (89, p.169). Au-delà du langage, de la façon de parler, Windisch distingue des formes de pensée sociale, des raisonnements totalement différents appelés **structures ou formes socio-cognitives**. Une structure socio-cognitive se caractérise par un ensemble de **mécanismes socio-cognitifs** relativement spécifiques. Certains peuvent se retrouver dans plusieurs discours, c'est la **combinatoire** qui est unique. En effet *"les multiples lectures et relectures de ce matériel font apparaître un niveau plus profond que celui des thèmes, niveau qui a trait à la manière de percevoir, de ressentir, et de penser l'ensemble de la réalité sociale"* (89, p.170). Le terme socio-cognitif souligne qu'une façon de connaître, un mode de pensée sociale ne se compose pas d'éléments purement cognitifs mais d'éléments à la fois sociaux et cognitifs. Un discours peut être défini par des thèmes qui y reviennent le plus souvent mais un tel discours et de tels thèmes correspondent plus globalement à une façon de connaître, de percevoir et de ressentir l'ensemble de la réalité sociale.

C'est en particulier par l'intégration des logiques affectives ainsi que des éléments symboliques et mythiques, intégration possible du fait de la souplesse du concept de structure socio-cognitive, que Windisch entend rendre compte de la constance et de la variabilité des pratiques sociales, cognitives et langagières.

Windisch dénombre ses points d'accord avec la théorie des représentations sociales. C'est en particulier la prise en compte de la dimension affective et émotive des processus à l'œuvre. Ces processus ne sont jamais purement intellectuels et logiques. Le deuxième point de cet accord, c'est le rôle de l'interaction dans la création des représentations. Les interactions sont considérées comme le lieu de reconstruction permanente de la réalité sociale. *"Si nous parlons de différentes façons de connaître la réalité sociale, la psychologie définit les représentations sociales comme des modes de reconstruction sociale de la réalité"* (89, p.176).

"Dans notre exemple de la xénophobie, la lutte entre partisans et adversaires reposent en grande partie sur l'image - ou la représentation sociale - que chaque camp veut accréditer des immigrants. Chaque camp reprend indéfiniment l'image de l'adversaire pour la contester. Cette représentation de chaque camp (l'une positive, l'autre négative) ne s'est pas constituée de manière isolée, indépendante et autonome, mais bien dans et par l'interaction et le conflit discursif entre ces deux groupes." (89, p.177).

Windisch s'attache toutefois à différencier ses travaux de ceux sur les représentations sociales et la logique naturelle. C'est en particulier la pluralité qui n'est pas prise en compte dans ces travaux, du fait de la recherche d'universalité. *"S. Moscovici a dégagé, avec beaucoup de précision, un certain nombre de processus cognitifs généraux du fonctionnement des représentations sociales (la sélectivité, la cohérence, la rigidité, l'objectivation, l'ancrage, etc.). Or ces différents mécanismes apparaissent de manière très variable suivant les différents modes de pensée que nous avons distingués, ces mécanismes généraux que recherchent aussi les travaux dits de la "logique naturelle" sont à nuancer au moyen de mécanismes spécifiques, propres à telle ou telle forme de pensée sociale, à tel ou tel groupe social. Il s'avère en effet qu'il n'y a pas de pensée sociale formelle, unique, homogène et universelle"*. (89, p.176-177).

Au delà de la catégorisation des discours, Windisch s'attache à la caractérisation des raisonnements. Il note que certains thèmes révèlent, mieux que d'autres, la nature spécifique de ces différentes formes de la pensée sociale ainsi que de la forme langagière qui est propre à chacune d'elles. Les caractéristiques différenciantes sont au nombre de trois : la centration, la causalité, la perception du temps.

1/ la centration : Windisch définit la centration en déplacement par rapport à la notion piagétienne d'égoцентризм caractéristique des stades prélogiques chez l'enfant. La centration est avant tout sociale : il s'agit d'un socio-centrisme. Cinq degrés de centration le plus souvent à base nationaliste (fondé sur l'opposition entre Suisse /étranger) s'échelonnent par palier d'une absence totale de décentration caractérisé par une dévalorisation complète et un rejet de l'autre jusqu'à un "excès de décentration". Le socio-centrisme est "*la propension d'un sujet acteur social à privilégier, dans sa façon de connaître, son point de vue propre*". Il est marqué par la prédominance de l'assimilation sur l'accommodation. La centration socio-cognitive peut s'effectuer par rapport à des référents sociaux très différents.

2/ la causalité : dans les différentes manières d'expliquer le social dans la vie de tous les jours, de mettre en œuvre, en usage, en acte des explications causales, U. Windisch distingue les **formes logico-discursives** plus générales des **paradigmes** limités à l'explication causale. Il est important de répéter ici que, pour Windisch, le fonctionnement de certaines formes est indissociable des contenus mêmes de la relation causale. En effet attribuer une cause à une réalité contribue à la construction du monde du sujet, de ses représentations sur le monde et à l'expression du sujet. Windisch rejoint les travaux de Grize & al (87), il s'agit d'étudier l'interaction entre forme et contenu.

Un paradigme est constitué de trois éléments : **forme, contenu** mais aussi **investissement du sujet par rapport à son discours**. Il distingue trois paradigmes.

i) Le paradigme de la déviance Le paradigme de la déviance se caractérise par le fait que les phénomènes sociaux sont expliqués avant tout par le comportement normal ou déviant de quelques individus ou groupes sociaux, par une inadéquation entre comportement et norme comportementale.

ii) Le paradigme matérialiste

"Le paradigme matérialiste se fonde sur l'explication des faits sociaux, y compris des faits immatériels tels que les comportements et les mentalités, par des facteurs matériels. ." (p.120) Il est en particulier incompatible avec l'argumentation "xénophobe" et le paradigme de la déviance.

iii) Le paradigme de l'indétermination

Le paradigme de l'indétermination est situé "à mi-chemin entre les deux précédents". "Il se distingue du paradigme de la déviance par l'absence de catégorisation causale, la société entière ("on" ou "tout le monde") étant solidairement responsable des phénomènes expliqués. Il diffère du paradigme matérialiste par l'absence de prise en considération de la relation des acteurs aux réalités matérielles du fonctionnement du système social." (p.130)

3/ La perception du temps : elle peut être **mythique-cyclique** ou **linéaire**. Windisch insiste sur le rôle du temps vécu et du temps perçu dans la vie sociale, même moderne.

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ces approches des paradigmes et des modèles discursifs, c'est la reprise d'une approche que l'on a vu à l'œuvre précédemment dans l'analyse conjointe forme / contenu. Il nous semble que cette analyse se fait ici sous une forme plus systématique en ce qu'elle aboutit à des figures rhétoriques pour chaque discours. La méthode, en ce qu'elle repose sur un processus de catégorisation multiple, par 3 caractéristiques, 5 paliers, 3 paradigmes, 2 orientations, etc... est évidemment critiquable - et critiquée - sur le refrain de l'arbitraire et du manque théorique. Toutefois Windisch avoue limiter son ambition à ce qui lui semble être le lot commun des sciences sociales. *"On sait que les sciences sociales doivent se contenter de dégager des probabilités, des régularités, des tendances et des dominantes bien plus que des véritables lois. Réussir à cerner de telles régularités constitue déjà un acquis non négligeable. Un de nos objectifs vise précisément à en dégager certaines dans les façons de connaître et de parler propres aux différents groupes sociaux"* (85, p.22).

On peut remarquer que son travail fournit quasiment les règles de la génération des types de discours qu'il identifie, en cela il rejoint le critère de validité du linguiste (Gardin 74). La combinaison des orientations sur les trois dimensions génèrent des figures de raisonnement très différentes. A partir des orientations de la centration / décentration et de la causalité, sont produites deux configurations socio-cognitives idéal-typiques appelées Type I et Type II.

Le TYPE I se définit par (p.204) :

- *une centration sociale fortement marquée*
- *le paradigme de la déviance*
- *une non dissociation entre l'argumentation et les jugements de valeur du locuteur et / ou de son expérience personnelle*
- *un discours qui apparaît comme un simple reflet de la réalité*
- *l'unidimensionalité et la sursaturation causale.*

Il se traduit dans deux modèles logico-discursifs de forme différente,

- l'un à base de *glorification*, dont le schéma est le suivant :

CELA EST COMME CELA DOIT ETRE
 parce que conformité des acteurs sociaux à la NORME
 parce que ESSENTIALISME POSITIF

- l'autre à base de *condamnation*, dont le schéma est le suivant:

CELA DEVRAIT ETRE COMME CELA (affirmation de la NORME)
 CELA N'EST PAS COMME CELA (déviance, situation anormale)
 parce que DEVIANCE des acteurs sociaux à l'égard de la NORME
 parce que ESSENTIALISME NEGATIF, IMITATION d'une autre DEVIANCE
 CELA DEVRAIT ETRE COMME CELA TOUT DE MEME (A NOUVEAU)
 (postulat du *volontarisme* qui implique le *passage* de la DEVIANCE à la NORME)

Le TYPE II est diamétralement opposé, ses traits principaux sont les suivants :

- *décentration cognitive*
- *décentration sociale*
- *causalité multiple*
- *paradigme matérialiste*

Son modèle logico-discursif est le suivant :

CELA EST (N'EST PAS) parce que facteurs matériels (y compris les comportements des acteurs sociaux, comportements compris et plus ou moins acceptés)

Cette typologie correspond à une approche **verticale** qui cherche à caractériser les entretiens dans leur ensemble. En cela, elle s'oppose aux approches **horizontales** qui visent à caractériser les différentes façons de traiter un thème à travers les différents entretiens d'un corpus. La grande similitude entre les entretiens de type I montrerait le caractère fortement contraignant et déterminant de cette structure socio-cognitive. Pour Windisch, c'est une "*démonstration empirique de la rigidité cognitive de cette première façon de connaître ou, si l'on préfère, de l'étroitesse des rapports entre structure socio-cognitive et individus singuliers, ou encore de la faiblesse des variations interindividuelles*". (85, p.210) Les sujets du type I sont beaucoup plus dépendants de leur façon de connaître, plus prévisibles. Les sujets de type II sont plus autonomes, ils développent une plus grande liberté de manœuvre cognitive et langagière.

La sociolinguistique se centre en premier lieu sur la variation des capacités et des pratiques langagières suivant les milieux sociaux. "*En termes probabilistes, la structure sociocentrique est plus fréquente dans les milieux défavorisés ayant une scolarisation peu poussée. En revanche dans les milieux favorisés ayant bénéficié d'une longue scolarisation la façon de connaître est plus décentrée, le travail cognitif et langagier plus poussé et la dissociation entre jugement et vécu personnel plus fréquente*" (85, p.214). Toutefois la généralisation serait abusive. Ainsi, bien que l'activité scientifique soit supposée nécessiter une façon de connaître très décentrée, "*cela n'exclut pas que n'importe quel scientifique puisse dans certains cas, faire usage du paradigme de la déviance, en parlant de ces collègues rivaux par exemple*" (85, p.215). "*Inversement plusieurs interviewés de condition modeste font preuve d'une décentration et d'un travail cognitif très poussés. Dans ce cas, c'est l'ampleur et la variété des activités et des insertions sociales culturelles et politiques qui expliquent la forme de pensée décentrée et l'important travail discursif.*" (89, p.399). Enfin Windisch insiste sur ce qu'il appelle le développement cognitif et langagier. Un individu peut développer et enrichir sa capacité cognitive et discursive et passer d'une forme de pensée à l'autre. Il peut par ailleurs faire usage de modes explicatifs et de paradigmes différents. Ce travail d'individuation est toutefois beaucoup plus fréquent chez les sujets du Type II que chez ceux du Type I.

Dans un dernier temps, un modèle intégrant les dimensions affectives, émotives, symboliques et mythiques regroupées sous l'appellation de "logiques autres" est proposé.

AUTREFOIS C'ETAIT MERVEILLEUX

AUJOURD'HUI CE N'EST PLUS COMME CELA

(ce qui s'explique par) -> **Projection -> Tension**

CELA DOIT ETRE COMME AUTREFOIS A NOUVEAU

(ce qui est possible si) -> Volontarisme, Ascétisme, etc.

La première ligne relève de la pensée **mythique**, celle du paradis perdu (représenté ici par le "village suisse"). *"Le rôle du mythe semble en effet si important, qu'il revient non seulement comme thème, mais comme forme générale de pensée et même comme forme de discours. En effet au niveau proprement discursif, on remarque déjà que ces propos ne sont pas des propos analytiques : on raconte plus qu'on explique. Le langage prend la forme d'une narration, d'un récit, d'un récit mythique : autrefois c'était merveilleux."* (p.219).

Dans le deuxième terme apparaissent les phénomènes de **projection** sur les éléments extérieurs étrangers et de **tension** entre le passé perdu et le présent inacceptable. *"La représentation du temps mythique-cyclique semble ensuite se prêter particulièrement bien aux projections des aspirations et des désirs les plus divers et profonds. Lorsque le temps présent, dégradé, n'est pas tout simplement nié - ...- il est en tout cas rejeté inconditionnellement. Lorsque les sujets acceptent d'entrer en matière sur l'explication de la situation actuelle dégradée, c'est pour en rejeter la cause, la responsabilité (l'expliquer ce serait la justifier) sur des éléments extérieurs, sur des étrangers par exemple"* (p.220)

Le mythe, le symbole repose "à la fois sur une image et une émotion". *"La force d'ancrage d'un mythe ou d'un symbole et le fait qu'ils puissent être à la source de représentations et d'actions proviennent autant, si ce n'est davantage, de l'investissement de ces forces énergétiques (émotives et affectives) que de leurs aspects purement imagés et figuratifs"* (85, p.221-222)

Ce discours **affectif et émotif** possède des caractéristiques langagières spécifiques. *"A sa forme narrative de récit mythique, s'ajoute en effet un véritable style fortement émotif et tendu. Cette tension est visible dans l'investissement par le sujet de l'énonciation de ses propres énoncés. Le développement linéaire du discours est rompu en permanence par l'irruption subite et "illogique" (du point de vue de la logique grammaticale classique, "correcte") de termes émotifs et affectifs, disjoints."*, (p.223).

En ce qui concerne le problème de l'**efficacité des discours**, *"nous espérons avoir montré que l'efficacité d'un discours idéologique ne se mesure pas uniquement à sa capacité à faire partager des idées mais à la capacité à faire croire à certains symboles et mythes et à les investir affectivement, à la capacité aussi de faire aimer et détester certains objets et catégories sociales (en offrant l'occasion à des sujets donnés de s'aimer soi-même et de détester "les Autres", "les déviants")."*, (p.224).

L'analyse développée par U. Windisch peut sembler (trop) résolument empiriste en ce qu'elle s'attache à "coller" à son matériau. Elle s'articule toutefois à une vision théorique²⁵ précise. C'est une vision déterminée par le conflit inévitable entre des façons de connaître incommensurables, où *"la société est faite de et se fait par des conflits"*, où *"les interactions et les conflits ne se surajoutent pas à la réalité sociale ; ils en sont constitutifs"*. Les notions d'acteur, de réseau, de situation, d'interprétation, de mise en scène théâtrale, de jeu social des apparences interviennent pour expliquer la variation des comportements. Ainsi la notion de réseau y supplante celle de classe ou de milieu, l'individu se construit une multitude de réseaux très divers. De même, au-delà de la position, la situation devient un facteur central pour l'explication de la variation des comportements. L'individu a besoin de multiples modèles conversationnels afin de maîtriser la complexité et la variété de la vie sociale actuelle.

²⁵ et idéologique : voir le 'projet social' affiché de la collection dirigée par Windisch : *contribuer à la lutte contre les projets d'asservissement nouveau et contre les théories et techniques préfabriquées pour lesquelles l'homme n'est qu'un instrument de confirmation.*

§.3. Les analyses de discours

Pour Grawitz (92), "ce qu'on appelle "analyse de discours" recouvre des recherches très diverses menées avec des présupposés théoriques et des objectifs eux-mêmes très variés. Toutes partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation linguistique spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structuration d'un texte en se rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours." (p.277). Ces recherches conduisent à établir des typologies de discours, à caractériser et à expliquer les règles de fonctionnement des différents types de discours, à étudier les fonctionnements discursifs à partir d'une certaine position idéologique. Il existe par ailleurs une "école française de l'analyse du discours" qui tente d'intégrer ces recherches dans une problématique linguistique qui s'inspire de la pensée d'Althusser, de Foucault et de la psychanalyse²⁶.

Pour leur part, Potter & Wetherell (87) développent une pratique de l'analyse de discours qui se veut non cognitive pour échapper à l'emprise mentaliste en psychologie sociale²⁷ qu'ils repèrent jusque dans la théorie des représentations sociales. La pragmatique et l'ethnométhodologie sont les deux théories à l'origine de leur approche. La pragmatique développe la problématique des **actes de langage**. En effet son fondateur, Austin²⁸ s'est d'abord intéressé à l'existence d'énoncés *performatifs* qui présentent la particularité d'accomplir ce qu'ils disent par le seul fait de le dire (ex. je déclare la séance ouverte). Il en est ensuite venu à considérer que tous les énoncés constituent des actes de langage (affirmer, ordonner, suggérer, etc.).

²⁶ voir les travaux de la revue *Langages*, revue de linguistique Larousse en particulier le n°81, "Analyses de discours : nouveaux parcours"

²⁷ "it is discourse analysis which offers a systematically non cognitive social psychology as an alternative to the increasingly pervasive cognitive variety [and not the theory of social representations]" (POTTER & WETHERELL 87, p.154)

²⁸ voir J. AUSTIN, *Quand dire c'est faire*, Seuil, Points essais, 1991

D'après Potter & Wetherell (87, p.18), Austin attire l'attention du chercheur sur le rôle tenu par les conventions sociales qui permettent à un énoncé de produire son effet performatif donc sur l'importance du contexte dans lequel est produit l'énoncé mais garde une définition du locuteur comme abstrait et décontextualisé. C'est d'ailleurs sur l'impossibilité de définir l'usager de la langue indépendamment de ses conditions sociales d'existence que Bourdieu²⁹ fonde sa critique d'Austin ; quand Austin renvoie le dire à un faire, la condition de cette possibilité, de ce faire, réside selon Bourdieu dans ce que l'énonciateur n'est que le porteur du dire et non son constructeur ou son co-constructeur. Bourdieu rappelle que *"le porte parole autorisé ne peut agir par les mots sur d'autres agents et par l'intermédiaire de leur travail sur les choses mêmes que parce que sa parole concentre le capital symbolique accumulé par le groupe qui l'a mandaté. La réussite des actes de langages, actes d'autorité mais aussi actes autorisés, (...) est subordonnée à la conjonction d'un ensemble de conditions interdépendantes composant les rituels sociaux Pour Bourdieu, le mystère de la magie performative se résout dans le mystère du ministère, c'est-à-dire l'alchimie de la représentation par laquelle le représentant fait le groupe qui le fait."* (Grawitz 92, p.211).

Le propos de l'ethnométhodologie est plus large que celui de la pragmatique. Son fondateur, Garfinkel, l'orienté vers une sociologie du savoir ordinaire. Dans son étude inaugurale, il étudie à partir d'enregistrements, les stratégies mises en œuvre par les individus pour jouer leurs rôles, dans ce cas de jurés d'assise, dans la société. Il s'attache en particulier à comprendre ce que suppose le consensus implicite, le non-dit qui permet à des locuteurs de se comprendre. *"Ce que l'ethnométhodologie entend par **natural language** n'est pas une analyse sémantique, malgré l'influence de la linguistique, mais l'observation et l'analyse des systèmes de pratiques sociales régies par des règles comme une grammaire. [...] le monde extérieur n'est pas nié mais il ne peut être vu et interprété que par les individus qui le composent. Les faits sociaux sont étudiés non plus de l'extérieur, mais tels qu'ils sont vécus. Enfin, il ne s'agit pas non plus d'un réductionnisme, ni de l'opposition individu / société mais d'une interaction dialectique. Les acteurs sociaux sont des agents du système qu'ils subissent et produisent, d'où*

²⁹ voir en particulier P. BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, Fayard, 1982

l'importance du terme de créativité. L'essentiel, ce sont les normes en vigueur et l'usage de ces normes est un processus que chacun adapte à chaque situation.", (Grawitz 92, p.127). Avec l'ethnométhodologie, Potter & Wetherell (87) s'intéressent au langage sans y voir un mode d'accès à des représentations mentales. Le parler quotidien devient le véritable objet d'étude (*topic*) et non plus une simple ressource (*resource*). L'utilisation du langage sert à la **construction** de versions du monde social, il a pour **fonction** d'argumenter en leur faveur. Les énoncés produits sont construits à partir de discours existants appelés ressources linguistiques, par un travail de **sélection** mais qui correspond tout à la fois à un travail de **construction**. Ces énoncés sont à la fois structurés par les ressources disponibles et structurants en ce qu'ils contribuent à les (re)produire.

Potter & Wetherell insistent sur la **variabilité** des énoncés (*accounts*) produits par les individus. Ils remarquent que les différentes techniques utilisées en psychologie sociale visent le plus souvent à **réduire** cette diversité, que ce soit par la limitation de son expression lors de la collecte de données, par exemple en utilisant l'expérimentation et les questionnaires fermés ou bien, par l'utilisation de méthodes d'analyse telles que l'analyse de contenu (*gross coding*) ou la lecture sélective qui ne présente que des extraits du matériau recueilli ou encore l'utilisation de scores moyens. L'emploi de ces méthodes est à relier à l'**hypothèse de cohérence interne** qui est, par exemple, à la racine de la notion d'attitude ou de représentation. La cohérence leur semble surestimée par la psychologie sociale et invalidée par la variabilité des réponses. Ils lui préfèrent la notion de **répertoire d'interprétation** (*interpretive repertoire*) assez semblable à celle de modèle logico-discursif proposée par Windisch. Ils empruntent cette notion à Gilbert & Mulkey³⁰ qui l'ont introduite lors de leurs études sur le langage de chercheurs en biochimie. En effet, ils ont relevé l'existence (d'au moins) deux répertoires qualifiés l'un d'empirique (*empiricist*), l'autre de contingent (*contingent*), et utilisés en fonction des thèmes, du contexte et des objectifs poursuivis. Ainsi, le répertoire empirique, qui prévaut dans les publications de recherche, présente les données et les résultats issues des expériences dans un ordre chronologique et logique ; le chercheur en est absent. A

³⁰ voir Nigel GILBERT & Michael MULKEY, *Opening Pandora Box*, Cambridge University Press, 1984

l'inverse, dans le répertoire contingent, utilisé dans les interviews, les résultats des expériences sont présentés comme liés aux hypothèses de base de la recherche ainsi qu'aux croyances, aux traits de caractère et aux appartenances à différents groupes, des chercheurs. Le répertoire empirique est plutôt utilisé pour présenter les succès de sa propre équipe alors que le répertoire contingent est plus souvent mis en œuvre pour disqualifier les erreurs des équipes concurrentes. L'intérêt de la notion de répertoire, pour Potter & Wetherell (87), réside d'une part, dans le fait qu'elle ne fait appel à aucune hypothèse psychologique et d'autre part, dans le fait qu'elle ne présuppose aucun lien avec l'utilisation d'un répertoire et l'appartenance à un groupe social, comme le fait la théorie des représentations sociales. Les individus ne sont pas déterminés par leurs discours de justification, à l'inverse, ils construisent les situations à travers leurs énonciations. En effet, ces répertoires sont disponibles dans différents groupes sociaux et participent à la construction sociale des catégories sociales. La **catégorisation** n'est pas mentale ou cognitive, elle est **socialement produite** par les discours. Wetherell & Potter ont ainsi étudié les arguments mis en œuvre pour éviter d'être catégorisé comme raciste quand on cherche à justifier et à soutenir l'existence des inégalités sociales entre ethnies (Augoustinos & Walker 95, p.269-271). Ainsi l'analyse de discours réintroduit la notion de **rhétorique**, elle met en lumière le rôle conjoint de la forme et du contenu pour obtenir une certaine efficacité du discours. Les énoncés sont liés à la perception du monde social (définir les catégories sociales) mais aussi à la présentation de soi (paraître raciste ou pas). Les énoncés font apparaître des stratégies verbales de justification et de légitimation, stratégies articulées en réaction ou en conformité avec les éléments des idéologies présentes et des justifications légitimes - on peut penser aux "cités" de Boltanski & Thévenot (91). De façon assez semblable, Goffman a étudié les rituels sociaux de l'échange linguistique et leurs effets sociaux. *"En étudiant le langage - parole comme comportement et non le langage écrit comme produit, Goffman se distingue de la linguistique descriptive de l'époque et préfigure le courant sociolinguistique [...]. On pourrait résumer les conclusions de la thèse de Goffman en disant que, d'après ses observations, l'interaction en société implique un mélange de ruse pour se dissimuler aux yeux des autres et même pour le tromper et, en même temps, de respect pour lui, afin de maintenir la paix, ne pas créer d'incident et taire également ce que l'on devine qu'il dissimule."* (Grawitz 92, p.124).

Synthèse du cadre théorique retenu

Nous nous sommes donnés pour objet de recherche, l'étude des représentations des dirigeants de l'industrie de l'Environnement. Les approches cognitives en management stratégique ne nous ont pas fourni un cadre théorique satisfaisant pour aborder le contenu et la dynamique de ces représentations. C'est en particulier le poids du paradigme du traitement de l'information sur ces différentes approches qui en diminue la pertinence pour notre projet alors que de plus en plus de travaux mettent l'accent sur le rôle des interactions entre individus dans le développement de la cognition.

Les différentes propositions théoriques développées au chapitre 2 présentent les influences qu'a connu notre questionnement initial sur la nature des représentations et les moyens d'en rendre compte. Elles nous indiquent en particulier comment prendre en compte le **caractère social** de ces représentations ainsi que la **nature discursive** des données utilisées.

Ainsi, dire que les représentations sont sociales, ce n'est pas uniquement dire que les référents de ces représentations sont sociaux, même si la psychologie sociale a d'abord étudié le rôle dans la société, des représentations de l'enfant, de la femme, de l'artiste, de la maladie, de la folie. Ce n'est pas non plus se contenter de postuler que c'est parce qu'elles seraient partagées, ce qui est traduit par l'idée de 'représentation collective' tout autant que par le projet d'étudier la distribution « l'épidémiologie des cognitions. »

Dire que les représentations sont sociales, c'est plutôt pour nous dire avec Moscovici, que le caractère social de la représentation relève de :

- son **origine**, c'est une connaissance sociale construite au fil des interactions,
- ses **déterminations**, par appropriation et transformations de différents discours,
- ses **fonctions**, de définition de l'identité sociale des groupes et des individus.

De façon identique, prendre en compte la nature discursive des données collectées, ce n'est pas seulement les envisager comme **ressources** pour avoir accès aux représentations mentales, conçues comme des fragments de connaissance inscrits dans le cerveau mais aussi comme **objets d'étude**. Il s'agit alors d'envisager le **rôle** (à la fois participation à l'interaction sociale et plus généralement à la construction sociale de la réalité) et la **fonction** du langage (dimension performative et donc rhétorique des énoncés).

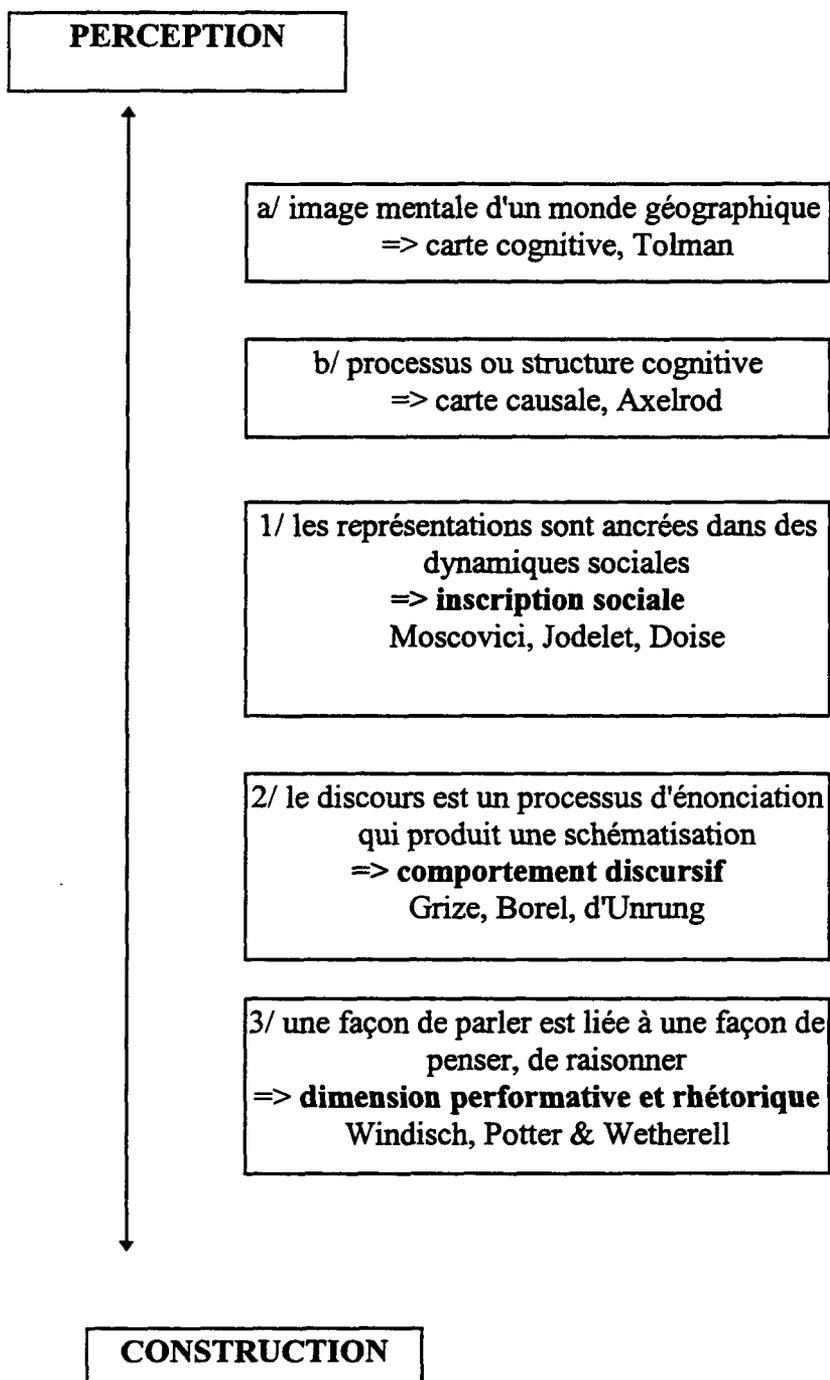
Notre propos revient alors à souligner tout à la fois le **caractère incomplet et inadéquat de l'analyse des discours en termes de structures cognitives individuelles** et donc, les limitations des méthodes de cartographie cognitive, en ce qu'elles croient pouvoir échapper à l'analyse des processus sociaux sous-jacents (dans les groupes et dans la société) et à l'interprétation de la signification des contenus. On ne rend compte qu'imparfaitement des représentations à partir d'un repérage des thèmes et des causalités discursives. Les cartographies cognitives produisent des analyses à la fois incomplètes - car elles ne traduisent pas la dimension sociale des représentations - et inadéquates, car elles ne permettent pas d'envisager les fonctions des discours. Il leur est impossible de réintroduire le social après l'avoir mis de côté (Havelange 91).

Nous chercherons donc à montrer tout particulièrement comment les schématisations produites par le langage procèdent **par articulation** de différentes sources de discours extérieures à l'individu et de différentes pratiques et appartenances sociales propres à l'individu, selon différents **répertoires**. Il s'agit alors d'**identifier les lieux des déterminations sociales** des représentations. Nous cherchons également à montrer la fonction sociale c'est-à-dire les finalités recherchées par le discours dans sa construction vers l'autre.

Nous présentons ci-après les principales propositions du cadre théorique retenu pour l'interprétation des représentations et des discours stratégiques. Celui-ci s'appuie sur la psychologie sociale qui nous fournit, avec la théorie des représentations sociales, un cadre pour relier la (re)production des discours et des représentations aux dynamiques sociales.

Le schéma présenté en page suivante organise les différentes perspectives envisagées au fil du chapitre 2, selon qu'elles considèrent que la meilleure « métaphore » pour les phénomènes mentaux est la perception (cas a et b) ou la construction (cas 1, 2 et 3). Par ailleurs, il synthétise les avancées effectuées entre ces différentes positions théoriques.

- a) Si on considère la représentation comme une image mentale d'un objet physique et les données verbales comme reflet immédiat du niveau cognitif, il est possible d'établir une "carte cognitive". Cette approche inspirée de Tolmann revient à considérer le monde comme 'géographique'.
 - b) Si on considère la représentation comme logico-formelle et les données verbales comme reflet immédiat du niveau cognitif, il est possible d'établir une "carte causale" à partir des données verbales, la carte causale est alors censée refléter soit les "lignes" de l'algorithme cognitif soit l'architecture hiérarchique de la connaissance.
1. La théorie des représentations sociales s'attache à l'ancrage des représentations dans différentes dynamiques sociales, elle souligne l'articulation du contenu des représentations sociales avec les discours circulants et les dynamiques sociales, à travers la notion de lieux de détermination sociale des représentations. Ce double mouvement traduit leur inscription sociale.
 2. Le discours obéit par ailleurs à des contraintes de production internes et externes qui lui sont propres. Celui-ci produit une schématisation à partir d'opérations qui sont à la fois cognitives et discursives. La logique naturelle a contribué à montrer comment le comportement discursif est lié aux contenus (on ne parle pas de la même façon, on n'adopte pas le même comportement discursif, selon que l'on traite de sujets différents) non pas tellement par rapport aux thèmes développés mais surtout par rapport aux lieux de détermination.
 3. L'analyse de discours tend à mettre en évidence le fonctionnement du discours, par les failles du discours, les incohérences logiques. La sociolinguistique et l'analyse de discours insiste sur la dimension performative des discours et donc sur l'importance de la rhétorique. Le comportement discursif est alors relié aux objectifs visés. Il s'agit de repérer des codes, des répertoires des façons de parler.

Figure 4 :

Ce cadre théorique peut se traduire en cinq propositions - guides pour proposer un protocole d'étude.

0. L'étude des représentations ne peut échapper à l'interprétation
 1. Les contenus sont liés à trois lieux de détermination sociale
 2. Une façon de parler est reliée à une façon de penser
 3. S'attacher plus à la complexité des discours qu'à la structure des représentations
 4. Le discours a une fonction dans la construction de la réalité

0. L'étude des représentations ne peut échapper à l'interprétation³¹

Cette position a été l'occasion d'une controverse entre Dan Sperber et Lucien Scubla³², tous deux membres du CREA³³. Pour Sperber³⁴, l'étude d'une représentation ne peut jamais qu'en être une interprétation, elle ne peut donc prétendre à la scientificité. L'anthropologie ne saurait alors avoir d'autre projet que de devenir une "épidémiologie des représentations", une étude de leurs distributions et de leurs diffusions. Pour Sperber, la pratique et la réflexion ontologique laissent à désirer en sciences sociales. Celles-ci sont ainsi devenues un "*univers surpeuplé d'entités au statut ontologique indéfini. ... Le pouvoir, l'Etat, l'idéologie, la religion, la magie, le sacrifice, les mythes, les classes, les castes, les nations, la parenté, le mariage, les normes, les valeurs, la cohésion sociale, l'anomie, la stratification sociale autant d'objets ou de propriétés dont on serait bien en peine de dire de quelle substance ils relèvent*" (p.407).

Il en est de même pour ce "mal" nécessaire aux sciences sociales que sont les représentations. "*Pour une part, les phénomènes socioculturels sont composés de mouvements corporels des individus et de modification de l'environnement. Jusque là, la matérialité de ces phénomènes ne fait guère problème. Mais on est bien obligé d'aller plus loin ... Il faut d'une manière ou d'une autre prendre en compte les représentations*

³¹ on peut relier cette position aux propositions de Passeron (92) sur le raisonnement sociologique comme espace assertorique non poppérien, en particulier propositions 1.1, 1.1.1 (p.360-361)

³² Lucien SCUBLA (92) "Sciences cognitives, matérialisme et anthropologie" in D. Andler (ed), *Introduction aux sciences cognitives*, Folio essais, Chap. 15, p.421-446

³³ CREA, Centre de Recherche en Epistémologie Appliquée (Ecole Polytechnique)

³⁴ Dan SPERBER (92) "Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme" in D. ANDLER (ed), *Introduction aux sciences cognitives*, Folio essais, Chap.14, p.397-420

dont ces comportements s'accompagnent. Les représentations jouent un rôle essentiel dans la définition des phénomènes socioculturels, quel que soit le cadre théorique et méthodologique qu'on adopte. Or le mode d'existence matérielle des représentations n'est en rien évident" (p.409-410).

Ainsi, le rôle des représentations en sciences sociales est un obstacle à leur scientificité. Toutefois cet obstacle peut être dépassé si l'on considère les représentations mentales comme matérielles, comme *"des états cérébraux décrits en termes fonctionnels"*(p.413), et *"à condition de considérer les représentations sociales non pas comme des représentations collectives au statut ontologique indéfini mais comme des représentations mentales et publiques rendues sociales par leurs distributions"* (p.418). D'où sa proposition : *"Il faudrait que les sciences sociales puissent définir leurs notions de représentations à partir du concept cognitif de représentations en le spécifiant et en le complétant selon leurs besoins "* (p.411). Ce qui permettrait à ses yeux *"une épuration de l'ontologie de toutes les sciences sociales"*.

Scubla (92) souligne que si Sperber se propose de définir l'anthropologie comme une épidémiologie des représentations c'est bien *"parce qu'il croit disposer des prémisses d'une théorie neuronale voire moléculaire et donc, selon lui 'matérialiste', des représentations. Car à ses yeux, tant qu'une telle théorie ne sera pas constituée, l'anthropologie n'aura aucun moyen rigoureux de reprendre les travaux de Tarde [sur les lois de l'imitation] ou des diffusionnistes"*.

Scubla s'inscrit en faux par rapport à cette position et défend à l'inverse l'autonomie des niveaux de description. *"Pour savoir si les effets culturels ou sociaux qu'un Tarde ou de nos jours un Girard attribuent à l'imitation et au mimétisme sont réels ou imaginaires, il n'y a pas lieu selon moi d'attendre les derniers résultats de la neurophysiologie ou de l'intelligence artificielle"* (p.429). Il nie que la connaissance des mécanismes cérébraux et moteurs mis en œuvre dans l'imitation soit pertinente pour l'anthropologue qui étudie les effets de l'imitation dans les sociétés humaines.

Pour Scubla, *"croire comme certains auteurs qu'on pourrait 'dévoiler la mécanique intime' de la pensée en s'intéressant 'aux composants et à la circuiterie électronique qui sous-tendent les algorithmes de calcul arithmétique' ou même en décrivant les structures neuronales mises en jeu lors de la production de phrases' (Le Débat, n°47, p.83) revient à confondre des niveaux logiques distincts ou à identifier abusivement, syntaxe et sémantique."* (p.433).

"Croire que l'on peut restituer les institutions et les cultures tout entières en partant des représentations ou mieux encore des micro-mécanismes cérébraux qui leur correspondent me paraît aussi téméraire que de vouloir utiliser un microscope électronique ou même un microscope optique pour décrire la structure du système solaire ou l'anatomie d'un vertébré. Jamais on ne retrouvera ainsi les systèmes de parenté, les rites funéraires, les techniques et les langues." (p.444)

Avec Scubla (92), nous envisageons que les représentations sociales relèvent d'un **niveau de description autonome** par rapport aux phénomènes cognitifs. Ceci revient à accepter la non matérialité des représentations sociales, à ne pas les considérer comme des états représentationnels caractérisés par un état physique du cerveau. Ainsi il ne s'agit plus d'exposer les pensées et les modes de pensée, appelés procédures et structures cognitives, dans un autre langage que notre langue, dans ce qui serait le langage de la pensée, le *mentalais*, qui nous prémunirait de toute interprétation. Il nous faut donc admettre avec Sperber (92), mais sans le regretter, que l'étude des représentations ne saurait échapper à l'interprétation et envisager sa scientificité d'un oeil nouveau.

Cette position s'est d'ailleurs répandue jusque dans le champ des Sciences et Technologies de la Connaissance (STC). Ainsi en intelligence artificielle (IA), les recherches de Bachimont (94) sur l'artéfacture et l'IAD (D comme distribuée) ont conclu à la nécessaire métaphore qu'est la connaissance stockée dans les bases de connaissance d'un système - expert. Le travail de Hatchuel & Weil pour sa part conclut à la nécessaire différence entre la connaissance de l'expert et les règles introduites dans le système. Il apparaît impossible d'atteindre les représentations, on ne peut que re-présenter la connaissance, selon le mot de B. Latour.

L'interprétation de ces représentations dépend du cadre théorique retenu (Laukkanen 89). L'approche individuelle dite psychologique considère les cartes établies comme des représentations des structures cognitives, (*schema* pour Bartlett, *frame* chez Minsky, *script* chez Schank & Abelson) développées par l'activité interne du sujet. Dans l'approche collective, que l'on parle de schémas d'interprétation (Bartunek), d'hypothèses (*assumptions* Mitroff), de paradigmes (Pfeffer), de croyances (Nystrom & Starbuck), de valeurs et d'idéologies (Beyer), de théories (Argyris & Schön) ou de quasi-théories, de visions du monde (Starbuck), de mythes (Hedberg), de culture (Allaire & Firsirotu), ou encore d'interprétations sociales partagées (Bougon & Weick) et de stock de connaissances (Schütz, Berger & Luckman), elles sont les manifestations de connaissances et de croyances socialement acquises et partagées.

Nous nous appuyerons sur la définition de l'interprétation proposée par Passeron (92) pour envisager la question de la scientificité d'une théorie interprétative :

"Le débat épistémologique sur l'interprétation en confond trop facilement deux formes, qui entretiennent pourtant un rapport opposé à l'empirie : on se réfère le plus souvent - c'est le cas de Popper chaque fois qu'il parle de "l'interprétation" - à l'interprétation qui intervient après une observation empirique dont elle ne transforme ni les protocoles, ni les résultats, se contentant d'abonder ou de paraphraser leur sens intrinsèque, à moins qu'elle ne fasse (ce qui arrive) sur-interprétation intempérante par l'adjonction de significations extrinsèques, c'est-à-dire extra-empiriques : cette interprétation qui n'ajoute rien d'empirique à ce que l'observation énonce d'empirique est forcément interprétation libre ("suggestive", romanesque, poétique mythique, métaphysique, etc.). Réservez, au sens strict, l'appellation d'herméneutique à cette forme vagabonde de l'interprétation. On voit aussitôt la différence de l'herméneutique avec la théorie interprétative qui, intervenant au cours du travail empirique, pour l'étendre ou le transformer, produit la possibilité et l'exigence de nouvelles observations empiriques dont les conditions mêmes étaient impensables tant qu'elles n'étaient pas pensées dans les catégories de la théorie." (p.391)

1. Les contenus sont liés à trois lieux de détermination sociale

D'après la théorie des représentations sociales, il faut en même temps décrire les représentations sociales comme des réalités objectives et considérer leur ancrage dans des dynamiques relationnelles. Étudier l'ancrage des représentations sociales, c'est chercher un sens pour la combinaison particulière de notions qui forment le contenu. Ce sens ne peut pas être défini par la seule analyse interne des contenus sémantiques d'une représentation, il se réfère nécessairement à d'autres significations régissant les relations symboliques entre acteurs sociaux. La signification d'une représentation sociale est toujours imbriquée ou ancrée dans des significations plus générales intervenant dans les rapports symboliques propres à un champ donné.

Ceci revient à considérer que *"tout ce qui est propre à une formation mentale a un rapport au social"* et à mettre en exergue le rôle de la communication, de l'échange, de la conversation. Il ne s'agit alors non plus seulement de suivre Laroche & Nioche (94) lorsqu'ils indiquent qu' *"un des aspects importants de ces explorations serait d'éclairer l'origine des cartes cognitives et des paradigmes : entreprise, industrie, corporation, éducation et expérience des dirigeants, classes sociales, etc. ..."* mais de souligner le lien entre la nature des représentations et le fonctionnement social.

Certains travaux ont cherché à réintroduire le social, en le traitant comme une variable supplémentaire de l'analyse des représentations individuelles (Laukkanen 89). Pour notre part nous rejoignons la position de Moscovici qui ne cherche pas tant à réintroduire le social qu'à changer la conceptualisation du social à partir de la notion d'interaction. Dans la perspective moscovicienne les représentations sociales sont situées au carrefour du fonctionnement psychologique individuel et du fonctionnement du système social (Jodelet 89). Les représentations sont imbriquées au système social, on dit qu'elles sont ancrées ou inscrites dans des dynamiques sociales.

Pour clarifier et rendre opératoire cette notion d'ancrage revenons à la synthèse proposée par Doise (90). Doise distingue trois sortes d'imbrication ou d'ancrage.

- 1) L'ancrage sociologique porte sur l'intervention des croyances ou valeurs largement diffusées propres à une culture donnée, dites générales - générales cela ne veut pas dire que tout le monde les partage de la même manière mais qu'elles sont censées intervenir dans un grand nombre de relations et d'évaluations sociales.
- 2) L'ancrage psycho-sociologique porte sur l'imbrication dans la manière dont les individus se représentent les rapports entre positions ou catégories sociales et dont ils se situent symboliquement par rapport aux relations dans un champ donné.
- 3) L'ancrage psychologique procède à des comparaisons entre groupes d'individus en fonction des positions qu'ils occupent dans un ensemble de rapports sociaux. Il est analysé lorsque le chercheur établit un lien entre représentations sociales et appartenances ou positions sociales particulières occupées par des individus.

Les notions d'acteur, de réseau, de situation, d'interprétation, de mise en scène théâtrale, de jeu social des apparences interviennent pour expliquer la variation des comportements. Ainsi la notion de réseau y supplante celle de classe ou de milieu, l'individu se construit une multitude de réseaux très divers. De même, au-delà de la position, la situation devient un facteur central pour l'explication de la variation des comportements. L'individu met en œuvre de multiples modèles conversationnels afin de maîtriser la complexité et la variété de la vie sociale actuelle.

Le contenu d'une représentation est ainsi produit par un ensemble de processus sociaux qui exprime chacun un lieu différent de détermination sociale (Grize & al 87).

- Le premier donne toute son importance à la **pratique** quotidienne du sujet acteur social : *"le processus de construction que révèle son discours est agencement de sources multiples, à la fois bricolage idéologique et description de ses pratiques."* Les représentations *"rendent compte de l'expérience pratique des acteurs sociaux et sont donc dépendantes de leur place sociale"* ce qui en fait une *"production idéologique associée à la pratique"* (Vergès 89 p.390). En cela, elles sont liées à la position du sujet, position déterminée pas seulement en termes de classes sociales. La position sociale est à la fois le lieu de référence et le lieu de mise en œuvre des représentations.

- Le second inscrit la représentation dans son rapport aux cadres de la connaissance, aux discours circulant de la société, autrement dit à l'**idéologie**. Les représentations rendent aussi compte du "*travail que la société effectue sur les significations*", à la fois du point de vue du "**débat idéologique**", considéré comme organisation des significations par les rapports et les conflits sociaux.

- Enfin le troisième correspond à l'inscription socio-historique des représentations, sous la forme de **matrices culturelles d'interprétation** dont les conditions de production ont été très largement effacées.

L'étude de la dynamique des représentations pose aussi la question des conditions d'émergence d'une représentation, de nombreux auteurs s'accordant pour souligner que l'analyse d'une représentation porte souvent l'empreinte de l'instrument de recueil du matériau. Ceci rejoint le problème des conditions qui affectent la formation des représentations sociales. Ainsi, dans l'étude de Moscovici (61) sur la psychanalyse, on peut noter l'existence d'un large sous-groupe d'ouvriers qui n'a pas de représentation de la psychanalyse. De nombreux facteurs traduisent la disparité des positions face à un objet socialement significatif et donc la disparité dans l'effort pour pallier les manques d'expérience, les lacunes du savoir, pour réaliser l'assimilation de discours et d'expériences étrangères et leur transformation en expérience directe. Selon Moscovici, les facteurs différenciant les groupes sont la dispersion de l'information et le décalage, l'inégalité de focalisation et l'importance plus ou moins grande de la pression à l'inférence.

Les processus d'ancrage et d'objectivation correspondent à cette double question de l'émergence et de la détermination sociale des contenus, dans la dynamique des représentations.

2. Une façon de parler est reliée à une façon de penser

Nous avons fait le choix pour les raisons énoncées en introduction, de travailler à partir de données verbales. Dans un premier temps, nous avons été amenés à rejeter l'hypothèse « nulle » qui considère le comportement verbal comme un épiphénomène sans relation avec les représentations et/ou les comportements. Nous considérons que l'étude du comportement verbal, de réponses à des questions ou d'énoncés spontanés, est indispensable pour avoir accès au contenu des représentations. Codol (90) pose le problème en ces termes : *"on peut sans doute soutenir que l'appréhension d'un objet social est inséparable d'un langage le concernant, mais tout langage correspond-il à une représentation effective ou fait-on face à un pur verbalisme face aux questions ?"*. Notre réponse est : ni l'un, ni l'autre.

Lorsqu'un individu est mis en demeure de répondre, il ne fournit pas directement une représentation. Il produit une réponse argumentée à l'aide de raisonnement selon différentes logiques d'association. Le discours est un collage d'arguments provenant de représentations différentes, un assemblage d'indices qui permettent de construire une étude centrée sur l'activité d'élaboration du sens, l'activité schématisante. Toutefois *"ces articulations, ces traductions entre champs de significations ne sont pas le reflet d'une incohérence, d'un éclatement du contenu de la référence"* (Grize & al 87). Le discours ne reflète pas une représentation, il articule plusieurs arguments dans des contraintes de production à la fois internes (logique, vraisemblance) et externes (contexte, conditions de production).

Nous suivons le point de vue de M-C d'Unrung, présenté en introduction de ce document : *"le discours de l'enquête ne reflète ni une représentation élaborée auparavant dont on aurait tort de croire qu'elle préexiste dans sa tête à l'action de parler, ni la situation d'émission, ni la norme que représente l'enquêteur et qui n'est qu'entrevue ... c'est un travail d'élaboration en référence à tout cela "*, (d'Unrung 77). Les études menées sur l'idéologie raciste ont montré comment le racisme pouvait ne pas apparaître dans la thématique d'un discours mais se retrouver au niveau de son

agencement (d'Unrung 77). Le racisme apparaît alors à travers d'autres indicateurs tels que la construction des phrases, l'ordre des mots, le choix des mots avec les connotations, les réticences, les dénégations, les précisions inutiles, les qualificatifs et les généralisations. Ces effets d'une idéologie latente sur le discours sont appelés "failles logiques". Les récurrences, les erreurs logiques permettent de repérer les contradictions, découlant de l'insertion des locuteurs dans une situation définie socialement, elles dévoilent ainsi une représentation implicite de l'objet du discours à travers son rôle pour le locuteur. *"Les rationalisations, les défenses et les résistances en ce qu'elles ont de significatif sur le plan social, n'ont pas moins d'intérêt que les déchirures du discours où se traduit un contenu latent parfois assez pauvre et stéréotypé"* (d'Unrung 77, p.91). Ainsi l'analyse de discours a moins pour objet de mettre en évidence un contenu dit 'latent' que de montrer comment ce qui est développé, ce qui apparaît sous des allusions, ce qui est passé sous silence, s'articulent pour aboutir à cet ensemble qu'est le discours. Pour M.C. d'Unrung, la représentation latente existe mais elle est souvent moins riche que le discours lui-même. Il ne s'agit pas de "pur verbalisme" ou de "pure rationalisation".

Nous avons donc envisagé d'aller au-delà du discours, de passer de l'autre côté du miroir, d'accéder aux représentations par le biais des discours. Toutefois, il ne s'agit pas de postuler l'existence de représentations mentales, révélées ou masquées par les discours, que l'on pourrait entr'apercevoir à travers ce que d'Unrung appelle les "failles du discours". Nous en sommes venus à considérer (Vergès 89, Grize & al 87, Windisch 85) que le discours peut être étudié pour lui-même, qu'il n'est pas qu'une couche superficielle qui cache la couche profonde des représentations. Une façon de raisonner et de penser en particulier sur la réalité sociale, économique ou politique, ce que nous appelons une forme de pensée sociale, s'associe à une façon de parler. Il n'est plus demandé au chercheur d'atteindre les représentations mentales derrière les données verbales mais plutôt de comprendre quelle représentation, le sujet veut donner de l'objet dont il parle et de lui-même. Etudier les représentations sociales revient en fait à mettre en œuvre une pratique de l'analyse de discours (Grize & al 87).

3. S'attacher plus à la complexité des discours qu'à la structure des représentations

Dans la perspective la plus mentaliste des représentations sociales, la représentation sociale est une organisation cognitive systémique, organisée autour d'un noyau (Abric 94, Flament 90) auquel sont associés des éléments périphériques mis en relation pour former une organisation. En évoluant vers une perspective plus langagière des représentations sociales, nous nous attachons plus au degré de complexité des discours qu'à la structure des représentations. Cette complexité peut être abordée à partir de l'échelle à trois niveaux proposée par Vergès. Au premier niveau, la représentation - **image mentale** est une évocation plus ou moins floue, qui relève du stéréotype mais qui est surtout liée à des pratiques sociales. Au deuxième niveau, la représentation est **référentielle et connotative**, elle relève de l'attitude. Enfin au troisième niveau de complexité, la représentation est une **organisation relationnelle**, ce qui correspond à un processus de schématisation abouti. Au-delà, une représentation sociale peut se complexifier et se structurer en se généralisant ou en se conceptualisant à partir des notions, des catégories et des modes de raisonnement qui lui sont propres. C'est en particulier la notion d'articulation entre différentes sources de discours, entre différents types de contenu selon des logiques d'association diversifiées qui traduit la complexité d'un discours. En résumé, et en exemple, on peut dire que, du point de vue cognitif et discursif, les individus sont soumis à la confrontation de leurs expériences aux savoirs constitués et aux idéologies instituées, ... et ça doit se voir dans leurs discours. *"Ceux-ci, à la fois bricolage idéologique et description de leurs pratiques, portent la marque des activités cognitives qui ont présidé à leur genèse et des lieux de détermination ou ancrages qu'ils articulent."* (Grize & al 87).

Il s'agira donc d'identifier les **logiques d'association des différentes sources de discours**. L'**analyse conjointe des formes et des contenus** devrait nous permettre d'**identifier des modèles de discours, des trames de complexité différente en fonction des contenus et des lieux de détermination**.

4. Le discours a une fonction dans la construction de la réalité

Toutefois le discours ne relève pas seulement de l'ordre du langage mais aussi de "l'ordre de l'interaction". Le discours a une **fonction**, il est toujours pour partie performatif, et un **rôle dans la construction** des versions de la réalité sociale. L'efficacité des discours se définit alors bien par leur capacité à structurer le réel, à définir l'identité d'un groupe social, à légitimer ou à occulter des formes de pouvoir mais aussi "*à faire aimer ou détester*" (Windisch 85). "*Ce qui fait la valeur d'une représentation sociale, c'est, d'une part, son efficacité pour l'action et, de l'autre, sa vraisemblance.*" (Grize & al 87, p.44). Ces fonctions peuvent se jouer au niveau de l'individu mais aussi de l'organisation. Ainsi ce qui distingue, "*la nouvelle rhétorique de l'ancienne rhétorique, celle d'Aristote, c'est que l'acteur qui cherche à persuader n'est plus une personne physique mais de plus en plus une personne morale, une organisation*" (Laufer 94, p.251).

Qu'elles soient appelés paradigmes (Windisch 85) ou répertoires (Potter & Wetherell 87), les façons de parler correspondent à **une façon de raisonner et ainsi construisent et révèlent une vision du monde.**

C'est pourquoi la mise en œuvre d'une analyse de contenu thématique ne suffit pas (Gardin 74). D'une part, elle reste très dépendante de la grille thématique établie *a priori* pour coder le matériau. D'autre part, elle laisse de côté le fonctionnement du discours. Le formalisme des cartes cognitives permet d'organiser les contenus dans leur logique causale, il ne permet pas d'étudier le fonctionnement du discours. Ainsi on peut dire qu'atteindre les représentations par les discours, ce n'est pas exposer la matière dont elles sont faites mais plutôt donner à voir du discours plus que l'on en aperçoit par l'analyse thématique du contenu ou par l'organisation des causalités (carte causale) en analysant son mode de production, sa construction argumentative. Reconnaître que les interactions constituent l'eau du bain des représentations nous conduit alors à préférer rejeter le bébé "carte cognitive" avec le cadre théorique des sciences cognitives (Allard-Poési 96).

Dans la deuxième partie de ce document, les cinq propositions guides que nous venons d'énoncer nous serviront de base pour établir un protocole d'étude des représentations et des discours stratégiques et pour le mettre en œuvre dans l'industrie de l'environnement.

PARTIE 2 :
PROPOSITION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROTOCOLE
D'ETUDE DES REPRESENTATIONS ET DES DISCOURS STRATEGIQUES

PARTIE 2 : PROPOSITION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROTOCOLE D'ETUDE DES REPRESENTATIONS ET DES DISCOURS STRATEGIQUES

Cette deuxième partie est composée des chapitres 3 à 5.

Le chapitre 3 détaille le protocole de la recherche. Il traduit les enseignements du cadre théorique en une démarche de recherche permettant d'atteindre les objectifs reformulés à la fin de la première partie. Il présente le déroulement de la recherche, les principales étapes, ainsi qu'une réflexion sur la collecte des "données" et les méthodes de traitement.

Le chapitre 4 détermine les ancrages pertinents pour les représentations stratégiques à partir d'une analyse des dynamiques sociales autour de la question de l'Environnement. Il présente ainsi différentes lectures de la problématique "Environnement" et permet de situer l'industrie de l'Environnement dans la société. Il s'appuie sur différentes sources de discours à la fois scientifique, politique, économique ou médiatique pour produire une grille de lecture de l'industrie de l'Environnement.

Le chapitre 5 étudie la mise en discours des représentations stratégiques. Il permet d'une part d'étudier les schématisations produites lors des entretiens, d'autre part de les relier aux différents lieux de détermination sociale. Enfin, il envisage les effets de structuration liés aux représentations et aux discours stratégiques.

CHAPITRE 3 : PROPOSITION D'UN PROTOCOLE D'ETUDE

Section 1 : De l'objet à la méthode, de la représentation à la stratégie

Cette section présente les conséquences du cadre théorique pour une proposition de protocole d'étude des discours et des représentations stratégiques. Elle fait ensuite un parallèle entre la démarche choisie pour l'étude des représentations et les différents paradigmes du management stratégique. Elle montre comment étudier les représentations dans le cadre théorique de la psychologie sociale revient en fait, à proposer une nouvelle méthode pour aborder les stratégies dans les organisations.

§.1. Conséquences du cadre théorique

Aux cinq propositions du cadre théorique correspondent autant d'objectifs pour cette recherche. La première proposition nous conduit à définir un protocole d'étude des représentations et une pratique de l'analyse de discours qui nous permettent une interprétation des discours et des représentations stratégiques. Il s'agira d'éviter les pièges de l'interprétation libre mis en avant par Passeron : ne pas intervenir après une observation empirique mais intervenir sur le protocole et le résultat, ne pas se contenter d'abonder ou de paraphraser, ne pas sur-interpréter.

D'autre part, en s'appuyant sur la théorie des représentations sociales (proposition 2) nous cherchons à caractériser les ancrages pertinents et à définir les différents lieux de déterminations des discours et des représentations stratégiques à partir des dynamiques sociales en jeu, des discours circulants, des controverses, des crises de légitimité. Nous chercherons à mettre en évidence les contenus des représentations des acteurs parties prenantes, en liaison avec les positions et les appartenances multiples. Nous faisons l'hypothèse que chaque insertion partagée avec d'autres individus donne lieu à des échanges, des expériences spécifiques qui modulent les représentations pertinentes (Abrieu 94).

L'utilisation du concept de représentation sociale en management stratégique pose le problème du passage du sociétal à l'organisationnel. Pour repérer les représentations qui animent les discours des dirigeants, il nous faut nous interroger sur les ancrages pertinents pour analyser la genèse et le fonctionnement des représentations dans les organisations. Il faut envisager que le dirigeant est soumis à des savoir constitués et des discours circulants, qu'il produit et reproduit des idéologies, qu'elles soient véhiculées par la société ou propres à l'organisation. Les éléments de la culture d'entreprise et les aspects imaginaires de la vie des organisations apparaissent aussi dans les discours. Le management stratégique transpose l'étude des représentations dans le domaine de l'économique et de l'organisationnel mais le marché, la concurrence, la consommation des produits et des services sont aussi construits par l'action collective, à travers des processus sociaux.

Ceci revient en fait à envisager la pertinence de la théorie moscovicienne pour l'étude des représentations et des discours stratégiques. En paraphrasant Passeron (92) on pourrait encore dire que notre ambition est de faire évoluer les approches cognitives en management stratégique, **d'une cartographie vers une "cartologie"**.

En effet Passeron (92) distingue les descriptions en *-graphie, -logie, -nomie*¹, par exemple entre sociologie et sociographie. Il étudie l'usage qu'en fait la littérature pour fabriquer l'illusion romanesque. En effet *"Il suffit à un texte narratif de facture "réaliste" de réussir son effet sociographique (réussite qui ne dépend que de la concordance entre un système de marques textuelles et un système historiquement constitué d'attentes littéraires) pour obtenir ipso facto le tout de l'effet sociologique, c'est à dire l'interprétation par le lecteur de tout ce que le roman dit du monde auquel il se réfère comme image "vraie", "typique", "représentative" de la figure du monde réel"* (p.211).

¹ PASSERON 92, Chap IX, L'illusion romanesque

S'appuyant sur les travaux de Lévi-Strauss, Passeron différencie de même ethnographie et ethnologie. *"Revient à l'ethnographie, on le sait, la tâche de dresser, selon une nomenclature stabilisée par les règles de l'inventaire systématique, une description des "groupes humains considérés dans leur particularité et visant à la restitution aussi fidèle que possible de la vie de chacun d'eux". Appartient alors aux synthèses plus ou moins totalisantes de l'ethnologie l'élaboration comparative de ces monographies avec entre autres problèmes méthodologiques, celui de la représentativité des documents de "terrain" dans les "types" construits aux fins de généraliser le système des assertions interprétatives. Pour toute connaissance du monde historique ou d'un de ses aspects, la distinction garde un sens de principe : au travail mené en termes de -graphie point d'autre obligation (mais combien laborieuse !) que la "fidélité" du discours descriptif à l'hic et nunc du terrain et du moment, c'est à dire à une réalité repérable dans sa singularité et son unicité. Aux analyses menées en termes de -logie, les cheminements allongés de l'interprétation proposent une intelligibilité plus ambitieuse, mais aussi plus aventureuse, en lui imposant d'emprunter les méandres de l'interrogation méthodologique, théorique et épistémologique, seul moyen de faire prospérer le sens dans un circulus methodologicus où sont enfermées les sciences de l'historicité : dans les sciences sociales en effet, sciences non expérimentales, les concepts synthétiques qui visent à émanciper la description de la dépendance déictique aux noms propres de singularités, individuelles ou collectives, ne peuvent pourtant se clore dans une "description définie" ni s'épanouir dans l'universalité des lois. Les concepts des sciences sociales ne détiennent un sens théorique, théorique ou descriptif, que dans la mesure où ils restent subordonnées aux coordonnées spatio-temporelles des séries de "cas" historiques dont ils procurent une sténographie idéal-typique : le sens des concepts est donc indexé, à tout le moins implicitement, sur des configurations du monde historique, toujours singulières même lorsqu'elles sont stylisées par le raisonnement sociologique, en configurations qui "apparentent" plusieurs configurations"* (p.219).

Passer du dynamique au statique, de l'effet à la compréhension, c'est passer de la graphie à la logie, tout en sachant que, pour Passeron, l'historicité des sciences sociales les prévient d'atteindre le statut de science nomique, telle que l'astronomie, la bien-nommée, qui a donné les lois du mouvement des planètes et peut prédire leurs positions.

Notre propos devient alors de chercher à étayer la validité de ce cadre théorique pour l'interprétation des représentations dans les organisations. Nous espérons ainsi contribuer au renouvellement attendu (Lorange 93) des perspectives théoriques et des méthodologies en management stratégique.

Avant de détailler le protocole de recherche, il nous faut revenir sur l'objet de ces représentations et de ces discours et nous poser les questions suivantes : En quoi peut-on parler de discours et de représentations stratégiques ? Quel est leur lien avec la formation de la stratégie dans une organisation ?

§.2. Les paradigmes en stratégie

Les différentes théories stratégiques n'accordent évidemment pas la même place aux représentations dans la formation de la stratégie. Nous présentons ici la typologie des théories de la formation de la stratégie proposée par L. Rouleau et F. Séguin (95). Elles envisagent que ce n'est qu'en articulant les théories stratégiques aux théories de l'organisation que l'on peut voir apparaître de véritables catégories à la fois homogènes et distinctes. En effet, les différentes formes de discours sur la stratégie comportent un discours parfois implicite qui fournit les définitions de la nature de l'organisation, de la place de l'individu dans l'organisation et de la relation entre l'organisation et son environnement. Les cinq types de discours sur l'organisation qui ont donné naissance à des formes de discours stratégiques sont présentés de façon synthétique en page suivante. Il s'agit des formes classique, contingente, socio-politique, socio-cognitive et critique de l'organisation.

La forme classique du discours en stratégie s'appuie ainsi sur les modèles de l'organisation fournies par Barnard, Simon et Selznick. Ces auteurs adoptent un modèle double de l'individu. Seuls les responsables, les dirigeants sont dotés d'une rationalité et d'une volonté, les autres membres de l'organisation sont déterminés. Dans cette perspective, l'organisation est présentée comme ayant une volonté et des objectifs propres, les relations avec l'environnement sont envisagées sur le mode de l'équilibre. Cette forme est proche du modèle de l'entrepreneur dans la théorie économique, modèle où l'entreprise est réduite à une boîte noire ou à un nœud de contrats. Elle correspond aux recherches en stratégie qui mettent en avant le rôle des managers, des planificateurs, des visionnaires qui décident du devenir de l'organisation.

La forme contingente en stratégie correspond aux hypothèses des théories de la contingence en organisation. Elle s'appuie sur l'idée que, dans un certain environnement, il existe une forme particulière d'organisation qui permet de meilleures performances. L'environnement, d'ailleurs réduit à sa dimension économique, y est le facteur prépondérant. L'écologie des populations, la théorie des ressources, l'économie industrielle à la Porter, les travaux sur les coûts de transaction relèvent de cette forme.

La forme socio-politique porte son intérêt sur l'existence de groupes et de coalitions dans l'organisation comme déterminante de son fonctionnement, c'est en particulier le cas de la théorie de la firme de Cyert & March (63). Les modèles politiques de la décision, les approches incrémentalistes, les travaux utilisant la théorie des jeux constituent le volet stratégie de cette forme de discours.

La forme socio-cognitive du discours en stratégie repose sur les théories des organisations de nature interprétative, sur les travaux de Weick (79) qui mettent l'accent sur les arrangements perceptifs et cognitifs à l'œuvre dans les processus organisationnels et sur les travaux de Silverman (70) qui explorent le monde des croyances et des significations partagées. En stratégie, cette approche lorsqu'elle est centrée sur l'individu, s'intéresse au rôle des processus psychologiques ou cognitifs dans la formation des stratégies, aux processus de perception et de définition de l'environnement. L'individu y est considéré dans sa *"volonté de produire et de reproduire, par apprentissage ou par interprétation, les rituels sociaux et les symboles collectifs. (...) Appartiennent à cette forme, les analyses qui considèrent la formation des stratégies comme résultat de processus émergents, de croyances ou de phénomènes culturels"* (Rouleau 92, p.43).

Au-delà de ces quatre types, se développe une approche dite critique de l'organisation qui relie l'organisation à la problématique de l'action collective en sociologie. Cette approche élargit la notion d'environnement au delà des seules institutions économiques. Elle conçoit l'organisation comme un lieu d'action collective où se reflètent des problématiques sociales plus générales que strictement organisationnelles. La première approche critique date des années 70 et situe l'organisation dans les rapports de production et de domination qui existent dans le monde social. La fin des années 80 a vu surgir une nouvelle critique de l'organisation fondée sur les nouvelles théories sociologiques de l'action, les théories de la structuration.

Tableau 11

Les types de discours sur la stratégie
et leurs définitions de l'individu, de l'organisation et de l'environnement

	individual	organization	environment	authors
classical	two models : managers are rational with free will ; others participants are non rational and determined	a unitary system external to individuals based on broad cooperation	economic only, composed of other firms; equilibrium and adaptation	Barnard, Simon, Selznick
contingency	structural determinism : even managers' action is greatly constrained	a result of the structural variables or parameters that mediate between environment and performance	only economic, composed of other firms; constraining and determinant	Woodward, Lawrence & Lorsch, Chandler
socio-political	recognition of a capacity for action for all	a set of groups, coalitions, systems of concrete actions	economic and social, firms and their communities complex and constraining but with the possibility of intervention	Cyert & March, Thompson
socio-cognitive	the individual is seen as constituted out of his experiences and interactions	a subjective reality constructed by the individuals or groups	a subjective reality constructed by the individuals or groups	Weick, Silverman
critical	not entirely free to act but never entirely determined by social or organisational structures	reflection of the social relationships within the surrounding social system	social structures	Clegg 81

source Rouleau & Séguin 95

Certains auteurs (Clegg 81, Eraly 88) ont ainsi identifié les organisations avec des zones d'action négociée entre les différentes catégories d'acteurs sociaux concernés. Cette approche redéfinit les trois éléments du discours sur l'organisation, implicite à la théorie stratégique. Dans cette approche l'individu est considéré comme un acteur social défini par sa capacité réflexive, ses connaissances tacites, sa subjectivité avec des appartenances sociales multiples. L'organisation est un ensemble de foyers d'action négociée, ses frontières sont socialement construites. L'environnement ne se limite plus au marché ou aux institutions économiques, il renvoie à la complexité des structures sociales. Cette approche critique des organisations s'est peu à peu diffusée en stratégie.

Ainsi, dans cette perspective critique, certains travaux se sont ainsi attachés à dénoncer la dimension idéologique de la stratégie, liée à la domination du capital (Shrivastava 86, Knight & Morgan 91). Pour Knight & Morgan, les discours et les pratiques reliés à la formation des stratégies sont des mécanismes de domination. Ces discours trouvent leur légitimité dans la rationalité, la scientificité. Ils se traduisent dans des pratiques de surveillance et de contrôle mais visent aussi à influencer la subjectivité des gestionnaires, à faire partie de leur identité. Dans cette perspective, influencée par les travaux de M. Foucault, la stratégie est vue comme un discours qui s'établit comme savoir et devient ainsi un instrument de pouvoir. De même, F. Westley (90) a montré comment s'exerce le pouvoir du décideur, pouvoir d'inclure ou d'exclure un individu, tel que le *middle manager*, dans les discussions et les décisions sur l'avenir de l'organisation. D'autres travaux ont cherché à mieux comprendre le lien entre les structures sociales et la formation de la stratégie (Rouleau 92, Rouleau & Séguin 95).

Dans une approche structurationniste, L. Rouleau (92, 95, 96) s'est proposée d'étudier plus spécifiquement la **dimension sociale de la formation de la stratégie** à partir de la théorie de la structuration de Giddens. Giddens propose de réconcilier les niveaux micro et macro de l'analyse sociologique à travers la notion de **dualité du structurel**. Il distingue les structures sociales, définies comme l'ensemble des ressources et des règles mobilisables pour l'action, des systèmes sociaux. Les premières ne sont situées ni dans le temps ni dans l'espace, elles sont virtuelles. Les secondes sont situées dans des

relations sociales organisées et des pratiques sociales. Le deuxième emprunt à Giddens, c'est sa définition de la compétence de l'acteur social. "*C'est à partir de l'usage réflexif de savoirs communs et partagés que l'individu tire ses compétences d'acteur social et donne un sens à ses activités quotidiennes en même temps que dans ses multiples rencontres il participe à la reproduction du social*" (Rouleau 95).

Rouleau définit la formation de la stratégie comme la production et la reproduction sociale de l'action dans l'entreprise. La formation de la stratégie est une action **structurée** en ce qu'elle assure la continuité des pratiques sociales et **structurante** en ce qu'elle initie des changements dans les rapports sociaux qui permettent l'avènement de nouvelles pratiques. Pour L. Rouleau les stratégies se structurent à partir de l'action ordinaire des acteurs au fil des rencontres dans les réseaux sociaux (Granovetter 74). Les stratégies se maintiennent à travers le temps parce que les interactions par lesquelles elles sont produites servent à reproduire des structures sociales. C'est l'hypothèse d'enchâssement (*embeddedness*) des activités économiques dans des logiques sociales (Granovetter 85).

Pour Rouleau (96), la stratégie a alors un caractère dual. Il n'y a pas de stratégie (ni au sens de décision ni au sens de *pattern*), il n'y a que des activités stratégiques. "*L'activité stratégique se révèle chaque fois que des acteurs sociaux entrent en interaction pour discuter ou actualiser les projets d'avenir de d'entreprise*". La stratégie ne peut alors être considérée que comme une structure, elle n'a pas d'existence en soi, elle n'est que discours, elle est structurée par les actions et, en retour, structurante.

L'activité stratégique est constituée de pratiques discursives. Elles structurent des boucles d'interactions qui traduisent et reproduisent les propriétés globales des règles organisationnelles (Clegg 81, Reynaud 89) et des institutions sociales plus larges (la famille, la religion, le genre, l'ethnie, la classe) où les individus s'inscrivent. Les boucles d'interaction mettent en jeu des représentations, des microdynamiques et des jeux d'acteurs.. Ainsi dans le cas étudié par L. Rouleau (96), celle-ci établit, à partir de l'observation directe et de l'analyse des interactions dans différents petits groupes lors de la fusion de deux entreprises québécoises du textile, que les "*représentations de la*

fusion sont directement reliées aux enjeux de survie des francophones d'une part et des anglophones d'origine juive d'autre part ... En fait ces représentations sont révélatrices de l'ascension des uns et du déclin des autres dans le contrôle de l'industrie québécoise." Les modifications du rapport de force entre ethnies résultent des séquences d'interaction, suites de micro-actes sous-tendus par le même projet sociolinguistique. Ainsi, au travers des jeux d'acteurs et des microdynamiques, **les boucles d'interaction structurent et sont structurées par des processus sociaux** de domination / signification vis à vis de l'environnement (Knights & Morgan 91), d'exclusion / inclusion au niveau organisationnel (Westley 90), d'identification / retrait (Willmot 91) au niveau subjectif de l'individu.

On retrouve cette approche, épurée du projet de dénonciation, chez A.-Ch. Martinet (93, p.9) dans les deux premières propositions synthétiques qu'il énonce pour la stratégie.

- * *"Ex ante" l'entreprise est projets, images que des acteurs multiples, engagés dans des actions collectives réputées organisables, s'en font. Elle n'a pas d'existence ontologique, n'est pas donnée.
=> Il n'y a pas de stratégie DE l'entreprise mais seulement des stratégies d'acteurs pour construire l'entreprise qu'ils souhaitent.*
- * *Ces acteurs sont inégaux de par leurs coordonnées spatiales, leur niveau d'aspiration et leur énergie de changement. Ils sont partiellement contraints et pré-structurés par les contraintes techniques et les jeux politiques qu'ils perçoivent.
=> Les jeux ne sont pas totalement ouverts ; le hasard n'est pas seul à l'œuvre.*

Martinet propose une posture constructiviste à la recherche en stratégie et applique à la production discursive de la recherche l'attitude de déconstruction que Knight & Morgan envisagent vis à vis des discours des dirigeants. *"Toute attitude constructiviste appelle à des fins de contrôle, des efforts de déconstruction. Ils doivent s'emparer des discours produits qui, tôt ou tard, s'enchâssent dans des pratiques - telle est leur raison d'être -, analyser les fonctions que ces discours remplissent, les critiquer, en (re)faire l'archéologie, en suivre la généalogie. Hygiène particulièrement importante en stratégie qui entretient une relation récursive avec le pouvoir et "peut " donc n'être qu'une technologie du pouvoir", (93, p.12).*

§.3. Le rôle des représentations selon les paradigmes

Nous abordons maintenant la question du rôle des représentations dans la formation des stratégies. Nous nous appuyons sur le point de vue développé par Rouleau & Séguin (95) : les différentes théories de la stratégie s'appuient sur des définitions très différentes du gestionnaire - stratège, de l'entreprise et du marché, elles sont donc à relier à des théories implicites de l'organisation qui fournissent des corps d'hypothèses pour définir l'individu, l'organisation et l'environnement.

En s'appuyant sur cette typologie en cinq modèles de discours stratégiques, il est possible de distinguer trois paradigmes de la formation de la stratégie :

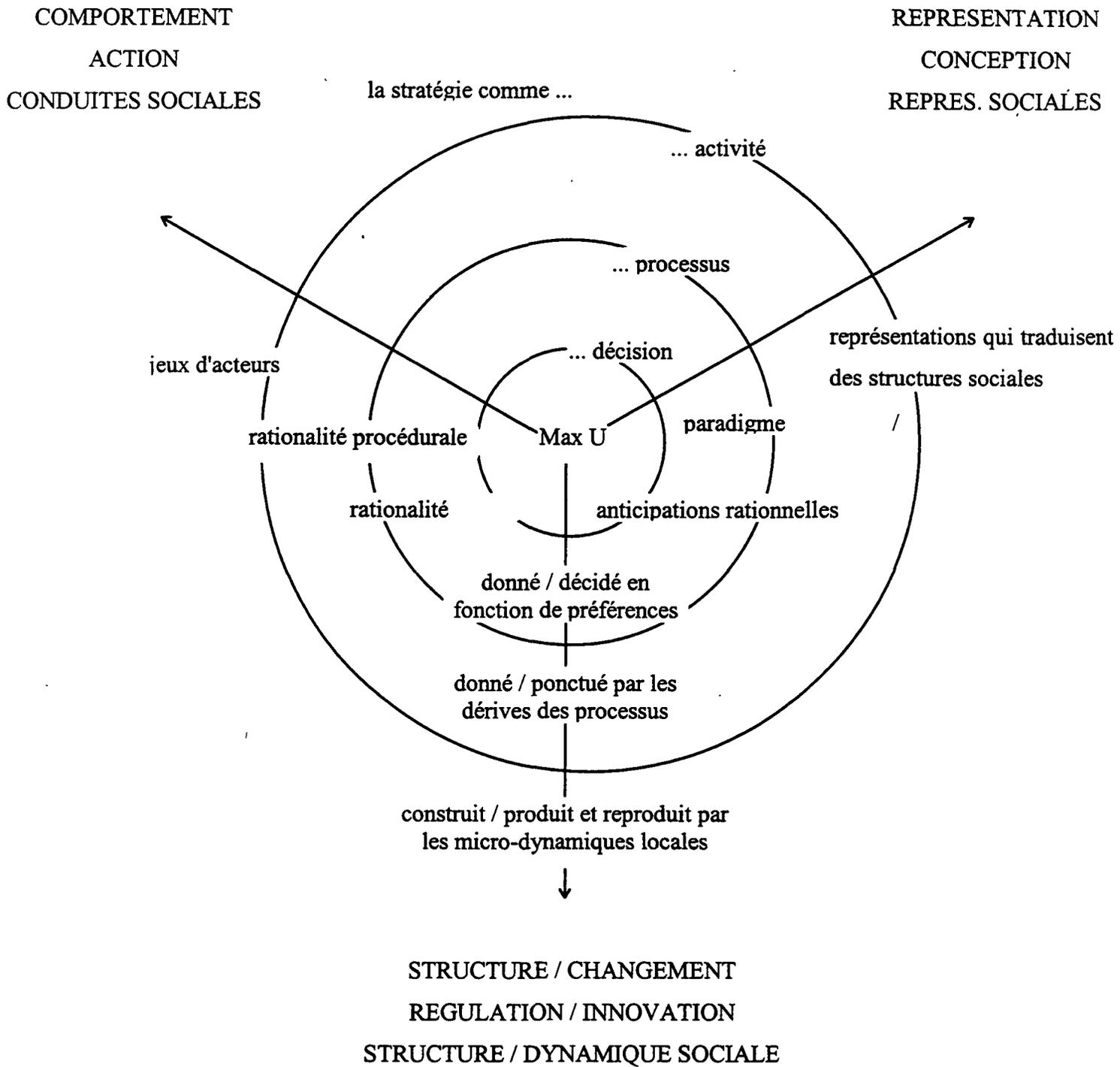
- les modèles classique et contingent envisagent la stratégie des organisations de façon très semblable à la théorie économique, ils envisagent **la stratégie comme décision** ou somme de décisions, qui conduisent l'entreprise vers le succès, de façon mathématique par la justesse des décisions prises dans le modèle classique, de façon plus ou moins aléatoire par le jeu de la sélection dans le modèle contingent ;
- les modèles socio-politique et socio-cognitif envisagent **la stratégie comme processus**, elle résultent des luttes, des coopérations, des influences et des négociations entre groupes, coalitions et paradigmes dans l'organisation (Hall 84, Johnson 86),
- **la stratégie comme structure produite et reproduite par l'activité stratégique**, au fil des interactions qui traitent du devenir de l'organisation - ces interactions en particulier langagières, médiatisent, traduisent et perpétuent les réseaux sociaux des individus. L'individu contribue à la formation de la stratégie non seulement en interprétant et en créant du sens mais aussi en traduisant ses représentations du devenir de l'entreprise à partir des conceptions qu'il a, de celui avec qui il est engagé dans l'interaction.

La figure 5 reprend le formalisme adopté par Varela (89) pour présenter le champ des Sciences et Technologie de la Connaissance et le transpose au domaine de la recherche en stratégie. Chacun des trois paradigmes correspond à un cercle, au centre se trouve le paradigme économique, à l'extérieur, le paradigme sociologique. Les trois axes figurent les pôles de la triade Structure / Représentation / Comportement, chaque pôle a ainsi une traduction différente selon les paradigmes de la stratégie.

Au cœur de la cible, le modèle économique de maximisation instantanée et optimale de l'utilité, qui résume toute l'action. Comme le note A.-Ch. Martinet dans son historique des discours sur la stratégie d'entreprise : "*Devenue point fictif, instrument et non objet d'analyse, la firme résume le créateur, le propriétaire du capital, le gestionnaire, en un centre virtuel de calcul économique. Identique aux autres unités de sa branche, de taille atomistique, impuissante à l'égard du marché auquel elle est intimement liée, elle n'est qu'une unité technique invitée à apporter une réponse à trois questions : le type de productions de biens réputés indifférenciables, la combinaison des facteurs de production, le niveau de production*", (88, p.49). Dans le premier cercle, celui de la stratégie comme décision, l'environnement est donné, le comportement est rationnel mais la rationalité est limitée. Les seules représentations qui peuvent être prises en compte sont les **anticipations rationnelles**. Les changements de l'organisation sont alors décidés en fonction des préférences des décideurs.

Dans un second cercle, se situe le paradigme de la stratégie comme processus. L'organisation est composée d'un ensemble de groupes, de coalitions chacune porteuse d'une vision du monde, d'un **paradigme** (Johnson 86). Son comportement relève de la rationalité procédurale. Le changement se fait sur le modèle de l'équilibre ponctué, par dérive et reprise en main. L'environnement est objectif (donné) ou subjectif (énacté).

Figure 5



On retrouve ainsi l'opposition, notée par Desreumaux (96), selon que la stratégie est considérée comme un positionnement, comme le « *choix de positionnement externe et d'agencement organisationnel qui constituent une base de mise en oeuvre et un tremplin d'adaptation future* » (p.13) ou, dans un modèle interprétatif, comme une perspective, comme « *une composante du processus culturel et politique par lequel certains groupes ou certains individus tentent de créer des symboles susceptibles d'orienter les comportements des participants* » (p.15-16). Comme le montre Schwenk (89), le modèle de la cognition comme traitement de l'information s'accommode très bien d'un modèle de la stratégie comme décision rationnelle et d'une théorie fonctionnaliste (Morgan 80) de l'organisation. De leur côté, les modèles interprétatifs supposent un environnement négocié ou édicté. Ils sont ainsi pour partie en rupture avec les modèles classiques de la stratégie.

Dans le troisième et dernier cercle, l'environnement est élargi à l'ensemble des structures et des systèmes sociaux. Les représentations traduisent des dynamiques sociales, elles **médiatisent des structures sociales**. Les comportements sont individuels et non collectifs au sein de boucles d'interaction. Les séquences d'interaction au sein des organisations créent des micro-dynamiques qui tout à la fois produisent de nouvelles conduites sociales et reproduisent des modèles d'action collective. Les représentations en jeu dans la formation de la stratégie sont mobilisées dans des **pratiques discursives** au sein de boucles d'interaction. Elles participent à la production et au maintien de micro-dynamiques sociales et de jeux d'acteurs au sein des organisations (Rouleau 96).

Le passage du premier au deuxième cercle correspond à l'expansion progressive du management stratégique, depuis l'ère de la planification stratégique jusqu'à la réintégration progressive des dimensions organisationnelles et politiques. Le deuxième cercle correspond au règne de l'étude des processus organisationnels, des groupes et des coalitions. Le passage du deuxième au troisième cercle correspond pour partie à l'évolution d'une approche classique à une "*approche renouvelée*" de la stratégie (Martinet 88, p.57). En effet, l'entreprise y est considérée simultanément comme un agent de production, une organisation sociale et un système politique. Son environnement ne se limite pas à des institutions économiques, l'organisation est "*en société*". Le noyau

stratégique n'est pas considéré comme la seule source d'influence sur la formation de la stratégie, il *"entre en lutte-coopération avec d'autres acteurs"*. La stratégie, quoique toujours décidée par le groupe dirigeant, devient la stratégie de l'entreprise *"lorsqu'elle est prise en charge par son corps social"*. La réflexion stratégique porte classiquement *"sur le choix d'un positionnement judicieux de l'entreprise dans l'environnement"* mais aussi sur les *"conditions de son acceptation par les acteurs internes, externes et résiduels"*. La rationalité stratégique y est *"de type mixte, à la fois technico-économique et socio-politique"*. L'approche critique donne une lecture particulière de l'approche rénovée par l'attention qu'elle porte aux interactions entre individus et en particulier aux conversations sur le devenir de l'organisation. Ceux-ci ne sont pas seulement des hommes et des femmes de l'organisation, définis par leurs coordonnées sociales au sein de l'organisation mais par leurs appartenances sociales et leurs expériences multiples.

Varela (89) indique que, dans le premier paradigme identifié dit cognitiviste, un système cognitif est réputé fonctionner de manière appropriée *"quand les symboles représentent adéquatement quelque aspect du monde réel, et que le traitement de l'information aboutit à une solution efficace du problème soumis au système"*. Le parallèle entre la stratégie comme décision et la cognition définie par le traitement de l'information nous montre l'intelligence stratégique ramenée au traitement conforme de l'information. La réussite d'une stratégie dans le paradigme de la décision se limite à la prise de la "bonne" décision. Le deuxième paradigme identifié par Varela dans les STC définit la cognition comme *"l'émergence d'état globaux dans un réseau de composants simples"* ; pour sa part, le paradigme de la stratégie comme processus s'intéresse aux conditions de coopération entre les différents sous-groupes de l'organisation. Dans le troisième paradigme dit de l'énaction, la cognition est définie comme de *"l'action productive"*, un système est réputé bien fonctionner *"lorsqu'il s'adjoit à un monde de signification préexistant, en continuel développement (comme c'est le cas des petits de toutes les espèces) ou qu'il en forme un nouveau"*. L'intelligence ne se définit alors plus comme la faculté de résoudre un problème mais comme celle de pénétrer un monde partagé. Dans le cas de la stratégie définie comme activité, l'intelligence stratégique peut se définir de façon analogue. Il s'agit de proposer des représentations compatibles avec les projets des membres de l'organisation, susceptibles d'être acceptées et prises en charge par ceux-ci.

Ainsi, en s'appuyant sur les nouvelles théories telles que les théories de la structuration (Giddens 84, en sociologie), Giroux & Taylor (95) ont développé un modèle discursif de l'organisation à partir des articulations entre niveaux micro - macro que ces théories proposent. Leur modèle fait la critique à la fois de la tendance fonctionnaliste à réifier l'organisation et de la tendance interprétative à nier l'existence même de l'organisation. *"L'organisation est alors l'œuvre d'auteurs qui conçoivent des projets dans la durée (formation de la stratégie) ; c'est aussi la performance réalisée au quotidien par des acteurs en interaction (mise en œuvre de la stratégie). Dans ce modèle l'organisation est conçue comme une communauté discursive opérant selon deux modalités : le texte et la conversation. La conversation, c'est l'organisation vivante au quotidien ; le texte en est l'inscription qui permet la matérialisation, la distanciation, l'extension de l'organisation dans le temps et dans l'espace au-delà de la coprésence des membres de cette collectivité vivante. [...] Si le texte formalise et la conversation actualise, il existe entre les deux, une conversation réflexive dont l'objet est l'organisation. Il s'agit d'une métaconversation (une conversation sur la conversation) qui traite de la mission de l'organisation, de son positionnement et de son fonctionnement, somme toute une conversation stratégique"* (Giroux 96, p.6)

Ainsi, à la suite de Rouleau et de Giroux, nous appellerons **conversation stratégique**, toute interaction verbale qui traite de la mission de l'organisation, de son fonctionnement et/ou de son devenir. Nous appellerons **discours stratégique**, toute suite d'énoncés produite par un membre de l'organisation en réponse à une question qu'il se pose ou qu'on lui pose sur ces mêmes thèmes. Ses discours produisent un **effet "performatif"** sur son interlocuteur (tout comme sur lui-même), ils contribuent à lui faire apprécier, accepter, et croire à une certaine interprétation du monde social. En cela, ils fournissent des **représentations stratégiques** que l'on peut analyser ou plutôt interpréter. Fabriquer des discours, fournir des représentations contribue à ce que le texte de la stratégie élaboré par le noyau stratégique soit accepté et tenu pour vrai par les autres acteurs internes, externes et "résiduels". En cela, discours et représentations ont un **effet "constructif"**, ils participent de la structuration du monde, de la stabilisation des règles du jeu. Ces représentations sont stockées dans les têtes non pas de façon

matérielle, mais de façon symbolique. Rosenfield² a ainsi insisté sur le fait que, dans nos sociétés, la pensée sociale de la pensée envisage la mémoire comme un lieu (le cerveau) où sont stockés des souvenirs (les représentations), comme des images dans une boîte alors que le développement des sciences cognitives fournit d'autres modèles. Il nous apparaît important de répéter ici que les discours stratégiques sont, pour partie, des mécanismes de **pouvoir** qui contribuent non seulement à la **reproduction du contrôle** de l'organisation mais aussi à la **formation de la subjectivité** des individus dans l'organisation, ils en viennent à faire partie de l'identité des individus.

Nous envisageons donc maintenant la **formation de la stratégie** comme le fruit d'un travail de production et de reproduction des règles organisationnelles mais aussi des cadres institutionnels, au fil des interactions et des conversations. Ce travail de construction s'ancre donc dans des dynamiques tant sociales qu'organisationnelles, son analyse doit prendre en compte les effets des participations sociales multiples des acteurs de l'entreprise sur la formation de la stratégie. **La formalisation de la stratégie** correspond pour sa part, à l'écriture du texte. Le texte est le discours officiel tel qu'il est affiché sur les supports de communication interne et externe qu'utilisent l'organisation. Le texte intervient dans la formation de la stratégie, il fournit des sujets de conversation stratégique.

En retour, il est important de noter que les concepts de la sociologie de la structuration introduits par l'approche "critique" de la stratégie, peuvent nous aider à penser le paradoxe de la représentation sociale dont on a vu qu'elle est tout à la fois (trop) individuelle ou (trop) collective. Nous avons déjà remarqué que le cadre théorique des représentations sociales, s'il intègre le **rôle des interactions et des communications** à la fois dans la production et la reproduction des représentations, est critiqué pour sa **conception du collectif**. Pour les tenants de l'analyse du discours (Potter & Wetherell 87), les méthodes utilisées font apparaître un consensus fictif, en aplanissant les différences entre les réponses des individus. Pour les sociologues, c'est une approche qui

² Israël ROSENFELD, *L'invention de la mémoire*, Flammarion, Champs

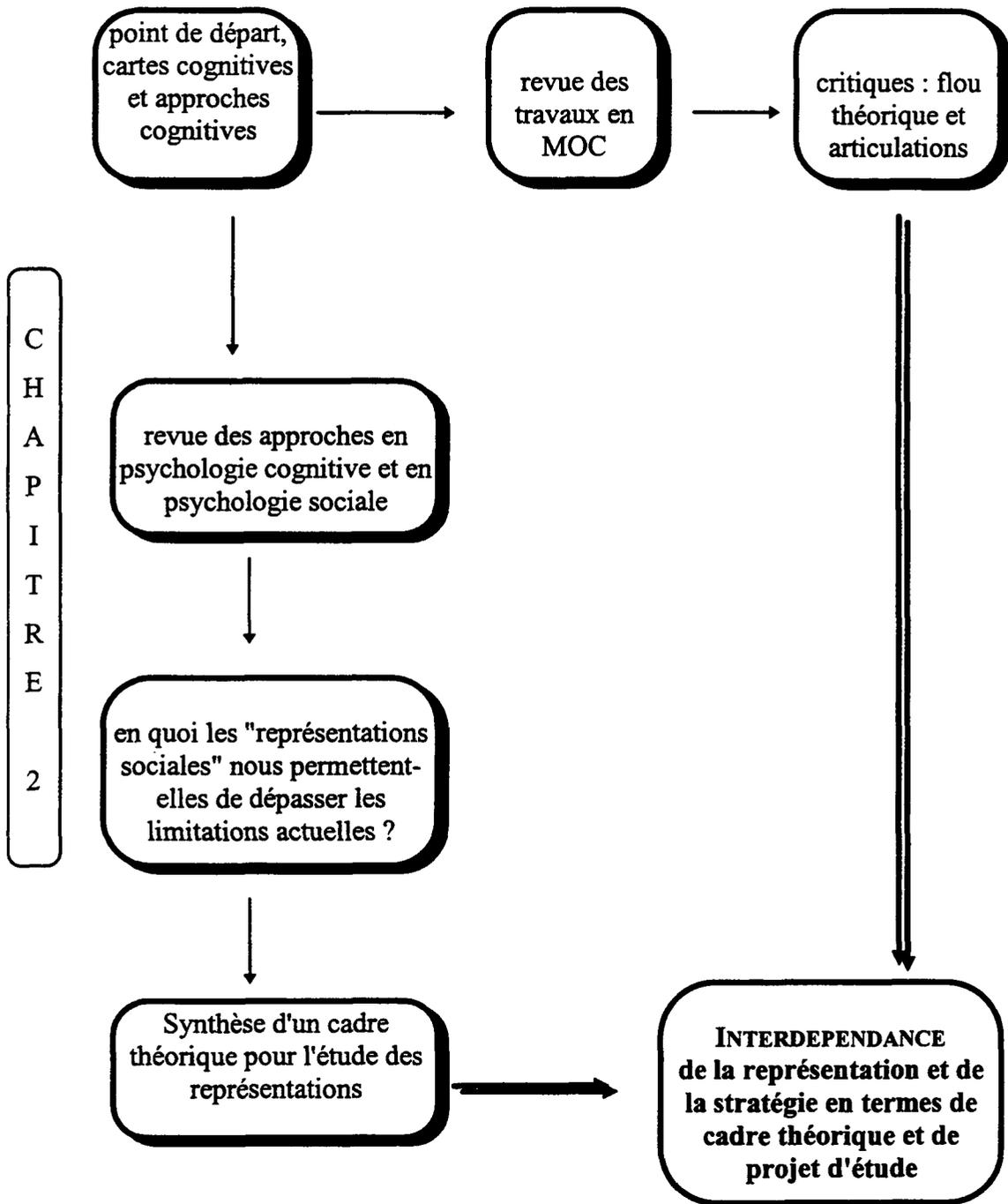
reste psychologique et fait un mauvais usage de la sociologie³ (Parker 87) : elle ne fait qu'individualiser le concept de représentations collectives de Durkheim. A l'inverse, pour les tenants de la cognition, ce cadre théorique s'éloigne d'une conception véritablement mentale des représentations et repose sur des hypothèses psychologiques non testées, tout comme il ne prend pas en compte les avancées des sciences cognitives (Jahoda 88). Deux concepts viennent nous aider à penser le rapport entre l'individuel et le collectif. C'est d'abord le cas du concept de **dualité du structurel** développé par Giddens (84) et repris par Rouleau (92, 96). Pour Giddens, les structures sociales n'existent pas, seuls les systèmes sociaux, ensembles de relations régulières, existent. Ces systèmes sociaux sont structurés et structurants pour les interactions entre individus. Ils fournissent ainsi un ensemble de **règles** et de **ressources**, les règles d'**interprétation** (schéma) et d'**évaluation** (normes) définissent les processus sociaux de **signification** et de **légitimation**, l'utilisation des ressources permet la domination (Becker 96). C'est ensuite le concept de **règle**, en particulier tel qu'il est développé par Reynaud (89). Pour Reynaud, la règle entretient avec les groupes, la même relation décrite que les représentations sociales. *"La contrainte qu'exerce une règle sur un individu est étroitement liée avec l'appartenance à une collectivité qu'elle lui procure. Réciproquement, la régulation fonde et constitue un acteur collectif"*, (p.64) *"Ce qui assure la stabilité des règles, ce qui permet leur maintien, ce n'est pas à proprement parler leur poids ou leur inertie (...) ce sont les stratégies des acteurs qui les utilisent et les construisent"*, (p.63). La notion de règle ainsi définie (régularité, contrainte, propre à un groupe social) nous invite à penser la représentation sociale comme une structure, comme une règle ...

³ PARKER, I. (1987) Social representations, social psychology (mis)use of sociology, *Journal for the Theory of Social Behavior*, 17, p.447-469

Comme nous venons de le voir tout au long de cette section, la place qu'occupe les représentations dans la formation de la stratégie et les définitions supposées pertinentes des représentations ne peuvent faire l'économie d'une triple définition de l'individu, de l'organisation et de l'environnement. Il y a interdépendance entre les paradigmes de la stratégie et les cadres théoriques pertinents pour l'analyse des représentations. Lire les représentations avec les lunettes de la théorie des représentations sociales, c'est adopter une définition particulière de l'individu comme acteur social compétent mais aussi du lien social et donc de l'entreprise et du marché. Cette définition n'est évidemment pas celle de *l'homo oeconomicus*. Le projet d'adaptation de la théorie des représentations sociales à l'analyse des discours stratégiques est compatible avec l'approche rénovée de la stratégie (Martinet 88) et avec la forme critique du discours sur la stratégie (Rouleau & Séguin 95). En retour ces deux écoles de la stratégie en ce qu'elles envisagent la stratégie comme liée à l'action d'individus socialement compétents, dotés de représentations et de marges de manoeuvre requièrent, à nos yeux, l'étude des représentations pour envisager la formation des stratégies. Il y a donc interdépendance entre représentation et stratégie au niveau des options théoriques que sont les définitions de l'individu, de l'organisation et de la société mais aussi au niveau des projets. Il y a adéquation de l'objet et de la méthode lorsque l'étude des représentations sociales rencontre les modèles rénové ou critique de la stratégie. En d'autres termes, il y a méconnaissance de la stratégie par la cartographie cognitive.

DE LA COGNITION A LA REPRESENTATION EN MANAGEMENT STRATEGIQUE

CHAPITRE 1



Section 2 : Propositions méthodologiques

Nous avons déjà mentionné en première partie d'une part, notre choix de travailler avec des données issues d'entretiens et d'autre part, notre position quant à la nature nécessairement interprétative de l'étude des représentations. Il s'agit maintenant d'inscrire les enseignements du cadre théorique dans un protocole d'étude des représentations, c'est à dire de spécifier les étapes d'une telle démarche et la stratégie de recherche qu'elle rend nécessaire.

§.1. Une approche qualitative

Lorsque "l'objet de la recherche est donc un phénomène humain qui n'est pas d'essence 'scientifique' comme une maladie organique (c'est par exemple une maladie mentale), comme un processus chimique (c'est par exemple un processus psychologique inconscient d'interprétation des situations) comme un phénomène de résistance des matériaux (c'est un phénomène global et complexe d'évolution culturelle) comme un problème de forces permettant la mise en orbite (c'est un problème de motivation permettant l'adhésion à une politique)" alors il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de recherche ou méthodologie qualitative. L'approche interprétative des représentations supposent que recueil et analyse des données soient qualitatifs. (Mucchielli 91)

Si Durkheim voulait que l'on traite les "*faits sociaux*" comme des choses, les chercheurs en sciences humaines affirment plus volontiers que "*les faits sociaux ne sont pas des choses*". Mucchielli (91) souligne ainsi cinq caractéristiques du "fait" en sciences humaines.

- 1/ Le fait humain est global, il ne se découpe pas et ne s'isole pas. C'est le "*fait social total*".
- 2/ L'observateur est de même nature que l'observé. "*Les sciences humaines ont leur principe commun dans l'analogie humaine, fondement de toute compréhension*".

- 3/ Le fait humain est un ensemble de significations : les événements psychologiques, psychosociaux, culturels ou historiques renvoient non pas à des faits mais à des valeurs qui seules fournissent le sens des faits.
- 4/ Le fait humain atteste la présence d'un observateur qui ne peut se croire objectif et sans influence.
- 5/ La réciprocité de l'observation, l'observé surveille l'observateur et cherche à deviner ses intentions pour se défendre ou se prêter au jeu.

Pour Julienne Brabet, au delà de l'opposition simple entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives, il existe au moins sept questions à se poser que nous résumons dans les oppositions suivantes. Nous indiquons la position de la présente recherche sur chacune de ces questions.

1/ **phase exploratoire / phase de vérification** : on lie classiquement les méthodes qualitatives à la phase exploratoire, les méthodes quantitatives à la phase de vérification. Toutefois certaines questions ne pourront être traitées de cette façon même en phase de vérification. *"Il est évident qu'en effet on ne saurait dans le cas d'une enquête portant sur des représentations construire un instrument permettant de standardiser a priori (par des questions fermées) ou a posteriori (grille d'analyse de contenu) le contenu des réponses sans avoir exploré de manière intuitive une partie, la plus importante possible du champ de ces représentations"* (Brabet 93). De plus certaines études peuvent utiliser des méthodes statistiques en phase exploratoire. => nous sommes en phase **exploratoire**, il s'agit de proposer un cadre d'étude et de tester la faisabilité et la pertinence d'une méthodologie.

2/ **étude intensive / étude extensive** : l'étude intensive a pour but la recherche des structures ou des types de réponses individuelles, elle est réservée à l'attitude compréhensive et clinique. Elle permet de dégager des profils mais réduits considérablement les possibilités de comparaison. L'étude extensive a pour but la mesure des taux de fréquence, elle permet une quantification statistique. Elle permet d'analyser beaucoup de réponses mais ne permet pas de dresser des profils. => nous sommes dans le cas d'une étude **intensive**.

3/ collectes des données directive ou non directive

"Les méthodes de collecte de données sont souvent au cœur de la distinction quantitatif - qualitatif" alors que "le problème essentiel est plutôt celui de la canalisation - standardisation du discours individuel et du rôle de l'enquêteur dans la fabrication - structuration de ce discours". Toutefois le discours est toujours infléchi par l'enquêteur. L'intérêt d'une collecte non directive n'est pas tant dans la richesse du matériau recueilli mais plutôt lié au fait que sa standardisation - canalisation intervient après la collecte qui limite le danger "de construire des faits plutôt que de partir à la recherche des faits".=> la collecte **non directive** est nécessaire à l'étude exploratoire des représentations.

J. Brabet note deux grandes difficultés d'analyse du non directif :

- *"la validité de l'accès à la signification pour le sujet ... est moins garantie que lorsqu'il s'agit d'une question fermée dont la formalisation a été prétestée"*
- *"la profonde diversité qui fait la richesse du discours individuel rend la standardisation, nécessaire à la comparaison, fort malaisée"*

4/ variables qualitatives ou quantitatives

et 5/ traitement statistique ou pas des données

Ceci pose le problème de la mesure en sciences humaines, de la capacité des statistiques à rendre compte des configurations globales. => notre cadre d'étude propose de travailler en langage naturel, de donner des interprétations, il s'agit bien de **variables qualitatives sans traitement statistique**.

6/ **approche globale ou parcellisante** : c'est-à-dire procéder individu par individu ou question par question. => nous procédons individu par individu, c'est une approche **globale**.

7/ **objectivité ou interprétation** : Les méthodes statistiques facilitent l'interprétation, elles ne la remplacent pas. Que l'objectif soit la description ou l'explication, elle ne saurait faire l'économie d'une vision du monde ou d'une théorie qui dépasse le champ de l'observable. De plus l'instrument d'observation modifie la réalité observée. => nous avons clairement pris position pour **l'interprétation**.

§.2. Une stratégie de recherche inspirée de l'étude de cas emboîtée

D'après la définition de Yin (84, p.23), une étude de cas est une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte quotidien, quand les limites entre le phénomène et son contexte sont peu claires, au cours de laquelle de multiples sources de preuves sont utilisées et qui bénéficie de développements théoriques antérieurs pour guider la collecte et le traitement des données. Les études de cas, les études historiques et les expériences cherchent à répondre à des questions du type "Comment" et "Pourquoi" alors que les enquêtes et les analyses de données s'occupent plutôt de questions du type "Qui", "Où", "Combien", "Quoi". Toutefois les questions du type "Quoi" quand elles sont posées à titre exploratoire concernent toutes les stratégies de recherche.

Les études de cas sont loin d'être assimilables à la méthode ethnographique de l'observation participante. Elles doivent, dans la mesure du possible, faire appel à différentes sources de données parmi les catégories suivantes : les documents, les données historiques chiffrées, l'observation directe et/ou participante, les entretiens, les dispositifs, implantations et objets physiques. Une stratégie de recherche n'est donc pas assimilable au choix d'un certain type de données. Par ailleurs, l'étude de cas se différencie de l'ethnographie et de la production d'une théorie enracinée ('*grounded theory*', Glaser & Strauss) en ce qu'elle est liée, du moins pour partie, à des explications théoriques. L'étude de cas s'enrichit des allers et retours entre le terrain et la théorie.

Yin insiste sur l'assimilation trop fréquente entre les études de cas et les études exploratoires : "*une erreur commune est de penser que les différentes stratégies de recherche doivent être classées selon un ordre hiérarchique. Ainsi, on nous a appris à croire que les études de cas sont adaptées pour la phase exploratoire d'une étude, que les enquêtes et études historiques sont appropriées pour la phase descriptive et que les expériences sont la seule manière de réaliser des études de causalité ou explicatives*". (p.15).

On peut envisager trois types d'objectif pour les études de cas, des objectifs exploratoires, des objectifs descriptifs, des objectifs d'explication et de mise en évidence de causalité. Il est donc possible d'envisager une stratégie de recherche utilisant des études de cas à des stades différents si les questions restent du type "comment" et "pourquoi". Mais il est clair alors que la forme des études de cas est différente selon les stades de la recherche et les objectifs poursuivis.

L'approche proposée par Yin nous intéresse en ce qu'elle est centrée sur le choix d'une stratégie de recherche et non sur un mode de recueil de données et évite en particulier de simplifier l'opposition entre méthodes qualitatives et méthodes quantitatives. Ainsi lorsqu'on a à faire face à des données qualitatives pour le traitement des données, on peut soit procéder à un codage pour rendre les variables quantitatives et les traiter par les outils statistiques soit utiliser des outils de traitement analytiques.

Yin envisage deux stratégies générales de traitement des données d'une étude de cas. L'une des voies consiste à développer une méthode de description des cas qui en fait un compte rendu éclairant. Elle est largement utilisée en sociologie. L'autre voie consiste à s'appuyer sur des propositions théoriques. L'appariement à des modèles (*pattern matching*) peut se faire en testant des propositions sur des cas multiples différenciés selon des caractéristiques différentes ou en mettant en œuvre des explications différentes rivales sur un cas unique (*rival explanations*). Les études de cas multiples sont particulièrement adaptées à la construction de théories. Il s'agit alors d'une logique différente de celle qui préside aux enquêtes et sondages, il faut considérer les cas multiples comme on considère les expériences multiples c'est à dire suivant une logique de réplification. Cela s'oppose à l'analogie trompeuse du passé qui considérait les cas multiples dans une logique d'échantillon. La logique qui sous tend alors des études de cas multiples est la même que celle des expériences multiples : tout cas doit être choisi précautionneusement de manière à soit prédire les mêmes résultats (réplication littérale) soit produire des résultats contraires mais pour des raisons qui peuvent être prévues (réplication théorique). Notre stratégie se rapproche clairement de l'appariement à un modèle (*pattern matching*), il s'agit en effet d'appliquer le modèle (*pattern*) des représentations sociales pour donner une lecture des entretiens générés.

Notons toutefois quelques différences avec cette conception de l'étude de cas. En effet, c'est plus la démarche d'étude des représentations que nous cherchons à conforter que les résultats de l'étude sur les représentations. Dans cette recherche, nous ne cherchons pas à expliquer ou décrire des comportements ou des représentations à partir d'un certain nombre de facteurs. Il n'y a donc pas de variable indépendante dans notre étude de cas. Notre intérêt est avant tout dirigé vers les représentations que nous ne considérons d'ailleurs pas comme mentales mais plutôt comme des façons de penser, de raisonner qui s'expriment à travers des façons de parler, de présenter et de structurer la réalité. Il n'y a pas non plus de variable dépendante, car nous ne savons ni décrire ni envisager de contexte identique⁴.

Nous cherchons à développer un cadre d'analyse qui rende compte de la dynamique des représentations stratégiques. Ce cadre d'analyse s'appuie sur des propositions théoriques présentées en conclusion de la première partie. Ces propositions nous ont conduites à considérer l'étude des représentations en termes 1/ de schématisations, 2/ d'ancrages dans des dynamiques sociales et 3/ de répertoires (ou trames ou modèles ou paradigmes).

Les questions importantes sont :

- 1/ Comment se traduit l'inscription sociale des discours et des représentations stratégiques ?
- 2/ Comment sont construits les discours des individus et quelles sont les effets / fonctions des différents répertoires ?⁵

Comme le résume le tableau en page suivante, nous envisageons trois niveaux d'analyse emboîtés, le niveau individuel, le niveau des organisations, agence et entreprises, et enfin le niveau sectoriel ou plus exactement sociétal, car on ne peut assurer de

⁴ *"Replications does not only fails or succeed, they are highly negotiable events"*, (POTTER & WETHERELL 87, p.159)

⁵ *"How is participants' language construed and what are the consequences of different types of construction"* (POTTER & WETHERELL 87, p.73)

l'existence d'un secteur en ce qui concerne les activités liées à l'Environnement. Nous envisageons un secteur d'activité comme avant tout un "secteur social".

Des données différentes sont issues de ces trois niveaux, les entretiens individuels, les rapports annuels, plaquettes et articles de presse sur l'organisation et au niveau sociétal, les analyses sur les discours circulants, savants et populaires, tels que l'on peut les trouver dans les travaux scientifiques et les rapports institutionnels sur la question.

Pour l'étude des discours et des représentations stratégiques, il s'agit alors d'articuler le niveau micro des médiatisations individuelles, telles qu'elles apparaissent dans les entretiens avec le niveau macro des systèmes et des structures sociaux et le niveau organisationnel celui du contrôle de l'organisation.

Tableau 12 : Les niveaux d'analyse des représentations et des discours stratégiques

	1	2	3
Niveau	Secteur / société	Organisations publiques et privées	Individus
"Données"	Rapports scientifiques Rapports institutionnels	Rapports d'activité Presse	Entretiens
Interprétation	Ancrage historique (<i>chapitre 4, section 1</i>) Ancrage idéologique : discours circulants et cadres de connaissance (<i>chapitre 4, section 2</i>)	Ancrage organisationnel : les règles de contrôle (<i>chapitre 4, section 3</i>)	Schématisations discursives et répertoires (<i>chapitre 5</i>)
Niveau de structuration	Construction sociale de l'activité / Légitimation	Construction / légitimation de l'organisation	Construction / légitimation de soi

L'étude ne peut être qu'une étude de cas emboîtée car il est nécessaire, dans la mise en oeuvre de notre protocole, d'étudier les représentations en référence au contexte social qui structure ces représentations et qui est structuré en retour.

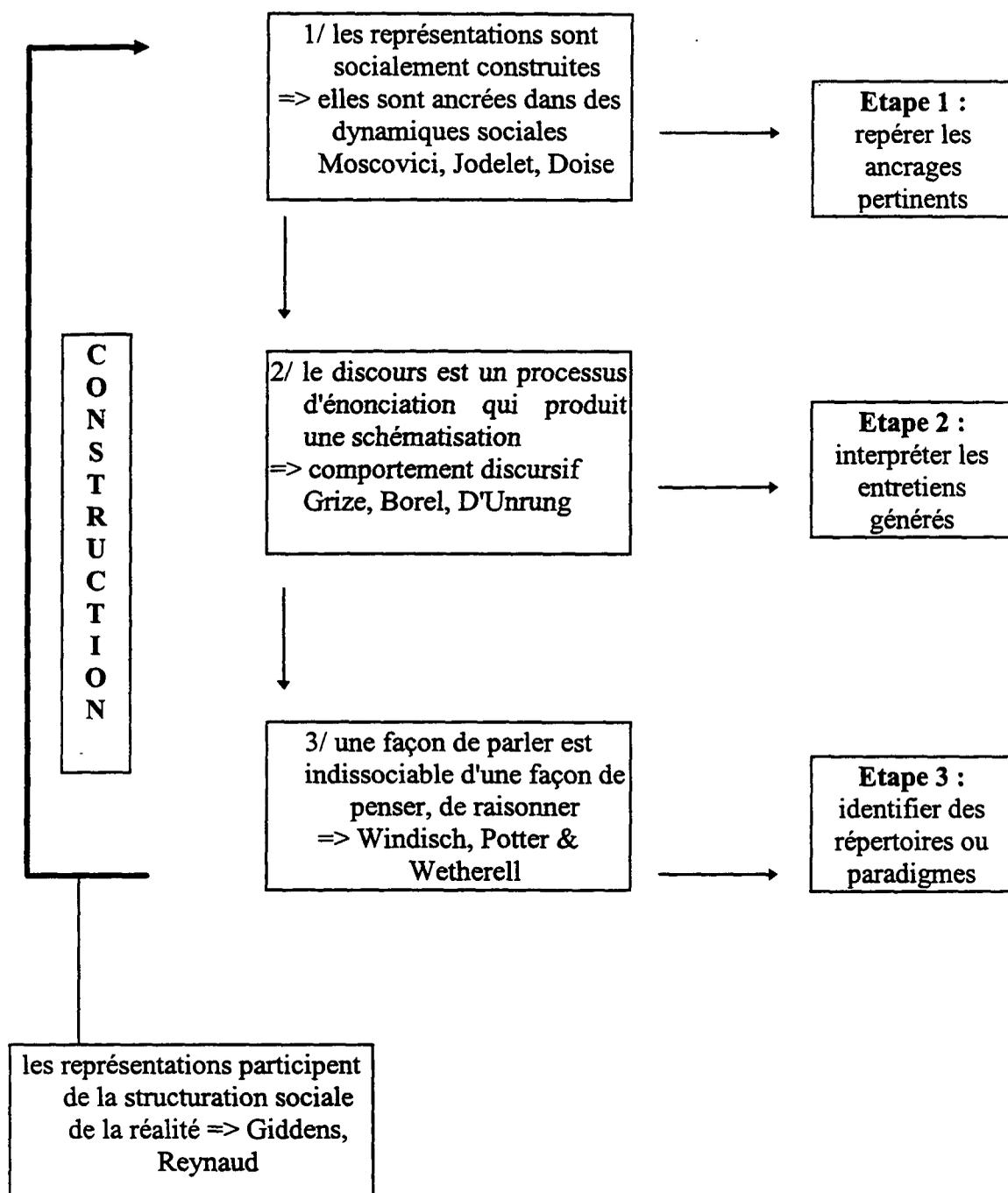
§.3. *Les étapes de la recherche*

Nous nous devons maintenant de préciser la démarche de recherche nécessaire à notre protocole c'est à dire la logique qui relie les questions que nous nous sommes posées initialement aux données à recueillir et aux conclusions que l'on peut tirer de leur analyse. De nombreux auteurs ont ainsi souligné que la façon dont est construite la recherche et les résultats de celle-ci sont directement reliés.

La démarche de recherche que nous proposons à l'adoption est présentée ici. Elle ne correspond ni à un test d'hypothèses à partir de la théorie (*grand theory*), ni à une théorie enracinée (*grounded theory*). Elle se rapproche de la synthèse entre les approches *grand* et *grounded* proposée par Roos & al (92). Celle-ci se fait à travers un processus de recherche en deux étapes 1/ discours théorique 2/ inscription de la théorie. Ce type de recherche est proche de l'étude de cas (Yin 84) mais il s'en démarque par le mode de validation. Il ne s'agit pas de produire des exposés universaux à partir d'une ou de plusieurs études de cas mais de valider des cadres d'analyse. Cette stratégie de recherche se démarque aussi de la construction de théorie à partir du terrain, par son choix de faire participer les sujets à la construction de la théorie, son orientation vers le savoir des participants. Dans notre recherche, la participation des dirigeants est toutefois limitée à une série d'entretiens. Comme nous avons décidé de travailler à partir d'entretiens, il nous faudra spécifier les méthodes de collecte et d'analyse de données que nous entendons mettre en œuvre.

La Figure 6 reprend la figure 4 et la complète. En effet elle y introduit les notions de dualité du structurel et de régulation présentées à la section précédente. Celles-ci nous permettent de comprendre comment la représentation est à la fois individuelle et discursive quand elle est utilisée, et donc reproduite, dans une interaction, mais aussi collective et cognitive quand elle structure l'interaction entre individus. Les représentations sociales sont des structures, elles fournissent des règles d'interprétation et de légitimation.

Figure 6 : Schéma-guide



Les étapes de la recherche apparaissent alors :

1. A partir d'un repérage préalable des discours circulants et des dynamiques sociales, il est proposé de repérer les ancrages pertinents pour les représentations stratégiques de l'industrie de l'Environnement. Ce travail se fait à partir des données secondaires et des analyses développées dans différentes disciplines scientifiques.
2. Il est alors possible d'interpréter les entretiens générés auprès des dirigeants de différentes organisations parties prenantes de l'industrie de l'Environnement et d'étudier les relations entre schématisations discursives et lieux de détermination sociale. Ceci permet de produire une interprétation des représentations stratégiques.
3. Ensuite il est possible d'identifier les trames c'est à dire les ensembles "forme x contenu" qui constituent des répertoires, des façons de parler d'un monde donné et donc de soi dans ce monde. Dans notre cas, il s'agit des discours stratégiques sur l'industrie de l'Environnement.

Enfin, il serait possible d'envisager les effets des discours et des représentations stratégiques dans la structuration des "secteurs sociaux", au sens des néo-institutionnalistes (DiMaggio & Powell 91), ce qui constitue une boucle de rétroaction. Les étapes 1 et 4 sont en bouclage. En effet, l'existence d'une inscription sociale des représentations et des discours est à la fois la cause et la conséquence de la structuration du domaine. Les médiatisations individuelles que sont les discours générés dans nos entretiens sont à la fois structurés par l'existant et structurants.

Section 3 : Méthodes de collecte et d'analyse des entretiens

§.1. Le repérage des lieux de détermination sociale

Les contenus doivent être analysés en référence aux lieux de détermination sociale dans lesquels ils trouvent leur ancrage. Le repérage des lieux de détermination du discours n'est pas une catégorisation conduisant à une analyse de contenu par comptage et généralisation d'un ensemble d'expressions par un mot générique. A l'inverse, c'est une démarche descendante. Nous recherchons les marques de présence des lieux de détermination dans les discours. **Les trois ancrages présentés ci-dessous sont détaillés au chapitre suivant pour élaborer un grille de lecture applicable aux entretiens.**

a. les matrices culturelles d'interprétation, la dimension historique

L'ancrage historique est lié à la définition de cadres de pensée dont les conditions de production socio-historiques ne sont plus d'actualité et qui ne font plus l'objet d'un débat social. Ces cadres de pensée se traduisent dans des matrices d'interprétation culturelles, ancrées dans la mémoire collective. L'ancrage historique des représentations sociales en particulier dans le domaine économique est le plus souvent envisagée à partir de la division de la société en classes sociales. Les classes sociales garderaient des traces des conflits et de l'histoire qui ont présidé à leur constitution (Vergès 89). Cet ancrage est aussi envisagé comme le lieu de l'intervention de valeurs générales (Doise 90). C'est la question de **la relation à la Nature** qui nous a semblé la plus pertinente pour envisager cet ancrage socio-historique. Ce n'est pas une question directement en lumière dans le débat social mais plutôt présente chez les scientifiques. La relation avec la nature est bien une question culturelle comme l'ont montré de nombreux sociologues. Si nous ne l'abordons évidemment pas de la même façon en Europe que ne le font les indiens d'Amazonie⁶, il existe aussi des différences entre pays d'Europe. La façon dont l'étiquette Environnement est apparue dépend évidemment de dimensions idéologiques, ce qui fait que la frontière entre ancrage historique et ancrage idéologique n'est pas toute droite.

⁶ le dualisme qui dans nos sociétés oppose nature et culture leur est inconnu ! voir par exemple, Philippe DESCOLA, Les cosmologies des indiens d'amazonie, *La Recherche*, n°292, novembre 1996, p.62-67

b. les cadres de connaissance, la place de l'idéologie

Grize & al (87, p.76-77) ont insisté sur le fait que le repérage du fonctionnement idéologique du discours ne peut se faire a priori. En effet, ni la valorisation plus ou moins passionnelle de certains thèmes, ni le caractère plus ou moins "performatif" des énoncés, ni l'existence de justifications et de rationalisations avancées par le sujet pour étayer ses idées ne peuvent être considérés comme des états idéologiques de la représentation. Ce serait alors considérer qu'il existe un état neutre de la représentation et du discours, et que tout discours qui ne porte pas des marques de construction, serait idéologiquement neutre. Alors que l'idéologie peut aussi s'énoncer sur le mode de l'évidence. Le fonctionnement idéologique du discours ne se dévoile qu'a posteriori, dans l'articulation entre des formes argumentatives et des thèmes idéologiques, telle que la dénonciation du pouvoir, de la domination de certains acteurs. La représentation économique est multiple : elle est à la fois économique, politique et sociale (Vergès 89). Il est cependant possible de l'organiser de manière significative autour de l'existence d'une idéologie dominante et d'une contre-idéologie. Nous considérerons la dimension idéologique des représentations à partir de l'opposition entre le discours économique, considéré comme dominante (Godard 90) et le discours écologique, contestataire (Chapitre 4).

c. la pratique de l'acteur social

Enfin les représentations sont imbriquées au vécu individuel, à la pratique de l'acteur social, c'est l'ancrage psychologique. L'ancrage psychologique est souvent envisagé par rapport à la question du vécu et du corps. Toutefois les gestionnaires que nous rencontrerons sont plus soumis au stress qu'aux accidents du travail, c'est de la définition de leur subjectivité / identité, de leur savoir / pouvoir qu'il s'agit. Ils sont sous l'emprise du système "*managinaire*" de l'organisation, système duquel il participe. Il est à notre avis prometteur de décrire l'ancrage psychologique des représentations stratégiques par rapport aux règles de contrôle de l'organisation (Clegg 81), qu'elles soient produites au sein de l'organisation (culture, discours officiel) ou qu'elles proviennent de l'extérieur (réglementations).

Le chapitre suivant détaille les trois plans d'analyse des lieux de détermination sociale.

§.2. *De la conversation comme idéal de génération de données ?*

Comme nous l'avons dit au chapitre 2, l'étude des représentations sociales a contribué à promouvoir l'utilisation de données de terrain en psychologie sociale ainsi que l'abandon du monopole de l'expérimentation en laboratoire ; le langage est ainsi devenu incontournable pour le recueil du contenu de la représentation. Toutefois, pour certains psychologues sociaux, le discours ne suffit pas pour atteindre la structure des représentations, il doit être complété par des techniques associatives. Abric (94) recommande ainsi de demander au sujet lui-même d'effectuer sur sa propre production un travail cognitif d'analyse, de comparaison, de hiérarchisation qui permet de réduire la part d'interprétation ou d'élaboration de la signification par le chercheur. Dans leur étude sur les représentations des nouvelles technologies, Grize & al (87) adoptent un mode de recueil constitué par deux questions ouvertes pour la production d'une argumentation, deux questions d'évocation qui cherchent la sélection d'éléments significatifs et deux questions qui visent à produire une catégorisation et la construction d'un schéma de relations. Pour sa part Vergès (89) envisage d'une part, qu'il *"faut toute une batterie de questions pour identifier les différents procès cognitifs à l'œuvre dans un domaine économique donné"* (p.394) et d'autre part que *"les discours obtenus par entretien expriment une mise en œuvre des représentations sociales dans une situation d'interlocution donnée."* (p.395). Jodelet (89b) a étudié les représentations sociales de la folie par une approche monographique combinant observations ethnographiques et enquêtes sociologiques.

Pour la collecte de données par entretien, Grize (89) nous fournit trois indications. D'une part, il conseille que *"les questions soient formulées de façon à ce que le sujet soit amené à se placer au plus haut des trois niveaux [de complexité des représentations]. Ce n'est qu'au sein d'un système de relations, en effet que les opérations logico-discursives de la logique naturelle peuvent trouver à s'appliquer et qu'il est possible de dépasser la seule analyse de contenus en dégagant de véritables organisations cognitives. [D'autre part] les questions doivent être formulées de façon à ce qu'elle laisse la place aux jugements de valeurs, ce qui, de plus, permettra d'avoir facilement accès aux idéologies sous-jacentes. Enfin il [lui] semble nécessaire d'éviter les*

questions de définition. (...) Demander à quelqu'un une définition abstraite - je veux dire abstraction faite de tout usage immédiat - ce n'est pas avoir accès aux représentations, mais tout au plus à la façon dont il se représente comme il convient de 'scientifiser' la notion. Ceci n'est certes pas sans intérêt, mais l'étude des représentations est déjà suffisamment complexe pour qu'il soit sage de ne pas commencer par celle des représentations de représentations."(p.165-166).

Pour notre part, nous avons déjà mentionné notre choix d'une approche par entretien. Pour Potter & Wetherell, il est souvent préférable de travailler à partir de documents préexistants à la recherche (textes ou transcrits de conversations) car ils sont produits sans influence de la part du chercheur. C'est ce type de matériau qui est susceptible de donner accès à la plus grande diversité de façons de parler. Ils considèrent qu'un individu livre une vision du monde plus limitée lors d'un entretien que celle que l'on pourrait déduire de l'étude de ses conversations avec ses pairs ou de ses écrits. L'autre avantage à utiliser ce type de données est que leurs auteurs y détruisent les propos tenus par les autres d'une façon inabordable par le chercheur. Pour ce faire peuvent être utilisées des conversations quotidiennes mais aussi des controverses entre scientifiques, les lettres aux journaux ou les débats parlementaires. Potter & Wetherell conseillent de combiner ce type de données avec des entretiens plutôt directifs pour découvrir une plus grande variété de discours. En effet les entretiens offrent l'avantage (presque unique) au chercheur d'intervenir de façon active dans la production de données. Il est ainsi possible de recueillir les réactions d'un certain nombre d'individus sur les mêmes thèmes, ce qui facilite la comparaison entre les réponses.

Potter & Wetherell soulignent que l'utilisation des entretiens est alors faite dans un tout autre état d'esprit. L'utilisation classique des entretiens, que l'on trouve en psychologie sociale mais aussi chez Yin ou Miles & Huberman, est de faire générer des éléments de preuve par les sujets. Ce qui est alors recherché, c'est l'uniformité et la cohérence des réponses, censées refléter une réalité, décrire un comportement, traduire une croyance. A l'inverse, il s'agira de permettre l'apparition de la plus grande diversité dans les façons de parler. L'entretien est alors transformé en un exercice plus informel, plus proche de la conversation. Il est conseillé d'avoir une attitude plus interventionniste, plus proche de

la confrontation de point de vue que dans les entretiens classiques, non directifs. Il est ainsi possible de revenir sur une question à plusieurs occasions dans des contextes différents, à propos des sujets différents abordés, chacun permettant de voir s'exprimer des aspects différents. Par exemple il est possible de faire parler du chômage lorsqu'on étudie le langage xénophobe. Il est aussi possible de préparer des relances (*follow-up questions*) pour mettre l'interviewé en face de questions ou de faits problématiques. Il faut alors avoir préparé avec soin le déroulement de l'entretien, les interventions et les relances et s'assurer que toutes les questions sont effectivement traitées avec toutes les personnes interrogées.

Nous n'avons pas pu envisager de dispositif de recherche fondé sur le recueil d'échanges spontanés. Nous avons donc envisagé de mener des entretiens semi-directifs, proches de la conversation. Deux types de guide d'entretien ont été utilisés. Pour les entretiens avec les responsables de l'Ademe, nous nous sommes appuyés sur la proposition 3 du rapport au Commissariat au Plan. Celle-ci envisage le développement d'une Industrie de l'Environnement comme moyen pour contribuer à la protection de l'environnement. Cette position nous a semblé suffisamment non-évidente voire idéologique, donc potentiellement polémique, pour permettre de générer une conversation riche avec les responsables de l'Ademe. En ce qui concerne les cadres et dirigeants que nous avons rencontré nous avons mené des entretiens en deux parties. Dans une première partie nous avons procédé à partir de questions concernant la nature de l'activité développée par l'entreprise autour de la question de l'environnement. La deuxième partie de l'entretien est consacrée à l'élaboration d'une synthèse des réponses aux questions précédentes. Il est alors possible de demander à notre interlocuteur de faire une synthèse verbale ou graphique. En cas de réticence ou d'absence de réaction, nous avons proposé une synthèse et demandé à notre interlocuteur s'il l'acceptait. On peut dire que ces entretiens relèvent de la métaconversation (Giroux 96) plutôt que de la conversation stratégique (Rouleau 96) dans l'activité quotidienne.

Guide d'entretien entreprise

Le thème de mon travail est l'évolution des activités économiques qui se développent autour des besoins, des technologies et des marchés liés à la protection de l'Environnement. Le choix a été fait d'étudier le point de vue des dirigeants et responsables de ces activités.

Les questions que je souhaiterais aborder avec vous sont les suivantes

- 1/ Quelles sont les différentes activités liées à l'environnement de votre entreprise ? Pouvez vous les décrire et les caractériser ?
- 2/ La problématique de l'environnement a-t-elle modifié la nature et l'étendue de vos activités ?
- 3/ Comment imaginez-vous que les évolutions de la problématique de l'environnement, et en particulier les évolutions de la politique publique d'environnement, vont influencer vos marchés et vos activités ?
- 4/ Quels sont les acteurs avec qui vous êtes en concurrence ? en coopération ? sur quels facteurs se fait la concurrence / coopération ?

Guide d'entretien Ademe

Dans le cadre de mon travail de recherche sur le développement des entreprises de gestion et de traitement des déchets je souhaiterais m'entretenir avec vous de leur contribution à la protection de l'environnement.

- 1/ Quel est votre poste actuel et votre parcours ?
- 2/ Quelles sont les missions spécifiques de votre service par rapport à la gestion des déchets ?
- 3/ Les entreprises de gestion et de traitement des déchets se sont fortement développées ces dernières années, ont-elles modifié les modes de gestion des déchets ? comment ?
Considérez vous que ces entreprises contribuent à la protection de l'environnement ?
- 4/ Comment imaginez vous que la politique publique d'environnement va influencer l'évolution des entreprises de gestion et de traitement des déchets ?

Par rapport au thème initial y a-t-il des faits que nous n'avons pas abordé et des remarques que vous voudriez faire ?

Pour Potter & Wetherell (87), quelques entretiens peuvent fournir des informations aussi valides pour le chercheur intéressé par les formes discursives que plusieurs centaines de réponses à un questionnaire fermé. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Les relances et les interventions y sont alors intégrées car elles font partie du contexte où le discours est émis.

§.3. *Les méthodes d'analyse de discours*

Nous avons mentionné qu'il nous fallait en venir à une pratique de l'analyse de discours. Parmi les différentes pratiques, certaines sont très formalisées (Pêcheux et Fuchs 75, Ghiglione, Matalon, Bacri 85, Ghiglione, Kekenbosch, Landré 95), d'autres laissent toute la place à l'induction (Windisch 85, Potter & Wetherell 87). **Nous souhaitons trouver un moyen terme entre ces deux extrêmes du formalisme et de l'inspiration.**

Parmi les plus connues, l'analyse automatique de discours (Pêcheux et Fuchs 75) est souvent considérée comme la plus idéologique, son objectif étant d'étudier "*les conditions idéologiques et la reproduction / transformation des rapports de production*" (p.166). Pour sa part, l'analyse propositionnelle du discours (APD, Ghiglione, Matalon, Bacri 85) est considérée comme plus objective. L'APD est construite sur le refus de partir d'une métalangue explicite (se référant aux formalisations linguistiques ou logiques) ou implicite (comme il arrive trop souvent lorsqu'on fait appel à des théorisations socio-culturelles). "*Son objectif de départ était de permettre d'analyser des données orales, plus particulièrement celles recueillies lors d'entretiens non directifs, et ce, afin d'étudier leur contenu, c'est-à-dire la mise en langue des univers représentationnels des sujets*" (Ghiglione, Kekenbosch, Landré 95, p.64-65). Enfin l'analyse cognitivo-discursive combine l'APD à l'hypothèse que les représentations cognitives sont de nature propositionnelle pour proposer une analyse plus fine encore.

L'analyse propositionnelle de discours (Ghiglione, Bacri, Matalon 85) présente de nombreux avantages : la place accordée à l'individuel et pas seulement au pré-construit, son intérêt pour l'étude des données issues d'entretiens non directifs, la prise en compte de l'interviewer, son caractère résolument empiriste, sans utilisation d'un métalangage a priori. En introduisant le formalisme des Modèles Argumentatifs (MA) pour décrire la proposition, l'APD présente une unité de traitement tellement fine que les analyses d'entretiens longs deviennent ingérables (et plus encore l'APP avec son unité, le prédicat). De plus l'hypothèse sur la structure propositionnelle des représentations nous embarrasse.

Nous présentons brièvement les méthodes mises en œuvre par Grize & al (87) car elles nous ont inspiré notre méthode. Pour l'analyse des réponses aux questions ouvertes, Grize & al (87) utilisent l'analyse catégorielle des conduites discursives et l'analyse argumentative. L'originalité de leur tentative repose sur l'association des hypothèses de la logique naturelle à la théorie des représentations sociales, ce qui permet la mise en rapport de la forme et du contenu. *"Si cette mise en rapport forme/contenu n'a pas encore son épistémologie, elle a déjà une pratique qui permet la mise en évidence de cette articulation, ou plus exactement le repérage de plusieurs niveaux d'articulation correspondant à différents questions sociales et théoriques"*. Ceci permet d'envisager si à un contenu idéologique donné correspondent, avec une certaine constance, des formes argumentatives spécifiques. Ainsi pour les nouvelles technologies le problème du rapport contenu / forme est-il posé en ces termes : *"L'idéologie dominante, qui a fait de la circularité fonctionnelle de l'économie un modèle phare, ne favorise-t-elle pas des raisonnements causaux cycliques ayant une modalisation normative ? Est ce que la généralisation d'une situation passe par l'association d'un raisonnement bouclé et d'un contenu référant à une matrice culturelle d'interprétation ?"* (Grize & al 87, p.48).

La théorie de la logique naturelle envisage le discours comme l'activité d'un sujet locuteur, faisant usage d'une langue naturelle. Cette activité est finalisée en ce qu'elle cherche à agir sur autrui et qu'elle se déroule toujours en situation. La première hypothèse pose que l'activité de discours est réglée à la fois par des structures opératoires et par la nature des objets de pensée sur lesquels elle porte. La seconde hypothèse pose que cette activité aboutit à l'élaboration d'objets dotés provisoirement d'une certaine stabilité et organisés en des systèmes partiellement équilibrés appelés schématisations. L'étude des discours vise alors à mettre en évidence l'existence des schématisations, le degré de complexité de leurs objets et à cerner les formes de raisonnements auxquels le discours a recours. L'étude de leur organisation argumentative a montré que les discours sont formés de séquences constituées de segments. Une séquence est un énoncé ou une suite d'énoncés qu'un locuteur produit à la suite d'une question que la personne interrogée se pose à elle-même, à haute voix ou non. Un segment constitue une unité minimale de raisonnement. Dans le cas du raisonnement non formel, les segments sont souvent enchâssés les uns dans les autres.

1- Les objets du discours : la logique naturelle considère le discours comme un processus d'élaboration d'un univers composé des objets du discours. Ces objets combinent une dimension sémiologique - ils résultent d'un assemblage de signes linguistiques et renvoient à différents domaines référentiels - et une dimension cognitive - ils sont comme des fragments de connaissance. Un objet de discours est associé à un faisceau d'aspects, il s'organise en classes-objets. Il n'est jamais construit *ex nihilo*, il est prédéterminé dans une large mesure puisque, avant sa mise en discours, il est plongé dans les représentations et les pratiques sociales.

2- Les activités d'élaboration du discours : la logique naturelle considère que le discours commence toujours par ancrer ses objets. Cette opération d'ancrage peut être rapprochée de ce que les linguistes appellent référenciation. Elle a pour but de provoquer chez le locuteur, comme pour son auditoire, l'activation de certains champs de l'univers des représentations. Ensuite les objets de discours peuvent être spécifiés, déterminés ou encore mis en relation. Ces différentes étapes requièrent des opérations qui sont caractérisées par leurs propriétés d'engendrer et de modaliser des propositions. Enfin certaines opérations consisteront à articuler entre eux les énoncés : relation d'opposition, de coordination, de causes, de conséquences.

3- La schématisation : La notion de schématisation rend compte du processus de création, par le moyen du discours, d'un micro-univers. Le texte est considéré comme un assemblage d'indices qui permettent de conduire une étude centrée sur l'activité d'élaboration de sens : l'activité schématisante. L'analyse des schématisations fait voir les opérations (ancrage, génération de propositions, mise en relation) qui ont été utilisées, l'organisation des objets et la disposition des arguments qui ont été élaborés. Elle met en lumière les représentations qui sous-tendent les discours et la cohérence qui les organise. Cette perspective cognitive privilégie donc la mise en évidence des niveaux de complexité dans les objets de pensée, il est alors possible de donner une première interprétation, en termes de cohérence et de complexité du discours.

a. L'analyse des conduites discursives

L'analyse des schématisations discursives renvoie non plus seulement aux contenus des discours mais aussi à la manière de les exposer, aux conduites discursives. La notion de conduite discursive s'articule autour de deux sous-notions, d'une part le comportement discursif saisi à travers la façon dont le locuteur développe son discours (les modes discursifs) et la manière dont le locuteur s'engage dans ses énoncés (l'implication du locuteur) et d'autre part, le contenu qui s'analyse en niveau de référenciation et en thèmes. Les occurrences et les enchaînements dans les discours peuvent ainsi être comptabilisés dans des grilles d'analyses en fréquence. Il est par ailleurs possible de faire une analyse croisée des deux dimensions (contenu et comportement discursif).

Comportement discursif :

Le mode discursif désigne la manière dont l'individu expose le contenu de son discours.

On distingue quatre modes discursifs :

- le mode constatif : le sujet se présente comme un témoin rapportant des faits
- le mode projectif, il se projette dans le futur
- le mode normatif, il porte un jugement
- le mode prescriptif, il donne son opinion
- une cinquième catégorie le métadiscours correspond à du discours sur le discours, sur l'entretien, sur l'enquêteur.

L'implication du locuteur est estimée par le degré d'engagement du locuteur vis à vis de ce qu'il énonce. Dans un énoncé le locuteur peut être présent selon deux modes différents. D'une part, il peut être inclus dans le contenu de l'énoncé, y figurer sous la forme du pronom personnel. Ce mode de présence caractérise en particulier le niveau de référenciation appelé "vécu individuel". D'autre part, il peut être présent en tant qu'énonciateur du contenu et exprimer diverses attitudes (certitude, doute, jugement). Dans le premier cas on parle d'une présence *de re*, dans le second de présence *de dicto*. Le locuteur peut être présent simultanément *de re* et *de dicto*, ou encore absent selon les deux modes. Il y a donc quatre modalités.

Contenus : Le niveau de référenciation est un indicateur du lieu social où sont élaborées les connaissances énoncées par le locuteur.

- le discours fait référence à son expérience individuelle, passée ou présente, il occupe une place centrale dans les contenus qu'il élabore, c'est le niveau du vécu individuel.
- il fait référence à son vécu non plus en tant qu'individu mais en tant que sujet inséré dans un groupe, l'expérience est rapportée à un "nous" ou à un "on", c'est le niveau du vécu groupal, par exemple au sein de l'organisation.
- le sujet est absent des contenus qu'il élabore, ses propos se veulent de portée plus générale, c'est le niveau préthéorique.
- il fait référence à la situation d'entretien ou à l'enquêteur.

La thématique peut être abordée à partir des quatre champs sémantiques identifiés par Vergès dans les représentations économiques :

- l'économique recouvre tout ce qui a trait à la production, à la répartition, à la distribution et à la consommation des richesses
- le politique est constitué par tout ce qui se rapporte à la sphère du pouvoir, de manière assez générale
- l'axiologique est constitué par tout ce qui rapporte aux normes, aux valeurs morales, ou qui porte un jugement. Il forme par excellence le synonyme de l'idéologie au sens commun
- le social est constitué de tout ce que le sujet dit de ses relations avec autrui, tout ce qui correspond à des comportements dans des domaines qui ne font pas intervenir de calculs et de jugements. Vergès indique que le champ social est le plus mal délimité.

b- L'analyse argumentative

L'analyse argumentative s'attache aux fonctions des énoncés. Le découpage du discours se fait en séquences argumentatives, il est assez proche mais parfois différent du découpage précédent. Les analyses reviennent pour l'essentiel à repérer la fonction discursive consistant pour un segment à argumenter, au sens large, pour un autre segment. Ceci reflète la fonction d'étayage du discours. Apotheloz & Miéville (86) ont élaboré une typologie des fonctions 'étayer' en six catégories : les raisons, les causalités, les finalités, les comparaisons, les reformulations et les appels aux faits. Les recherches vont soit donner une signification à l'organisation de chaque texte, soit extraire certaines parties du corpus correspondant à une hypothèse bien spécifique.

c. La méthode retenue

Nous adoptons une approche des représentations par le discours. Les différentes méthodes d'analyse reposent sur des hypothèses, souvent implicites, du fonctionnement du discours. Nous adossons notre technique d'interprétation des entretiens à la théorie de la pragmatique. Caron (94) distingue ainsi quatre aspects pragmatiques de la production verbale qui amènent le sujet à effectuer quatre types de choix. Sa position de départ peut se résumer ainsi : *"un énoncé contient un certain contenu informationnel mais il ne s'y réduit pas, il a pour rôle de [lui] conférer une certaine organisation fonctionnelle"*. Caron (94) est amené à considérer *"que la dimension pragmatique est intégrée dans la langue et que les langues naturelles ont pour fonction essentielle de 'fournir aux individus un terrain de rencontre, un cadre conventionnel à l'intérieur duquel peut s'instaurer un ordre spécifique de rapports interhumains' (O.Ducrot)."*⁷.

1/ Le choix de dénomination : un énoncé réfère à quelque chose, à une réalité extralinguistique, physique ou mentale. Caron distingue ce qui est dit de ce de quoi il est question. En effet *"le mot n'est pas une étiquette attachée à l'objet, c'est un instrument permettant de différencier un objet des autres au sein d'un certain domaine de référence et compte tenu d'un certain but communicatif"*.

2/ Le choix de l'ordre d'énonciation : la mise en perspective des informations peut se décrire de différentes façons, cette différenciation dite 'fonctionnelle' des informations est considérée comme liée à l'orientation du discours et aux buts de la communication. Il s'agit alors de en mettre en évidence les effets de cette différenciation sur les stratégies d'interprétation et les anticipations de l'auditeur.

3/ Le choix du mode de prise en charge de l'énoncé : c'est à la fois la détermination de la valeur illocutoire (assertion, interrogation, ordre, exclamation, etc.) et le degré d'adhésion du locuteur (croyance, doute, certitude, etc.) à son énoncé. Cela comprend *"toutes les marques situant l'énoncé par rapport aux partenaires de l'énonciation et*

⁷ Jean CARON & J. CARON-PARGUE, 1994, "Représentation et communication : l'intégration de la dimension pragmatique", *Bulletin de Psychologie*, XLVI 412, p.730-736

modulant sa référence par rapport à différents mondes possibles, différents univers de croyances ou espaces mentaux".

4/ Enfin le choix de la succession des énoncés : les énoncés s'agencent alors en un discours. *"Les divers connecteurs qui commandent cet agencement fonctionnent moins, comme des indications concernant les relations - logiques, causales, temporelles - entre les contenus informationnels que comme "modes d'emploi" des informations, instructions de traitement permettant à l'auditeur de faire usage des informations selon les intentions du locuteur."*

Ainsi les différents éléments linguistiques et en particulier les "connecteurs" construisent l'orientation argumentative d'un énoncé. Carel⁸ s'est pour sa part attachée à comprendre les enchaînements en "donc". *"Contrairement à ce que supposent les logiques logicisantes, l'enjeu d'un enchaînement en 'donc' n'est pas plus que pour un enchaînement en 'pourtant', la vérité de son second segment. Ce que font les enchaînements argumentatifs qu'ils soient en 'donc' ou en 'pourtant', c'est simplement développer sous divers aspects les formes de représentation déjà cristallisées dans les mots et qui ne peuvent pas ne pas paraître conforme à la nature des choses puisqu'elles servent justement à catégoriser et à penser les choses. Ce faisant les enchaînements argumentatifs communiquent au discours l'espèce d'évidence que les mots contiennent en eux et lui fournissent ainsi une sorte de légitimité. L'habileté rhétorique consistera ensuite à exploiter la légitimité que le discours tient des mots et à la transformer en une apparente rationalité : l'argumentation pourra alors être perçue comme quasi démonstration et accréditer l'idée que le langage est capable non seulement de persuader mais aussi de convaincre".* Ainsi pour Carel, argumentation et description sont si intimement reliées qu'il n'y a pas moyen de distinguer une fonction descriptive et une fonction argumentative des énoncés. L'argumentation n'est pas démonstration, il n'y a pas de dichotomie entre argument et conclusion : un argument appelle par son sens même telle ou telle conclusion. Ce qui rend un énoncé argumentatif, c'est qu'il convoque des principes, des stéréotypes, des formules toutes faites.

⁸ CAREL "L'argumentation dans les discours", *Langage & Société*, n° 7, dec 94 p.61-81

Les étapes de l'analyse des entretiens que nous proposons combinent cette vision pragmatique avec les hypothèses de la logique naturelle, les analyses effectuées sont présentées ci-dessous.

1- Le découpage : Les entretiens sont découpés en séquences argumentatives constituées de segments souvent enchâssés les uns dans les autres, il est donc arbitraire de découper de façon linéaire les entretiens.

2- De quoi parle-t-on ? Les discours organisent leurs objets en classes-objets auxquelles sont associées des faisceaux d'aspects.

3- La prise en charge de l'énoncé se traduit dans les conduites discursives : c'est à la fois le mode discursif, le niveau de référenciation et l'implication du locuteur.

4- Les ancrages du discours : C'est en particulier les opérations d'ancrage dans les lieux de détermination sociale que nous étudierons.

5- La mise en relation des énoncés : La production d'une argumentation peut se traduire par l'apparition des connecteurs ou s'énoncer comme une évidence. Il s'agit de caractériser la multiplicité des formes de mise en relation des segments et leur complexité, simple juxtaposition ou articulation profonde. Les énoncés sont articulés entre eux par des relations d'opposition, de coordination, de causes, de conséquences.

6- La schématisation : La notion de schématisation rend compte du processus de création, par le moyen du discours, d'un micro-univers. Le discours est considéré comme un assemblage d'indices qui permettent de conduire une étude centrée sur l'activité d'élaboration de sens : l'activité schématisante et d'un **donner une interprétation, celle de la représentation que le locuteur cherche à conforter ou à susciter chez son interlocuteur.**

Ces analyses sont effectuées pour chaque entretien, les uns après les autres. En effet, comme nous nous intéressons avant tout à l'élaboration de sens au fil d'un discours, nous ne cherchons pas à caractériser l'ensemble du corpus, par exemple en produisant des pourcentages. Il s'agit avant tout de caractériser chaque entretien sur ces six aspects. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'on peut chercher à voir apparaître des régularités.

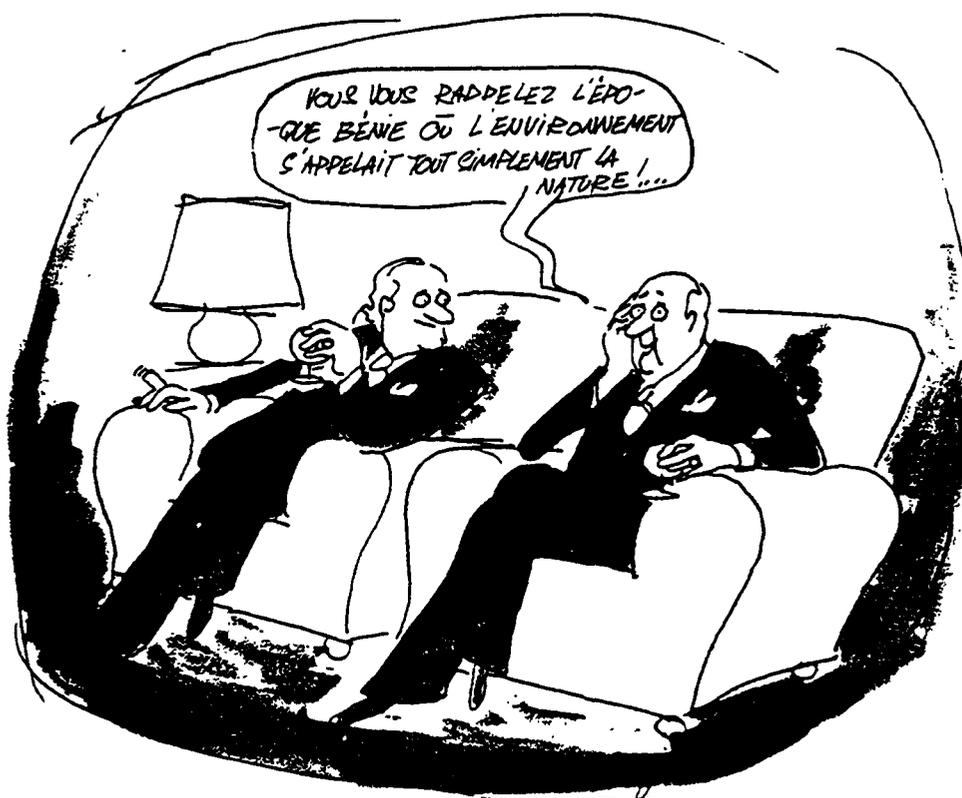
Les représentations sociales comme l'habitus et les ethno-méthodes en sociologie ou encore le pattern culturel en anthropologie relèvent de l'analyse qualitative de contenu (Mucchielli 91). Les analyses qualitatives ont pour orientation commune, la recherche de formes sous-jacentes aux conduites humaines et aux faits sociaux. Elles mettent en œuvre une aptitude, la saisie de récurrences et de constantes qui apparaissent par dessous le foisonnement des contenus. Il est alors possible de regrouper les récits qui se ressemblent, d'identifier les éléments analogues que l'on retrouve dans tous les récits pour formuler des visions du monde après synthèse des éléments analogiques. Dans notre cas, il s'agira de voir si des répertoires émergent (étape 3 du schéma guide).

En résumé le **protocole d'étude** des représentations et des discours stratégiques est composé d'un **ensemble d'étapes**, présentées sous forme d'un schéma-guide à la figure 6, et d'éléments de méthodes pour effectuer ces étapes. La première étape, l'étude des ancrages pertinents, constitue le cœur de ce protocole. Il s'agit de produire, à partir de l'étude des trois lieux de détermination sociale indiqués par la théorie des représentations sociales, une **grille de lecture** qui est ensuite appliquée aux entretiens. Les discours sont générés par entretien semi-directif à partir d'un guide d'entretien. Ils sont ensuite interprétés en termes de contenu, à partir de la grille de lecture produite à l'étape 1, et en termes de conduites discursives.

CHAPITRE 4 : MISE EN OEUVRE DE L'ETAPE 1

'ANALYSER LES ANCRAGES PERTINENTS'

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, les représentations procèdent par articulation entre différentes sources de discours. Nous avons identifié trois lieux de détermination sociale qui permettent de construire trois plans d'analyse des représentations sociales. La protection de l'environnement tout comme les activités économiques qui lui sont liées font l'objet d'une attention soutenue à la fois de la part du monde politique, du monde économique et finalement du monde médiatique. Ce chapitre vise à identifier les différentes sources de discours et les dynamiques sociales pertinents à l'œuvre dans la constitution de l'industrie de l'Environnement. Celles-ci représentent des sources potentielles de contenus pour la construction des représentations et fournissent des argumentations, des justifications reprises dans les entretiens. Il s'agit de produire une grille de lecture.



La section 1 étudie l'ancrage socio-historique et identifie les "matrices culturelles d'interprétation". Elle montre comment le terme "environnement" traduit la double prise en compte de la place de l'homme dans la nature et de la transformation de la nature par l'homme. Comme nous le rappelle aimablement Lauzier, le terme environnement n'a pas toujours fait partie du vocabulaire de l'homme de la rue ou du monde économique. S'il est devenu omniprésent, c'est à travers sa construction progressive comme objet scientifique de l'écologie, comme domaine d'action politique, économique et administrative ainsi que comme préoccupation sociale - on parle alors de demande sociale pour l'environnement.

La section 2 identifie les cadres de connaissance mobilisés dans la justification de la gestion de l'environnement, elle souligne l'existence de discours idéologiques, ceux du débat entre écologisme et économisme. En effet, l'existence d'une société humaine sur un milieu naturel entraîne une "gestion de fait" de son environnement. Mais la gestion de l'environnement est aujourd'hui devenue une catégorie de l'action politique et administrative et intègre des considérations économiques. Ce sont les notions de politique publique de l'environnement et d'instruments économiques qui interviennent alors. La légitimité de l'action au nom de l'Environnement est donc abordée.

La section 3 analyse l'ancrage dans la pratique à partir d'une typologie des règles organisationnelles, elle identifie les évolutions actuelles sur les règles du jeu.

Section 1 : De la nature à l'Environnement, l'ancrage socio-historique

Pour identifier les matrices culturelles d'interprétation, cette section s'appuie sur les analyses développées dans le cadre d'un ouvrage collectif de réflexions, issu du PIREN (Programme Interdisciplinaire de Recherches sur l'Environnement du CNRS)⁹. « *La matière de ce livre est le fruit d'une réflexion sur les programmes interdisciplinaires de recherche français concernant le milieu rural, qui se sont déroulés durant les années 70 et 80.* » (Jollivet 92, p.15). « *La politique scientifique qui est à l'origine de ces programmes a un objectif précis : il s'agit à travers elle, de contraindre les organismes de recherche à s'attaquer à des problèmes nouveaux et jugés prioritaires pour l'action. Deux idées - forces, ... , peuvent résumer les nouvelles priorités affichées pour justifier les programmes examinés ici : la 'gestion rationnelle des ressources renouvelables' et la 'protection de l'environnement' »* (Jollivet 92, p.29).

§.1. Les discours populaires sur la nature

C'est dans ce cadre que B. Picon¹⁰ relie « *la mise en place d'une problématique scientifique sur le rapport homme-nature* » au « *contexte social et idéologique évolutif auquel elle s'est trouvée liée* » (p.41). Il met ainsi en parallèle le mode d'appréhension du rapport de l'homme à la nature et à l'espace rural par les sciences d'une part et par le sens commun, les médias et les politiques d'autre part. Il suit en cela P. Acot¹¹ pour qui « *le développement et la théorie des écosystèmes induiront l'apparition d'une idéologie écologique systémiste qui transformera les représentations sociales des relations nature-société dans les sociétés industrielles* » (Picon 92, p.41). En effet l'après-guerre a vu le développement et l'institutionnalisation d'une nouvelle science naturelle, l'écologie, terme proposé en 1866 par le biologiste allemand Haeckel. Celle-ci étudie les relations des êtres vivants avec leur milieu, autour du concept central d'écosystème. Bourlière, précurseur français de l'écologie, la qualifie « d'économie et de sociologie de

⁹ *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*, 1992, sous la direction de Marcel JOLLIVET, CNRS éditions

¹⁰ Bernard PICON, "Le citoyen, le savant, le journaliste et le politique" in M. Jollivet, 1992, pp.41-54

¹¹ Pascal ACOT, 1988, *Histoire de l'Ecologie*, PUF

la nature ». Au-delà de l'étude des écosystèmes dits naturels, l'écologie scientifique est aujourd'hui face à la nécessité de mieux prendre en compte l'action de l'homme dans ses travaux¹². B. Picon distingue alors quatre périodes dans les discours sur la nature.

a- les années 50-60, la nature hors du rural

« Dans le contexte de modernisation de la France rurale comme de la France urbaine, la nature n'est pas associée au rural, elle doit même en être extirpée. ... L'association de l'écologie à la protection de la nature ne viendra que plus tard, quand un mouvement social sera porteur de l'idée d'un homme défenseur et serviteur de la nature menacée. Pour l'heure, la nature est encore pensée comme étant au service de l'homme. A son service pour le nourrir, à son service pour son bien-être. ... En ces années où le modernisme est partout présent, y compris dans le monde agricole, l'idée de protection de la nature reste confidentielle et ne concerne que les territoires vides d'hommes. Les naturalistes restent dans les 'réserves', les sciences sociales s'intéressent à l'industrialisation de la société. » (Picon 92, p.43-44).

b- les années 60, le rural naturalisé

« La modernisation de l'agriculture est telle, dans la décennie 60-70, que parallèlement à l'exode rural, se posent des problèmes de surproduction et de baisse des revenus. Cette intensification impose l'abandon progressif de vastes territoires où la mécanisation de l'agriculture s'avère impossible. Cette marginalisation d'espaces inadaptables aux conditions de l'agriculture mécanisée s'accompagne de la part d'une société urbanisée d'un regain d'intérêt pour la nature dont elle se sent soudain frustrée. » (Picon 92, p.44). Les représentations de la nature ne sont plus limitées à un espace vide d'homme mais aussi à ces zones marginalisées par la mécanisation de l'agriculture, où le mode de vie semble plus naturel. "Le mythe du paradis perdu renaît un peu comme au XVe siècle" (Picon 92, p.45).

¹² Geneviève BARNAUD, Jean Claude LEFEUVRE, "L'écologie avec ou sans l'homme?" in M. Jollivet, 1992, pp.69-112

"Cette bipolarisation ambiguë de l'espace rural français repose à la fois sur des considérations économiques (l'intensification de l'agriculture) et sur des considérations idéologiques selon lesquelles l'homme a besoin de se ressourcer dans la nature" (Picon 92, p.46).

c- les années 70, le temps des critiques

En 1972, le rapport du Club de Rome, *Halte à la croissance*, marque le début d'une rupture du consensus sur la valeur du progrès. En 1974, le Président de la République Giscard déclare « *améliorer et protéger l'environnement est désormais un impératif pour la France* » et, en 1975, « *le mouvement écologique est profondément fondé* ». En 1977, la CFDT publie *Les dégâts du progrès*. « *Les sciences sociales sont [alors] chargées d'investir le champ de l'environnement au moment même où les hommes politiques envisagent des solutions alternatives à la crise : parmi celles-ci existe l'idée, prise aux écologistes balbutiants des années 65-70, d'expérimenter des systèmes productifs plus qualitatifs dans les territoires laissés pour compte par la société de croissance.* » (Picon 92, p.50).

d- les années 80, la globalisation

« Avec la relative reprise des années 80, les préoccupations environnementales se modifient. Les pollutions et certaines de leurs conséquences sous forme de catastrophes spectaculaires ravissent la vedette à l'aménagement du territoire. Les médias révèlent à l'opinion publique l'effet de serre, les modifications climatiques possibles qui s'en suivent, la possible diminution de la couche d'ozone, les hypothèses explicatives des pluies acides, l'érosion des sols, ... etc. Mais cette fois-ci, le thème du retour à la nature comme antidote aux méfaits de la société industrielle ne fait plus recette. Le monde a retrouvé confiance dans la technique et l'idée prévaut de plus en plus dans l'opinion, que si la technique pollue, les nouvelles technologies ont aussi les moyens de dépolluer. Ce regain de confiance dans la société technicienne converge avec le déclin des idéologies qui, dans le cas des problèmes d'environnement, mettaient en cause les systèmes sociaux et les rapports de production. ... Ce système économique [l'économie

de marché] est toujours en cause mais faisant l'unanimité à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, les 'catastrophes' qu'il engendre ne peuvent maintenant être imputées qu'à 'l'Homme' [et non au système politique] et ses conséquences sont planétaires. ... Le président Mitterand n'envisage plus comme son prédécesseur des modèles alternatifs, mais encourage les chercheurs à se préoccuper de manière interdisciplinaire de la planète Terre, support d'une humanité indifférenciée. Les mouvements écologiques, ou verts, de leur côté, ne condamnent plus l'économie de croissance, ils somment les industriels de prendre des mesures pour produire sans polluer » (Picon 92, p.50-51).

Instituts de sondage¹³ et sociologues sont aujourd'hui d'accord sur un point : la sensibilité écologique est généralement partagée dans la société française. Toutefois elle présente de nombreuses facettes. Ecologie scientifique, écologie politique, écologie militante sont autant de façons d'être de l'écologie. Des sociologues ont en particulier souligné son caractère équivoque¹⁴, partagée qu'elle est entre un hyper-modernisme confiant dans la technologie et un anti-modernisme qu'il soit anarchiste ou conservateur, voire réactionnaire. Mais sensibilité écologique et écologie différent. « *L'heure de gloire de l'écologie avait été provoquée en France, au cours des années 70 par la contestation du mode de vie industriel* » (Alphandéry & al 92, p.23) et de la société de consommation. A l'inverse « *la fin des années 80 a vu se confirmer une tendance amorcée au cours de la décennie précédente : ce qui est écologique devient facteur de distinction dans l'achat des produits ... D'ores et déjà ce sont les éco-industries qui connaissent la croissance la plus spectaculaire ... et certains industriels ont bénéficié depuis peu du soutien d'écologistes confirmés dans leur entreprise. ... Ces rapprochements naguère inimaginables, ont constitué l'une des caractéristiques de la sensibilité écologique de la fin des années 80. ... Aujourd'hui les industriels s'intéressent à l'environnement et de plus en plus d'écologistes acceptent de collaborer avec eux.* » (id., p.31-32).

¹³ Ariane DUFOUR, "Les Français et l'environnement : de l'intention à l'action", *Economie & Statistiques*, n°78-79, pp.19-26 ; Philippe COLLOMB, "Perceptions de l'Environnement", *Bulletin de l'INED*, Juin 1993

¹⁴ Pierre ALPHANDERY, Pierre BITOUN, Yves DUPONT, *L'équivoque écologique*, 1992, La Découverte

e- de la nature à l'Environnement

O. Godard¹⁵ souligne que le terme d'Environnement pourrait sembler n'être qu'une nouvelle appellation de la Nature. Toutefois, ce qui fait l'unité de la thématique de l'environnement, c'est l'interprétation de « *problèmes divers : nuisances issues des pollutions industrielles, raréfaction des ressources naturelles, atteintes aux espèces naturelles et aux équilibres écologiques, transformation de l'espace rural, dégradation du cadre de vie urbain, etc... comme la manifestation d'une question unique, celle de la dégradation par l'homme de son milieu naturel et physique.* » (p.337).

Il faut par ailleurs noter que « *Comme question de société, la thématique de l'environnement est le contrepoint de l'essor de la société industrielle et urbaine. Trois facteurs sont en première ligne : le développement d'une industrie chimique introduisant dans la biosphère de nouveaux composés et porteuse de risques technologiques majeurs ; le maillage du territoire par les équipements urbains, les infrastructures de communication et les réseaux techniques (électricité, eau, gaz) ; l'industrialisation de l'agriculture.* »(p.338)

Enfin l'emploi du terme environnement correspond à « *une catégorie de préoccupations pour des événements ou des évolutions touchant à la nature ou au milieu physique et perçus comme des problèmes ou des menaces : évoquer l'environnement, c'est évoquer des problèmes mettant en cause des équilibres que l'on tenait pour jusqu'ici acquis c'est-à-dire naturels ou spontanés. D'où la formation de chaînes d'association réflexe entre les termes environnement, pollution, dégradation, destruction, déséquilibres, raréfaction d'un côté et restauration, préservation, protection, de l'autre côté. Ce faisant l'environnement est associé à une 'demande sociale' dont divers acteurs politiques administratifs et économiques se saisissent et qui motive la mise sur pied de système d'action ad hoc. L'environnement est désormais une catégorie de l'action politique et administrative aux côtés d'autres composantes focalisant l'expression collective des intérêts humains.* »(Godard 92b, p.342).

¹⁵ Olivier GODARD, "L'environnement, une polysémie sous-exploitée" in M. JOLLIVET, 1992, pp.337-345, les passages soulignés l'ont été par nos soins.

Ainsi dans le cadre des travaux du PIREN, le terme "environnement" a d'abord été utilisé pour désigner le non-naturel, par exemple le contexte économique de l'agriculture. De même, les programmes de recherche consacrés à l'environnement ont été longtemps motivés plus par la prise en compte de la dimension biologique des activités agricoles et de l'aménagement rural que par les préoccupations sociales sur l'environnement. « *Une part importante des recherches s'est centrée sur le devenir d'espaces ruraux aux marges de cette modernité, qui n'étaient concernés que par le contrecoup de cette évolution sur leur viabilité économique et démographique. Ainsi, les problèmes de pollution liés à la filière agricole ou les problèmes de gestion d'une ressource comme l'eau ont été ignorés ou délaissés par ces programmes de recherche jusqu'à une période récente.* » (p.339). Depuis quelques années, les programmes de recherche sur la nature évoluent d'une inscription ruraliste vers une inscription environnementaliste¹⁶.

L'apparition d'une "problématique environnement" génère alors pour les sciences naturelles, une demande de recherche finalisée sur le fonctionnement des écosystèmes, susceptible de produire des connaissances utilisables pour l'action. De même, elle ouvre pour les sciences sociales un nouveau champ d'étude qui « *visé la compréhension de la manière dont le champ de l'environnement biophysique est construit comme champ d'intérêt humain et se trouve inséré à ce titre dans des dispositifs sociaux régulant les représentations sociales et les comportements, ou contrôlant les pratiques et les évolutions techniques.* » (p.343).

Le terme Environnement remplace le terme Nature, il prend place dans les discours des hommes politiques et de l'homme de la rue, s'insère dans le champ scientifique à la croisée des sciences naturelles et des sciences sociales et conduit à une analyse des rapports entre "sociétés humaines" et "milieux naturels".

¹⁶ *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, 1989, sous la direction de Nicole MATHIEU et Marcel JOLLIVET, ARF / L'Harmattan

§.2. *Les discours savants sur le rapport nature-société*

Les relations entre la nature et la société ont d'abord été abordées en termes déterministes. Ainsi « *Pour les sciences de la nature, l'homme est un animal social soumis comme tout autre aux lois de la biologie c'est à dire celles dépendant 1/ de ses caractéristiques génétiques pour ce qui est de son comportement spécifique et 2/ des conditions du milieu pour ce qui est de la façon dont s'organise l'existence des individus* » (Friedberg 92a, p.58). De même l'anthropologie, historiquement ancrée dans les sciences naturelles, se propose ainsi de comprendre la nature humaine aussi bien dans sa dimension culturelle que biologique (Friedberg 92b)¹⁷. L'anthropologie étudie le développement des sociétés à partir d'un milieu naturel et considère le milieu naturel comme le facteur déterminant de ce développement. Enfin « *pour les économistes, le déterminisme du milieu passait par la rente foncière c'est à dire la valeur marchande de la production des terres, considérée comme dépendante de la plus ou moins grande capacité naturelle de ces dernières à fournir des marchandises commercialisables.* (Friedberg 92a, p.60)

A l'inverse, dans la tradition sociologique durkheimienne, le déterminisme est social - un fait social s'explique par un autre fait social. Il n'y a pas de déterminisme naturel ou individuel et encore moins psychologique. « *Le courant de pensée marxiste a contribué à détacher l'analyse des techniques du substrat matériel dans lequel elles s'inscrivent. En associant techniques, forces productives et modes de production on faisait remonter d'un palier le déterminisme de la nature vers la culture. Godelier¹⁸ a accéléré le processus en y intégrant les structures sociales et l'idéal en affirmant que c'est à partir de la perception de leur environnement naturel et social et de la représentation qu'ils s'en font que se construisent "les motivations et les formes d'action des individus et des groupes".* » (Friedberg 92a, p.62).

¹⁷ Claudine FRIEDBERG, "Ethnologie, anthropologie : les sociétés dans leurs 'natures'", in M. Jollivet, 1992, pp.155-166

¹⁸ Maurice GODELIER (1978), "Considérations théoriques et critiques sur le problème des rapports entre l'homme et son environnement", *Social Science Information*, XIII(6), pp.31-60

Face à cette explication culturaliste, la position des sciences naturelles qui envisage l'homme comme destructeur d'un état de nature initial est questionnée. Ce que l'on appelle aujourd'hui "l'Environnement" n'est en fait pas un état de nature mais un espace fortement anthropisé au fil des siècles. Les processus d'action de l'homme sur la nature sont plus des processus de transformation que de destruction. Leur étude renvoie alors aux techniques mises en œuvre dans cette transformation et aux pratiques associées.

La prise en compte progressive des techniques et des pratiques, à la fois par les sciences de la nature (agronomie) et par les sciences de la culture (anthropologie) a permis de dépasser cette opposition pour envisager un déterminisme dual car lié au mode d'exploitation de la nature par l'homme¹⁹. Ainsi, dans les différentes disciplines qui avaient adopté le déterminisme de la nature, a eu lieu « *un déplacement progressif du déterminisme du milieu à celui des techniques qui le transforment et de leur coût économique et social On ne peut considérer comme le voudraient les sciences de la vie que les sociétés humaines sont directement sous l'emprise de leur milieu comme le sont les animaux, elles s'adaptent 1/ en utilisant les techniques qu'elles ont inventées ou acquises 2/ en fonction des caractéristiques socioculturelles que chacune a développées au cours de son histoire* » (Friedberg 92a, p.60-61).

De même, pour l'économie, *"la transformation des ressources naturelles en produits marchands se fait par l'intermédiaire de techniques ..., il convient d'en calculer la rentabilité en introduisant des coûts que les économistes n'avaient pas l'habitude de prendre en compte : celui du travail social qui englobe l'ensemble des pratiques associées aux techniques, l'entretien et la protection de l'environnement de façon à permettre la reproduction des ressources qu'il fournit et de la société qui l'occupe."* (Friedberg 92a, p.60). Nature et société ne sont plus opposées, ce sont deux catégories en interaction.

¹⁹ Claudine FRIEDBERG, "La question du déterminisme dans les rapports homme-nature" in M.Jollivet, 1992, pp.55-68

La relation entre la nature et la société n'est plus abordée en terme de déterminisme, c'est le concept d'**adaptation** qui prévaut. Il recouvre toutefois des conceptions différentes selon les courants. L'écologie culturelle²⁰ issue de l'anthropologie américaine considère qu'il y a « *sélection naturelle des traits culturels qui se ferait sans intervention consciente de la société* » (Friedberg 92a, p.61)²¹. Elle cherche alors à identifier les facteurs écologiques du développement (manque de fertilité des sols, rareté du gibier). Elle utilise en particulier le concept de "capacité de charge" qui définit, en fonction du milieu et des techniques d'exploitation, la quantité de population qu'un territoire peut porter. C'est un retour vers le déterminisme de la nature. A l'inverse les ethnologues français de la 'technologie culturelle' envisagent l'adaptation comme le « *résultat de choix délibérés pour échapper aux contraintes du milieu* » (Friedberg 92a, p.61) et tendent donc plutôt vers un déterminisme de la culture. Ainsi, pour Leroi-Gourhan, « *ce sont les techniques considérées comme le lieu d'articulation du naturel et du culturel et le contexte socio-économique dans lequel elles se développent qui deviennent déterminantes* » (Friedberg 92a, p.62).

Le concept de pratiques ainsi introduit par les sciences naturelles et par les sciences sociales dans l'étude de l'environnement n'est toutefois pas aussi important que celui de représentation. En effet ce dernier a joué le rôle central de pivot entre sciences sociales et sciences naturelles pour étudier la relation entre l'homme en société et la nature. « *On peut tout d'abord penser que le concept de représentation est à l'origine même de l'introduction des sciences sociales dans les programmes de recherches interdisciplinaires sur l'environnement puisqu'il s'agissait dans l'esprit des responsables des programmes de faire évoluer 'la mentalité' de ceux auxquels on voulait faire adopter telle ou telle technique d'exploitation et de gestion du milieu.* » (Friedberg 92c, p.357).

²⁰ voir par exemple Andrew P. VAYDA & Roy A. RAPPAPORT, (1968), *Ecology cultural and non cultural*, pp.477-497, in J.A. CLISTON (ed) *Introduction to cultural anthropology*, Boston, MA, Houghton Mifflin

²¹ comme le suggère cette phrase tirée d'un rapport du Programme MAB (Man And Biosphere) de l'UNESCO citée par C. Friedberg en page 61 (in M. Jollivet 1992) « *un trait culturel n'est maintenu que parce qu'il présente un avantage adaptatif, soit directement (technique agricole), soit indirectement (organisation sociale), et contribue à conserver un équilibre entre la société et le milieu* ».

L'étude des représentations a donc été le pivot autour duquel se sont articulées les approches techniques et sociales, pour comprendre les modes de gestion du milieu. Son rôle principal a été de réintroduire l'acteur social face aux argumentations techniciennes, de comprendre les pratiques par rapport au sens que les représentations permettaient de leur conférer. *« Les chercheurs promus à cette tâche se sont efforcés de démontrer que les réticences des acteurs n'étaient pas dues à une incompréhension mais à ce que leurs choix s'inscrivaient dans une logique autre que celle des décideurs et que cette logique était fondée sur des critères liés à une représentation différente de l'environnement, de la façon de le gérer, de la situation économique et de leurs priorités culturelles. Cette remise en cause s'est manifestée par la mise en évidence 1/ de l'efficacité de certains des choix techniques effectués par les acteurs à partir d'un savoir construit de l'intérieur, d'une connaissance 'expérimentale' accumulée depuis des générations ... 2/ du rôle des critères proprement socioculturels dans les 'choix' et les 'décisions', l'économique ne jouant pas forcément un rôle fondamental. »* (Friedberg 92c, p.358)²².

Les discours savants sur la relation entre la nature et la culture se sont ainsi confrontés à cette problématique même des représentations qui nous guide dans ce travail.

§.3. Les "matrices culturelles d'interprétation"

Nous avons émis l'hypothèse de la centralité du rapport social à la nature (N) pour envisager l'ancrage socio-historique et l'intervention des valeurs générales dans les représentations sociales. Nous avons en effet vu comment la Nature et l'Environnement font l'objet de discours circulants. Par ailleurs, les discours scientifiques se sont focalisés sur le rapport entre le Nature (N) et de la société (S), celui-ci nous semble central dans la constitution des matrices culturelles d'interprétation.

²² Claudine FRIEDBERG, "Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel", in M. JOLLIVET, 1992, pp. 357-371

Il est ainsi possible d'envisager un rapport S/N où la société impose son développement à la nature, qui n'apparaît plus que comme réservoir de ressources, ou à l'inverse un déterminisme de la nature, noté N/S où c'est la nature qui contraint le développement de la société. On peut aussi envisager que la nature disparaisse derrière la société (S/S). Apparaît alors une logique sociale qui développe une interprétation en termes de rapports entre deux aspects de la société. Enfin dans certains discours, la société peut disparaître derrière la nature (N/N). C'est en particulier le cas de certains discours écologistes.

Tableau 14

Codage	Point d'ancrage	Possibilité critique
N/S	Transcendance de la nature	Nous ne pouvons rien contre les lois naturelles
N/N	Immanence de la nature	Possibilités illimitées
S/S	Immanence de la société	Nous sommes totalement libres
S/N	Transcendance de la société	Nous ne pouvons rien contre les lois de la société
S=N	Environnement (Laufer 88) Ecologisation (Latour 95)	Crise du critère Plus de critique, fin de la dénonciation

repris de Latour (91, p.55) le codage et la dernière ligne sont rajoutés

Latour relie à ces quatre positions, qu'il définit comme "des points d'ancrage", des possibilités critiques (tableau 12). Elles définissent ainsi des positions modernes c'est à dire des positions où la critique est possible. *"Solidement appuyé sur la certitude transcendantale de la nature, le moderne peut critiquer et dévoiler, dénoncer et s'indigner des croyances irrationnelles et des dominations injustifiées. Solidement appuyé sur la certitude que l'homme fait lui-même son destin, le moderne peut critiquer et dévoiler, s'indigner et dénoncer les croyances irrationnelles, les idéologies savantes et la domination injustifiée des experts qui prétendent marquer les bornes à l'action et à la liberté"* (Latour 91, p.56).

Dans la catégorie Environnement, les parts de la nature et de la culture ne sont plus distinguables (S=N). Ce que Laufer (88, p.35) traduit ainsi : *"A l'histoire de la légitimité correspond une histoire des conceptions de la nature. La crise de légitimité correspond*

à l'émergence de la notion d'environnement et au souci qui lui est associé". La catégorie de "l'Environnement" est marquée par la confusion entre les deux catégories de nature et de culture, c'est un hybride au sens de Latour. La dernière ligne caractérise la position a-moderne défendue par Latour, que l'on peut rapprocher de la crise de légitimité définie par Laufer, où la critique n'est plus possible, c'est le règne de la rhétorique (Laufer 88).

Pour Latour (91, p.65) *"Boltanski & Thévenot ont vidé la dénonciation moderne (...) La dénonciation est terminée, tel pourrait être le sous-titre de leurs économies de la grandeur. Jusque-là le dévoilement critique semblait aller de soi. Il s'agissait seulement de choisir une cause d'indignation et de s'opposer aux fausses dénonciations en y mettant tout la passion souhaitable. (...) En comparant tranquillement toutes les sources de dénonciation - les Cités qui fournissent les principes divers de la Justice - et en croisant les mille et une façons que nous avons, en France, aujourd'hui, de monter une affaire en justice, (...) ils montrent comment nous nous y prenons tous pour nous accuser les uns les autres. L'esprit critique devient une ressource, une compétence parmi d'autres, la grammaire de nos indignations"*.

Latour (95) envisage la montée de l'écologie en particulier politique comme le signe de l'émergence potentielle de la 7ème Cité, au delà des six Cités identifiées par Boltanski & Thévenot (91). La 7ème Cité ou Cité de l'écologie ne correspondrait à aucun principe nouveau de grandeur mais à la prise en compte du non-humain dans la justification. Il ne s'agit plus de s'appuyer sur un principe de commune humanité et d'y déterminer un ordre de grandeur. Il ne s'agit pas plus d'abandonner le principe de commune humanité que de faire passer le devenir de la Nature avant la destinée des hommes, comme cela peut sembler être la tentation des partisans de la *deep-ecology*. L'écologisation correspondrait à la tentative d'intégrer le non-humain dans la justification, de ne pas considérer le non-humain comme un simple moyen, de le faire accéder au "royaume des fins". Ce que nous retiendrons surtout de l'analyse de Latour c'est qu'elle montre comment l'écologie ne s'occupe pas de la Nature mais d'une nouvelle façon d'agir pour l'homme en société.

Section 2 : L'écologie face à l'économie, l'ancrage idéologique

Dans cette deuxième section, nous nous intéressons à l'**intégration** de l'environnement dans la sphère économique. Nous avons vu dans la section précédente, qu'étudier l'**environnement**, c'est prendre en compte le **milieu naturel** comme **contexte culturel** des sociétés humaines. Les recherches sur les rapports entre l'homme et la nature ont ainsi évolué d'un intérêt pour le rural vers la thématique de l'environnement ; par ailleurs l'écologie, de contestataire est devenue gestionnaire et technologique. La protection de l'environnement est peu à peu sortie des cercles spécialisés de l'écologie pour envahir le monde économique. Ceci se traduit par un discours de prise en compte dans la science économique des "problèmes" d'environnement. Nous nous intéressons ainsi au regard de l'économie sur l'environnement : comment l'économie a cherché à prendre en compte la nature dans ses termes, ceux des rapports de production et de consommation. La théorie économique conduit alors à stigmatiser l'imperfection des marchés des biens environnementaux et à légitimer l'intervention de la puissance publique à travers différents instruments économiques et une politique publique de l'environnement. Cette **gestion "envirocratique"** n'est pourtant pas la seule dynamique à l'œuvre.

§.1. L'économie s'en mêle ou le discours économique

Selon O. Godard²³, l'économie a pour objectif « *de rendre compte de la production et de l'échange de biens et de services individualisés à partir d'une théorie du choix rationnel* ». « *L'économie repose donc sur deux concepts premiers : les 'agents' dont les préférences et les choix fournissent la référence centrale et les 'biens' appropriés par les agents et échangés par eux qui sont reliés entre eux par le concept d'utilité. L'économie orthodoxe est centrée sur l'étude des propriétés de divers régimes d'allocation des biens entre les agents d'une économie.* »

²³ Olivier GODARD, "La science économique face à l'environnement : la « résilience » d'une discipline", pp.195-222, in M. JOLLIVET, 1992, pp.195-222

Pour la théorie économique, l'environnement est alors caractérisé par la double confrontation **du productible et du non-productible, du marchand et du non-marchand**. Laissons des économistes présenter le problème en leurs propres termes :

« L'approche économique des problèmes d'environnement consiste à les ramener à l'analyse du fonctionnement du marché des biens environnementaux (eau, air, espaces, naturels, etc.). L'imperfection de ce dernier ou le dysfonctionnement d'autres marchés qui lui sont directement liés (marchés des transports de l'énergie, de l'urbanisme, du foncier, des produits agricoles, etc.) conduit à une allocation ou à une exploitation inefficace des ressources de l'environnement. Le système des prix, souvent nuls pour les biens environnementaux, distord la répartition entre les agents à une même date ou entre les générations actuelles et les générations futures. Cette faible prise en compte de l'utilité de ces biens se traduit en général par une surexploitation de la ressource ou par une pollution excessive. » (Delache & Gastaldo 92, p.27)²⁴

Deux traditions distinctes se sont développées, l'une de prise en compte de la spécificité des biens environnementaux dans la théorie économique, l'autre de critique de l'économie à partir de son incapacité à traiter les questions d'environnement.

a- l'économie de l'environnement

Face à ces dysfonctionnements des marchés des biens environnementaux se développe une approche baptisée "économie de l'environnement". Elle correspond au déploiement des trois concepts présentés ci-dessous, dans le champ empirique des problèmes soulevés par l'environnement.

²⁴ Xavier DELACHE, Sylviane GASTALDO, "Les instruments des politiques d'environnement", *Economie & Statistiques*, n°258-259, numéro spécial L'économie de l'environnement, oct-nov 1992, pp.27-34

i) **les actifs naturels**²⁵ ou ressources naturelles sont des biens non productibles, renouvelables ou épuisables. « *Le domaine de la gestion de l'eau fut dans une perspective appliquée un domaine pionnier de développement des principes du calcul économique : c'est pour répondre à une exigence légale imposée aux USA en 1936 aux projets d'équipement hydraulique que furent jetées dans l'immédiat après-guerre les bases de l'analyse 'coûts-avantages' visant l'application de 'l'économie du bien-être' aux décisions publiques d'aménagement. Cet effort aboutit à la fin des années 50 à plusieurs ouvrages concernant la planification et l'évaluation des ressources en eau. En France, c'est lors de la préparation de la loi sur l'eau du 16 décembre 1964 que furent découverts les travaux américains d'économie destinés à éclairer la conception de systèmes de gestion de l'eau et à organiser un véritable marché de l'eau.* » (p.201-202).

ii) **les biens publics ou biens collectifs**²⁶ pour lesquels des actions de consommation successives ou simultanées sont possibles et ceux pour lesquels il existe une impossibilité théorique ou contingente de définir des droits exclusifs de propriété et d'usage.

iii) **les effets externes**²⁷ qui se présentent lorsque l'action d'un agent affecte positivement ou négativement la fonction d'utilité d'un autre agent en dehors d'un échange volontaire entre les deux, l'utilité ou la désutilité transférée ne font pas l'objet d'un paiement représentant sa valeur qui viendrait équilibrer la relation.

Ont ainsi été proposées des méthodes de valorisation des biens environnementaux qui se traduisent par l'élaboration de comptabilités environnementales²⁸ ainsi qu'un certain nombre de remises en cause des théories du choix dans l'incertain et du calcul économique pour les décisions irréversibles, etc.

²⁵ voir l'article fondateur de ce concept de H.HOTELLING, 1931, *The economics of exhaustible resources, Journal of Political Economics*, 39

²⁶ voir l'article fondateur de P.SAMUELSON, 1974, *The pure theory of public expenditures, Review of Economics and Statistics*, 36

²⁷ voir les travaux de A.C. PIGOU (*The Economics of Welfare*, London, Macmillan, 1920) et de J.E. MEADE (Meade, 1952, *External economies and diseconomies in a competitive situation, The Economic Journal*, 62)

²⁸ Paul DECAESTECKER, Gilles ROTILLON, Regards sur l'économie de l'environnement, *Economie prospective internationale*, 1993 repris dans *Problèmes économiques*, n°2364, 23 février 1994, pp.1-8

b- l'environnement comme base de la critique de l'économie

A l'inverse de l'économie de l'environnement, fidèle à l'orthodoxie économique, des approches ont utilisé les problèmes posés par l'environnement pour étayer des critiques de la théorie économique. O. Godard (92a) en identifie six. La présentation des approches institutionnaliste et marxienne, les plus critiques, est reprise ci-dessous.

« Réservé à l'idée de lois économiques générales et universelles, ce courant [institutionnaliste] s'attache à saisir les données historiques et les formes institutionnelles particulières qui donnent à l'organisation économique d'un pays, dans une période donnée, sa logique singulière. Loin de considérer les préférences individuelles comme des données premières et comme une référence normative indépassable, il les considère comme sensibles à l'influence de la société et des groupes, et les soumet à une réflexion explicite sur les valeurs. Par ailleurs les processus économiques sont considérés comme engageant des rapports de pouvoir économiques et politiques dans lesquels mécanismes de marché et interventions de l'état s'entremêlent pour engendrer une évolution économique touchant les règles institutionnelles et les régularités de comportements. S'inscrivant dans une telle perspective K.W. Kapp²⁹ publie en 1950 son ouvrage pionnier sur les coûts sociaux de l'entreprise privée. Il met au cœur de son analyse, la tendance active des entreprises à « internaliser les profits et à externaliser les coûts », faisant du système des prix un mécanisme très partiel d'information de la prise de décision. En introduisant ce concept Kapp dévoile la face cachée du jeu de la concurrence et jette une lumière originale sur les liens qui unissent le fonctionnement de la sphère économique et le rôle de l'Etat-Providence, à qui il incombe à la fois de limiter le processus d'externalisation des coûts par les entreprises et de prendre en charge dans une certaine mesure, les coûts sociaux des activités privées. Ces coûts sociaux sont des coûts d'environnement à part égale avec d'autres coûts sociaux comme les atteintes au facteur humain et les effets des fluctuations économiques » (Godard 92a, p.205)

²⁹ voir la traduction française :K.W. KAPP, *Les coûts sociaux dans l'économie de marché*, Flammarion, 1976

Pour sa part, la tradition marxienne est en particulier représentée par Labeyrie³⁰ à la fin des années 60. « *D'un côté, elle comprenait la "crise de l'environnement" comme une extension et une manifestation supplémentaire de la crise du capitalisme. Cela résultait du jeu de deux mécanismes fondamentaux : la logique du profit et de l'accumulation du capital poussait à la destruction d'une nature sans valeur économique tant qu'elle n'était pas transformée en marchandises permettant la valorisation du capital ; la domination d'une forme d'appropriation privée des moyens de production sapait les conditions de satisfaction de besoins sociaux collectifs et celles de reproduction des conditions générales de la production sociale, parmi lesquelles le cadre de vie nécessaire à la reproduction de la force de travail et les conditions écologiques de disponibilité des ressources naturelles. Les problèmes d'environnement résultaient donc d'une insuffisante socialisation des rapports de production au regard du niveau de socialisation objective auquel étaient parvenues les forces productives.*

D'un autre côté l'affirmation de l'environnement comme nouveau champ de l'action politique et de l'intervention de l'Etat, et notamment l'usage des arguments de la théorie économique - comme 'il va falloir payer à son juste prix l'usage de ressources devenues rares' - étaient interprétés comme une offensive idéologique pour faire payer aux salariés, et aux travailleurs plus généralement, les dégâts créés par la course au profit capitaliste et les coûts d'adaptation technologique. » (Godard 92a, p.206).

L'environnement est source de difficulté pour la discipline économique, en miroir l'écologie remet en question le primat de l'économique et le concept de croissance, de P.N.B. et propose des méthodes alternatives d'intégration des richesses naturelles dans le calcul des indicateurs de la richesse d'un pays (Béaud 96, George 96).

³⁰ voir par exemple V. LABEYRIE, De la place de la révolution écologique dans la révolution scientifique et technique, *la Pensée*, n°188, août 1976, ou encore dans ALPHANDERY & al 8

§.2. Logiques et légitimité de la gestion de l'Environnement

L. Mermet (91) souligne que les deux modèles de gestion de l'environnement dominant aujourd'hui sont la **gestion envirocratique** et la **gestion intégrée**. La gestion envirocratique repose sur une logique simple qui aborde les problèmes en deux temps : 1/ comment se pose sur le plan scientifique et technique, tel problème d'environnement ? 2/ par quels outils économiques ou réglementaires, les autorités internationales, nationales ou locales peuvent-elles le résoudre ?

La gestion envirocratique s'appuie sur les instruments économiques de la politique publique de l'environnement, sur les concepts et les moyens d'action développés et évalués par la théorie économique. On distingue deux types d'instruments, la réglementation et les incitations.

La réglementation consiste à imposer des limites quantitatives à l'émission de substances toxiques ou à l'utilisation de certains biens. Ses effets sont prévisibles. Son application est nécessaire face à des seuils vitaux, mais elle suppose que les contrôles soient possibles. Lorsqu'elle impose certains moyens technologiques elle freine le progrès technique puisqu'elle fixe les méthodes. Elle entraîne des coûts d'adaptation pour les agents. Elle n'est pas efficace économiquement car le coût d'adaptation à la norme diffère pour les agents.

En dehors de la réglementation existent des systèmes d'incitation que les économistes classent en quatre catégories : les systèmes de taxes / subventions, les marchés de droits à polluer, la labellisation écologique et la contractualisation. La tarification a la préférence des économistes car elle permet de préserver l'environnement au moindre coût collectif. Toutefois elle est parfois difficile à appliquer pour des problèmes de mesure de la pollution ou d'identification des pollueurs. De plus le retour du produit des taxes au secteur pollueur sous forme de subventions, peut en annuler les effets d'incitation. Le principe des marchés des droits à polluer consiste à transformer les effets externes en biens marchands. Il est considéré comme efficace économiquement

mais peut s'accompagner d'effets pervers comme la spéculation. Il ne permet pas de traiter le problème des pollutions diffuses ou dont les effets sont surtout dommageables pour les générations futures. La labellisation consiste à informer le consommateur de l'effet du produit sur l'environnement. Mais il a peu d'effets sur le comportement des agents, producteurs et consommateurs. Il présente des coûts de contrôle et de production. L'approche contractuelle ou volontaire est parfois possible sous la forme d'accords ou de règles de bonne conduite qu'adopte un groupe d'agents.

Mais la nature n'est pas gouvernable. Des phénomènes d'inertie font qu'on ne peut envisager de gérer la nature de façon certaine : inertie de la nature du fait du fonctionnement des écosystèmes ; inertie socio-technique par la lenteur des changements techniques et énergétiques ; existence des tendances lourdes de la démographie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation et enfin inertie politique dans la mise en place et l'application de nouvelles orientations³¹. Les différentes techniques d'aide à la décision butent alors sur la complexité des phénomènes lorsqu'elles visent la mise en œuvre de politiques publiques. Les méthodes de la prévision sont impuissantes, du fait des incertitudes sur l'existence même des problèmes. L'approche prospective y est aussi particulièrement difficile, parce que comme le souligne Theys, faire des recommandations revient souvent à intervenir sur des valeurs et donc à se substituer au politique.

Il y a tout à la fois impossibilité à gérer l'environnement et gestion *de facto* de l'environnement à travers les différentes pratiques qui transforment la nature. Ni l'écologie ni l'économie ne savent énoncer des règles universelles de gestion de l'environnement. Face à cette impossibilité d'édicter des règles, s'impose une gestion de fait³² de l'environnement, par l'ensemble des effets des différentes activités humaines sur le milieu. Cette gestion de fait se caractérise par la multiplicité de ses intervenants, son caractère secondaire au regard des contraintes et des objectifs qui structurent l'action des intervenants et par l'absence de consensus sur les objectifs de cette gestion.

³¹ Jacques THEYS, "Prospective de l'environnement : la nature est-elle gouvernable", *Espaces et Sociétés*, n°74-75, repris dans *Problèmes économiques*, n°2407, 18 janvier 1995, pp.1-7

³² Laurent MERMET, Dans quel sens peut-on gérer l'environnement ?, *Gérer & Comprendre, Annales des Mines*, Mars 1991

On peut rapprocher cette gestion de fait des "pratiques techniques et symboliques concernant la gestion de l'environnement" sur lesquelles se penche l'ethnologue. Au-delà de cette gestion de fait, certains acteurs se donnent pour but de résoudre les problèmes dits d'environnement et pratiquent ainsi une gestion délibérée ou intentionnelle de l'environnement. C'est le cas des associations de protection de la nature, des agences d'aménagement du territoire. Leur action dépend de leur conception de l'environnement, de leur système de représentations.

L. Mermet identifie différents concepts parfois contradictoires de gestion de l'environnement. A chacun correspond des modèles spécifiques et des objectifs divergents même s'ils sont le plus souvent gommés dans la pratique et dans les discours pour favoriser la mobilisation de l'ensemble des thèmes et des acteurs en cas de conflits. Bien que reliés, ils proposent chacun des modes de gestion de l'environnement différents.

Ainsi la gestion de l'environnement peut être envisagée de façon très différente selon que l'on met l'accent sur les ressources naturelles ou sur les secteurs de la société qui les utilisent. L. Mermet distingue six logiques :

- 1- *en mettant l'accent sur l'adaptation réciproque d'une activité et de sa base de ressources, c'est le point de vue de la gestion des ressources naturelles, à l'origine du concept de développement durable ;*
- 2- *en se préoccupant d'abord des interactions entre les pressions des différentes activités sur les milieux, c'est l'approche de la gestion des écosystèmes ;*
- 3- *en s'occupant des effets d'une activité à la marge, par exemple quand elle compromet les ressources des autres activités, c'est la conception de l'environnement au sens étroit ;*
- 4- *en changeant l'organisation de la société en fonction des besoins du milieu naturel, c'est la volonté de l'écologie politique ;*
- 5- *en défendant les intérêts des catégories intéressées par les valeurs de la Nature, c'est plutôt la position de la protection de la nature et du respect des milieux naturels ;*
- 6- *à partir de la façon dont les individus vivent au quotidien : c'est la notion de cadre de vie.*

L. Mermet met en doute l'efficacité de ces modes de gestion. La gestion envirocratique est souvent limitée dans son efficacité. D'une part, la complexité des problèmes mène le plus souvent les experts à la controverse et bloque l'étape 1. D'autre part, les difficultés à appliquer les mesures technico-réglementaires sont telles que l'application des règles recouvre le plus souvent des processus de négociation et de conflit, d'ajustement et d'apprentissage réciproque, qui dévoient l'étape 2.

Quant à la gestion intégrée, elle laisse la charge et la responsabilité de la prévention et/ou de la dépollution au pollueur selon le principe du pollueur-dépollueur. La gestion intégrée tendrait à n'être souvent qu'un alibi pour différents pollueurs, qui couvrent d'une telle rhétorique, leur renonciation à l'action. En effet la gestion intégrée ne peut se substituer totalement à l'existence d'acteurs autonomes. *"Une seconde conception de la gestion intégrée se situe sur un plan technique et économique. Elle concerne la mise en œuvre de techniques de production, d'aménagements, de modes d'organisation d'une activité économique, intrinsèquement favorables à l'environnement"* (p. 79). C'est tout particulièrement pour la révision des processus de décision que L. Mermet plaide, par une meilleure intégration de l'ensemble des acteurs parties prenantes de la gestion de l'environnement et pour une révision des critères d'évaluation des projets.

Technosciences et économie sont les deux cadres de connaissance qui semblent présider aux destinées de l'environnement. Pour sa part, Fabiani³³ remet en cause plus spécifiquement le rôle de la science dans la constitution des modes de gestion de l'environnement *"La scientifisation du débat idéologique sur la nature a pour effet de constituer comme une nécessité politique la gestion savante des ressources naturelles [...] Il se constitue une sorte de mixte confus entre les lois écologiques et les normes bureaucratiques. Enfin on constate la capacité inégale des agents à mobiliser des ressources scientifiques : la référence à la gestion rationnelle des ressources est aussi un instrument de domination sociale."* D'autant plus que si les problèmes d'environnement ont entamé la crédibilité des politiques, ils ont laissé intacte celle des scientifiques dans l'opinion publique (Dron 95).

³³ J.L. FABIANI, *Protection de la nature, histoire et idéologie*, L'Harmattan, 1985 cité par Dominique DRON, *Environnement et choix politiques*, 1995, Flammarion, p.103 (souligné par mes soins)

De son côté, Godard³⁴ souligne la place prise par le discours économique : "*La mise en avant a priori de cette idée d'harmonie [entre développement économique et protection de l'environnement] permet d'éviter une réflexion sur les contradictions possibles entre les deux objectifs et sur l'ampleur des changements à apporter dans les conceptions technologiques, économiques et institutionnelles pour les surmonter. De ce point de vue, le marché apparaît aux responsables comme un moyen de substituer partiellement une autorité qu'ils ne parviennent plus à assumer [...] L'économie de marché comme sphère autonome, est l'une des médiations majeures dont nos sociétés ont accouché qui démultiplient, atténuent et voilent l'autonomie du politique. Toute société a ses conflits, et doit savoir trouver les moyens de les gérer. Le langage économique est-il désormais le seul opérant ?*"

O. Godard (90) traite le problème de l'efficacité de l'action au nom de l'Environnement en rapport avec la question de la **légitimité** et de la **justification** telle que définie par Boltanski & Thévenot (91) dans leur ouvrage sur *Les Economies de la Grandeur*. Godard s'interroge sur la faible efficacité ou la non-application des dispositifs non-réglementaires et institutionnels adoptés au nom de la protection de l'environnement. Celle-ci pose d'abord le problème en termes de choix des instruments, il s'agit de trouver le bon, celui qui sera efficace, qui apportera la bonne réponse. Toutefois une telle approche revient à ramener le rôle des institutions à celui d'instruments alors que le problème crucial de l'institution c'est celui de la légitimité, de la justification de l'action collective. Ainsi pour Godard "*les politiques de la nature souffrent avant tout d'un trouble de légitimité que l'exacerbation de l'attention portée à la question instrumentale masque et renforce à la fois*" (90, p.216)

Un discours est légitime lorsque ses arguments sont acceptables pour et par soi - on parle alors de rationalisation - ou pour et par autrui, c'est le travail de la persuasion. Pour sa part, l'action légitime est celle d'un dispositif ou d'un agencement légitime. En s'appuyant sur les travaux sur la justification de Boltanski & Thévenot (91), Godard

³⁴ O. GODARD, La crise de l'Environnement à l'Est, L'Harmattan, 1992 cité par DRON 95, p.106-7

accepte que les principes de légitimité forment des systèmes, appelés Cités, où l'articulation de différents principes crée une cohérence autour de valeurs, et permettent ainsi l'évaluation des actions et donc la coordination entre différentes actions. Les différents instruments et les différentes institutions ne sont pas évalués de la même façon selon les différentes Cités. Une Cité définit un bien commun, elle fournit une représentation d'un état social désirable. Le tableau en page suivante présente la synthèse proposée par Livian & Herreros (94) des caractéristiques des différentes cités. Il y a problème et besoin de compromis lorsque plusieurs définitions du bien commun sont convoquées pour justifier ou dénoncer telle ou telle action.

La question se pose alors en ces termes : quelle est la légitimité pour les actions formulées au nom de l'environnement ? Godard fait l'hypothèse de leur faible légitimité car le poids social des intérêts en jeu est de faible valorisation face à des institutions sociales bien plus légitimes, par exemple des grands groupes industriels. A cela, deux raisons, d'une part, le kaléidoscope de représentations de la nature et d'autre part, le problème du choix de la Cité qui permet d'évaluer la grandeur de la nature. D'où trouble visible en particulier dans les inadéquations (ce que D'Unrung appellerait les "failles du discours") que révèlent les contestations et les dénonciations faites au nom de l'Environnement. Il y a conflit sur les valeurs car évaluation selon des systèmes de légitimité différents d'où la coordination des conduites s'effrite.

Godard souligne l'importance de la **fonction sociale de légitimation** que porte la théorie économique. L'économie fournit un discours sur les choses, sur la valeur des choses en fonction des préférences des hommes. Comme il n'y a pas de prix de marché pour les biens dits "environnementaux", le mode de coordination économique c'est-à-dire par les prix, n'est plus possible. Le problème se pose alors en ces termes *"les évaluations économiques constituent-elles quand l'environnement est en cause, un discours de légitimité pertinent et complet, alors même que le mode de coordination qu'est l'échange sur le marché est en l'occurrence, défaillant ?"* (Godard 90, p.218)

Si la réponse à cette question est positive, le problème de la légitimité de l'action au nom de l'environnement se réduit au manque de reconnaissance de la théorie

Tableau 1
LES MONDES COMMUNS (adapté de *De la justification, les économies de la grandeur*),
 par L. Boltanski, L. Thevenot, Paris, Gallimard, 1991

	Inspiration	Domestique	Opinion	Civique	Marchand	Industriel
Principe supérieur commun	Se soustrait à la mesure Jaillit de l'inspiration	Relations personnelles, hiérarchie tradition	L'opinion des autres	Prééminence des collectifs	Concurrence	Objet technique et méthode scientifique, efficacité, performance
Etat de grandeur	Spontané, insolite, échappe à la raison	Bienveillant, avisé	Réputé, connu	Représentatif, officiel	Désirable, valeur	Performant, fonctionnel
Dignité	Amour, passion, création	Aisance, bon sens	Désir de considération	Liberté	Intérêt	Travail
Répertoire des sujets	Enfants, artistes	Supérieurs, inférieurs, ascendants...	Vedettes	Collectivités	Concurrents, clients...	Professionnels
Répertoire des objets	Esprit, corps...	Préséance, cadeaux...	Noms, marques, messages	Formes légales	Richesse	Les moyens
Formule d'investissement (prix à payer)	Risque	Devoir	Renonce au secret	Renonce au particulier, solidarité	Opportunisme	Investissement, progrès
Rapport de grandeur	Singularité	Subordination, honneur	Identification	Adhésion, délégation	Possession	Maîtrise
Relations naturelles	Rêver, imaginer	Eduquer, reproduire	Persuasion	Rassemblement pour une action collective	Relations d'affaires, intéresser	Fonctionner
Figure harmonieuse	Imaginaire	Famille, milieu	Audience	République	Marché	Système
Epreuve modèle	Aventure intérieure	Cérémonie familiale	Présentation de l'événement	Manifestation pour une juste cause	Affaire, marché conclu	Test
Mode d'expression du jugement	Eclair de génie	Appréciation	Jugement de l'opinion	Verdict du scrutin	Prix	Effectif, correct
Forme de l'évidence	Certitude de l'imitation	Exemple	Succès, être connu	Texte de loi	Argent, bénéfice	Mesure
Etat de petit	Roumer	Sans gêne, vulgaire	Banal, inconnu	Divisé, isolé	Perdant	Inefficace

économique, mais si elle est négative, le problème se complique. En effet, dans notre société, la légitimité économique est nécessaire, ce qu'on peut qualifier en prenant Granovetter à rebours, de situation de *"reverse embeddedness"*, où l'économique prime - *"la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encastrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encastrées dans le système économique"* (Polanyi 83, p.88)

La science économique, on l'a vu précédemment, s'est emparée de deux façons opposées, de la question de l'environnement. Ainsi, l'économie de l'environnement, dans sa forme classique, est à la fois vecteur de reconnaissance en même temps que de relativisation des valeurs attachées à la protection de l'environnement. Elle les relativise en les faisant entrer dans le "carcan de pensée" de l'économie. Parallèlement, de nouveaux argumentaires se développent, tel celui de la gestion patrimoniale des ressources naturelles. Ces discours sont autant d'efforts pour bâtir un nouveau système de légitimité, pour construire une forme de compromis.

Le compromis est le signe de l'amorce de la constitution d'un nouveau système de légitimité comme synthèse entre deux ou plusieurs systèmes de légitimité existants³⁵. En effet, l'environnement ne correspond à aucune des Cités identifiées par Boltanski & Thévenot (91). O. Godard (90) montre comment la catégorie des "biens patrimoniaux" définit une forme de compromis entre les quatre Cités que sont la tradition, l'économie, la politique et l'administration. *"L'adoption du langage et des procédures économiques est liée à une transformation des modes de coordination qui, dans les cas étudiés, a été nécessaire, soit par des changements d'organisation administrative, soit par des changements de comportement stratégique de certains acteurs et par la formation de nouvelles coalitions."*, (Godard 90, p.222). Latour (95) développe un raisonnement identique lorsqu'il envisage que les controverses dans le domaine de l'environnement puissent se ramener à des états de grandeur relevant de cités existantes, la Cité industrielle (*"Après quelques cris d'horreur devant les bilans à établir, les coûts à assumer et les équipements à installer, l'écologie, c'est "business as usual" pour la cité*

³⁵ Bruno LATOUR, "Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la septième cité", *Ecologie politique, science, culture, société*, n°3, printemps 1995, p.5-27

industrielle. (...) Ce n'est pas la peine de faire de l'écologie toute une affaire, il suffit de faire, grâce à elle, de nouvelles et bonnes affaires.", p.11) ou la Cité domestique (*"L'état de grandeur est donné par l'ancienneté, par la durée, par la familiarité. L'état de petitesse par le déracinement des arbres comme des gens."*, p.10). Toutefois, dans les cas où la justification écologique pourrait se ramener à la cité civique, elle peine à définir un bien commun. *"En effet, l'écologie dans sa prétention à la totalité, rencontre dans le bien commun défini par la volonté générale un concurrent d'autant plus redoutable qu'il a pour lui la quasi-totalité des institutions politiques de la république. Là encore, les écologistes ne parviennent pas à asseoir longtemps leurs justifications et ne peuvent prétendre représenter plus qu'un lobby parmi d'autres. Si quelqu'un peut parler au nom du bien commun, c'est le maire qui signe le POS et non l'association, qui défend pour des raisons particulières et mesquines, tel ou tel bout de jardin ; c'est le préfet qui interdit la mise en route d'une usine polluante et non l'industriel qui, au nom de l'efficacité, fait un chantage à l'emploi ; c'est l'Agence de l'eau qui défend la ressource pour tout le monde et non le syndicat de pêche qui ne suit que ses goujons. Réhabiliter la tradition domestique ou étendre l'efficacité aux cycles naturels est une chose ; concurrencer directement la volonté générale sur un terrain si proche semble autrement délicat"* (Latour 95, p.11). Cette difficulté traduit l'intrication des dimensions politiques, économiques et sociales dans la construction des problèmes écologiques.

§.3. Problèmes écologiques, solutions économiques et bénéfiques politiques

L'étude de la construction sociale d'un problème écologique et de sa gestion politique en Allemagne, menée par Hervé Joly³⁶, est particulièrement éclairante pour l'étude de la légitimité de l'action au nom de l'Environnement. En effet, en Allemagne, l'écologie est devenue un enjeu politique et social majeur, les débats y sont d'une autre ampleur qu'en France. Joly se propose donc *"d'une part, de comprendre comment la question des déchets d'emballage a été construite en Allemagne comme un problème social majeur et d'autre part, d'évaluer la portée de cette politique publique que ses défenseurs présentent volontiers comme un modèle pour l'Europe"*, (95, p.68). Joly met en évidence

³⁶ Hervé JOLY (1995), La construction sociale d'un problème écologique, *Gérer & Comprendre*,

cinq temps dans cette construction, 1/ le poids de l'argument environnement et en particulier le rôle de la presse dans la construction de cette argument, 2/ le caractère préexistant de la solution retenue, 3/ la mise en œuvre d'une volonté politique qui trouve 4/ un terrain d'entente avec des logiques économiques pour 5/ instituer une solution.

1/ Le rôle de la presse. D'abord, la presse évoque les "montagnes d'ordures" et les "avalanches de déchets" et tout particulièrement les emballages souvent résistants, sans fonction lorsque le contenu a été consommé. Ils sont ainsi montrés du doigt comme *"caractéristique d'une société de consommation plus ou moins ouvertement condamnée"*. Ensuite, elle focalise sa critique sur les bouteilles en plastiques et les boîtes métalliques, qui sont présentées comme un problème écologique majeur. *"Il semble se jouer autour de ces emballages une fixation symbolique par rapport à cet acte banal d'une société moderne : jeter. ... Enfin, elle propose une solution "propre" qui évite la production d'un déchet, les bouteilles en verre consigné (Mehrweg). La presse a probablement tendance à privilégier un problème pour lequel elle peut proposer une solution"* (Joly 95, p.70)

2/ Le problème à solution : Joly qualifie donc ce problème de problème-construit-pour-une-solution, cette solution étant la consigne. D'une part, il est difficile de s'opposer à la solution de la consigne sans paraître comme un "pollueur". D'autre part, c'est un raisonnement de bon sens, ce qui est consigné n'est pas jeté. Face à cela, les industriels du jetable, sur la défensive, ne peuvent présenter de riposte acceptable qu'à partir d'arguments écologiques. *"Le resserrement du problème des déchets autour des emballages pour boissons illustre ce phénomène souvent observé dans l'analyse des politiques publiques : des solutions peuvent préexister aux problèmes qui se constituent du fait de l'existence de solutions possibles et acceptables"* (p.71). Grâce à une politique contractuelle entre les industriels et l'Etat, le système de la consigne reste très présent en Allemagne, il concerne encore près de 75% des bouteilles. Il concerne surtout deux boissons, les eaux minérales et la bière. *"Leur commercialisation par caisses de bouteilles consignées s'inscrit dans une économie particulière, et plus largement correspond à des pratiques sociales anciennes."*

3/ La dimension politique : Le ministre de l'Environnement Klaus Topfer "*cherche à faire de ce problème très médiatisé une orientation importante de son action*". Il obtient l'adoption de mesures obligeant les vendeurs de boissons sous emballage plastique à reprendre aux consommateurs, les bouteilles vides tout en consacrant une nouvelle solution, la "valorisation". Ces mesures sur les déchets d'emballage ne touchent que les emballages plastiques. Pour Joly, elles visent "*à conforter l'état du marché des boissons. Au-delà du symbole prétexte Coca-Cola, les principales victimes sont les marques d'eaux minérales françaises qui, avec leurs bouteilles PVC, commençaient à s'implanter sur un marché longtemps dominé par les eaux gazeuses nationales*". Le ministre Topfer cherche à associer son nom à une politique plus ambitieuse qui généraliserait la "valorisation" à tous les emballages. La valorisation vise à éviter la mise en décharge. En France, c'est l'incinération qui est privilégiée, avec toutefois des protestations des populations lors de l'implantations des usines. En Allemagne, la valorisation est limitée à la valorisation-matière c'est à dire au recyclage.

4/ L'accord avec la logique économique : Face au problème de collecte des emballages périmés, "*l'administration fédérale se rallie à une proposition venue d'une organisation d'industriels*". Ceci conduit à la mise en place du système de collecte dual, le système DSD, par les grands groupes de l'industrie alimentaire et de la distribution. Par le DSD les entreprises échappent à l'obligation de reprise des emballages qui les menaçait, en échange d'une cotisation. "*Un nouveau secteur devient particulièrement influent. Les sommes collectées avec le point vert (4.2 milliards de DM prévus en 1994) ont permis le développement d'une importante industrie de retraitement. Celle-ci est de plus en plus dominée par les grands groupes énergétiques (VEBA, RWE, VIAG ou Ruhrkohle) qui diversifient leurs activités en rachetant de nombreuses entreprises indépendantes. Topfer s'est ainsi trouvé de puissants alliés très intéressés à la survie de son système dual. Le plan de sauvetage [en faveur de DSD] traduit leur montée en puissance en intégrant les industriels du retraitement dans les organes dirigeants du DSD. Ce secteur qui vit de la production de déchets renforce donc son influence sur la société qui le fait travailler.*" (p.78)

5/ La structuration finale : La nouvelle législation adoptée par l'Allemagne en 1991 établit une hiérarchie entre les différentes voies de traitement *"qui repose moins sur des résultats scientifiques incontestables que sur un état des rapports de force entre les différents acteurs économiques et politiques propres à ce pays"*. Ainsi *"la construction des emballages comme problème social a obligé le gouvernement allemand à définir une politique publique, c'est à dire à prendre des initiatives diverses - discours, incitations, mesures réglementaires - et à les rassembler dans une logique commune. Mais l'action étatique a-t-elle d'autres effets que symboliques c'est à dire que de donner à croire que le gouvernement fait quelque chose ? Il n'est pas certain qu'elle joue un rôle dans cette exception allemande qu'est la forte survivance d'un système de consigne pour les boissons, qui repose plutôt sur des intérêts économiques et des habitudes de consommation. L'implantation récente d'un système dual privilégie ensuite le recyclage au dépens de l'incinération ou de la mise en décharge. Au nom de ses avantages écologiques supposés, il représente un coût supplémentaire qui est à la charge du consommateur. Mais il ne semble pas changé grand chose à la quantité d'emballages produite et à leur nature .. Cette législation établit simplement une contrainte particulière au marché allemand dont les producteurs peuvent se libérer facilement en l'externalisant. La politique menée respecte les intérêts économiques dominants. Il reste à démontrer qu'elle présente des avantages pour 'l'environnement'."* (Joly 95, p.79).

Ainsi, la solution retenue pour faire face à un problème d'environnement est d'abord une solution politique et économique. En effet, elle reste discutée, comme souvent dans le domaine de l'écologie, quant à son efficacité environnementale. Joly présente ce cas d'élaboration d'une solution non pas comme une forme de compromis mais plutôt de compromission. Nous ne saurions le suivre dans cette voie tant la construction d'une action "purement environnementaliste" au nom d'une légitimité "proprement écologique" est difficile à envisager, comme nous l'avons vu avec les analyses de Godard et Latour à la sous-section précédente. Nous envisageons maintenant, de façon plus globale, que le développement des industries d'environnement relève de la construction de compromis entre différentes logiques d'action, qui certes relèvent de systèmes de légitimité différents mais surtout qui mettent en jeu des rapports de pouvoir économique et politique.

§.4. *L'industrie de l'Environnement, compromis entre économie et écologie ?*

La remise en question du modèle de développement des sociétés occidentales symbolisée par le mot d'ordre du Club de Rome de la croissance zéro réapparaît aujourd'hui avec la notion de développement durable (rapport Brundtland à l'ONU). Lors des travaux de la Commission "Environnement, Croissance et Qualité de la vie" pour la préparation du XIème plan, C. Stoffaës (EdF) a ainsi souligné la **contradiction** entre la demande de protection de l'environnement et les activités industrielles d'où la nécessité de trouver un compromis acceptable. La Commission questionne la notion de développement durable et ses principes de conservation et d'égalité entre générations face aux problèmes de sa mise en œuvre. Ecologie et économie sont *a priori* antagonistes, du moins dans leurs approches les plus radicales que les membres de la Commission Environnement ont appelé économisme et écologisme pour en exprimer le radicalisme.

Au niveau national, le coût des choix politiques affichés en faveur de l'environnement pose la question de la compétitivité des industries nationales et des distorsions de concurrence entre pays ou entre blocs. L'espoir que les activités liées à la protection de l'environnement soient génératrices d'emploi à grande échelle et apporte une part de solution au problème du chômage qui frappe les économies européennes contribue à l'attention qui leur est portée. Le problème se complexifie encore avec la question de l'équilibre Nord - Sud et les difficultés à imposer des limitations de croissance en particulier de consommation énergétique à des pays à faible niveau de vie.

Les membres de l'Atelier 1 « Environnement, économie et croissance » de cette Commission se sont d'ailleurs attachés à distinguer les points d'accord entre les deux approches, à forger un **compromis**. Ces quatre points présentés ci-dessous place le débat sur le plan de l'économie et non pas de l'éthique ou de la politique. Il pose le problème dans les termes des économistes et entérine une vision **économique** de l'environnement³⁷.

³⁷ les citations utilisées dans ce § sont extraites du rapport du Plan et des travaux des Ateliers

Point 1 : *la croissance économique ne peut être poursuivie sans prendre en compte les pollutions, dégradations et risques que l'activité économique, les façons de produire et de consommer, occasionnent à l'environnement, et par ce biais à l'homme lui même.*

Point 2 : *le jeu de ces facteurs [de dégradation de l'environnement] s'est trouvé amplifié par le caractère hors marché ou hors organisation collective efficace (effets externes, biens collectifs) de nombreux aspects de l'environnement. En particulier en ne donnant pas de prix à des actifs naturels faisant l'objet de demandes concurrentes ou en ignorant les coûts externes des activités de production et de consommation, les systèmes de prix n'ont pas pu exercer de façon correcte la régulation que l'on attendait d'eux. L'objectif général d'une politique doit donc être de viser une intégration des effets sur l'environnement dans les décisions des agents économiques, au moyen de leur incorporation dans les prix et d'autres formes de coordination collective.*

Point 3 : *pour réaliser l'intégration souhaitée, la solution ne peut pas venir du recours à une seule sorte d'instrument politique. ... Pour un problème donné, c'est à une combinaison de plusieurs de ces instruments qu'il convient de recourir, en exploitant de façon cohérente les complémentarités de leur mode d'action.*

Point 4 : *celui-ci indique le manque d'informations et de moyens d'évaluations qui conduisent à de mauvaises décisions. Il propose donc « de renforcer les dispositifs de recherche et d'étude » et « de prévoir de façon plus systématique le recours à des évaluations économiques et à des études sur les conséquences pour l'environnement et la société, des propositions de politiques afin de parvenir à des décisions mieux éclairées et mieux fondées ».*

Il reste toutefois des points de désaccord entre économie et écologie. Ces sources potentielles de controverse mobilisent des catégories d'acteurs différentes.

Point 1 : *dans quelle mesure convient-il du fait de la gravité des problèmes d'environnement de changer le mode de développement économique adopté depuis l'après-guerre et les règles qui régissent actuellement les relations économiques*

internationales, en particulier dans les rapports Nord - Sud. Le point 1 nous rappelle la position de l'écologie militante des années 70 et la globalisation des années 80.

Point 2 : *de façon plus technique, faut-il établir un lien théorique ou pratique entre les politiques d'environnement et les autres objectifs économiques et sociaux poursuivis par la collectivité ?* Le point 2 est en particulier lié au débat entre protection de l'environnement et croissance (donc emploi). Quatre thèses³⁸ (le découplage, la complémentarité, le conflit et l'intégration) s'affrontent quant à la relation entre les deux phénomènes.

Point 3 : *quelle est la priorité relative à accorder respectivement aux problèmes globaux et internationaux et à ceux plus proches des préoccupations immédiates de la population ?*

Point 4 : *s'agissant des instruments de politique de l'environnement, convient-il de miser surtout, comme par le passé, sur les approches réglementaires, administratives et contractuelles qui permettraient d'après leurs défenseurs, d'obtenir des résultats sur le terrain sans affecter les structures ou les mécanismes économiques ? Convient-il au contraire de miser davantage sur des instruments économiques ?*

Point 5 : *dans quelle mesure peut-on accorder quelque crédit aux modèles macro-économiques et aux raisonnements de l'analyse macro-économique pour évaluer les conséquences économiques des politiques de l'environnement ou pour juger de l'intérêt des instruments de politique ?*

Point 6 : *conviendrait-il, pour faire face au problème de l'effet de serre, de miser sur une relance de l'équipement nucléaire à l'échelle mondiale ou au contraire d'appliquer à ce type d'énergie le même « principe de précaution » qui justifie l'engagement d'une action préventive face au risque climatique ?* L'argument écologique vient au secours de l'énergie nucléaire. Si on se remémore l'opposition sociale au nucléaire, faite au nom de l'écologie, ce point 6 illustre bien le caractère paradoxal de la gestion de l'environnement.

³⁸ Rolf-Ulrich SPRENGER, Umweltschutz und Wirtschaftswachstum, zum Für und Wider der zentralen Thesen in iner Kontroverse ohne Ende, *Gewerkschaftliche Monatshefte*, Août 1994 traduit sous le titre Croissance économique et protection de l'environnement : les thèses en présence, *Problèmes économiques*, n°2407, 18 janvier 1995, pp.8-11,

Les points d'accord forment la base sur laquelle ont été établies les six actions prioritaires préconisées par la Commission :

- 1/ connaître les besoins d'environnement et les aspirations à la qualité de la vie*
- 2/ promouvoir un nouveau dialogue social et économique*
- 3/ encourager le développement des industries de l'environnement*
- 4/ encourager les économies d'énergie inéluctables et nécessaires*
- 5/ maîtriser la croissance des transports*
- 6/ revitaliser l'espace rural et le tourisme vert*

C'est plus particulièrement l'action 3 qui nous intéresse, en particulier l'argumentaire développé pour envisager que le développement des industries de l'environnement puisse être un mode d'action légitime face au compromis à trouver entre écologie et économie, en faisant appel au politique pour appuyer ce développement.

« Le développement en France d'industries de l'environnement fortes requiert une attention particulière des pouvoirs publics. En premier lieu la résolution des problèmes dont le traitement avait été différé au cours des années précédentes s'impose : c'est le cas pour les décharges sauvages ou mal contrôlées, l'assainissement de l'eau, la pollution des nappes phréatiques, l'urbanisation du littoral ou le bruit. La mise en œuvre du Plan National pour l'Environnement, pendant la décennie 90, implique une accélération de la tendance passée : il évalue à 30 milliards par an pendant dix ans les dépenses supplémentaires. La fixation d'objectifs ambitieux et anticipés, la mise en place - par étapes - de législations annoncées, qui tiennent compte des possibilités de l'industrie nationale marqueront l'intérêt collectif pour ce développement potentiel. »

« L'organisation de l'offre privée de biens et de services d'environnement dans notre pays, structurée dans le domaine de l'eau et des déchets autour de grands groupes est globalement mieux adaptée que ses concurrents européens aux changements internationaux (la situation est moins satisfaisante dans les domaines comme l'air ou l'instrumentation). Le savoir-faire français dans ces domaines pourra être encouragé en amont par le soutien aux recherches et l'application au financement des technologies propres de procédures similaires à celles qui stimulent les économies d'énergie. »
(souligné par mes soins)

Les industries de l'environnement ont une part de **légitimité économique**. Elles créent des emplois, participent donc à l'effort de lutte contre le chômage et contribuent donc deux fois à la qualité de la vie. Toutefois l'Atelier 4³⁹ « Mobiliser les acteurs économiques » conclut de la façon suivante : *"Concernant la promotion d'activités nouvelles, l'Atelier a d'abord étudié les secteurs d'activités classiques de l'environnement, eau, air, déchets, qui emploient de l'ordre de 400.000 personnes. La croissance de ces secteurs est bonne mais compte tenu des progrès de productivité attendus, la création d'emplois sera en définitive limitée : une trentaine de milliers dans les cinq années à venir, par exemple dans le domaine de l'eau. En revanche, la prise en compte de la prévention de l'effet de serre et du développement durable dans quelques grands secteurs économiques, énergie et transports en priorité, va infléchir notablement ces politiques et peut créer des emplois."* La question de l'énergie est directement reliée aux problèmes d'environnement en particulier par les transports et les pollutions globales (effet de serre, trou dans la couche d'ozone). *« L'Atelier recommande que soit mise en place une politique planétaire d'économies d'énergies, assise notamment sur la maîtrise de l'énergie par la demande, la promotion de la cogénération et le développement d'énergies renouvelables compétitives (notamment dans le domaine de la biomasse). Dans le domaine du transport de marchandises, l'Atelier préconise de mettre la priorité sur le transport combiné rail-route »*

L'industrie de l'Environnement rencontre des défenseurs parmi les hommes politiques et les industriels. Pour M. Destot, auteur du rapport sur les déchets industriels à l'Office Parlementaire des technologies, il y a nécessité de développer une véritable filière industrielle de l'amont, la recherche, vers l'aval c'est à dire les activités de gestion des déchets qu'il appelle les éco-industries. Le renforcement de la filière industrielle de gestion des déchets doit se faire aussi bien par des normes juridiques et techniques pour le renforcement des éco-industries, que par des partenariats plus étroits, depuis la conception jusqu'à la production, entre les industries et les éco-industries. De même, M.

³⁹ L'Atelier 4 est composé des groupes de travail suivants, leurs présidents sont mentionnés entre parenthèse: Energie (Bernard Favez et Benjamin Dessus, Ecotec PIRSEM pendant technologique du PIREN) Ecologie rurale (Louis Reboud) Mobilisation (Paul Percie du Sert), Technologies propres (Jean Philippe Ollier), Déchets (Philippe Brongiard Président SITA groupe Lyonnaise), Services (Bruno Heintz) et Ecologie urbaine (Jean René Brunetière).

Fourtou (P.D.G. de Rhône Poulenc) préconise des plans de progrès industriels et milite pour le développement d'une industrie de la valorisation et du traitement des déchets. Ces plans devraient s'appuyer à la fois sur une filière spécialisée de récupération, des centres internes pour le traitement des déchets en partenariat technologique et des contrats de partenariat entre producteurs, distributeurs et clients.

Michel Pecqueur, député et conseiller Environnement du CNPF, a présenté au Conseil Economique et Social en février 1992, un rapport sur les activités industrielles liées à la protection de l'environnement duquel il ressort que *"le domaine des déchets est certainement celui qui pose les problèmes les plus importants et qui verra les évolutions les plus considérables dans les prochaines années tant en France que dans la plupart des pays développés. Ceux ci souffrent tous en effet de retards et de sous-capacités en installations de traitement de déchets ... L'industrie française a, ici aussi, des positions industrielles et techniques fortes, appuyées sur des grands groupes industriels. Elle ne pourra cependant en tirer vraiment avantage que si l'ensemble du domaine des déchets fait rapidement l'objet, par les pouvoirs publics, en concertation avec l'industrie et les représentants des populations, de la définition d'une politique claire, cohérente et volontariste ainsi que des mesures facilitant les orientations souhaitables : meilleure connaissance des flux de déchets, développement des circuits de tri-collecte et de recyclage, réduction de la mise en décharge des déchets municipaux et des déchets assimilables des entreprises, développement des Centres collectifs de traitement des déchets industriels et des Centres d'enfouissement technique."*

En résumé, l'Environnement s'est progressivement constitué comme préoccupation :

- des sciences naturelles, avec le développement de l'écologie scientifique ;
- des sciences sociales, dans la pratique de l'interdisciplinarité avec les sciences naturelles pour modifier les pratiques de gestion du milieu naturel - elles ont suggéré que les modes de gestion du milieu naturel sont médiatisés par les systèmes de représentation des acteurs ;
- de l'opinion publique, l'environnement s'est constitué comme champ d'intérêt humain, on parle de demande sociale pour l'environnement et de sensibilité écologique ;
- de la politique, sous trois facettes, l'écologie politique, l'intégration de l'écologie dans les discours des politiciens et la création d'un Ministère, d'une technocratie 'verte'. Cette dernière consacre l'Environnement comme domaine d'action administratif. Ecologie et économie se marient alors dans les discours politiques.
- et finalement de la vie économique avec le développement d'activités économiques fondées sur la protection de l'Environnement, activités qui rencontrent des défenseurs et des détracteurs.

L'écologie évolue, de militante elle devient sensibilité. Partie d'une critique de la grande consommation et de la société industrielle, que l'on retrouve chez certains économistes, elle aboutit au développement d'une offre de produits verts, à un nouveau marketing qu'adoptent ceux qui hier fustigeaient la société de consommation.

L'économie s'en mêle : elle traduit dans son langage les problèmes d'environnement et contribue ainsi à les structurer comme champ d'action politique et administratif. La démonstration par les économistes de l'imperfection des marchés des biens environnementaux légitime l'intervention libérale de la puissance publique. Celle-ci utilise les instruments économiques en fonction des recommandations de l'économie. Les réglementations et la législation mises en place désignent les polluants, les pollueurs et les conditions d'infraction, ce faisant elles créent les conditions (les marchés et les clients) pour une industrie de la dépollution et de la prévention de la pollution, une industrie dite de l'Environnement.

Le **mariage de raison entre écologie et économie** est donc consommé. L'écologie réconciliée avec la Cité marchande, il devient concevable d'envisager de faire face à la "demande sociale" de **protection** de l'environnement par le développement d'**industries** de l'environnement. La période que nous vivons, de confiance dans la technologie, où les solutions "par l'économique" sont privilégiées, contribue à rendre socialement acceptable ce mode de réponse "par le marché". La politique publique de l'environnement s'oriente vers un effort de recherche et d'information, la mise "en marché" des actions de dépollution / antipollution et le soutien aux industries de l'Environnement. Ainsi l'industrie de l'environnement en tant que réponse à une demande sociale de protection de l'environnement, est légitimée à la fois par l'économie (L'écologie est-elle soupçonnée de freiner la croissance ? L'industrie de l'environnement crée des emplois !) et par l'écologie (La croissance économique ne peut être poursuivie sans prendre en compte les effets de la pollution ? Développons les industries de l'Environnement !) ; elle est en retour légitimante pour le modèle de développement des sociétés industrielles.

Il convient de souligner le **rôle de la politique publique** et tout particulièrement de la législation et des instruments économiques dans la naissance des marchés de l'Environnement. Ils définissent les conditions de la gestion de l'environnement, identifient les polluants et les pollueurs qui deviennent ainsi clients potentiels d'une industrie de l'Environnement. Ainsi l'industrie de l'environnement n'est qu'un des acteurs du dispositif de gestion de l'environnement aux côtés de la technocratie verte. La réglementation est en particulier l'outil de cette transformation en marché. Ainsi, lorsque de nouveaux problèmes émergent, souvent baptisés d'un sigle (voir les nouveaux déchets que sont DIS, DH, DTQD, Refiom, Refidi, ect..) il s'agit de les transformer en marchés.

Certaines voix s'élèvent **contre ce mode de gestion**. Ainsi Claude Guillemain⁴⁰ (93), alors inspecteur général honoraire du Bureau de Recherche Géologique et Minière, le

⁴⁰ Claude GUILLEMIN, "L'école des déchets", Futuribles, janvier 1993, p.51-60

BRGM, s'insurge contre le *"mercantilisme aveugle enrobé de clinquant vert"* des industriels. Il écrit à propos des nouvelles dispositions concernant les déchets d'emballage. *"Les industriels de l'emballage donneront de 1 à 3 centimes par emballage, ce qui les teintera en vert appétissant, et avec les milliards récoltés, on étudiera non pas comment diminuer la croissance infernale de l'emballage inutile, mais comment en diminuer la nuisance immédiate. C'est pourtant évident ; si on demande à un vendeur des conseils pour protéger l'environnement des effets néfastes de son commerce, il fait un rapport sur comment gagner encore plus d'argent dans cette opération. C'est le PTP-PTD-PTG, plus tu pollues - plus tu dépollues - plus tu gagnes"*, (p.55). Parmi les dangers actuels, *"le principal est évidemment la naissance d'un hyper capitalisme vert (ce n'est pas une mutation mais plutôt un déguisement). Il n'est que de lire les publicités sur les SICAV environnement. Avec la dépollution ("plutôt guérir que prévenir"), les "grandes compagnies" espèrent des croissances annuelles de 10 à 15%"*, (p.59).

De façon plus radicale, Michel Béaud⁴¹ dénonce la *"marchandisation généralisée des activités sociales et de tous les aspects de la vie humaine (...) de tous les moments de la vie de l'homme, de toutes les fonctions des sociétés et, de plus en plus, de toutes les dimensions de la Terre réduite à n'être que l'environnement de hommes, (...) des relations à la nature (antipollution, production et urbanisation non polluante, avec en perspective la gestion de la planète)"* Il souligne le rôle central des grands groupes dans les nouveaux secteurs d'activité y compris la dépollution du fait du caractère complexe des marchandises combinant *"produits et services, matériel et immatériel, intervention directe de compétences et usage de biens à fort contenu technique"* et dénonce pêle-mêle, le capitalisme triomphant, la mainmise de l'économie sur la société, l'emprise de la *"sphère monétaire et financière mondiale"* sur l'économie : *"Avec des valeurs érodées, des cohérences fragilisées, les sociétés n'ont pas de projets globaux : la croissance économiques est devenue leur principale finalité."*

⁴¹ Michel BEAUD, *Le basculement du monde, Manière de voir*, 1996, p.73-76

Dans son plaidoyer écologiste, Susan George⁴² met en cause l'économie, "*L'économie est un sous-système ouvert dans un système biosphérique fermé et, à brève échéance, l'échelle de l'activité industrielle dépassera la capacité d'absorption de la biosphère*".

Elle est toutefois amenée à élaborer des formes de compromis entre économie et écologie, ce n'est alors plus l'économie mais une certaine **dérive politique** qui est dénigrée. "*Aux Etats-Unis et au Canada, après des années de progrès sur le front de l'écologie, on assiste à un formidable choc en retour. Sous la bannière de la liberté d'entreprise, de la démocratie et de la croissance économique, les industries destructrices ou polluantes, aidées par des spécialistes de relations publiques et des bailleurs de fond de l'extrême droite (dont des associations liées au Révérend Moon ou à Lyndon LaRouche), mènent la guerre idéologique et physique contre les défenseurs de l'environnement ... toute la droite américaine réclame la liberté totale pour les tronçonneurs, mineurs, ranchers, pollueurs*".

Le **libéralisme** est à la fois dénigré - "*le libéralisme tel qu'il fonctionne garantit à beaucoup d'entreprises une rentabilité factice puisque les coûts véritables sont systématiquement "externalisés" en jargon économique, c'est-à-dire assumés par la société dans son ensemble*" - et source d'espoir - "*Mais, paradoxalement, même si la lutte pour la nature peut parfois paraître désespérée, le libéralisme peut aussi être source d'espoir. Car un gouvernement qui unilatéralement, introduirait l'écologie à part entière dans sa politique y trouverait immédiatement de grands avantages sur le plan de l'emploi, de la compétitivité, de la réduction des déficits, etc.*".

La légitimité économique (et civique) est convoquée au secours des politiques de protection de l'environnement : "*Le mouvement antivert prétend que la protection de la nature implique la perte d'emplois. C'est une contrevérité : avec une réforme fiscale verte, l'emploi serait au contraire favorisé car l'industrie réaliserait ses bénéfices en diminuant sa consommation de ressources et sa création de déchets plutôt qu'en licenciant son personnel*".

⁴² Susan GEORGE, Planète en perdition, *Manière de voir*, 1996, p.69-72

La gestion de l'environnement a un **caractère multiple** à la fois économique, politique et social. Ses trois aspects sont respectivement représentés par trois figures : les coûts, la réglementation, la qualité de vie. Toutefois le langage économique est aujourd'hui le langage dominant. La position économique peut se ramener à la Cité marchande mais, comme nous l'avons vu, la position écologique ne représente pas une cité en propre. Elle est d'abord **dénonciation**, contestation de la légitimité de la Cité marchande à traiter les questions d'environnement. Celle-ci peut se faire par exemple au nom de la tradition (cité domestique) ou du bien collectif (cité civique). Les deux cadres de connaissances, l'un économique, l'autre écologique, entrent en compétition et donnent naissance à deux idéologies opposées dont les positions sont présentées au tableau 15.

Tableau 15 : Les cadres de connaissance, l'ancrage idéologique

IDEOLOGIE ECONOMIQUE	CONTRE-IDEOLOGIE ECOLOGIQUE
L'économique expression de la nécessité du profit - dénonciation des coûts excessifs - contraintes de la concurrence, distorsion de concurrence, - le progrès, la modernisation nécessaire	la remise en cause du profit - l'exploitation des ressources au détriment de populations ou des générations futures - l'externalisation des coûts - l'écologisation nécessaire
Le politique limitation de la réglementation mise en place d'incitations économiques	dénonciation du pouvoir de l'économie
Le social maintien de la croissance, de l'emploi	nécessité du maintien du cadre de vie

De la rencontre de ses deux idéologies peut naître le conflit. Celui-ci peut se résoudre par la **clarification** dans le monde dominant, celui la Cité marchande, qui sert alors de référence et permet de clore la controverse. Toutefois des **arrangements** ponctuels ou des **compromis** plus durables peuvent apparaître. Le compromis " *vise un "bien commun" qui dépasse les grandeurs en présence, qui établit un certain dosage du mélange entre elles, et associe réellement les registres d'action des acteurs concernés. (...) Pour que ces compromis soient stables, il faut qu'il soient consolidés par des "dispositifs". Ces dispositifs consistent à extraire des objets relevant de plusieurs mondes et à les associer ensemble pour construire quelque chose de commun dépassant leurs mondes d'origine.*", (Livian & Herreros 94, p.52). On parle alors "d'investissements de forme" (Thévenot 83).

Dans une problématique proche de celle qui nous préoccupe, Demers & Barral (96)⁴³ ont étudié la prise en compte des questions environnementales par trois entreprises d'électricité canadiennes, à partir de leurs rapports annuels. Ce qui les intéresse, c'est d'étudier "*une situation où les attentes contradictoires face à la mission de l'entreprise, c'est-à-dire le cœur de ses activités, sont mises en évidence*". Cette situation engendre "*la construction sur une longue période d'un discours qui permet gérer la contradiction mise à jour, de manière à préserver la légitimité de l'organisation à long terme*", (p.5).

Demers & Barral appuient en particulier leurs analyses sur les deux approches opposées de la gestion de la contradiction, à savoir la coexistence d'éléments contradictoires ou l'élimination de la contradiction, approches proposées par Giroux (95)⁴⁴. La coexistence peut passer par le **découplage** et par l'**ambiguïté**. "*Le découplage peut être temporel, c'est-à-dire que l'organisation prend à différents moments dans le temps des décisions contradictoires. Le découplage peut également être structurel, la responsabilité pour des décisions contradictoires, est alors répartie entre différentes unités indépendante... Compte-tenu du caractère polysémique du discours, il est possible de construire un discours qui favorise la coexistence de multiples interprétations sans créer d'opposition*", (Demers & Barral 96, p.5).

Giroux (95, p.6) envisage quatre mécanismes pour éliminer la contradiction : la **rationalisation** correspond à l'imposition *a posteriori* d'une explication à une action, la **réinterprétation** ou réécriture sélective de l'histoire, le **recadrage** qui consiste à fournir au lecteur d'une situation, un nouveau cadre d'analyse, une nouvelle grille qui l'amènera à réinterpréter les événements différemment, à invalider la théorie précédente, éliminant ainsi la contradiction, l'usage d'une **nouvelle terminologie** qui permet de donner un sens à une nouvelle réalité.

⁴³ Christiane DEMERS et Hélène BARRAL 1995, Gérer la contradiction dans le discours stratégiques : trois entreprises d'électricité canadienne et le développement durable, 5^{ème} conférence de l'AIMS, Lille, Mai

⁴⁴ Nicole GIROUX, 1995, La correction du discours stratégique, 4^{ème} conférence de l'AIMS, Paris, Mai

Demers & Barral (96) identifient trois grandes périodes. A chaque période, le discours reprend les thèmes "à la mode", nous dirions qu'il est ancré dans le discours circulant. Dans les années 70, il y a découplage structurel entre les thèmes énergie et environnement. Au début des années 80, la récession économique légitime le repli du discours officiel sur les seuls aspects économiques. A la fin des années 80, l'intégration du thème de la protection de l'environnement est achevée, quoique de façon très différente selon les entreprises : les discours démontrent comment de nombreuses actions des entreprises ont des effets positifs sur leur environnement naturel. *"On observe chez Hydro-Ontario, l'utilisation du découplage temporel alors qu'Hydro-Québec adopte une stratégie de découplage structurel pour gérer la coexistence de ces objectifs contradictoires. Seule BC Hydro a recours au recadrage pour dépasser la contradiction (...) On voit d'une part comment le secteur influence la construction du discours en définissant ce qui est socialement acceptable (i.e. les thèmes à la mode) ; d'autre part, comment les réponses organisationnelles, tout en s'appuyant sur cet ensemble de croyances, de normes, de pratiques, les reconstruisent constamment."*, (p.34). La conclusion de leur étude traduit bien l'ambiguïté du discours officiel : *"De plus, une telle étude nous indique que la cohérence du discours stratégique ne va pas de soi. D'une part, les attentes incompatibles auxquelles font face les organisations, d'autre part, l'apprentissage nécessaire, ... font qu'il est très difficile, et parfois dangereux du point de vue de la légitimité organisationnelle, d'être cohérent."*, (p.34).

La gestion de la contradiction entre le cœur des activités des organisations et la protection de l'environnement est nécessaire au niveau rhétorique pour le maintien de la légitimité de l'organisation. Le développement d'une industrie de l'environnement s'inscrit dans une problématique pour partie identique, en particulier quand des activités existantes sont rajeunies par une étiquette nouvelle où s'inscrit Environnement, qui leur donne un supplément d'âme. Mais elle peut être pour partie différente. En effet, il est aussi possible d'envisager que de nouvelles activités et/ou de nouvelles organisations, un nouveau "secteur social", se constituent non pas seulement pour minimiser leur impact ou la perception sociale de leur impact sur l'environnement mais aussi pour contribuer, au niveau global de la société, à la protection de l'environnement, à la recherche du compromis que demandent certains au nom du développement durable (Bruntland 87).

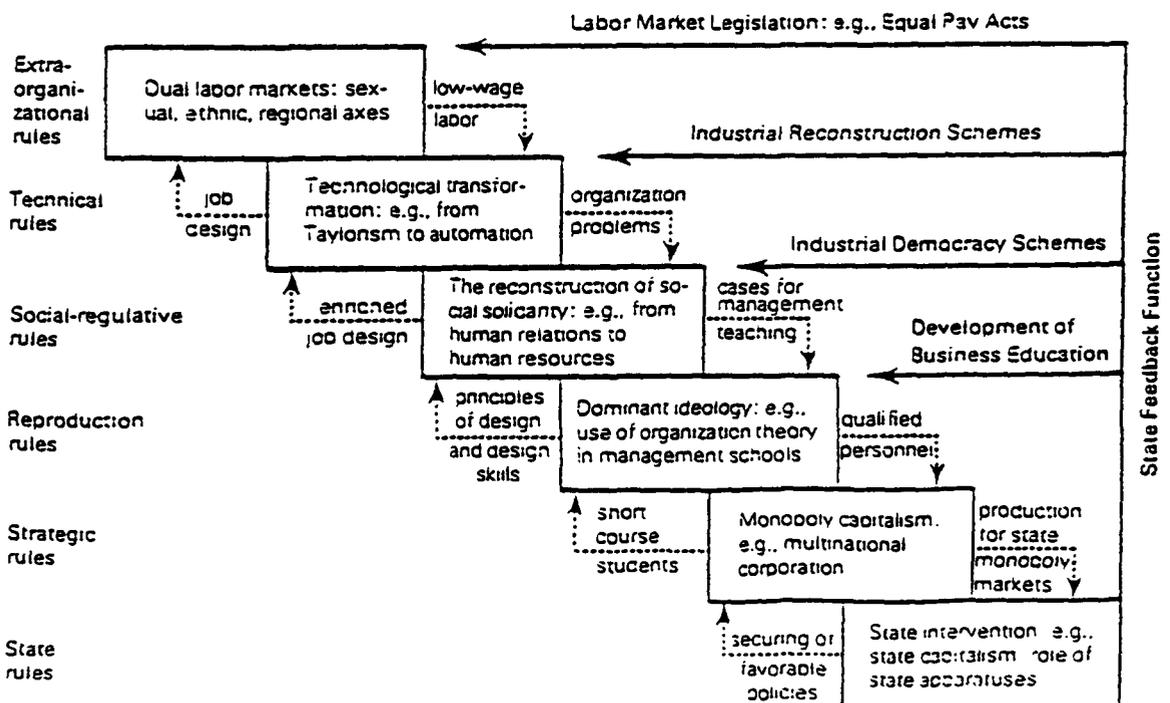
Section 3 : L'ancrage dans les règles organisationnelles

Le troisième plan d'analyse de l'inscription sociale des représentations est celui de la pratique. Pour les cadres et dirigeants, l'ancrage dans la pratique n'est pas tant celui du corps, dans l'espace et dans le temps, mais celui de la domination et du contrôle par un travail **dans et sur** les règles selon le mot de Reynaud (89). *"Les règles ont la caractéristique d'être constitutives et régulatrices. Chaque fois qu'une règle est utilisée lors d'une activité, elle fournit une interprétation de cette activité en même temps qu'elle en assure la reproduction. Les règles sont donc liées d'une part à la constitution de sens et, d'autre part, elles sanctionnent les modes de conduite sociale. En ce sens, les règles sont des dimensions essentielles de la pratique."*, (Rouleau 92, p.115) Nous nous appuyons sur la typologie de Clegg (81), reprise par Rouleau (92, 95) pour envisager la stratégie comme production et reproduction des règles de contrôle de l'organisation.

Clegg (81) définit les organisations comme des structures complexes en mouvement qu'il faut penser comme des entités historiquement constituées. Elles sont constituées autour du contrôle du processus de travail (*control of the labor process*). Ce processus comprend les tâches réalisées mais aussi les instruments de travail et les objets sur lequel se fait ce travail, qu'ils soient matériels ou non. Se référant à Marx, il considère que tous les membres de l'organisation sont reliés par ce processus. Le contrôle de l'organisation se fait à travers des règles qui ne sont pas forcément définies de façon explicite ni connues de tous. Elles correspondent à la structure profonde du fonctionnement de l'organisation et se sont constituées au fil de l'histoire de l'organisation, elles sont sédimentées. Les règles sont sources de pouvoir au sein des organisations, une position de dominant se définissant par une plus grande maîtrise des règles. Les conflits et les démonstrations de force se font autour de la définition des règles. *"Ainsi chaque règle représente un principe d'organisation distinct, établi en fonction des contingences physiques et matérielles de la production et des caractéristiques de la formation sociale dans laquelle est située l'organisation. Chaque principe d'organisation ou chaque règle a évolué historiquement et est enchâssé dans le fonctionnement actuel de l'organisation."*, (Rouleau 92, p.115).

Ce qui nous intéresse tout particulièrement dans le travail de Clegg, ce n'est pas tant son projet de dénonciation de la domination d'une classe sociale dans le fonctionnement des organisations que la typologie des règles qu'il a établie. Il distingue d'abord les règles extra-organisationnelles que l'on peut rapprocher des cadres institutionnels (Rouleau 92). Rouleau en distingue quatre, le genre, l'ethnie, la langue, la classe sociale. Clegg distingue cinq autres types de règles, les règles techniques qui renvoient au processus de production comme système de contrôle des employés, les règles qui assurent la régulation sociale au sein de l'organisation, les règles de reproduction qui servent à maintenir le contrôle managérial, les règles stratégiques qui régissent les relations entre organisations (concurrence, coopération, ..) et les règles d'Etat qui correspondent à l'influence de l'état sur l'activité de l'organisation (ex. réglementation). Clegg montre comment les différents types de règles interagissent et sont interreliées pour former un tout cohérent (tableau 16). Il insiste en particulier sur les rétroactions des règles d'Etat sur l'ensemble des autres règles. Ainsi la réglementation du marché du travail en imposant à travail égal, des salaires égaux entre les hommes et les femmes, a un impact sur la répartition du travail entre les hommes et les femmes. De même, le développement de l'enseignement de la gestion contribue à la formation, au maintien et à l'utilisation de l'idéologie managériale comme instrument de pouvoir dans les organisations.

Tableau 16 : la structure sédimentée des règles organisationnelles



Note: The figure is a diagonal matrix. The stepped series represent the intersection of types of rules and levels of class structure in the organization. Hatched lines represent the articulation between levels while the solid lines represent the effect of the state.

Dans le cas de l'industrie de l'Environnement, les règles d'Etat sont tout particulièrement importantes. Nous avons ainsi vu à la section précédente le rôle de la politique publique de l'Environnement. Par ailleurs, différents organismes sont parties prenantes dans la mise en œuvre de cette politique. Enfin l'existence d'un capitalisme d'état peut aussi influencer ces règles. Comme l'industrie de l'Environnement est susceptible de s'adresser à tous les autres secteurs, c'est le déploiement de son offre à la fois en produits et en services qui crée les règles stratégiques. Les règles de reproduction correspondent à l'exercice du contrôle sur l'organisation, du pouvoir en particulier par l'utilisation du savoir managérial, les règles de régulation sociale sont spécifiques à chaque organisation, elles relèvent de l'identité de organisation. Les règles techniques agissent en particulier sur la division du travail donc sur la définition des postes de travail et sur la (re)production des catégories sociales.

Tableau 17 : l'ancrage dans la pratique, les règles organisationnelles

	individu	organisation	marché	état
règles extra organisationnelles	cadres institutionnels : classes, ethnie, genre, etc..			
règles techniques		changement technologique : division du travail		
règles de régulation sociale			lien social dans l'organisation : identité	
règles de reproduction			rôle du savoir managérial : pouvoir	
règles stratégiques				relations entre les organisations : marché, concurrence ..
règles d'état				intervention de l'état : réglementation ; agences

Nous détaillons maintenant les acteurs présents sur les marchés de l'Environnement pour mieux cerner les règles stratégiques et les évolutions de la réglementation pour mieux cerner les règles d'Etat.

§.1. Les acteurs et les règles stratégiques

La logique économique de l'environnement s'accompagne de la responsabilisation des entreprises, de la mise en cause de leurs conditions d'opération jusqu'à l'orientation de leurs stratégies. La réglementation oriente en effet toute la responsabilité dans le devenir des produits vers les producteurs, "en oubliant la foule anonyme et insaisissable des consommateurs". L'évolution des modes de production et de conception des produits sous l'effet de ce que l'on a appelé les **contraintes** d'environnement concerne l'ensemble des activités économiques. A l'inverse la saisie des **opportunités** de différenciation liées à l'environnement modifie l'offre des entreprises, c'est l'ère du marketing vert et des éco-produits.

Au-delà ,certaines entreprises ont fait de la protection de l'environnement la **base de leur métier**, ce sont les éco-industriels qui proposent aux industries polluantes et aux collectivités, les moyens technologiques de traiter et de prévenir les nuisances émises. Le moteur du développement de ces activités est la politique publique de l'environnement, à travers les réglementations et les incitations. Toutefois celui-ci peut se faire selon deux voies différentes, d'une part une logique de **dépollution** qui regroupe les traitements en "bout de chaîne" pour la production et la gestion des rejets et déchets, et d'autre part une logique **antipollution** qui correspond au développement des technologies propres et à l'apparition d'éco-produits⁴⁵ caractérisés par un impact plus faible sur le milieu naturel. La réglementation peut privilégier l'une ou l'autre de ces voies.

Pour B. Crousse, il y a eu émergence sans lenteur ni faiblesse d'une industrie de l'environnement (*ecobusiness ou green business*) à partir de 1989 aux USA, "avec une

⁴⁵ Le marché des éco-produits est estimé par le Sessi à 200 milliards de francs dont 150 pour le marché automobile, dont les produits responsables de la pollution atmosphérique des villes sont considérés comme des éco-produits depuis le pot catalytique. Dans trois activités, plus de six firmes sur dix offrent des éco-produits : le raffinage du pétrole, les savons -lessives et produits d'entretien, les peintures vernis et colles. L'importance des éco-producteurs dans ces secteurs retrace l'évolution de la réglementation (teneur en plomb pour les carburants, écolabel pour les peintures) ou des batailles commerciales (lessives avec ou sans phosphates).

ampleur insoupçonnée". Caractérisé par son ampleur technique et capitalistique, ce secteur présente les taux les plus élevés de concentration, de croissance et de profit. On remarque une tendance monopolistique ou quasi-monopolistique, il y a peu de concurrence directe. Dynamisés par les réglementations européennes⁴⁶, les marchés de l'environnement, estimés à 100 milliards en France et à 500 milliards en Europe, progressent plus vite que la croissance de l'économie - 2% en 1992 et 4% en 94 ; près de 418.000 emplois sont concernés en France. D'après le Bipe, l'environnement représente en Europe un marché important qui devrait croître pour atteindre 600 milliards de francs en 2000. Ce marché est constitué pour un tiers de dépenses d'investissement⁴⁷ pour deux tiers de dépenses de fonctionnement, ce qui montre l'importance des activités de service aux côtés des activités industrielles. Les prévisions très optimistes des années 80 ont laissé place à des visions plus réalistes⁴⁸ mais toujours avec l'image paradoxale d'une industrie prospère grâce aux nuisances générées par le système productif lui-même.

Le Ministère de l'Industrie a réalisé une enquête⁴⁹ intitulée 'Industrie et marchés de l'environnement 1991' associée à l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) qui touche de façon exhaustive les 25.000 entreprises de plus de 20 salariés. L'enquête porte sur 77 secteurs au niveau 600 de la nomenclature d'activités, soit 7.500 entreprises dont 5.300 ont répondu. Pour ses auteurs, la question sous-jacente à cette enquête peut se résumer ainsi : *"un nouveau secteur industriel est-il en train de se constituer et de se structurer ? Ce secteur, celui de l'industrie de l'environnement, serait transversal, regroupant nombre d'activités "classiques". L'enquête a donc comme premier objectif le repérage d'un secteur d'éco-industries. Il s'agit ensuite de déterminer si des caractéristiques propres et communes à toutes ces entreprises se dessinent de façon assez forte et convaincante pour étayer l'idée de base d'un nouveau secteur en constitution."* (p.6).

⁴⁶ *Les Echos Industrie*, supplément du 20 avril 1994, Dossier le marché des éco-industries

⁴⁷ *Il n'en reste pas moins que les indemnités pour pollution représentent jusqu'à présent pour les entreprises des dépenses bien moindres que les investissements préventifs, avec respectivement 0,02% et 2% du chiffre d'affaires* (DRON 95, p.68)

⁴⁸ "Nous sommes devenus plus réalistes nous n'avons plus la vision d'Eldorado que nous avions encore il y a quatre ans", un consultant de Bipe Conseil. in *Les Echos, Les Echos Industrie*, supplément du 20 avril 1994, Dossier le marché des éco-industries

⁴⁹ Myriam JULIA, *Les marchés de l'Environnement*, Ministère de l'Industrie - SESSI Etudes - Octobre 1994

L'enquête du Sessi s'intéresse uniquement aux entreprises industrielles et plus particulièrement aux activités de dépollution. *"Les éco-industries produisent des biens et des services visant à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement. Elles fournissent à d'autres industries ou à des collectivités des matières, matériels, ou services leur permettant de produire plus propre ou de dépolluer. (...) Les activités de recyclage interne sont exclues du champ de l'enquête"*. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

Il est parfois **difficile d'identifier** les activités liées à l'environnement tant il est vrai que les entreprises, notamment les plus grandes, **énoncent volontiers** l'environnement comme une priorité. Toutefois la lutte contre la pollution occupe une place mineure de l'offre industrielle globale, de l'ordre de 3%.

Pour le Sessi, cette place est destinée à s'accroître sous l'effet du renforcement des réglementations antipollution et, peut-être, de la volonté propre des entreprises poussées par l'incitation commerciale forte dont est porteuse l'image écologique.

Tableau 18 : les offreurs industriels sur les marchés de l'environnement

taille	nombre de réponses	% C.A.	nb d'éco-industriels	% C.A.	C.A. (M.F.)
P.M.I. (de 20 à 499 salariés)	4928	3.3	595	22.6	11.385
Grandes entreprises (500 salariés et plus)	316	2.3	64	12.9	17.442
donneurs d'ordre (taille non significative)	53	1.0	15	20.9	452
total	5297	2.5	674	15.6	29.279

Source Sessi - champ : entreprises industrielles répondantes de 20 salariés et plus

Sur les 5297 entreprises qui ont répondu, 674 déclarent vendre sur les marchés de l'environnement pour un volume de 30 milliards de francs. Pour les grandes entreprises, la présence sur les marchés de la dépollution n'est qu'une activité comme une autre qui permet de compléter la gamme ou de s'ouvrir à d'autres métiers. Si l'activité ainsi créée prend de l'ampleur, elle est le plus souvent déléguée à une filiale. Les filiales des grands groupes opèrent souvent dans la sphère des services pour l'environnement et ne sont donc pas représentées dans cette enquête.

Six secteurs d'activités réalisent 50% du chiffre d'affaires éco-industriel, la distribution d'eau représentant 18%. Dans ces secteurs, les entreprises qui se sont déclarées éco-industrielles réalisent entre 25 et 30% de leur chiffre d'affaires sur leur offre éco-industrielle. Le secteur "distribution d'eau et chauffage urbain" est le plus éco-industriel, une entreprise sur deux est présente sur les marchés de l'environnement, les ventes sur ces marchés appelées C.A. écoindustriel représentent 26.5 % du C.A. des offreurs et 14.5% du C.A. du secteur.

Tableau 19 : les secteurs les plus concernés par les marchés de l'environnement

secteur	nombre	C.A. écoindustriel (M.F.)	% C.A. des offreurs
distribution d'eau & chauffage urbain	46	5.395	26.4
matériel aéraulique thermique et frigorifique	78	2.332	24.9
matériaux de construction, minéraux divers	43	1.923	30.8
machines pour industries chimiques alimentaires	53	1.877	26.8
peintures vernis colles	28	1.817	28.1
emballage plastique métal papier-carton	50	1.433	24.9

Source Sessi - champ : entreprises industrielles répondantes de 20 salariés et plus

Les marchés de l'environnement sont traditionnellement regroupés en trois domaines principaux : **la protection de l'air, la gestion de l'eau et les activités liées aux déchets**. La lutte contre le bruit, la pollution des sols, sont aussi des marchés mais de moindre importance. Dans le domaine de l'eau, les clients sont d'abord les collectivités locales (40% du C.A. puis industrie 35, BTP 10). Les prévisions de croissance sont fortes, près de 30 % pour les stations d'épuration du fait du retard en assainissement et épuration de la France par rapport aux standards européens. Le rendement médiocre des stations d'épuration et l'insuffisance des réseaux de collecte des eaux polluées laissent aussi prévoir des évolutions positives. Ce développement est accompagné par l'aide financière des agences de l'eau dont le sixième programme 1992-1996 prévoit un doublement des capacités d'investissements. Le traitement des eaux et des effluents est considéré comme un pôle d'excellence technologique de la France.

Dans le marché en recul de la dépollution de l'air, la clientèle est d'abord industrielle. L'offre est composée de fournisseurs d'équipements et opérateurs indirects ainsi que de fournisseurs de matières ou de composants qui permettent à d'autres soit de mettre sur le marché des produits moins polluants (composants : ex. pots catalytiques) soit de produire plus propre (matière ex. peintures). Les réseaux de surveillance et mesures sont les seules opportunités de croissance.

Le traitement des déchets est un domaine à la frontière des services et de l'industrie. Il existe une offre des opérateurs industriels mais les métiers de service, en particulier la logistique (récupérateurs, collecteurs, déchetteries), y sont beaucoup plus importants. Le recyclage est en crise, crise liée aux différences de réglementation entre pays, aux fluctuations des cours des matières premières et du dollar, aux problèmes de débouchés pour les matières recyclées.

On assiste par ailleurs aux balbutiements du marché de la décontamination ou réhabilitation des sols et sites pollués dont la mission a été confiée à l'Ademe.

Comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, des **filières industrielles** se mettent en place sur les marchés de l'environnement. Dans le domaine de l'eau, les produits concernés sont les tuyaux (béton, fonte), les pompes, le matériel électrique ou électromécanique (vannes, instrumentation) mais aussi les membranes et les produits chimiques de traitement de l'eau. Dans les déchets, les produits concernés sont d'une part le matériel de voirie (camions bennes), d'autre part les équipements de traitement tels que broyeurs, compacteurs, incinérateurs ou des installations complètes (stations de traitement) ; dans le traitement de l'air, des composants (filtres), des installations de dépoussiérage ainsi des équipements de mesure et détection. La réalisation des installations fait intervenir du BTP qui compte par exemple pour 50% du coût d'une station d'épuration des eaux.

Tableau 20 : les différents types d'intervention sur les marchés de l'environnement

% d'entreprises	
41.7	<i>fabrication et installation des équipements</i>
36.8	<i>fabrication de produits ou d'équipements sans installation</i>
27.3	<i>fabrication de matières de substitution</i>
16.2	<i>études ingénierie conseil</i>
15.4	<i>exploitation d'installation, maintenance, collecte et services associés</i>

en % du nombre d'entreprises actives sur les marchés de l'environnement

Source : Sessi

Comme le montre le tableau ci-dessus, les **modes d'intervention** sur ces marchés sont variés : fabrication et/ou installation d'équipements, fabrication de produits de substitution, exploitation. Dans de nombreux cas, l'entreprise industrielle qui offre équipements et fournitures permettant de lutter contre la pollution est en fait sous-traitante d'une société d'ingénierie et de conseil qui elle 'tient' véritablement le marché. Cette dernière appartient souvent à un grand groupe de services de protection de l'environnement ou s'avère filiale spécialisée d'un groupe industriel. La France n'est toutefois pas très riche en société d'ingénierie indépendante, de taille moyenne ou grande, versées dans les domaines de la dépollution (Simond 1993). Enfin, des ensembliers opèrent également sur le marché de la dépollution : sans rien fabriquer eux-mêmes, ces industriels conçoivent et proposent des ensembles qu'ils font exécuter à façon.

Ainsi pour le Sessi, l'éco-industrie "*tend à se constituer en secteur industriel à part entière*". Sa reconnaissance est assez récente même si certains acteurs exercent depuis longtemps. "*Se définir éco-industriel c'est affirmer la pratique et la spécificité d'un métier. le traitement des pollutions réclame souvent une maîtrise technologique particulière, ce traitement est difficile à gérer par les entreprises polluantes elles mêmes à moins d'acquérir et de développer en interne un savoir faire approprié*". Les activités de services dont on a vu qu'elles semblent occuper une place non négligeable, sont pour leur part évaluées à 60 milliards de francs en France. Les entreprises de services dans l'environnement proposent une offre à leur client, industriel ou collectivité locale, qui peut comprendre une prestation de service mais aussi la conception, la maîtrise d'œuvre, la construction, le financement et la conduite des installations des équipements.

Tableau 21 : les services pour l'environnement

	Nombre	Effectif salarié	C.A.	Marge
90 ASSAINISSEMENT / DECHETS	1.125	34.758	20.087	17.202
90.0A Epuration des eaux usées	479	5.574	2.647	2.353
90.0B Enlèvement et traitement des ordures ménagères.	529	25.609	14.598	12.349
90.0C Elimination et traitement des autres déchets	117	3.575	2.843	2.500

L'INSEE pour sa part répertorie dans l'EAE - Services en 1993 un petit secteur qui pèse pour un peu plus de 1% dans l'ensemble des services. La proportion des grandes entreprises y est très forte, les entreprises de plus de 100 salariées pèsent les deux tiers dans l'emploi et la valeur ajoutée. On distingue ainsi plusieurs activités de services à l'environnement :

- Les **opérateurs et exploitants** sur les réseaux d'eau et les installations d'épuration des eaux usées (Générale des Eaux, Lyonnaise des Eaux, Saur - Bouygues, Cise - St Gobain, régies municipales) ou de traitement de déchets industriels (Sarp, Teris, Scori, Tredi,) ou ménagers (Elyo, Générale de Chauffe, Tiru) ;
- Les **collecteurs** de déchets dont les principaux sont des filiales des grands groupes : CGEA-Onyx pour la Générale, Sita pour la Lyonnaise, Coved pour Bouygues, et plus récemment Abilis, Calberson ;
- Les **récupérateurs** pour le recyclage dont les principaux sont Metaleurop et Metallgesellschaft pour les non-ferreux, CFF pour les ferreux, Soulier pour le papier, et le groupement Gecom pour les plastiques ;
- Les **services d'instrumentation** de mesure et de contrôle : Véritas, Apave ;
- Les **activités d'ingénierie** : on distingue l'ingénierie professionnelle qui comprend les différentes phases d'études, la supervision et le contrôle des travaux de l'ingénierie intégrée le plus souvent liée à un constructeur d'équipements (contrats clé-en-main). En France les ingénieries qui se sont impliquées dans l'environnement sont peu nombreuses, Antéa filiale du BRGM, Technip, Foster Wheeler, Kreps (Eurisys) ;
- Les **prestations intellectuelles** : conseil, droit, audit tout comme l'ingénierie, le conseil en environnement prend de plus en plus de poids, son taux de croissance de 25% par an va de pair avec la dimension légale et pénale des problèmes dits d'environnement.

Les activités de services pour l'eau et les déchets se sont développées par les **concessions** et les délégations de service public en un système de gestion privé qui permet aujourd'hui à C. Stoffaës d'EdF de montrer du doigt la mainmise du "duopole Lyonnaise / Générale". En effet, en France la prise en charge par des entreprises privées de la gestion des réseaux d'adduction d'eau potable pour les collectivités locales a donné naissance, à travers un mouvement de concentration, à deux grands groupes, la Lyonnaise des Eaux et la Générale des Eaux⁵⁰. Ces opérateurs d'adduction d'eau ont pris en charge la collecte et le traitement des eaux usées. Ils ont développé une forte expertise technologique, intégrant des activités de R&D et d'ingénierie (Degremont à Lyonnaise, OTV à Générale). Grâce à la loi sur l'eau de 1964, une partie des investissements nécessaires tant pour les collectivités locales que sur les sites industriels a pu être assumée par une taxe collectée par les **Agences de l'eau**.

Nous avons vu successivement que :

- 1 - le chiffre d'affaires des services est d'environ deux fois celui des biens industriels,
- 2 - la vente des biens industriels se fait le plus souvent dans le cadre de contrats maîtrisés par des ingénieries,
- 3 - les grandes entreprises industrielles présentes sur ces marchés le sont le plus souvent par des filiales de services.

Ainsi les activités économiques liées à la protection de l'environnement relèvent à la fois de l'offre de produits et de l'offre de services. La frontière entre les deux est d'ailleurs difficile à tracer comme le montre l'exemple de la récupération qui est désormais intégrée à l'industrie manufacturière, dans les statistiques nationales, alors qu'elle était auparavant classée dans les services.

⁵⁰ D. LORRAIN, Revue de

§.2. La règle étatique ou la nouvelle donne dans les déchets

A partir de l'activité traditionnelle de collecte et d'enfouissement des ordures ménagères pour les collectivités locales, se développent aujourd'hui des activités plus larges de gestion des déchets. Ces activités sont le fait des deux groupes, Lyonnaise des Eaux - Dumez et la Compagnie Générale des Eaux, organisés autour d'une logique de service aux collectivités publiques malgré la montée en puissance des clients industriels mais aussi de P.M.E. La gestion des déchets connaît des évolutions importantes qui sont autant de facteurs potentiels de développement du marché et de bouleversement des positions concurrentielles. Ces évolutions liées à la législation, le décret Emballage du 3 avril 1992 et la loi du 13 juillet 92 venant préciser le cadre introduit par la loi de juillet 75, définissent la "nouvelle donne" dans les déchets.

Les modifications des conditions de la mise en décharge. Celle-ci est actuellement prépondérante en Europe et représente globalement 60% de la destination finale des ordures ménagères contre 33% pour l'incinération et 7% pour le compostage. Mais, durant les dernières décennies, le volume des déchets a fortement augmenté en particulier du fait de la prolifération des emballages plastiques. On a pu craindre la saturation progressive des décharges existantes. D'autant plus qu'il est long et difficile d'ouvrir de nouveaux sites du fait de l'opposition des écologistes et de la nécessité de respecter des normes de plus en plus strictes notamment sur le plan géologique. La loi modifie les conditions de conception et d'exploitation des décharges d'où l'augmentation des coûts de mise en décharge multipliés par 3 en 10 ans. Les décharge de classe 1 devront toutes avoir cédé la place à des centres de stockage des déchets ultimes répondant à des exigences plus strictes.

L'incinération : il y aurait en France 340 usines d'incinération à rénover. En limitant les conditions de mise en décharge, la loi favorise le développement des incinérateurs pour les déchets ménagers. Le marché « *est potentiellement porteur mais reste flou* ». Il faudrait accélérer le rythme et « *au moins doubler la cadence actuelle qui est de 3 unités par an* » pour satisfaire les exigences réglementaires. Ce marché correspond d'après le

Bipe à plus 6 milliards de francs pour la modernisation, à 15 milliards avec l'ouverture de nouveaux sites. Mais il rencontre des difficultés dans le financement de la part des collectivités locales et pour les autorisations administratives.

Les stations de traitement En France, le gouvernement a décidé la suppression de plus de 6000 décharges dites brutes. Elles devraient être remplacées d'ici à l'an 2000 par environ 160 unités industrielles intégrées comportant des opérations de tri / recyclage / compostage / incinération avec récupération d'énergie. Toutefois les technologies de recyclage ne sont pas encore disponibles pour tous les déchets triés et la faible rentabilité de telles installations nécessite de subventionner leur fonctionnement. Il apparaît des limites aux possibilités de recyclage des déchets banals : coûts, technologies disponibles, débouchés, rentabilité, bonne volonté des ménages pour le tri à la source des poubelles.

Récupération et recyclage : La gestion actuelle des déchets est considérée comme un important gaspillage de ressources. La nécessité de préserver les matières premières disponibles en quantité limitée devrait conduire à repenser l'utilisation des déchets. La refonte des ferrailles dans les fours électriques a ainsi transformé le marché de l'acier.

En Allemagne, le système de la Loi Topfer impose désormais un tri sélectif poussé des emballages au niveau de la collecte et une obligation pour le producteur de prendre en charge leur recyclage, soit directement, soit en s'acquittant d'une taxe. Cette obligation génère des stocks de déchets triés (vieux papiers, plastiques, ..) qui ne trouvent pas de débouchés autres que le stockage ou l'exportation. L'affluence de déchets en amont et l'absence de débouchés en aval génèrent une baisse de la valeur marchande des matériaux récupérés. L'effondrement des cours provoqué par l'afflux de matériaux issus du tri des ordures, maintenant obligatoire en Allemagne, a provoqué d'importants mouvements de concentration dans ce secteur. En France, l'entrée des grands opérateurs de collecte de déchets est considérée comme inévitable pour le développement de ces filières. A terme, collecte et tri ne sauraient leur échapper, de même que la transformation en grande série des matériaux récupérés semblent devoir être prise en charge par les producteurs de ces mêmes matériaux.

Les déchets industriels spéciaux ou DIS ne peuvent généralement pas faire l'objet de recyclage. Leur toxicité les rend difficiles à valoriser dans l'état actuel des connaissances. Ils représentent aujourd'hui près de 6 millions de tonnes d'après l'inventaire de l'Ademe. Seul 1 million de tonnes est incinéré, pour un tiers en cimenterie, le reste dans des centres spécialisés. La loi du 13 juillet 1992 prévoit que le 4 février 1996 toutes les régions françaises devront s'être dotées d'un plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux (Prédis). Malgré une capacité suffisante de stockage, elle prévoit, pour éviter du transport, l'ouverture de nouvelles décharges de classe 1. Le prix de traitement à la tonne va donc augmenter, du fait des frais fixes. La loi Barnier du 2 février 1995 fixe la taxe sur les DIS à 25 F/t pour 1995, elle devrait croître jusqu'à 40 F/t en 1998. Elle impose par ailleurs un calendrier : depuis le 1er avril 1995 les DIS de catégorie A doivent être stabilisés avant la mise en décharge de classe 1. Pour la catégorie B la stabilisation sera obligatoire à partir du 1er avril 1998. C'est un marché freiné par les grands pollueurs qui souhaitent d'abord réduire leur production à la source. Ainsi, les plus gros producteurs de DIS, la chimie, la sidérurgie et la fonderie favorisent le traitement en interne : 56 % des DIS produits sont éliminés sur les sites même de production dans la chimie et 80 % dans la sidérurgie. L'évolution de leur prise en charge semble devoir être surtout une évolution technologique. « *Les professionnels du déchet ont un grand rôle à jouer en développant de nouvelles technologies de stabilisation et de stockage, plus efficaces et plus sûres* »⁵¹ Il s'agit de les stabiliser pour en réduire la fraction soluble. Les procédés mis au point permettent de limiter leur toxicité par inertage à froid (enrobage dans des ciments), à chaud (enrobage dans du goudron ou des bitumes) voire à très haute température (vitrification).

La dépollution des sols : L'inventaire des sites pollués menés par l'Ademe a conduit à identifier 500 sites à nettoyer sur 5 ans, à raison de 30 M.F. par chantier. réglementation pas de filière de lavage des sols, manque de productivité 30 à 40% délais plus longs pour l'expertise et des coûts supérieurs d'un tiers par rapport aux concurrents hollandais ce qui fait dire aux politiques "*la France doit combler son retard dans la réhabilitation des sites contaminés*".

⁵¹ Déchets industriels spéciaux : ce qui attend les entreprises, *L'Usine Nouvelle*, 21 septembre 1995

En résumé les faits marquants sont :

- la montée des offres de services pour l'environnement : la pluralité des modes d'intervention traduit le développement d'une offre complexe produits / services où l'offre industrielle ne fait pas que contribuer à la réalisation des services, où la technologie peut aussi être une arme concurrentielle ;
- cette montée des services démultiplie les espaces concurrentiels, permet de nouvelles offres, définit de nouveaux métiers (tableau 23, Tannery 94) ;
- elle a aussi un effet sur le **savoir managérial** nécessaire pour son pilotage, le tableau 22 (Tannery 93a), synthétise les différences de logique entre les deux types d'activités ;
- l'importance de la législation, réglementation et incitations : elle est à la fois une source de **contraintes** pour les **clients** potentiels de l'industrie de l'environnement et d'**opportunités** pour ses **offreurs**, qui peuvent parfois être identiques ; elle intervient sur l'équilibre entre les solutions de **dépollution** (guérir, à la sortie) et d'**antipollution** (prévenir, à la source), elle peut modifier les conditions de production mais aussi la conception des produits. Nous avons montré son impact dans le domaine des déchets mais des secteurs de plus en plus larges et de plus en plus nombreux sont concernés.
- l'imbrication entre les dimensions public et privé, voir le cas de la délégation de service public pour la gestion des déchets et sa prise en charge par le secteur privé.

Tableau 22 : Oppositions stratégiques entre les activités de produit et de service

Activités de produit	Activités de service
<p>Logique d'achat</p> <p>compétition par équivalence de fonctionnalités</p> <p>séparation production / consommation</p>	<p>Logique d'usage, d'utilisation</p> <p>compétition par proximité des processus d'utilisation</p> <p>production et consommation simultanée</p>
<p>Concentration des forces sur le marché</p> <p>confrontation directe ou pouvoir d'évitement</p> <p>une vigilance consacrée à la présence des concurrents sur le marché</p>	<p>Accumulation et extension de capacités d'action</p> <p>confrontation dispersée ou pouvoir de captation</p> <p>une vigilance tournée sur soi et son champ d'action</p>
<p>Stratégie de grappe technologique</p> <p>un développement croisé (produit X système technique)</p> <p>offre de nouveaux produits</p> <p>gestion des ressources technologiques</p>	<p>Stratégie de formule organisationnelle</p> <p>un développement conjoint (offre de service X réseau de réalisation)</p> <p>association utilisation / produit</p> <p>gestion des ressources humaines</p>

source : Tannery 93

Tableau 23 : Les différentes strates des activités de services

<i>espaces concurrentiels</i>	<i>dimensions clés</i>	<i>fonction des acteurs</i>	<i>jeux de lutte coopération</i>
infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> * activation d'un potentiel * économies d'échelles et externalités de réseau 	opérateur	<ul style="list-style-type: none"> * coopération pour constituer l'infrastructure * lutte entre infrastructures
système d'intermédiation	<ul style="list-style-type: none"> * commutation et fonctionnement * répartition de la valeur 	médiateur	<ul style="list-style-type: none"> * lutte pour la répartition de la valeur * coopération pour le fonctionnement
relations de service	<ul style="list-style-type: none"> * construction sociale du service dans l'interaction * processus d'utilisation et évaluation 	prestataire	<ul style="list-style-type: none"> * lutte entre prestataire * coopération prestataire - client

source : Tannery 94

Nous avons ainsi établi une grille de lecture de l'industrie de l'environnement :

- 1) à partir de l'étude des matrices culturelles d'interprétation, nous avons conçu la dimension historique en relation avec l'émergence d'une catégorie Environnement qui ne serait pas la nature comme opposition simple à la culture mais un hybride ; il s'agira alors de repérer, dans les entretiens, la façon dont les individus utilisent (ou pas) le mot Environnement, comme simple synonyme de la nature ou de façon plus ambiguë, et les faisceaux d'aspects associés à l'Environnement dans les cas où celui-ci constitue une classe-objet dans le discours.
- 2) l'étude des cadres de connaissance nous a montré deux langages dominants, l'économie et la science. La place du langage économique dans l'évaluation de la légitimité des actions faites au nom de l'Environnement est à la fois dominante et contestée ; il ne peut les justifier à lui seul car il est souvent impuissant à les traduire, mais il peut les orienter. Il s'agira donc de repérer comment sont reliées les actions au nom de l'environnement et les actions au nom de l'économie, quel est le mode de résolution de la contribution adopté par le locuteur.
- 3) la pratique de l'acteur social est conçue dans l'exercice du contrôle managérial, comme le jeu dans les règles et sur les règles qui ne font qu'un. Invoquer une règle c'est jouer "avec" et c'est jouer "sur", l'utiliser, c'est la renforcer. Nous chercherons à repérer dans le discours quand il est fait appel aux aspects stratégiques, techniques, identitaires, étatiques et politiques de la vie dans les organisations et comment ces différents éléments sont reliés entre eux dans des rapports variés de conjonction, d'opposition, de coordination, de causes, de conséquences ...

Nous avons indiqué sur notre schéma-guide (figure 6) que les étapes 1 et 3 de notre analyse sont reliées à travers des effets de structuration. Nous avons ici envisagé les lieux de détermination sociale possibles des discours et des représentations stratégiques. Les dynamiques mises en évidence structurent pour partie les représentations et les discours mais elles sont en retour structurées par ceux-ci.

Ecologie et légitimité de l'action ... - *Vous pouvez vous les fourrer quelque part, vos éléphants, [lui] avait gueulé le Révérend Père avec une grandeur de vision incontestable. Il y a sur ce continent, je ne sais combien de sommeilleux, de lépreux, sans parler du pian, tout ça baise plus que ça ne bouffe, si bien que les gosses crèvent comme ils naissent, c'est-à-dire comme des mouches - et le trachome, vous en avez entendu parler ? Et le spirochète, et la filariose ? Et vous venez m'emmerder avec des éléphants ?*

Ecologie et idéal de l'action.... *Ce qu'il défendait, c'était une marge humaine, un monde, n'importe lequel, mais où il y aurait place même pour une aussi maladroite, aussi encombrante liberté. Progression des terres cultivées, électrification, construction de routes et de villes, disparition des paysages anciens devant une œuvre colossale et pressante, mais qui devait rester assez humaine cependant pour qu'on pût exiger de ceux qui se lançaient ainsi en avant qu'ils s'encombrent malgré tout de ces géants malhabiles pour lesquels il ne semblait plus y avoir place dans le monde qui s'annonçait ... [...]*

Ecologie et conditions de vie ... *Le règlement de comptes entre les hommes frustrés par une existence de plus en plus asservie, soumise, et la dernière, la plus grande image de liberté vivante qui existât encore sur terre, continuait à se jouer quotidiennement dans la forêt africaine. Il était difficile d'exiger du paysan africain qui n'avait pas sa ration suffisante de viande, qu'il entourât les éléphants du respect nécessaire : et sa misère physiologique rendait cette campagne pour la protection de la nature encore plus urgente.*

Romain Gary, *Les Racines du ciel*, 1956
(édition Folio, 1980, p.59 et 181)

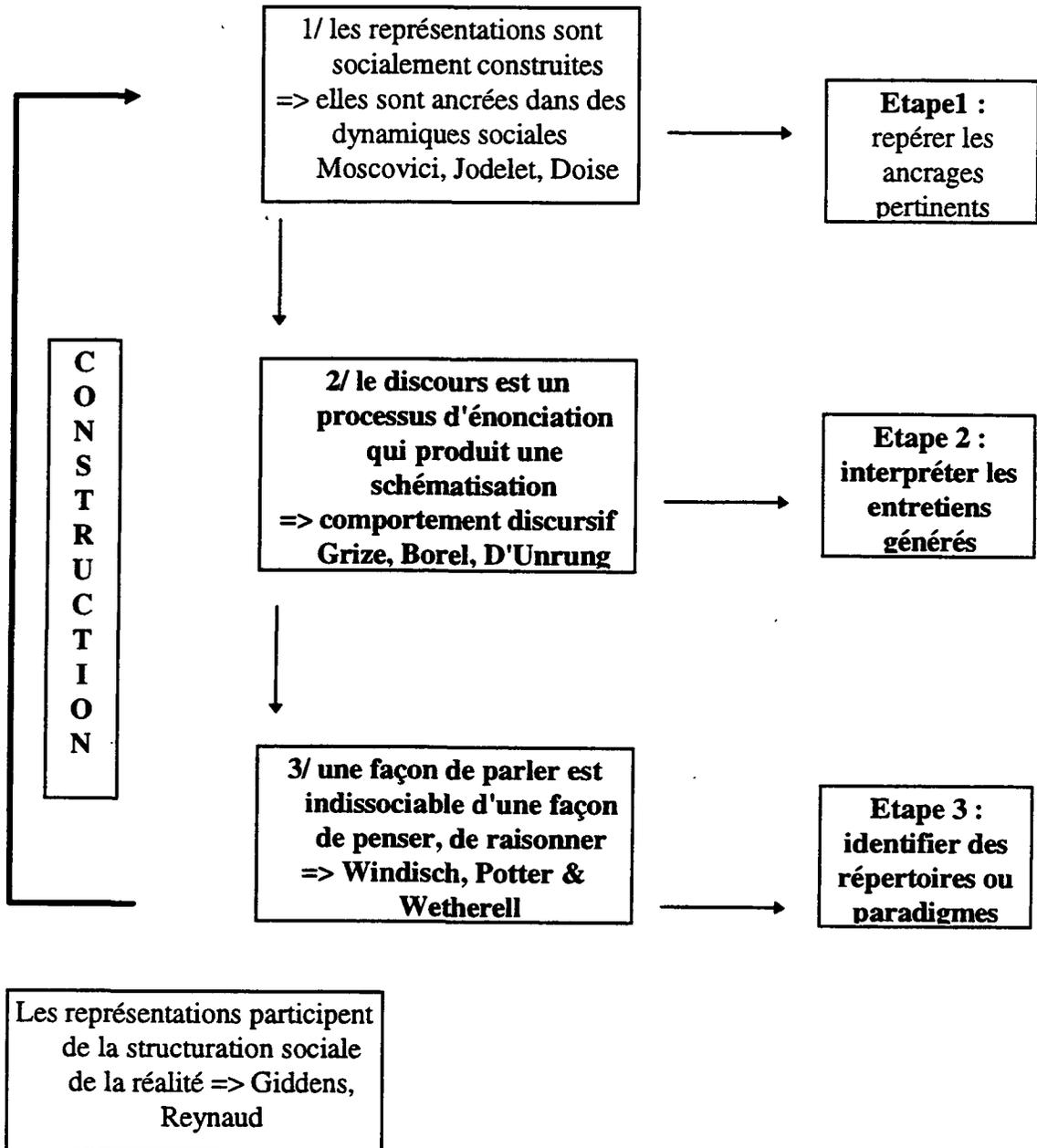
CHAPITRE 5 : MISE EN ŒUVRE DES ETAPES 2 ET 3

DISCOURS RECUEILLIS ET REPRESENTATIONS

La première section présente les interprétations des discours recueillis auprès des responsables et/ou dirigeants de différentes organisations concernées par l'industrie de l'Environnement. Elle correspond à l'étape 2 du schéma-guide présenté à la figure 6 reproduite page suivante. Cinq séries d'entretiens ont été menées, quatre dans les entreprises et une à l'Ademe. Les entretiens sont étudiés un par un pour rendre compte de la construction des schématisations et de la variabilité entre entretiens. Ils sont envisagés sous le double aspect des schématisations discursives et des conduites discursives. Les schématisations discursives sont étudiées en particulier grâce à la grille de lecture issue de l'analyse des lieux de détermination sociale des contenus.

La deuxième section présente une synthèse des résultats, en identifiant les répertoires mis en œuvre dans les entretiens. Ceci correspond à l'étape 3 du schéma-guide présenté à la figure 6.

Figure 6 : Schéma-guide



Préambule : la conversation comme méthode ?

Ph. Baumard (96) parle de relation, et même de liaison orageuse, entre le chercheur et les données. Notre relation au "terrain" a été difficile, elle a été longtemps retardée pour cause d'élaboration du cadre théorique, du cadre méthodologique et des méthodes de traitement de entretiens. Enfin de nombreux entretiens doivent être considérés comme "insatisfaisants" voire "ratés" dans la mesure où une bonne communication¹ n'a pu s'établir, propos banals, évitement, incompréhension.

Lors des entretiens, il ne s'agit pas en effet de recueillir des réponses à des questions : en un sens, on peut dire que le contenu des entretiens est inintéressant, ce sont les processus de construction des discours qui attirent notre attention. Certes, nous avons d'abord considéré que la théorie des représentations sociales nous permettait l'étude des contenus, de ce que les gens disent. Mais, une fois de plus, ce que les gens disent est avant tout un processus d'énonciation, un processus d'interaction constitutif du social. Il ne s'agit donc pas de recueillir des réponses mais bien plutôt de s'assurer que nous avons mis au point un questionnement qui nous permet de faire dire à la personne entendue ce qu'elle a à dire, que nous avons élaboré un questionnement qui vérifie sa propre pertinence au cours de l'interaction avec la personne entendue.

Nous ne recueillons pas un matériau à exploiter, ce ne sont pas des "réponses" à des "questions", des mesures recueillies mais des épisodes d'interaction en tant que tels. Il ne s'agit alors pas de reprendre ce qui est dit, ni au sens de le répéter, ni au sens de le corriger, ni même de lui donner un sens qu'il n'aurait pas de lui-même, mais bien de reconnaître la "nécessité" de la parole de l'enquêté quand il accepte la question, quand il ne coule pas sa réponse dans le moule de la question mais qu'il illustre le questionnement d'une réponse, qui lui est propre, de sa place.

¹ voir E. GOFFMAN 1987, *Façons de parler*, Les éditions de minuit (la Condition de Félicité, p.205-272)

L'étude des discours recueillis correspond donc plutôt à un test du protocole d'étude proposé et des méthodes retenues. La mise en œuvre de notre démarche méthodologique doit nous renseigner sur la pertinence du cadre théorique retenu dans la mesure où elle permet et produit un énoncé qu'elle rend lisible. Il ne s'agit donc pas d'appliquer un protocole de questionnement mais un protocole d'analyse défini par les trois étapes du schéma-guide présenté en figure 6 (page 194). Chaque entretien, chaque interaction représente finalement une opportunité de mettre en œuvre et donc de tester la pertinence de notre cadre d'étude des représentations et des discours stratégiques, et cela dans l'industrie de l'Environnement.

Si l'on ne peut plus envisager les entretiens réalisés comme des "questions" posées à des individus pour obtenir des "réponses" sur une réalité, mais comme une incitation à la conversation, il en ressort des conséquences méthodologiques importantes. Des problèmes tels que le maintien d'une chaîne logique de preuves disparaissent à cette occasion. Dire que la conversation est un idéal de collecte de données, comme nous l'avons fait au chapitre 3 (section 3, §.2), ce n'est pas rêver de données produites sans biais, sans interférence de la part du chercheur, c'est avant tout considérer que les personnes ont des choses à (se) dire dans les interactions. En effet, au cours de la conversation, s'échangent des "questions" et des "réponses" pertinentes, légitimes, alors que le chercheur figé dans le rôle de "questionneur", peut poser des questions peu pertinentes, se condamnant à entendre des réponses aussi peu pertinentes.

La conversation devient un idéal pour la collecte de données. Les énoncés produits ne sont plus des ressources pour avoir accès à autre chose, des preuves accumulées en faveur de telle ou telle hypothèse, ils sont le sujet (*topic*) même de la recherche. Ceci ne veut pas dire qu'on disqualifie la recherche qualitative positiviste (Miles & Huberman 84). La recherche qualitative positiviste utilise des données qualitatives mais elle ne les considère que comme des arguments 'pour' ou 'contre' certaines versions de la réalité et les réduit à de simples variables booléennes. Elle ne se préoccupe pas de la production de sens liée à l'activité discursive, de la production d'une représentation lors de chaque entretien.

Une nouvelle voie de recherche découle de ce que l'on conçoit la vie sociale comme la lutte pour "l'interprétation publique"² légitime ; elle conduit à porter son attention sur ce que Callon & Latour (81) appellent les efforts des macro-acteurs pour macro-structurer la réalité. Elle explore son objet dans le cadre d'une interaction conversationnelle où les stratégies s'expriment.

Le choix des entretiens repose sur les critères de pertinence et de disponibilité des organisations et des personnes interrogées. Il s'agissait de rencontrer des personnes qui ont la responsabilité d'une activité économique "étiquetée" Environnement pour qu'elles s'expriment sur cette activité (sur le lien entre cette activité et la question plus large de l'Environnement) en interaction avec notre questionnaire présenté comme un intérêt pour "*le développement d'activités économiques autour des besoins, des marchés et des technologies liés à la protection de l'Environnement*".

Cinq séries de 2 à 5 entretiens ont ainsi été menées, quatre séries dans des entreprises (d'Avril à Octobre 1995) et une avec les responsables des missions Déchets de l'Agence De l'Environnement et pour la Maîtrise de l'Energie (Ademe, en Mars 1996). Les considérations prises en compte dans le choix des organisations sont la diversité de situations selon les tensions et les règles du jeu identifiées au chapitre précédent : l'opposition produit / services, la place des grands opérateurs de service, et la dimension public / privé, qui nous a conduit à intégrer un opérateur public. Les entreprises concernées correspondent à quatre domaines d'activité, l'ingénierie, la chimie, l'incinération et les services de collecte de déchets.

² "Dans le domaine de la connaissance comme ailleurs, il y a concurrence entre des groupes ou des collectivités pour ce que Heidegger a appelé 'l'interprétation publique de la réalité'. De manière plus ou moins consciente, les groupes en conflit veulent faire triompher leur interprétation de ce que les choses ont été, sont et seront." Robert Merton cité par P. BOURDIEU 1994, *Raisons pratiques*, Seuil p.91

En 1993, au démarrage de ce travail, nous avons rencontré trois dirigeants de la filiale Propreté d'un des deux grands groupes des services aux collectivités locales. Le directeur du développement, rencontré à cette occasion en 1993, a été de nouveau rencontré pour un second entretien en 1995. Deux directeurs de filiales rencontrés lors de séminaires de formation interne au groupe, ont accepté de nous recevoir pour un entretien. Les entretiens réalisés dans l'ingénierie, l'industrie chimique et chez un opérateur public ont tous été initiés à partir d'une recommandation effectuée par un contact personnel. La richesse de certains entretiens nous semble liée à un climat de confiance et donc à cette entrée en matière³.

Pour chaque entretien, la personne a été contactée par téléphone, pour lui présenter brièvement le thème de l'entretien et solliciter son accord, puis par fax ,pour préciser le déroulement de l'entretien. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Les relances et les interventions y sont alors intégrées car elles font partie du contexte dans lequel le discours est émis.

Les interprétations des entretiens générés soulèvent la question de la confidentialité. Les personnes contactées pour des demandes d'entretien, ont été assurées de la confidentialité de nos conversations ; les noms ne sont donc pas cités mais les situations sont probablement très lisibles.

³ c'est aussi l'hypothèse de P. Bourdieu dans *La Misère du monde*, Seuil, 1993

Section 1 : Mise en œuvre de l'étape 2, Interpréter les schématisations discursives

Les cinq sous-sections présentent l'analyse et l'interprétation des cinq séries d'entretien. Chaque sous-section débute par quelques précisions sur le **contexte sectoriel** et spécifie les règles du contrôle organisationnel, en particulier les règles stratégiques propres au secteur. Les entretiens sont ensuite présentés **un par un**. Envisager la conversation comme méthode de recherche nous a conduit à un **parti-pris dans la présentation** des entretiens. Il s'agit d'informer le lecteur sur **les conditions** de l'entretien et de lui donner à voir les étapes de notre **analyse des contenus de l'énonciation** afin de lui permettre de valider notre interprétation. Des extraits "typiques" des entretiens sont présentés.

Les entretiens ont été menés selon le protocole de collecte détaillé au chapitre 3 (section 3, §.2). Celui-ci comprend trois étapes. La première étape est réalisée avec un guide d'entretien en quatre questions, rappelées ci-dessous. La seconde étape consiste à demander à la personne entendue de réaliser une synthèse de la première étape sous forme graphique ou écrite. La troisième étape vise à faire réagir nos interlocuteurs sur le tableau 22, qui présente les oppositions stratégiques entre les activités de produit et les activités de services, et sur le tableau 23, qui présente les différentes strates dans les activités de service. L'ensemble du protocole n'a pas été suivi avec chaque interlocuteur. En effet toutes les questions n'étaient pas forcément pertinentes pour tous les interlocuteurs. En particulier, les questions 1 et 2 du guide d'entretien ne se distinguent pas dans le cas de la création d'une activité d'environnement.

Guide d'entretien entreprise

- Q.1. Quelles sont les différentes activités liées à l'environnement de votre entreprise ?
- Q. 2. En quoi la problématique de l'environnement a - t - elle modifié vos activités ?
- Q. 3. Comment imaginez-vous que les évolutions de la problématique de l'environnement, et en particulier les évolutions de la politique publique d'environnement, vont influencer vos marchés et vos activités ?
- Q. 4. Quels sont les acteurs avec qui vous êtes en concurrence? en coopération ? sur quels facteurs se fait la concurrence / coopération ?

La grille suivie dans la présentation des entretiens est la suivante :

0- Les conditions de l'entretien

1- Le découpage en séquences argumentatives

2- L'organisation des objets du discours en classes-objets

3- Les modes de prise en charge du discours (implication, mode, référenciation)

4- Les ancrages du discours dans les lieux de détermination sociale

5- Les formes de mise en relation des énoncés et leur degré d'articulation ;

les relation d'opposition, de coordination, de causes, de conséquences.

6- L'interprétation de la schématisation : la schématisation correspond à un processus de création, par le moyen du discours, d'un micro-univers, elle a pour fonction, pour le locuteur, de conforter ou de susciter une représentation chez son interlocuteur.

La **grille de lecture** établie au chapitre 4 (page 270) est utilisée de deux façons, d'une part elle nous sert à **caractériser les ancrages** socio-historique, idéologique et organisationnel dans les discours en nous indiquant les questions à nous poser, d'autre part elle **guide l'interprétation** de la schématisation.

Pour étudier l'ancrage socio-historique, nous envisageons comment est employé le terme Environnement (s'il est employé) et quels sont les termes qui lui sont associés ou opposés. Pour l'ancrage idéologique, nous repérons comment sont reliées les actions au nom de l'environnement et les actions au nom de l'économie.

Pour l'ancrage dans la pratique, nous chercherons à repérer dans le discours quand il est fait appel aux différents aspects du devenir de l'organisation. Les règles **techniques** renvoient au processus de production, les règles **identitaires** assurent la régulation sociale au sein de l'organisation, les règles **politiques** servent à la reproduction et au maintien du contrôle managérial, les règles **stratégiques** régissent les relations entre organisations (concurrence, coopération) et les règles **étatiques** correspondent à l'influence de l'état sur l'activité de l'organisation (ex. réglementation).

L'interprétation donne à voir la **représentation de la réalité** que souhaite promouvoir le locuteur, elle peut se lire à travers les prises de position sur les trois ancrages, et en particulier autour du **mode de résolution de la contradiction** entre économie et écologie. L'énonciation donne aussi à voir la **représentation de soi** du locuteur - c'est à dire la place qu'occupe le locuteur dans l'univers qu'il construit et le rôle que joue cet univers pour le locuteur - à travers les processus de dénomination, de prise en charge, d'articulation des énoncés.

§.1. Ingénierie et Environnement

a. Contexte sectoriel

Les ingénieries sont considérées comme peu nombreuses, de faible taille en France par rapport à l'international, peu impliquées dans les questions d'environnement, (Simond 93) La presse s'est récemment faite l'écho du développement des activités d'ingénierie d'environnement. Les Echos en date du 31.12.92 signalent ainsi que les ingénieries sont "*condamnées à la diversification*". Face à la stagnation du chiffre d'affaires des ingénieries du fait du recul des investissements industriels et du marasme du marché du logement, elles "*misent sur de nouveaux créneaux comme l'environnement*".

Le leader français Technip édite un plaquette intitulée "Technip environnement". Celui-ci revendique 80 ingénieurs, spécialistes de l'environnement, des références de réalisations récentes dans la chimie, le raffinage, etc. ainsi que des installations spécialisées (des laboratoires agréés chez Guigues SA, des installations pilotes chez Speichim Processing). La mission est ainsi définie :

"Intervenir pour minimiser l'impact de l'activité industrielle et urbaine sur le milieu naturel et préserver le cadre de vie Intégrer au moindre coût la dimension environnement dans les projets"

Le réseau Eurisys en particulier dans ses activités non nucléaires regroupées au sein de Krebs, a une filiale spécialisée dans le traitement des "effluents liquides ou eaux résiduaires industriels", Proserpol, et un département "Environnement & Traitement de déchets".

"Société d'ingénierie à vocation internationale, Krebs exerce son activité dans les secteurs de la chimie, de la pétrochimie, du pétrole et de l'environnement"

Deux positionnements qui diffèrent, l'un annonce exercer son activité dans le secteur de l'environnement, l'autre intégrer la dimension environnement dans les projets de ses clients. Tous deux se déclarent au service des industriels et des collectivités locales.

Deux entretiens ont été réalisés en Mai 1995, l'un avec le responsable de la division Environnement d'une Ingénierie, l'autre avec le responsable d'une filiale d'un groupe d'ingénierie, spécialisée en traitement des effluents industriels liquides.

b. Entretien 1.1

Le premier entretien est typiquement ce qui a d'abord été considéré comme un entretien "raté". Il n'a d'ailleurs pas été retranscrit, la bande magnétique n'a pas été gardée. C'était dans la période "*qu'est ce qu'une bonne "donnée" ?*". L'entretien s'est déroulé à une table, en face à face avec le responsable du département Environnement, qui semble fort las. Nous nous étions mis d'accord au téléphone sur le déroulement et sur la confidentialité de cet entretien. La plaquette présente différents procédés pour différentes industries dont un développé par Elf Atochem. A la question "*quelles sont vos activités dans le secteur de l'environnement?*", il raconte que la division Environnement a été créée en septembre 1993 pour faire face aux *opportunités* sur les marchés des déchets, tant les O.M. que les D.I.S., et en particulier à l'international, en Europe de l'Est et en Asie, pour les D.I.S, mais que le marché est plutôt *restreint*. Les fonctions assurées sont des fonctions *d'ingénierie pour les clients*, qui ne sont *pas spécifiques à l'Environnement* et des fonctions *d'ensemblier*. A l'inverse de la chimie et du pétrole où le *know how est présent chez le client*, dans l'environnement, il faut *avoir accès ou proposer une ou plusieurs technologies*. Les projets sont caractérisés par un *délai*, un *temps de latence* plus important, on les *fait traîner*, ils sont souvent *différés*. Ce sont souvent des *faux problèmes*. (Les expressions utilisées par notre interlocuteur sont ici mentionnées en italique). A la question Q4, "*ça va évoluer comment ?*", pas vraiment de réponse. La question est alors reformulée ainsi : "*Mais enfin si vous avez créé une entité Environnement au sein de cette société, c'est que vous avez identifié un marché, un potentiel de croissance, une logique ?*" Et il répond "*Ca ferait plaisir à mon Président de vous entendre dire ça mais moi je vois pas*". Nous avons ensuite balayé la fin du questionnaire. Après 1h30 d'entretien, il a été appelé pour une réunion sur les prix et nous a assuré de sa disponibilité, en cas de questions supplémentaires à lui poser, avant de nous raccompagner à l'ascenseur.

On est loin de la production d'une argumentation à base de "Oui, ces questions d'environnement ont changé notre activité parce que ..." telles que celles auxquelles Grize & al (87) ont fait face dans le cadre de leur enquête : "oui, les nouvelles technologies ont changé mon travail". A ce stade, et comme c'est un phénomène qui va se répéter, quelques réflexions peuvent être avancées. 1/ Le contexte de l'entretien a pu permettre cette réponse, on est loin de l'ouvrier face à monsieur le chercheur en sciences sociales, c'est même une situation un peu inversée de monsieur le directeur face à l'étudiante. 2/ Nous voilà dans un cas où l'environnement c'est *business as usual* et on peut le dire. En effet, dans les cas de la mise en place de politique de réduction des pollutions, il est plus difficile d'admettre que l'environnement c'est *business as usual*, surtout si cet argument sert à mobiliser les troupes, à faire évoluer des pratiques d'exploitation en coûts et en qualité. On peut envisager que les conditions de l'objectivation, au sens de Moscovici, ne sont pas réunies : il n'y a pas de stratégie discursive. A l'inverse, on peut y voir la stratégie de ne pas avoir de discours sur l'environnement, d'affirmer la légitimité du "*business as usual*".

c. Entretien 1.2

0. Conditions de l'entretien : Le deuxième entretien dans ce monde de l'ingénierie de l'environnement est réalisé avec le responsable d'une filiale de 30 personnes spécialisée sur des installations de *traitement des effluents liquides industriels*. L'entretien se déroule de façon satisfaisante, 2 heures d'entretien (5000 mots, 9 pages de transcription) suivi d'un déjeuner. Ce n'est pas un entretien considéré comme raté - notre interlocuteur a bien voulu répondre aux questions - mais comme pas très satisfaisant non plus, le contenu ne paraît pas très riche, le ton est monocorde, des relances et des questions plus précises sont nécessaires après chaque séquence, le discours ne se met pas en place, cela ne donne pas l'impression que l'on arrive à une bonne conversation.

1. le découpage en séquences argumentatives fournit 62 unités, le texte découpé en séquences est reproduit en annexe. Le texte correspond aux quatre questions et aux réponses de l'entretien. Les nombreuses interventions, sous la forme de relances, de reformulations des questions ou de nouvelles questions que nous considérons comme

liées mais dont les thèmes ne nous semblaient pas avoir été traités, sont retranscrites. La question 1 (activité) correspond aux séquences 1 à 11, la question 2 (modification) aux séquences 12 à 28, la question 3 (évolution) aux séquences 29 à 48, la question 4 (concurrence, coopération) aux séquences 49 à 62.

2. les classes objets

1. l'activité (nous, on, je, société de génie chimique, d'ingénierie/engineering, études, clé en main)
2. la pression de la loi (la loi de 73, de 76, de 85, de 93, les arrêtés préfectoraux, européens)
3. le problème (effluent, concentration, seuil, polluants, contraintes, coûts ..)
4. les Drire, (les gendarmes qui tournent)
5. les agences de l'eau (les maîtres d'école, qui se réorganisent, coté pédagogique, financeurs)
6. les clients (les enfants, les industriels, les très grands groupes, les petits)
7. les concurrents, les gros, les petits, les technologiques (ils)
8. les nouveaux marchés (les purges de laveurs, les lixiviats de décharge, l'Espagne, opérateur)
- 6+7. les concurrents et clients à la fois (ces gens là)
 - les centres de traitement externe (Sarp, Trédi,) pas 100% convergents
 - les opérateurs d'UIOM qui sont aussi concurrents par leur engineering

La première question sur l'activité fait apparaître les classes-objets 1 à 6 ; la deuxième question sur les modifications de l'activité, les concurrents (classe 7); la troisième question, les nouveaux marchés (classe 8). C'est à l'occasion de la question 4 sur la concurrence, et plus particulièrement de sous-questions plus précises sur les relations avec les opérateurs et les centres de traitement externe que l'on voit apparaître les "clients et concurrents à la fois", d'ailleurs sous l'appellation de "ces gens-là".

3. la prise en charge du discours

Le niveau de référenciation est préthéorique, il ne fait référence ni à un vécu individuel, ni à un vécu groupal sauf pour quelques séquences. S.23 fait ainsi voir un savoir ancré dans un vécu groupal (*On a eu le cas de ..*). Dans les deux premières questions, le sujet s'exprime sur le mode de l'évidence, de la description. A la question 3 (évolution), les séquences 29 à 33 font réapparaître le ON groupal, mais pour traduire un doute, une incertitude, une méconnaissance plus qu'un savoir (*on pourrait dire, on peut voir ça comme ça, etc..*). Le mode discursif est constatif aux question 1 et 2, il devient projectif à la question 3, pour redevenir constatif à la question 4. Les connecteurs, signes de l'argumentation, apparaissent aussi à partir de la question 3.

L'implication du locuteur est faible. JE apparaît 9 fois, ON, 112 fois, NOUS, 23 fois pour 4975 mots (soit 2,8%). JE n'apparaît que *de dicto*, jamais *de re*, il n'est jamais acteur. L'emploi du ON recouvre plusieurs réalités. Il est parfois On / Nous groupal (S.23) puis On devient un autre. Il est alors utilisé pour désigner les concurrents(S.13) qui réglaient le problème à la sortie de l'usine et non pas à la source et pour dénoncer leurs comportements (on ne s'occupait pas du volume d'eau, on ne s'occupait pas d'améliorer les rendements pour minimiser des fuites de polluants, on s'occupait que de comparer deux chiffres, on ne s'occupait pas de flux, on ne s'occupait pas des procédés qui pouvaient éventuellement être améliorés) puis pour désigner les clients (S.38-39) qui cherchent à éviter la mise en conformité aux normes de dépollution (on est soumis à déclaration *mais* on le dit pas trop. On était soumis à déclaration, on est soumis à autorisation, on le dit pas trop. *Donc* en fait on est théoriquement soumis à autorisation, *donc* on dépend de l'arrêté de 93 et on fait *comme* si on avait un petit labo).

4. les ancrages

historique : (rien sur la nature, faible emploi du mot environnement)
 on se soucie de l'environnement maintenant en Espagne
 les coûts d'environnement,
 les concurrents de nos clients devront payer eux aussi pour l'environnement
 l'homme environnement, le directeur environnement, le poste environnement

idéologique : (les relations écologie / économie)
 toujours associé à un problème de coût, en opposition simple

régulation organisationnelle :

identitaire : le savoir technologique, le génie chimique, la technique, la meilleure solution,
 technique : à la source et pas à la sortie
 étatique : la réglementation, hiérarchie de la dépollution, droit chemin, échelle de l'embêtant,
 stratégique : les concurrents,
 politique : (rien)

L'ancrage socio-historique est très limité. Il est repéré à partir des utilisations du terme environnement. Aucune référence n'est faite à la relation entre environnement et société, si ce n'est la remarque sur l'environnement dont on se soucie maintenant en Espagne, remarque qui apparaît comme une toile de fond du raisonnement sur les nouveaux marchés. Les emplois du terme Environnement sont plutôt liés à des questions économiques (les coûts) et surtout réglementaires, qui relèvent respectivement des ancrages dans le discours économique et dans la pratique (règle étatique).

L'ancrage idéologique consiste à proposer une opposition simple entre une logique technicienne qui conduit à la meilleure solution et qui se situe du côté de l'écologique, et une logique de l'économique, qui conduit à ne pas investir pour dépolluer parce que ce n'est pas productif (S.50). Seules les pressions de la Drire et les aides des agences de l'eau réconcilient ces deux pôles et permettent de trouver une solution, de développer un marché (S.5-6, S.21).

S.5 c'est la réponse des agences à la réponse des industriels qui était de diluer voilà exactement c'était le bâton, l'autre bâton étant le coût de l'eau, mais le coût de l'eau est double puisqu'il y a le coût de prélèvement et il y a le coût de rejet

S.6 donc disons qu'on a un gendarme avec les Drire, les maîtres d'école qui ont été, qui ont appris aux enfants industriels, de s'élever un petit peu dans la hiérarchie, dans la dépollution, qu'ont été les agences de l'eau, les agences de l'eau ont eu un coté pédagogique très important, une double mission, une mission de conseil technique et un rôle de financement, fonctionnant comme une mutuelle,

S.21, donc l'industriel il a une possibilité financière, il a un effluent qui est ce qu'il est, qu'on peut éventuellement un peu modifier mais finalement il reste un noyau dur qu'on n'arrive pas à réduire en termes de concentration, de débit, de possibilités de recyclage et puis il y a une pression, c'est la Drire, et il y a des possibilités d'aides, c'est l'agence de l'eau et vous, vous êtes avec toutes ces contraintes et vous devez trouver la meilleure solution

S.50 Nous, on est optimum entre 1 à 10 M.F. mais le nombre d'affaires est réduit, il y a peu d'industriels prêts à dépenser autant d'argent pour un investissement non productif

Les ancrages dans la pratique, dans les règles de contrôle de l'organisation, sont les plus nombreux, ils se situent majoritairement du coté des règles étatiques (la réglementation), des règles techniques (la bonne solution qui n'est pas forcément une technologie), des règles identitaires (liées à l'emploi du Nous). Les règles stratégiques concernent les clients et les concurrents. Nous avons déjà dit comment le discours tendait à disqualifier les comportements des uns et des autres. Pour les clients, l'obligation légale de conformité (S.2) se transforme en obligation morale (S.6 la hiérarchie de la dépollution, S.25 l'échelle de l'embêtant, S.29 le droit chemin) mais elle semble parfois dérisoire (S27-28 moins névralgiques, au second degré, traitement tertiaire, un sucre dans 1 litre d'eau). Le discours managérial n'apparaît pas, le pouvoir managérial sur l'organisation ne semble pas un problème dans une ingénierie de 30 personnes.

5. la mise en relation des énoncés

les connecteurs en "donc", "voilà", "puisque" "parce que" et le temps, "maintenant", "longtemps", "toujours"

S.2 les lois viennent modifier un petit peu la donne *puisque'avant* il fallait dépolluer un site *donc* que l'industriel rejette un effluent conforme maintenant il faut qu'il n'en résulte pas de déchets solides *puisque* ils sont pas du tout les bienvenus en décharge, *donc* on trouve soit des solutions d'inertage soit des solutions de recyclage, interne à l'usine ou externe *voilà* un petit peu les phases du point de vue pression réglementaire qui ont monté notre activité

S.3... *donc*, une tendance à réduire les consommations d'eau *donc* les rejets d'eau pour minimiser le coût d'investissement et les coûts opératoires pour obtenir cette valeur là *voilà*, c'est typique de l'accroissement d'une contrainte *donc* d'une philosophie qui évolue au cours du temps

S.12 - 19 *non*, pour une société *comme* la nôtre de génie chimique et qui a toujours analysé les effluents à la source, nous n'avons pas *changé* d'un iota notre façon de considérer le problème *par contre ça a changé* pour nos clients éventuellement pour certains de nos concurrents qui réglaient le problème à la sortie de l'usine et non pas à la source *parce que* en le réglant à la sortie, on ne s'occupait pas des procédés qui pouvaient éventuellement être améliorés *donc* nous *ça a été*, nous *comme* nous venons de la chimie, du génie chimique, *ça* n'a pas modifié notre comportement *par contre ça a été* dramatique pour certains très gros concurrents *C'est pour ça* que 20 ans après nous sommes toujours là et nous nous portons pas trop mal. *donc* nous *ça* n'a pas modifié notre comportement *par contre ça a été* dramatique pour certains très gros concurrents

S.24-28 ces réglementations vous ont amené de nouveaux clients ouais *parce que* je dirais que les industriels ont traité les gros problèmes et nous maintenant que les gros problèmes sont traités on prend les problèmes moins névralgiques et *donc* il sont forcément différents. *voilà* un petit peu l'échelle d'intervention. *Donc maintenant* nous intervenons un petit peu au second degré ... dans le traitement tertiaire

S.30 On peut voir soit une ouverture de marché (parce) qu'il y a une prise en compte maintenant de l'environnement maintenant en Espagne *mais c'est* peut être aussi intéressant pour le marché intérieur *parce que* si les concurrents européens doivent subir les coûts de l'environnement, nos clients traditionnels français seront peut être plus concurrentiels *parce que* leurs petits copains devront payer aussi pour l'environnement ou voir apparaître de nouveaux marchés (3 exemples : purges, décharges, zéro rejet)

S.35-36 *ce sont les principales évolutions ?* Ce sont les évolutions qui sont dictées par les textes.. Trois directions sans doute importantes. Dans quels sens, et à quelle vitesse *ça* va aller ? Il y a eu une loi en 73 sur le traitement de surface, il y a encore des installations de traitement de surface qui rejettent à l'égout sans rien faire en 95, *donc ça* fait 22 ans (**S.41**) *Donc voilà*, *voilà* pourquoi il peut y avoir 20 ans ... et même dans les très grands groupes (**S.48**) *Mais* là, je dirais, nous, on a tout de même intérêt à ce que tout le monde ne soit pas équipé. *C'est* vrai

S.51-54 Bon *disons que* nous quand on étudie un cas, on essaye de trouver la meilleure solution au niveau de l'industriel (...) *Donc c'est* un mariage qui n'est pas forcément facile parce qu'on n'a pas des intérêts 100% convergents *mais* qui est envisageable

S.55 *Disons* qu'au niveau des centres non il y a bien longtemps qu'on n'a pas eu une commande de ces gens-là ... *Donc ces gens-là* nous ont passé beaucoup de commandes mais *ça* fait déjà longtemps pour traiter les purges des laveurs de gaz d'incinération.

Les connecteurs traduisent la mise en relation articulée des segments au sein des séquences, l'autre voie peut être un simple rapprochement. Les ancrages historique et idéologique constituent une toile de fond qui apparaît par instant dans le discours, mais la majorité du discours se réfère à la place de l'organisation. Les articulations se font entre les différents types de règles organisationnelles. Elles peuvent se faire sur le mode de l'évidence, en particulier l'articulation de la réglementation avec le marché et la technique (par le Voilà, S2, S3). Elles peuvent aussi se faire sur un mode très argumenté. Les séquences 12 à 19 relient **identité, technicité et activité de l'organisation** à travers le *ça* (la réglementation), pour les opposer aux comportements des clients et des concurrents. Les séquences 35-36 opposent les évolutions que l'on pourrait oser espérer de par l'évolution de la réglementation aux comportements d'évitement des clients (S37-47). Les argumentations sur la concurrence, et en particulier sur les grands opérateurs (S12-19, S51-54) marquent une différence (des intérêts pas convergents) ou une séparation dans le temps (il y a longtemps).

6. l'interprétation de la schématisation, quelle représentation est suscitée ?

Le discours laisse voir un univers concurrentiel où le marché n'existe que par contrainte légale, il n'y a pas de demande. Cette obligation apparaît comme une contrainte morale (hiérarchie) à laquelle les clients cherchent à échapper, leur comportement n'apparaît pas comme irrationnel car les investissements sont non-productifs et que les problèmes ne sont pas forcément très graves (un sucre dans un litre d'eau). Leur tentative de fuite fait qu'il reste du marché (appuyé par le 'c'est vrai', S.35-36) ce qui résout la contradiction économie / écologie de façon assez paradoxale ! Plus mauvais sont les concurrents (ces gens-là), qui apparaissent de façon implicite comme des profiteurs de l'environnement. Il y a une incertitude forte sur l'évolution, qui pourrait être positive si on n'était pas dans un monde économique, donc irrationnelle dans la logique présentée, par rapport à une rationalité technique de la dépollution. La représentation est **attitude** lorsque le discours connote de façon positive, même sans le dire, un certain nombre de termes (recyclage) et disqualifie un certain nombre de comportements, ceux des concurrents et des clients. La représentation est **raisonnement** lorsqu'elle articule identité, technicité et activité de l'organisation sur une trame historique et idéologique entr'aperçue.

§.2. Industrie chimique et Environnement

a. Contexte sectoriel

Rappelons ici que l'une des 3 raisons mentionnées par Godard (92b) pour expliquer la montée des préoccupations environnement c'est le développement d'une industrie chimique susceptible de relâcher des composés toxiques. On peut aussi mentionner les grands épisodes médiatiques, Bhopal, Séveso, la pollution du Rhin, les pluies acides qui ont mis en cause les industries chimiques (Laufer 93).

Dans les différents rapports sur les questions d'environnement, qu'ils émanent d'institutions ou de cabinets de conseil, l'industrie chimique est montrée du doigt comme le secteur industriel le plus pollueur mais aussi montrée en exemple pour son action dans ce domaine. Les raisons en sont multiples. D'abord, l'industrie chimique a développé de gros efforts de communication au début des années 90, en particulier avec la promotion du slogan "la chimie au service de l'environnement"⁴. Ensuite, elle s'est impliquée dans les programmes volontaires (Responsible Care, Business Council for Sustainable Development (Schmidheiny 89), Entreprises Pour l'Environnement, EPE (Nollet 93), etc...) qu'elle souhaiterait voir se substituer aux mesures réglementaires. A titre d'exemple, le groupe Rhône-Poulenc s'est tout à la fois investi fortement dans E.P.E et doté de priorités Environnement depuis 1992. Le premier plan 1992-96 Environnement avait pour objectifs affichés 1/ la maîtrise des risques technologiques et la prévention des pollutions accidentelles, 2/ la réduction des déchets et des effluents, 3/ la prise en compte de la dimension environnement à tous les stades du produit ; ce dernier objectif devenant prioritaire sur 1995-97. Il est en particulier recommandé aux unités de "*mobiliser dans les programmes de recherche toutes les ressources d'innovation pour tirer de la dimension Environnement des avantages compétitifs*". D'autre part, l'industrie chimique favorise le traitement interne de ses déchets, qu'ils soient banals ou spéciaux, plutôt que de les confier à des prestataires extérieurs - ce qui contribue à entretenir le flou sur les

⁴ voir les numéros spéciaux des *Annales des Mines*, Juillet-Août 1992, avec les articles de T. Chambolle, Lyonnaise des Eaux, (p.103-106), L. Voignac, ICI, (p.107-111) et A. Perroy et J. Salamitou, Rhône Poulenc (p.112-115) et de *Culture Technique*, n° 23 avec les articles de D. Hatat (p.121-130) et de J. Salamitou (*Industries chimiques et Environnement*, p.151-156)

volumes des déchets mais lui confère une expertise certaine dans ce domaine. Enfin, des tentatives pour développer des activités économiques liée à l'environnement sont apparues, d'abord par la commercialisation de procédés puis par le développement de services.

La chimie se situe, au sein des règles du jeu identifiées au chapitre 4, section 3, comme d'abord concernée par les contraintes de la réglementation environnement, mais évoluant vers le pôle "opportunités", orientée produits, mais avec une orientation nouvelle vers les services, détentrice d'un savoir technologique fort et enfin de droit privé mais pas depuis longtemps (1993 pour R.P.).

Les règles stratégiques sont aussi en train de changer. La chimie a longtemps eu une tradition de stratégie de coûts par les volumes qui conduit à la recette suivante : être leader. Ainsi pour Rhône Poulenc, en 1994, une place de numéro 3 mondial dans l'acide acétique n'est pas suffisante. Des capacités trop faibles mais aussi l'absence d'intégration en amont (accès aux matières premières) et de synergies avec les autres activités font que le groupe envisageait en 1994 de céder cette activité. Les rapports annuels des différents groupes annoncent ainsi des places de 1er ou 2ème au niveau mondial, européen ou national selon les cas.

Aujourd'hui l'industrie chimique est en mutation⁵, ce qui se traduit d'ailleurs par des restructurations, vers une chimie dite "*de proximité et d'anticipation*" qui cherche "à sortir d'une économie de l'offre" par des partenariats de développement avec ses clients. R.P.⁶ affiche ainsi une "*priorité à une organisation centrée sur les clients, la chimie d'application et les services*". Ceci correspond en particulier aux regroupements des activités IOM (intermédiaires organiques et minéraux) et des spécialités au sein d'une même branche. Un nouveau partage s'opère entre des entreprises, entités sans statut juridique mais centres de profit, d'une part les entreprises de grands intermédiaires, orientées produits (chlore, soude, phénol, carbonate, ..) d'autre part des entreprises orientées clients, c'est à dire vers les industries utilisatrices (R.P. papier, peintures &

⁵ Chimie, l'heure du partenariat, *L'Usine Nouvelle*, n°2539, 7 mars 1996, p.45-52

⁶ Rhône-Poulenc bouleverse sa chimie, *L'Usine Nouvelle*, n°2477, 3 novembre 1994, , p.22-23

matériaux de construction, pneumatiques & caoutchouc, détergence & cosmétique, etc..), ce qui représente la nouvelle chimie. F. Guinot Directeur Général de la branche chimie de R.P. l'exprime avec les concepts du management : "*Le client recherche aussi l'avantage concurrentiel que grâce à nos compétences pluridisciplinaires et à nos réseaux internationaux, nous sommes en mesure de lui apporter pour faire sauter les verrous technologiques auxquels il se heurte*" (soulignés par mes soins).

Trois entretiens ont été réalisés, le premier d'une durée de 1h avec un ex-directeur d'un grand groupe, le second d'une durée de deux heures avec le directeur de la recherche et de la stratégie d'un autre groupe de la chimie, appelé ici GC (4.000 mots, 9 pages de transcription), le troisième prévu pour durer 1h00 d'une durée de 3 heures (11.100 mots, 25 pages de transcription) avec le responsable d'un centre de profit de Services pour l'Environnement (ES), au sein de ce même groupe GC. Ce sont des entretiens qui nous ont semblé particulièrement intéressants à la fois quant au déroulement et au contenu collecté. Mais comme disait notre interlocuteur précédent "*et puis il y a un vernis de sérieux, que les gens de la Drire ont du mal à gratter, dans un grand groupe*" ; vernis que les apprentis-chercheurs ont peut-être aussi du mal à gratter.

b. Entretien 2.1

0. Conditions de l'entretien : Notre exploration des représentations et des discours stratégiques de la question de l'environnement dans le monde de la chimie a rencontré un premier type de discours, à l'occasion d'un entretien plus ou moins informel avec un ancien directeur d'une entreprise de chimie. C'est encore un entretien d'abord longtemps considéré comme "insatisfaisant". En effet un tel discours de refus de prendre en compte la dimension environnement nous paraissait difficile à tenir aujourd'hui, le statut de pré-retraité de notre interlocuteur confortant cette idée. Ce fut un rendez-vous de prise de contact. Seules les questions 1 et 2 étaient pertinentes, ce sont les seules abordées. Pour cette prise de contact, il n'avait pas été prévu d'enregistrer cet entretien. La prise de notes est reprise en page suivante, les mots en italique sont ceux de notre interlocuteur. Sur ce type de matériau, il n'est pas possible de faire fonctionner l'ensemble des étapes de l'analyse, ce matériau semble toutefois suffisant pour traduire les arguments principaux.

Le discours reconstitué à partir de la prise de notes :

L'industrie chimique a *mauvaise presse*, elle est considérée comme une *industrie dangereuse et polluante* mais elle évolue à la fois sous l'effet d'une *prise de conscience* et de la *contrainte* que constituent la *pression écologique* et la *pression des pouvoirs publics*. D'une part il s'agit de *dépolluer les activités* par une *évolution des procédés et des équipements* pour *mieux maîtriser les atteintes à l'environnement* (en parallèle avec le problème de l'énergie). D'autre part il s'agit de prendre le *virage* qui consiste à devenir un *agent de dépollution des activités humaines* (exemple du *pot catalytique*).

Mais il y a un problème, celui de la *différences entre pays* dans les réglementations environnement et des *distorsions de compétitivité* qui en résultent. La *recherche de produits de substitution*, telle que celle menée par *Elf Atochem sur les CFC*, pose un *problème de coût*, ces produits étant généralement *plus chers*. Certains pays continuent d'être des *producteurs avec des procédés anciens*, ce qui conduit à des *pertes de parts de marchés* parce qu'il n'y a pas de *droits de douane pour taxer ces produits*. C'est le cas des *détergents à base de Tripolyphosphates TPP* qui jouent le rôle d'*engrais involontaire* d'où *prolifération d'algues*. Les TPP représentent *200.000 emplois*, il y a donc un risque de *chômage*. *On va peut être un peu loin* dans ce qu'on nous impose, par exemple de *restituer une eau plus propre que celle qu'on a prélevée*, on a une *usine à eau minérale* (cas d'une *usine de 35 M.F.* à Honfleur, les associations d'écologistes ont demandé la construction d'un *tuyau de 70 M.F.*, pour évacuer le gypse, la conséquence a été la *délocalisation en Tunisie*). Il faut contrebalancer le *respect de l'environnement* par le *respect de l'emploi* et le *respect de la concurrence* sinon on ne fait que *délocaliser la production* et donc la *pollution* et créer du *chômage*.

Les questions d'environnement ont eu un effet d'*organisation* sur le monde de la chimie. La *chimie lourde* (en particulier la chimie de *l'ammoniac, du phosphore et du méthanol*) a *quitté l'Europe* pour deux raisons, les *questions d'environnement* et l'accès aux *matières premières*. *L'Europe se réfugie dans la chimie fine* où il y a *plus de matière grise intégrée*. Lors du problème de la *pollution en Rhénanie* par *Hoechst, Bayer et BASF*, la *pression des Verts allemands* a conduit à l'*arrêt* de la production et à la *migration des activités vers le Moyen Orient*. Il faut mettre en place face aux *obligations de sauvegarde* de l'environnement, des *sanctions pour les concurrents étrangers*. La *vente de procédés* a contribué à l'*introduction de la chimie partout dans le monde*. *Si on vendait les procédés, c'est qu'on avait besoin des matières premières*. *Aujourd'hui nos propres procédés apprennent à se passer de ces matières premières, on préfère vendre des produits plus que des process* dans la *chimie fine européenne*. Les différences (*gap*) entre pays sont devenus trop importantes, la *greffe ne prend plus*. La *redistribution des tâches* est en cours, la *chimie lourde qui ne nécessite pas de recherche* est *délocalisée* hors de l'Europe (exemples).

On va trop loin dans la recherche de solutions alternatives, les solutions sont trop chères, il y aurait besoin d'une *réglementation internationale* face aux *incompatibilités économiques et commerciales*. *Dans 10 à 15 ans, la chimie européenne aura achevé de se dépolluer*. Le *vrai problème* c'est la *démographie*, les *efforts techniques* ne servent à rien devant l'*effet volume* de la croissance des *populations*. Il faut *attacher l'aide mondiale* aux efforts faits face aux risques de *surpopulation* et de *surcorruption*.

Pour le *respect de l'environnement* on va *changer les molécules* et *dépolluer la production* mais il faut aussi s'assurer du *respect de l'emploi* sous peine de *délocalisation* et du *respect de la concurrence* sous peine de *perte de compétitivité*.

L'interprétation de la schématisation, quelle est la représentation suscitée ?

Le discours commence par reconnaître le passif de la chimie. Il s'articule ensuite autour d'une série d'exemples (qui ne sont pas tous retranscrits ici) où des milliers voire des millions de francs ont été dépensés en pure perte par des industriels pour la protection de l'environnement, c'est à dire pour remédier à des problèmes qui n'en étaient pas toujours (faux problèmes ou problèmes sans solution) et avec pour conséquence la délocalisation des activités industrielles sous des cieux plus cléments et DONC la perte d'emplois français et la restructuration des activités de la chimie européenne. L'environnement s'oppose à l'économie, le discours propose une image où l'écologie est absurde, il vise à faire aimer (l'industrie chimique) ou détester (la pression écologiste ainsi que les concurrents à bas prix). La contradiction entre écologie et économie est résolue en réaffirmant la légitimité de l'économie, l'emploi et la concurrence doivent être respectés. L'ancrage économique fort que nous avons qualifié d'idéologique sert ici à disqualifier la dimension écologique ; ceci est en quelque sorte cohérent avec l'absence d'ancrage socio-historique, de remise en cause des rapports entre nature et société. L'ancrage dans les règles organisationnelles est limité aux règles stratégiques (concurrence) et aux règles d'état (réglementation), le discours est plutôt d'ordre général.

c. Entretien 2.2

0. Conditions de l'entretien : Le deuxième entretien s'est déroulé de la façon suivante. Cela commence par un rappel du sujet de l'entretien, le développement de l'industrie de l'Environnement autour des activités économiques liées aux besoins, aux technologies et aux marchés de la protection de l'Environnement. Au mot "environnement", notre interlocuteur tient à rappeler les nombreuses actions du groupe chimique GC en faveur de l'environnement. Après un quart d'heure d'échanges qui vise à cerner la demande et la personne de l'enquêteur et une dernière passe d'armes ("Rappelez moi le sujet de votre thèse ?"), l'entretien peut enfin commencer.

L'entretien ne se déroule pas selon la grille prévue, mais autour des seules questions pertinentes, Q1 et Q4, Q.1 concerne les activités liées à l'Environnement développées par l'unité du groupe GC, chargé des services pour l'environnement (SE) et plus largement comment ce-que-l'on-appelle-la-problématique-Environnement a influencé les activités du groupe chimique GC ; Q.4 ne concerne pas la concurrence sur les activités de SE mais plutôt les activités des concurrents de GC dans ce domaine. L'entretien se déroule sur le mode de la conversation, de façon très courtoise et très positive. Le discours se met en place de lui-même, peu d'interventions et de relances sont nécessaires. Notre interlocuteur nous remet une pile de documents sur les actions environnement du groupe et quelques noms de personnes à contacter pour d'autres entretiens.

1. Le découpage fait apparaître 48 séquences, le texte retranscrit est présenté en annexe.

2. Les classes objets

1. l'entreprise (nous, on, le groupe, nos compétences)
2. la réglementation Environnement
3. les nouveaux business (services pour l'environnement)
4. les nouveaux produits, la nouvelle stratégie produits
5. les concurrents

3. La prise en charge de l'énoncé

Le niveau de référenciation est avant tout groupal, c'est un Nous / On groupal. Je est utilisé 14 fois, Nous, 38 fois, On, 151 fois (sur 4.156 mots soit 4,9%). Le mode est majoritairement constatif. *C'est* est utilisé 54 fois, soit plus de fois qu'il n'y a de séquences. L'emploi des verbes d'action est très répandu, le plus souvent au passé, pour décrire soit une action (*on a développé, transformé, créé, ...*) soit une réflexion ou un discours (*on a dit, on s'est aperçu, on a réfléchi*). Les verbes et les noms qui marquent une *transformation*, une *évolution*, une *différence*, une *création*, un *développement* sont très présents (42 fois). L'implication du locuteur est peu présente en fréquence, jamais *de re*, toujours *de dicto*, (S.45 *et moi je suis tout à fait persuadé*, présence épistémique, S.31 *Je ne vais pas vous raconter l'histoire des zéolithes*, et il la raconte).

4. Les ancrages

<p>historique : (rien sur la nature) le mot environnement est utilisé 30 fois il est utilisé soit associé à la réglementation, (coût, business et produit sûr, clean, sain, pas offensif) soit de façon globale (un séminaire sur, la chimie au service de, les problématiques) c'est aussi plus que ça : le Progrès (S.6) les vrais problèmes (S.7)</p> <p>idéologique : (les relations écologie / économie) pas forcément en simple opposition pour des raisons économiques ET des raisons d'environnement (S.32)</p> <p>régulation organisationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> étatique : la réglementation Environnement (13 fois), les lobby politique : utilisation très forte du langage stratégique (business est utilisé 21 fois) stratégique : l'innovation, être les premiers identitaire : nous avec nos compétences de chimistes, la qualité de notre recherche technique : (faible)
--

Le terme Environnement est utilisé soit en association avec la **réglementation**, soit de façon **globale** et peu définie. Dans le premier cas, il peut être associé de façon classique aux **contraintes** que la réglementation génère (les investissements en dépollution, les usines vertes) par rapport auxquels il faut être en conformité mais il n'a pas de protestation contre cet état de fait, seules les exigences des actionnaires limitent cet investissement. La réglementation Environnement est le plus souvent associée aux **opportunités** qu'elle ouvre (nouveaux business, nouvelle stratégie produits). Ceci permet et requiert une acceptation plus large de l'Environnement qui est alors associé au Progrès et à la résolution des Vrais Problèmes. Il n'a pas de discours de dénonciation de la pression écologique. Les raisons économiques et écologiques peuvent se trouver en conjonction. En ce qui concerne l'ancrage organisationnel, ce qui frappe c'est **l'importance du jargon managérial**. Le mot Business est souvent utilisé mais aussi de nombreuses autres expressions : activités stratégiques, levier stratégique, positionnement stratégique ou exceptionnel, projets nouveaux, compétence, organisation par marché, avantage concurrentiel, vache à lait, innovation, veille technologique, etc. ... Le changement de règle stratégique est clairement intégré : il faut être le premier sur le marché avec des produits nouveaux (innover) qui intègrent (entre autres) la dimension environnement.

5. La mise en relation des énoncés

Le discours commence par reconnaître le caractère polluant sur le mode de l'évidence.

S.3 Les entreprises chimiques, c'est un fait, ont été des sociétés qui ont été dans leur cycle industriel très lourdement polluantes et ont *donc* un passif important ça c'est clair, on le sait

Deux suites de séquences argumentatives sont particulièrement riches en connecteurs, la première, de S.4 à S.8, à propos du double positionnement vis à vis de l'environnement, à la fois en retrait, dans la tranchée mais aussi en avance, au service de l'environnement ; S.37 relie cette position avancée sur les services à la nouvelle stratégie produits.

S.4 *Alors* on a beaucoup, ... on était ici, on est passé ici, et à partir de l'année 90, on a beaucoup réfléchi à la façon dont on devait se positionner et nous avons d'ailleurs organisé un séminaire avec un prix Nobel et un certain nombre de personnalités de renom et nous avons décidé au niveau du secteur chimie de dire "la chimie au service de l'environnement" dès la fin du séminaire et on a décidé de créer des BUSINESS, on a fait en début ou fin 91 et *donc* on est passé d'ici à là

S.5 je veux pas dire que sur la partie des choses qui sont la défense de nos sites industriels, on ... , on a des limitations importantes de dépenses d'INVESTISSEMENT *donc* on va quand même doucement *donc* on a cette position éventuellement vis à vis de la Drire locale de dire "nous évoluons, nous sommes en CONFORMITÉ avec la législation"

S.6 *Par contre* nous essayons d'utiliser tout le levier stratégique lié à la REGLEMENTATION ENVIRONNEMENT pour développer de nouveaux BUSINESS et utiliser la chimie au service de l'ENVIRONNEMENT car on pense que nos COMPETENCES de chimiste nous positionnent de façon exceptionnelle pour jouer avec ce que la REGLEMENTATION, non seulement la REGLEMENTATION mais ce que le PROGRES va nécessiter,

S.7 et *alors* non seulement nous avons créé un BUSINESS qu'on appelle Services Environnement (SE) qui est un BUSINESS qui s'affiche clairement nous avons dans pratiquement toutes nos entreprises mis des systèmes de VEILLE TECHNOLOGIQUE et développé des nouveaux PROJETS qui sont en général poussés par les nouvelles REGLEMENTATIONS concernant l'ENVIRONNEMENT et il doit y avoir pratiquement 50% de nos PROJETS, autour de 50% qui sont liées à des produits qui seront plus sympathiques avec l'ENVIRONNEMENT, ou qui résoudront des VRAIS PROBLEMES,

S.8 *donc* GC comme beaucoup de chimistes a un double positionnement, pour développer de nouvelles activités l'accélération des REGLEMENTATIONS favorables et un peu dans la tranchée pour les sites

S.36 *Alors* quand vous nous regardez de loin vous dites oh les affreux chimistes ils sont en train de polluer tout avec leurs usines qui fument et là vous avez des gens qui vont vous expliquer 'ne nous demandez pas de faire des choses trop rapidement, ça coûte trop cher' et puis de l'autre côté vous avez des gens dans les BUSINESS qui vont dire '*mais* quand est ce que vraiment les voitures diesel font avoir une REGLEMENTATION qui réduit leurs particules de 90%'. Et là on a un système. Voilà dans quel genre de problématique on se trouve.

S.37 Est ce qu'on fait faire une partition entre les deux logiques, celle de l'évolution de produits qui se fait selon des logiques différentes et puis faire de la dépollution ou du respect de l'environnement son métier ? Pour nous c'est pas totalement différent, l'approche est la même, beaucoup de REGLEMENTATIONS recouvrent l'ensemble de ces choses, les LOBBYISTES sont à peu près les mêmes et le grand avantage concurrentiel que l'on peut développer sera certainement basé sur cet avantage d'être le premier à faire un produit qui ne soit pas polluant ou offensif contre l'ENVIRONNEMENT

La seconde séquence de S.41 à S.45 traite la question de la concurrence de façon double, à la fois entre chimistes et entre opérateurs sur l'environnement. Le discours est rebouclé en S.45, sur l'opportunité offerte pour l'activité produits et en S.48, sur les risques de ce double positionnement (se prendre les pieds dans le tapis) et sur l'impossibilité actuelle de ne rejeter que de l'eau pure et de l'air, qui reconnaît le caractère polluant de la chimie.

S.41 Par rapport à vos concurrents dans la France et dans le Monde, En France il n'y en a plus beaucoup, il n'y a plus que nous et nos amis de ZZZ qui sont eux pas tellement rentrés dans la partie incinération, Par contre dans les produits de traitement des eaux, ZZZ est aussi là, c'est un de nos concurrents essentiellement en France

S.42 Dans le traitement des déchets, en Europe c'est encore très nouveau. Si vous comparez les boîtes allemandes de chimie n'ont pas voulu traiter, et ce sont des sociétés mixtes qui très souvent traitent les déchets, donc ils ne sont pas concurrents, ils restent en Allemagne, ils ne sortent pas.

S.43 Par contre d'autres chimistes mondiaux, ... les américains qui ont des grandes sociétés qui ont eu le vent en poupe dans les années 80 et qui ont plus de difficultés dans les années 90 c'étaient des sociétés comme Waste Management, Laidlaw ou BFI qui veulent venir en Europe et qui ne sont pas totalement bienvenues puis il y a des américains comme Dupont qui ont annoncé des stratégies un peu comme la nôtre d'ailleurs, des stratégies très ambitieuses d'ailleurs, de plusieurs milliards de \$ de CA, je crois qu'ils sont tout à fait revenus sur ces stratégies, c'est plus modeste, ce sont des concurrents mais sans être très très virulents.

S.44 Par contre cette stratégie produits elle commence à devenir ... , comme on a beaucoup de partenaires, les gens avec lesquels on travaille pour développer ces produits là, tous les chimistes sont sollicités et là, la différence se fait par la qualité de notre recherche, de nos COMPETENCES de recherche.

S.45 Et moi je suis tout à fait persuadé que si on arrive le premier dans des produits qui sont portés par les REGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENT, on fera une différence importante. Pour moi c'est plus porteur pour l'ensemble de notre BUSINESS que Services Environnement.

S.48 la différence par rapport à il y a quelques années c'est de voir les choses de façon 'opportunistique' au sens opportunités pas au sens opportuniste à la Bernard Tapie, ceci ça fait une grande différence plutôt que de rester dans une situation de défensive complète de dire l'ENVIRONNEMENT ça va nous coûter la peau des fesses, on va jamais s'en sortir etc. on a utilisé ce levier alors en fait c'est une gestion délicate, faut pas se prendre les pieds dans le tapis, avant d'avoir des industriels qui ne rejettent que de l'eau pure et de l'air il faudra quelque temps encore

6. L'interprétation

Ce discours présente une volonté affichée de changement, de passer d'une position où la perception de l'environnement dans l'entreprise, est celle d'une contrainte, celle de freiner, à la catégorie où la perception est celle d'une opportunité. Il doit toutefois prendre en compte l'impossibilité de sortir totalement de la première position. Le discours vise à minimiser l'aspect négatif, en le mettant au passé ou en l'opposant aux nombreuses actions positives (S.13 à 32). Il ne présente pas de stratégie de dénonciation et cherche à conforter la représentation d'une chimie "au service de l'environnement".

Ce qui est plus particulièrement frappant, c'est l'importance du Dire, de la parole et donc la reconnaissance du rôle du lobbying, de la communication (remise des documents), du slogan (la chimie au service de l'environnement) et ce, dans de nombreuses séquences. (S.4 Nous avons décidé de dire, S.5 on a cette position vis à vis de le Dire de dire; S.17 on est rentré dans ce business qu'on appelle ..., qui est quelque chose ..., on dit 'traitement des déchets spéciaux'). Le sujet est en position de porte-parole, il raconte l'histoire de la grande *transformation* du groupe et la grande *différence* que ça fait ('grand' est utilisé 14 fois).

La gestion de la contradiction passe ici par la **coexistence** entre les deux aspects, les deux problématiques - l'une de limitation des investissements de dépollution et l'autre de développement des services pour l'environnement et plus encore de prise en compte de la dimension environnement dans la construction de l'avantage concurrentiel, (ce qui constitue la nouvelle stratégie produits) - restent présentes. Notre interlocuteur met en œuvre une stratégie de **découplage** (Demers & Barral 96), les deux aspects existent. GC est un pollueur de loin mais dépollueur de près (S.36). Il n'y a pas vraiment de recadrage, d'arrangement ponctuel ou de compromis durable établi. Cette position se rapproche de la stratégie du "*pied à la fois sur le frein et sur l'accélérateur*" de l'association Entreprises Pour l'Environnement dont le rôle de lobbying a été étudié par Bensédrine & Demil (96)⁷.

⁷ Jabril BENSEDRINE & Benoit DEMIL, 1996 L'action collective des entreprises sur la réglementation, une analyse en termes de pouvoir, 5ème Conférence annuelle de l'AIMS, Lille, Mai

d. Entretien 2.3

0. Conditions de l'entretien : Cet entretien est le plus complet et le plus complexe à traiter, il a été réalisé selon le protocole d'entretien complet (en trois étapes) car l'ensemble des questions s'avéraient pertinentes. La première étape est constituée de quatre questions et donne lieu à une schématisation, une image qui émerge. La deuxième étape est consacrée à la réalisation d'une synthèse, soit verbale soit graphique. La synthèse a été réalisée par nos soins, notre interlocuteur n'ayant pas pris le crayon, le schéma que nous lui avons proposé, a été accepté. Cette étape a donné lieu à une reprise de la production discursive qui permet de voir apparaître d'autres thèmes ou d'autres façons de parler du même thème. Le schéma correspond alors à notre synthèse "à chaud", qui peut se rapprocher ou s'éloigner de la synthèse à froid, faite lors de l'interprétation de la schématisation. Avant de passer à la troisième étape, notre interlocuteur nous a demandé de réagir à ce qui venait d'être énoncé, situation pas vraiment inconfortable mais délicate, les rôles se sont donc inversés. L'intérêt dans le renversement des rôles est que l'enquêteur se retrouve dans la position de l'enquêté et ressent à son tour le problème de la légitimité de son discours, il doit alors dire quelque chose d'acceptable. Cette partie nous conforte dans l'idée que l'intérêt d'un entretien est de produire des savoirs mutuellement validés. Enfin, nous avons pu passer à la troisième partie. Comme l'opposition entre la logique de produits et la logique de services fait partie des règles stratégiques du domaine (voir chapitre 4, section 3) et qu'elle était apparue à l'entretien précédent, il nous a semblé pertinent de faire réagir le sujet sur les synthèses proposées par F. Tannery (tableau 22 sur les oppositions services / produits, tableau 23 sur les différentes strates du service). Cette confrontation a encore généré une reprise de la production discursive. Nous nous proposons de traiter cet entretien en une seule analyse en spécifiant la contribution de chaque mode d'interaction. Notre interlocuteur semblait très concerné par le sujet et prenait plaisir à expliquer son activité.

1. Découpage (texte en annexe)

- **partie 1** : 60 séquences, questions 1 et 2, séquences S.1 à S.34, questions 3, séquences S.35 à S.43, question 4, séquences S.44 à S.60.
- **partie 2** : schéma + 15 séquences (P.1 à P.15), **partie imprévue** : 28 séquences (T.1 à T.28), **partie 3** : 15 séquences (R.1 à R.15)

2. Les classes objets

1. je, moi
2. l'entreprise ES (je, nous, on, activités, services pour l'environnement, rentable)
3. le groupe, (nous, on, nos compétences,)
4. le monde de l'Environnement
5. les généralistes de l'environnement
6. le client, la problématique du client (industriels, traiteurs d'eau, collectivités locales,)
7. les produits alternatifs, la nouvelle stratégie produits
8. les concurrents (les chinois, les pakistanais, les grands groupes)
9. les prescripteurs (le maire, la Drire, la loi, les partenaires publics, la réglementation, la législation ...)

Les classes-objets 1 à 9 sont présentes dès la première partie de l'entretien.

3. La prise en charge de l'énoncé

ON est utilisé 290 fois, JE, 98 fois Nous, 90 fois pour 11.100 mots (4,5%). La présence du locuteur est très forte, en particulier *de re*, (*je suis allé voir, je suis allé discuter*) mais aussi *de dicto*. '*Je prends un exemple*' est utilisé 6 fois pour introduire une anecdote. Il y a mélange des identités entre la personne, l'activité ES, le groupe GC : le Nous, le On, le Je servent tour à tour à désigner l'une des trois entités. Les niveaux de référencement sont multiples, à la fois individuel, lié à l'expérience personnelle du sujet qui se met en scène dans des anecdotes, mais aussi groupal, de façon assez identique à l'entretien précédent et parfois préthéorique (c'est la législation qui crée la marché). De cette façon de parler émerge une figure d'entrepreneur (je veux plus faire de membranes, je fais des procédés propres ; je suis un spécialiste ; quand on arrive, il faut que les coûts tombent sinon ...).

4. Les ancrages

historique : le mot Environnement est utilisé 55 fois
 les besoins, faire progresser les solutions , les problèmes
 (S.2 j'allais dire comme grand pollueur, S.3. contre-emploi)
 (R.13 .. donc c'est pas parce que les produits sortent de la nature qu'ils sont propres)

idéologique : (les relations écologie / économie)
 les justifications économiques (S.43), l'homme qui dépollue moins cher (P.15)
 opposition du commercial, marchand de tapis à l'économique, l'optimum

régulation organisationnelle :

étatique : réglementation (3 fois), législation (3 fois), relations avec les pouvoirs publics lobby
 stratégique : nombreuses règles dont le leadership et l'innovation, formes de concurrence
 politique : j'ai un problème avec ma DG, vocabulaire managérial
 identitaire : je ne suis pas un généraliste, je suis un spécialiste, un chimiste, culture
 technique : compétences, sciences de base, très en amont

Le monde de l'Environnement est une appellation qui recouvre un univers mal défini dans les deux premières parties de l'entretien, il est en opposition nuancée avec l'activité industrielle, c'est un monde de prescripteurs, marqué par la réglementation qui crée le marché. Ce n'est qu'à partir de la troisième partie, qu'on en apprend un peu plus (T.17 à T.22). L'environnement apparaît alors comme étant sous le règne de l'opinion et de l'image, c'est à la fois une chance pour l'évolution du groupe GC et un risque pour l'activité de services (*quid* de la pérennité du domaine ? T.22 à 28).

T.18 alors quelle est la spécificité des activités d'environnement ? il y en a pas. rentrer dans l'environnement c'est évoluer dans sa façon de comprendre son activité, c'est raisonner selon la fonction que remplissent nos activités, c'est une nouvelle façon de faire du business ? la seule spécificité c'est au niveau réglementaire quand on dit je suis dans l'environnement, c'est *comme* si on disait je suis dans l'industrie, on peut y faire n'importe quoi dans l'environnement *mais*, bon, *comme* ça a une connotation de croissance, une connotation politiquement correcte, c'est sympathique ; ceci étant, une fois de plus c'est de la gestion de l'image, le fait qu'on parle d'activité environnementale.

T.19 l'histoire de l'environnement qui crée des emplois, certes, *puisque* il y a des P.M.E. dans l'Environnement, forcément on crée des emplois, *parce que* les P.M.E. créent plus d'emploi que les sociétés industrielles, *mais* c'est pas..

T.21 il faut aussi que les gens aient besoin de ça, il faut quand même qu'il y ait une évolution qui avance dans ce sens là ? oui *mais* l'avantage c'est que, justement, quand on parle d'environnement, les gens écoutent, même quand on dit des conneries et *donc*, une fois de plus, quand on a des possibilités de développement, il faut une réceptivité aujourd'hui, le mot Environnement est une clé, voir les ambitions politiques qui sont appuyées sur l'environnement, voir .. bon, c'est normal. Autrefois si on voulait avoir l'air sérieux il fallait

T.22 La seule crainte que j'ai dans l'Environnement, *mais* je crois pas que ce soit le même problème, c'est que ce soit la micro informatique familiale des années 80. Dans les années 80 tout le monde faisait de la micro informatique familiale, puis ça a retombé *comme* un soufflé, il y en a 3 ou 4 solides qui ont tenu et tous les autres ont aligné des pertes gigantesques. *Mais* je pense que la micro informatique familiale c'était beaucoup du hard, de l'industriel, des chaînes de fabrication, et caetera. *Mais* dans l'Environnement c'est plus du service *donc* on est plus capable de *changer* rapidement

Environnement et économie ne sont pas systématiquement opposés, il y a des justifications économiques aux actions de protection de l'environnement même si elles rencontrent des limitations (personne ne dépollue de gaieté de cœur). De nombreuses règles organisationnelles apparaissent dans le discours, les règles stratégiques sont **explicitement énoncées comme des règles**, sur le mode normatif (le bébé a deux obligations). La règle étatique de la réglementation apparaît comme une relation avec les pouvoirs publics plus que comme une donnée. Les prescripteurs constituent d'ailleurs l'un des objets du discours, les pouvoirs publics n'étant qu'un des éléments de la classe, les "directions corporate environnement" en étant un autre.

5. La mise en relation des énoncés

Le discours est marqué par des oppositions :

- **l'opposition entre la domination par les volumes et l'innovation sur des niches**, à l'origine du jeu en interne avec la règle stratégique du leadership mondial (S.33 - j'ai un problème avec ma DG, je ne sais pas qui sont mes concurrents - opposé à S.53.54) à laquelle est opposée la stratégie de niche (voir l'activité que j'ai, à savoir une couverture à trous) d'où un travail discursif intense pour énoncer les nouvelles règles stratégiques (S.23, 24, 26, 29, 34, 55). Les séquences S.6-20 racontent la même histoire que dans le précédent entretien mais en l'articulant fortement aux règles stratégiques (S.7, 11, 12, 16) et à l'identité de l'organisation (S.4, 18, 20), identité tout en technicité (nos compétences, nos sciences, la mesure industrielle, notre culture d'industriel). S.25 présente une analyse du développement des activités de services à l'environnement, en relation avec le savoir managérial (innovation, on collecte et on sélectionne des idées, c'est un peu 3M) ; de même en T.4, (oui parce qu'ils ont pas une culture de, ce qu'on appelle chez GC, la *core competence*).
- **l'opposition généraliste / spécialiste sur la façon de conduire cette activité**, (S.1, S.4, S.19, S.20, S.30, S.37, P.4, ..), voir en particulier la stratégie de dénonciation sur le mauvais généraliste (qui s'appelle en général, Générale de quelque chose), l'activité de services à l'environnement s'est toutefois développée grâce à l'alliance avec un généraliste (T.12 Je crois que je suis par contre la seule société mondiale à m'être allié à une société de services, ce qui m'a donné la vision globale de la problématique du traitement de déchets et me permet d'aller plus vite dans le développement.).
- **l'opposition sur la nature de l'activité produits / services**, il s'agit avant tout de rentrer dans une logique de services même quand on vend des produits, (voir R.1-28).
- **l'opposition dépollution / antipollution** dans les solutions proposées, (S.32, S.46), l'activité de services à l'environnement ne consiste pas seulement à dépolluer ses clients (S.31) mais surtout à proposer des solutions (produits ou services) qui limitent la pollution chez le client, à rentrer **très en amont**, avec des solutions pas chères.
- **l'opposition entre GC et ses confrères chimistes**, pas totalement énoncée mais aperçue à travers des anecdotes (voir l'épisode des membranes et celui sur les HC).
- **l'opposition entre les grands chimistes, les confrères, savants mais complexes donc chers et les concurrents moins chers (les chinois) ou plus réactifs (les pakistanais) ...**

Enfin il faut noter que la démarche de Services à l'Environnement (SE) se situe, au sein de l'évolution plus globale de la maison-mère GC, (voir en particulier T.17 et R.6, introduit par 'une fois de plus'). Cette évolution du groupe rend possible cette démarche de SE qui en retour renforce le groupe dans son évolution.

T.17 Le fait de rentrer dans l'Environnement est probablement une chance pour la chimie de GC *parce qu'on* acquiert des réflexes qui ne sont pas naturels ... sur un certain nombre de choses, on est en train de changer de monde (appuyé par une anecdote membranes).

R.6. Une fois de plus, quand une société de chimie se transforme vers une activité de spécialités chimiques avec de l'assistance technique, elle va essayer de jouer sur les deux. Quand la Lyonnaise industrialise ses décharges, elle commence à rentrer dans une logique industrielle. On rentre dans un monde où les deux se croisent. Enfin, c'est mon appréciation, il n'y a plus de services purs, c'est plus pizza machin.

6. L'interprétation

Ce discours met en scène l'activité, présentée comme innovante, d'un petit groupe, d'ailleurs masqué par la figure d'entrepreneur qui s'affirme. Il reconnaît la contradiction pour l'industriel-client entre écologie et économie et s'appuie dessus pour résoudre la contradiction entre écologie et économie de façon personnelle. Il met en scène l'homme qui *dépollue moins cher* (P.15), qui *économise de la pollution* (S.6), qui trouve la *justification économique* à l'action (S.43), qui *partage un gain avec le client* (R.9). Ce discours légitime l'économique en l'opposant au commercial (S.38 S.54 P.13). Il met aussi en scène le spécialiste (compétences & crédibilité) face au généraliste (avec sa benne à ordures), il oppose la Cité industrielle, scientifique, rationnelle qui permet de concevoir la meilleure solution, pour le client et pour SE, aux égarements polluants de la Cité marchande. C'est une démarche de grands chimistes de grande complexité, les confrères, qui s'opposent aux concurrents à bas prix, simples producteurs, sans compétences de recherche. C'est aussi une façon de s'affranchir de la concurrence frontale (*à la marchand de tapis*).

P.15 *Mais comme on aime bien être amis de nos CLIENTS, nous préférons apparaître comme l'homme qui dépollue moins cher* (pour faire face à une contrainte qui a déjà été intégrée) que l'homme qui arrive en même temps que la contrainte et qui est *donc* associé au fait qu'il y a une contrainte et *donc on nous aime pas* dans ces cas là. On vous met une contrainte et il y a un gars qui apparaît, c'est le croque mort. Vous aimez jamais le croque mort, vous trouvez qu'il est toujours trop cher. vous lui en voulez d'avoir (à payer). Tandis que si vous êtes le croque mort qui vient faire une contre-proposition à moitié prix, vous êtes déjà beaucoup plus sympathique. Nous on est un peu la deuxième situation.

Les prescripteurs et les clients sont donc plus importants dans le discours que les concurrents ou les fournisseurs. Le client, devenu responsable de ses déchets par la loi, devient regardant, ce qui permet l'entrée des spécialistes(S.40) - et intelligent, c'est-à-dire qu'il essaie de n'être plus client (T.24). L'importance des prescripteurs (S.59) est liée à l'absence de justification économique *a priori*, la justification économique est à construire en jouant avec les contraintes qui pèsent sur les clients. L'action peut se faire sur les règles émises par les pouvoirs publics, la réglementation / législation n'est pas une donnée, elle est le fruit d'une négociation (lobby). (voir le satisfecit final en S.56-57).

S.56 CE que je constate c'est que tant sur la régénération d'acide que le traitement des eaux et la régénération des sols que sur la filière cimetièrre, les pouvoirs publics européens ont emprunté nos positions

S.57 Ce qui veut quand même dire qu'on ne fait pas que dire qu'on va être les meilleurs on le démontre et on explique pourquoi. Là où on n'est pas les meilleurs, une fois de plus, on est pas là.

A nos yeux, ce discours résulte d'une prise en main, sorte de hold-up managérial, de la question de l'environnement. Il peut aussi être une ébauche d'un possible pour l'industrie de l'environnement. Il joue sur les deux tableaux de l'écologie et de l'économie et présente une activité qui peut être vue comme deux fois positive (elle permet de diminuer les coûts d'environnement ET d'économiser de la pollution) ou comme deux fois négative (elle fait du profit ET elle pollue), selon les deux idéologies identifiées.

La synthèse graphique : Le schéma que nous lui avons proposé, reprend les propositions P.9 à P.11, de façon graphique. Il est présenté en annexe. L'intérêt de cette deuxième phase nous semble être plus dans la reprise de l'énonciation que dans le schéma produit. Celui-ci ne fait en effet pas apparaître ce qui nous semble le principal ici, à savoir la forme que prend la résolution de la contradiction.

P.9 Les compétences aujourd'hui servent à servir des CLIENTS avec des produits *mais* on apprend [à partir] des sciences, - la gestion d'une usine est une science - et on dit, ça, est-ce que ça pourrait pas servir à régler un problème autre, d'autres personnes dans l'environnement et on s'aperçoit qu'en général oui.

P.10 Il faut bien connaître la réglementation, la structuration du marché et des acteurs, les problématiques du CLIENT et les facteurs clés du développement du marché c'est à dire quand est ce que le CLIENT est prêt à payer un sou quand on lui résout un problème. C'est l'adéquation du besoin au CLIENT.

P.11 De la confrontation de ces deux pôles sortent des idées et des nouveaux business.

Dans la partie imprévue (séquences T) s'instaure une conversation dégagée des obligations du questionnaire. Il nous semble que c'est à ce moment là que le sujet dit le plus de choses sur l'environnement, (voir l'analyse des ancrages). Le thème de la pérennité des filières est alors longuement abordé. Cette observation nous conforte dans notre définition de la conversation comme idéal de collecte de données. Les thèmes proposés à partir du questionnaire permettent de débiter un entretien, qui voit s'instaurer, dans ce cas précis, un climat de confiance, qui permet la conversation à deux voix, qui voit la participation active de l'enquêteur.

T.24 Quand vous faites du carbonate de soude, si vous faites quelque chose de rentable au bout de 15 ans, vu que vous en avez pour 50 ans, c'est pas idiot. Quand vous faites une filière de traitement des piles au mercure, à votre avis, dans 5 ans est ce qu'il y aura encore des piles au mercure ? il y a peut être un gars qui va sortir des piles au lithium et des choses *comme ça*. ça arrive souvent dans l'environnement, quand vous arrivez avec votre loi et votre coût de traitement, brutalement le CLIENT devient intelligent et sort un autre truc qui élimine la pollution. ce que d'ailleurs l'Administration souhaite, parce que l'Administration pousse les industriels à faire des investissements pour traiter les déchets, ça a un coût, et quand le producteur de déchets arrête de produire des déchets, ce qui est sa logique, au lieu de remplir l'Administration de peine, *parce qu'on a une filière qui s'écroule, ça remplit l'Administration de joie parce qu'il y a plus de déchets.*

La partie 3 de l'entretien, réalisée à partir des tableaux 22 et 23, est consacrée à l'opposition entre produit et services, elle permet d'aborder deux thèmes nouveaux. D'une part, c'est dans cette section-là que le développement de SE est clairement relié à l'évolution vers les services du groupe GC. D'autre part la présentation des différents métiers du service fait écho chez notre interlocuteur, aux questions de la définition du déchet, du transport, de la responsabilité (avec une anecdote à l'appui).

§.3. Collecte de déchets et Environnement

a. Contexte sectoriel

La collecte des ordures ménagères est assurée à 55% par les collectivités locales. Les 45% restants sont assurés par la Lyonnaise et la Générale pour parts quasi-égales et par une frange de petits opérateurs. Les deux grands opérateurs de service aux collectivités locales que sont la Lyonnaise et la Générale sont présents dans le domaine de la collecte des déchets par leurs filiales respectives, SITA et CGEA-Onyx, mais aussi par les chauffagistes (respectivement Elyo et Générale de Chauffe) qui conçoivent et exploitent des unités d'incinération de déchets. La durée des contrats de collecte signés avec les collectivités locales est de 3 à 10 ans. Les relations étroites entretenues avec les élus locaux qui ont le pouvoir de décision jouent un rôle important dans ce secteur. La prestation de base étant simple à réaliser, cela reste un marché sur lequel subsistent le plus facilement de petites entreprises locales. C'est un marché à faible marge. Sa croissance actuelle pourrait être remise en cause par les politiques de réduction des emballages (consigne, réduction à la source). L'introduction de la collecte sélective et du tri, nécessaires pour le recyclage et la valorisation, est l'occasion d'offrir de nouveaux services, donc de faire croître le marché. C'est aussi un moyen de rendre ce secteur moins concurrentiel et de protéger les marges.

Le renforcement de la réglementation sur les déchets modifie les règles du jeu (voir chapitre 4, section 3, §.2). En particulier, celle-ci redéfinit les conditions de conception et d'exploitation des décharges. Les décharges vont disparaître pour devenir des installations d'élimination par stockage et ne recevoir plus que des "déchets ultimes". Ceux-ci sont définis par la loi comme des déchets provenant de traitement préalable (déchets de déchets) ou des déchets qui ne peuvent être traités dans des conditions techniquement et économiquement acceptables. Ces installations seront les seules autorisées à fonctionner à compter du 1er juillet 2002. Les décharges actuelles doivent être transformées ou fermées, les décharges brutes, fermées et leurs sites réhabilités. La suppression de la mise en décharge des déchets ménagers et des déchets industriels banals à l'horizon 2002 devrait permettre le développement des collectes sélectives, permettant le recyclage, et des stations de traitement de déchets.

Les nouvelles contraintes de conception des décharges⁸ (étanchéité des sols, traitement des lixiviats, ..) comportent un risque d'explosion des coûts d'exploitation. La maîtrise des technologies de traitement qui permettent d'atteindre le stade "déchets ultimes"⁹ est aussi un nouvel enjeu introduit par cette loi. La collecte sélective est la principale voie de différenciation de l'offre aux collectivités locales. Elle ne peut exister que s'il existe des solutions technologiques et des débouchés pour les produits recyclés. La construction des stations de traitement des déchets pour faire face à la fermeture des décharges est une opportunité importante de croissance. Toutefois la conception et la rentabilisation de telles installations ne sont pas totalement maîtrisées.

Par ailleurs, les deux grands opérateurs sont présents sur les marchés (en forte croissance, de l'ordre de 20% par an), de la collecte, du traitement (dans des centres dits de traitement externe), et de l'enfouissement des déchets industriels. Il existe des situations quasi-monopolistiques¹⁰, de la SITA sur le marché de l'enfouissement technique en décharges de classe 1 (9 sites sur 11), seules habilitées à recevoir des déchets industriels, et de la Générale, par le groupe SARP, sur les traitements physico-chimiques (71% des capacités en 1989) et l'incinération des déchets industriels (63%). Le volume restant de traitement se répartit entre un nombre réduit d'opérateurs. Ces marchés aux marges importantes, jusqu'à 20%, demandent des investissements plus élevés et des savoir-faire plus techniques que le métier traditionnel de collecte. Une des difficultés de ces marchés reste l'obtention du droit d'établir et d'exploiter de telles installations. Le problème est encore plus crucial pour l'enfouissement, du fait du comblement progressif des sites existants.

L'activité de gestion de déchets se complexifie, la remise en cause de la décharge comme mode principal de traitement des déchets conduit à l'instauration de solutions considérées comme plus écologiques, que sont la valorisation-matière (récupération et recyclage) ou la valorisation-énergie (incinération avec récupération de chaleur). Il ne s'agit donc pas de nouvelles activités ou organisations mais bien de changements dans les règles du jeu.

⁸ Déchets : la Générale des eaux prépare la décharge de l'an 2000, *Les Echos*, 12 novembre 1992, p.26

⁹ voir article de *L'Usine Nouvelle*

¹⁰ Matthieu GLACHANT 1995, L'évolution monopolistique du marché des D.I.S., *numéro spécial de la Lettre de l'Ademe*, septembre, p.39

b. Entretien 3.1, 3.2 et 3.3.a

0. Conditions des entretiens : Les entretiens 3.1, 3.2 et 3.3.a ont été réalisés en 1993, respectivement avec le président, le directeur du marketing et le directeur du développement lors du démarrage de ce travail, avant que la méthode n'en soit fixée. Ils ont duré environ une heure, ils étaient centrés sur la définition et l'évolution de l'activité de la filiale Propreté, l'entretien 3.2 commence par aborder la création d'un service Marketing au sein de l'entreprise. Ils ne sont donc pas comparables aux entretiens précédents dont le thème était explicitement l'industrie de l'environnement. Ces entretiens permettent toutefois de voir comment apparaît le thème environnement dans des conversations stratégiques qui ne lui sont pas explicitement dédiées. Les contenus des entretiens en rapport avec notre thème sont repris dans les paragraphes suivants, les mots utilisés par nos interlocuteurs sont en italique.

1. Entretien 3.1 : La filiale a été *rachetée en 1971* par le groupe dans l'optique d'une *diversification de l'offre de services aux collectivités locales*, elle a connu un *développement rapide sous l'effet de la croissance industrielle et urbaine forte*, les *services offerts étant alors peu développés*. En 1984, la filiale est qualifiée de "*vieille vache qui ne donne plus de lait*" par le siège, *les marchés Eau, Déchets et Chaleur sont considérés comme mûrs*. Mais à la fin des années 80, le marché connaît un *renversement de tendances* du fait du *rajeunissement des marchés de l'Environnement* par le développement de la *réglementation*. Les *évolutions* du métier vont vers une *segmentation plus fine des marchés* - qui demande le *développement d'une offre produits plus diversifiée*, d'où le développement d'une équipe *marketing* - et une *technologie plus lourde* qui demande *d'acquérir des capacités de traitement*. Le titre représente une *Valeur Verte* qui attire les *pensions funds américains*.

2. Entretien 3.2 : La direction marketing a été créée *en retard sur les clients, car les entreprises productrices de déchets ont déjà intégrés la dimension environnement* (voir l'approche du *marketing vert*), les *éco-industries* en ont eu une *intégration tardive*. Cette évolution est lié à l'environnement socio-économique, à la *prise de conscience*

écologique qui *modifie la mission de l'entreprise*, il devient nécessaire de répondre à la *demande de savoir-faire technique de traitement de déchets* et mais aussi à la *demande sociale, de communication, de relations publiques avec l'opinion*. Il y a d'ailleurs un fort *besoin de communication* du fait du *déficit d'image de la filiale*. La *volonté politique et sociale forte* a permis l'apparition d'un *plan ambitieux dans les déchets* et la mise en place d'une *réglementation forte nécessitant le doublement des dépenses en Environnement*. Ceci pose le *problème de la capacité de l'économie française à absorber les coûts de l'environnement*. Deux hypothèses sont alors possibles, une *hypothèse basse*, où on ne peut pas financer le développement, la *situation reste une situation de pénurie en capacités de traitement*. Dans le cas de l'*hypothèse haute*, il y aura *doublement effectif des dépenses avec un effet positif sur l'économie, de création d'emplois et d'activités* dans le recyclage et la récupération. La réglementation reste le *moteur premier de développement des marchés*, c'est un frein et un moteur à la fois. Pour être appliquée, elle doit être *précise* et il faut être *technologiquement prêt* lorsqu'elle apparaît, elle peut donc *représenter aussi un danger* pour l'entreprise. Si on considère que le *virage est pris*, la *technique doit suivre*, d'où des *besoins en R&D* pour avoir la *capacité de traiter le problème*. Face à la *situation de blocage pour l'ouverture de nouveaux sites*, il y a un fort *besoin de communication*, le blocage étant lié à la *peur de l'inconnu*, à un *fantasme*, c'est *80% de communication, 20% de technique*.

3. Entretien 3.3.a : Le métier c'est la *collecte, le traitement et le stockage de déchets*, à la fois *ordures ménagères et déchets industriels*. La *collecte c'est 60% du CA, 15% de la marge* ; les *déchets, 20% du CA, 75% de la marge*. L'évolution est liée à la *réglementation* : suite à la *loi de juillet 92*, seuls les *déchets ultimes c'est à dire traités* pourront être *stockés en décharge*. Le marché va vers *plus de sophistication technologique*, ce qui devrait *permettre des marges plus fortes*. La collecte évolue vers la *collecte sélective et le tri* pour permettre le *recyclage* mais d'autres solutions comme la *vitrification ou l'incinération* sont envisageables. Dans le recyclage, il y a une *fenêtre d'opportunités tant que les industriels s'en désintéressent*. La *qualité du tri et du recyclage protège le marché de la collecte, à très faible marge*, et peut *renforcer les barrières à l'entrée*, qui sont faibles. Dans la *stabilisation des déchets*, le problème c'est

de *savoir solidifier à bon marché*, (si demain on vitrifie les déchets, c'est Corning Glass qui devient le roi du pétrole). Plus généralement il y a un *risque d'évolution d'une technologie banale vers des technologies plus spécifiques* qui pourrait permettre le développement d'une *offre technologique*. Il faut donc *investir dans l'inertage pour protéger le monopole de classe 1*. Le rôle de la R & D, c'est pas pour *acquérir des technologies*, il faudrait *10 ans pour en tirer un avantage concurrentiel*, mais plutôt pour entrer dans un réseau, avoir des contact avec des partenaires, surveiller et participer aux évolutions. La véritable *révolution dans les déchets c'est sur le recyclage*, il n'y aura pas de révolution dans l'incinération et les décharges. Les incertitudes portent sur les technologies et sur la *part relative des différentes filières de traitement des déchets* ; le *moteur c'est l'écologisation et la législation* qui déterminent les *besoins en capacités de traitement*.

4/ Les ancrages : ces entretiens font apparaître les questions d'environnement sous deux aspects, **l'image positive** que cela donne à l'activité, en relation avec le rôle croissant de la Bourse et des *pension funds* américains, et la **réglementation** qui rajeunit l'activité et la rend donc attractive pour de nouveaux acteurs. Le dilemme écologie / économie n'apparaît qu'au niveau national, par la question de la capacité de l'économie à supporter les coûts d'environnement. Les clients sont les collectivités locales, elles ont pour obligation légale de traiter les déchets. La seule question, ce sont les règles stratégiques et en particulier les relations avec le concurrent et alter ego. Le problème se pose dans les termes suivants : Comment passer d'un métier où l'on ramasse les poubelles aux exigences actuelles de la gestion de déchets, faire face à la menace des nouveaux entrants potentiels, qu'ils soient étrangers ou nationaux, technologiques ou opérateurs ? Ceci pose le problème de définition de l'activité : jusqu'où aller dans la technologie, l'incinération, le tri, le recyclage et l'internationalisation ? La technologie joue un rôle important dans la définition du futur à la fois comme opportunité (qui dit sophistication technologique, dit marge importante) et comme menace (si on ne sait pas / plus faire, d'autres viendront).

c. Entretiens 3.3.b, 3.4 et 3.5

Les entretiens 3.3. b, 3.4, 3.5 ont été réalisés en 1995, à partir de notre grille d'entretien sur l'industrie de l'Environnement, respectivement avec le directeur du développement de la filiale Propreté, le directeur d'une filiale dite de collecte régionale et un responsable dans une filiale dite spécialisée, qui assure la collecte et le traitement d'une catégorie spécifique de déchets. L'entretien 3.3.b a été réalisé près de deux ans après l'entretien 3.3.a, il a donné lieu à un long entretien, de deux heures, marqué par la difficulté à "caler" le thème de l'entretien. Notre interlocuteur ne coule pas sa réponse dans le moule de la question, il produit une réponse longue aux deux questions abordées (Q.1 activités dans l'industrie de l'environnement, Q.3 évolution des activités et de la problématique environnement, Q.4. concurrence). Il semble qu'aborder les activités de l'entreprise par le biais de leur place dans l'industrie de l'environnement (Q.1) ne soit pas pertinent à ses yeux, pourtant, face aux deux autres questions il sera amené à parler "tout naturellement" du monde de l'environnement. De façon identique à l'entretien 3.3.a, les considérations stratégiques sont très présentes mais la technologie et les capacités de traitement ne sont plus aussi cruciaux. Ceci est à mettre en relation avec sa façon de se présenter, "*directeur du développement technologique, (technologique, vous pouvez le mettre entre parenthèses), avec rang de directeur général*". Les entretiens se sont toujours déroulés de façon très ouverte. Les entretiens sont résumés à partir de la prise de notes, les mots en italiques sont ceux utilisés par les personnes entendues, les mots et les thèmes sont repris dans l'ordre de leur énonciation. Les mots en gras se réfèrent aux ancrages étudiés.

1. Entretien 3.3.b : (Question 1) *Le secteur environnement n'existe pas, c'est des mots qui ont été créés mais il n'y a rien dedans. On distingue trois domaines d'activités, l'eau, les déchets et les traitements de l'air parce que ce sont les seuls secteurs solvables, parce qu'on peut mesurer, sinon c'est que du discours. La couche d'ozone c'est pas un business. Dans ces trois domaines, on peut distinguer trois métiers, des exploitants, des équipementiers et des ingénieries, ce sont les métiers de services qui sont les plus pérennes (voir Waste Management, RWE, EdF.). Les seules entreprises spécialisées et de taille planétaire, c'est-à-dire à l'échelle des problèmes, ce sont les opérateurs.*

(Question 3) *La demande évolue par le volume de déchets et le prix unitaire de la collecte et du traitement ... le prix unitaire dépend de la raréfaction des moyens de traitement, il n'y a plus d'ouverture de nouveaux incinérateurs, plus de décharges nouvelles. Il y a maintien des prix bas à cause des petits opérateurs mais la concurrence est surtout ouverte entre les grands. Le nouvel et principal enjeu de la gestion des déchets c'est pour les entreprises françaises, l'internationalisation qui présuppose beaucoup de choses, c'est un véritable changement de culture. Notre part de marché est déjà trop importante en France, d'où la tentation d'abuser, on doit s'attendre à en perdre. A terme les métiers de l'environnement seront réservés aux grands groupes à cause du risque environnement, il faut pouvoir porter le risque. La vraie révolution dans les déchets, et la vraie solution aux problèmes de déchets, c'est le recyclage mais cela pose le problème des circuits et du coûts des matières premières secondaires qui ne sont pas régulés. Notre métier c'est d'être manutentionnaire, on rend un service, on prend les déchets quels qu'ils soient, quoi qu'il arrive, à la différence des récupérateurs. Si ça s'organise (les circuits de recyclage), on doit y aller.*

(Question 4) *Si l'environnement devient important, on verra arriver des nouveaux entrants mais pas des mickeys, ne pourront rentrer que ceux qui peuvent offrir une palette de services et d'assurances. C'est pas la technologie qui fera la différence mais les garanties que l'on donnera à l'humanité, la technologie n'est plus un facteur clé de succès, moi j'ai appris à l'Inséad que la technologie est un fcs, j'ai fait toute ma carrière dans la technologie, le vrai problème aujourd'hui c'est son utilisation. Les contraintes réglementaires sont en toile de fond de notre activité, qu'elles soient de plus en plus contraignantes c'est notre souhait le plus cher, parce que ça tue les petits. Depuis un an, la question qu'on voit vraiment monter, c'est la pression au recyclage. Ça change les priorités, le problème c'est plus de créer les capacités de traitement, sur décharges plus incinération, on est déjà en surcapacité. Le vrai problème c'est d'aiguiller les flux, d'orienter les flux de déchets. Pour le recyclage, le vrai problème c'est le maintien des cours des matières et l'organisation des marchés, ce n'est plus un problème de capacités, la vraie question c'est l'organisation des marchés, (ex. les bourses de déchets), parce que ça permet de passer du déchet à valeur nulle au déchet à valeur positive.*

2. Entretien 3.4 : Cet entretien est typique d'un entretien "insatisfaisant" c'est à dire que la description des activités de la filiale de collecte marche mais que le discours sur le lien avec l'évolution de la problématique environnement ne prend pas. Notre conversation est constituée d'un entretien, de la visite de sites (déchetterie, décharge, station de transit) et d'un déjeuner. L'entretien se fait en voiture, nous parlons d'abord du goût des grosses voitures que partagent les gens dans les filiales et au siège, (il raconte comment ça "gueule", au siège, pour cause de limitation dans les cylindrées pour les voitures de fonction), et partagé chez les concurrents (identité transport). Le discours présente de nombreuses anecdotes de **conquête de marchés**, de collecte chez les industriels, (prendre en charge la gestion des déchets industriels banals, comme les cartons pour une grosse usine, mettre en place les containers, bien négocier les contrats; tout ceci permet des marges bien plus intéressantes dans les ordures ménagères). Le pilotage de la filiale de collecte est la préoccupation principale de notre interlocuteur, elle se traduit en particulier dans l'attention aux équipements (broyeurs, compacteurs, convoyeurs), pas très *hi-tech*, mais plus ou moins adaptés, qui font du plus ou moins bon travail et qui déterminent la rentabilité des traitements, à l'attention portée à la propreté des sites, aux accidents du travail. Au déjeuner, un lien avec toutes ces questions d'environnement apparaît enfin, "*quand même, on peut dire merci à Eco-Emballage parce que ça nous a permis de renégocier nos contrats de collecte,*". L'intérêt c'est alors de renégocier des contrats dont on avait hérité et qui avaient été mal négociés à l'origine, qu'on traînait comme des boulets et qui altèrent la rentabilité mais aussi de *gagner de nouveaux contrats, de rentrer sur des communes où on ramasse pas les poubelles*, avec des offres de déchetteries, de parcs pour encombrants.

3. Entretien 3.5 : Cet entretien est un tout aussi "insatisfaisant" et sympathique que le précédent, c'est à dire que la description des activités de la filiale spécialisée n'est pas davantage reliée à l'évolution de la problématique environnement. "*Le cœur de notre métier, c'est l'assainissement, l'entretien des réseaux d'assainissement, l'enlèvement des boues de curage et la valorisation agricole*" grâce à des camions spécialisés et des outils de nettoyage haute pression. La lutte *se fait sur les prix avec des transporteurs pas spécialisés*, le problème c'est que *les clients deviennent intelligents, ils mélangent plus,*

ils valorisent leurs déchets, la stratégie c'est de rester sur des niches à très fort prix et forte marge, d'offrir des traitements plus adaptés et moins chers. Il faudrait peut-être envisager de développer les compétences logistiques acquises par les transporteurs mais pas encore par la filiale. Il nous remet une plaquette de présentation des activités d'assainissement, barrée d'un gros titre 'Environnement'. Il remarque "Oui le Président Marcel y croit", en haussant les épaules ; c'est la seule réalité que cela semble avoir à ses yeux. A la fin de l'entretien, l'environnement est associé aux petites fleurs ; sa remarque de conclusion : à cause de ces histoires d'environnement, on a dû repeindre les camions en blanc et maintenant on doit les laver plus souvent.

4. Les ancrages :

Les entretiens 3.4 et 3.5 ne présentent pas de mode de résolution de la contradiction entre écologie et économie. L'environnement y est très peu présent, pour le premier, il est représenté par la règle étatique qui a instauré la mise en place de Eco-emballage¹¹, pour le second, c'est une croyance du Président (une lubie ?) qui n'a que peu d'impact sur la réalité ou de façon dérisoire (la couleur des camions). La représentation de leurs activités n'est pas liée à la problématique de l'Environnement. L'entretien 3.3.b présente une évolution au fil du discours entre la dénégation inaugurale (que du discours, que des mots) et la suite du discours où le mot Environnement est utilisé plus volontiers. Notre interlocuteur est autant préoccupé des règles stratégiques qu'à l'entretien 3.3.a, celles-ci ayant d'ailleurs changé. La technologie et les capacités de traitement ont laissé la place au recyclage, les nouveaux entrants sont toujours aussi préoccupants mais ce n'est plus l'offre technologique qui est redoutée, c'est l'arrivée de gros opérateurs (le cash flow de Waste Management est de l'ordre du chiffre d'affaires de la filiale Propreté). Les collectivités locales restent des clients obligés du secteur, ils sont d'ailleurs absents du discours, il s'agit donc d'affirmer la supériorité de son offre. Le monde de l'environnement n'est pas spécifié, il est lié à la question de la réglementation mais comme il est dit, en toile de fond. Des indices (la taille planétaire, les assurances que l'on donnera à l'humanité) montrent la possibilité d'un discours missionnaire qui n'est pas mis en œuvre à l'occasion de notre entretien.

¹¹ voir DEFEUILLET & QUIRION (95)

§.4. Un opérateur public dans l'incinération de déchets

a. Contexte sectoriel

Un opérateur public OP est présent dans l'incinération des déchets par l'intermédiaire de deux filiales. Il est ainsi l'actionnaire majoritaire d'une entreprise présente depuis 1920 dans le traitement des déchets mais dont les deux autres actionnaires sont la Lyonnaise et la Générale. Procès et menaces de procès se multiplient entre les actionnaires. L'autre filiale a été créée en 1990 pour faire face aux limitations d'action de la première. Cette création s'est faite dans le cadre d'un programme plus large de diversification dans les services. Une troisième filiale a été créée pour rentrer dans le domaine de l'eau. En juillet 94 la presse se fait l'écho de cette création en ces termes : "En guerre ouverte depuis plusieurs mois avec la Générale et la Lyonnaise des eaux, hostiles à sa politique de diversification, OP vient de trouver une réponse inattaquable en s'associant avec un spécialiste des services aux collectivités locales, pour mener des opérations à l'étranger (...) Affronter une nouvelle concurrence lors d'appels d'offre internationaux ne réjouit pas la Générale et la Lyonnaise des eaux, qui souhaiteraient obtenir des contreparties. Déjà certains suggèrent que OP pourrait renoncer à poursuivre sa diversification en France". Le devenir de la nouvelle filiale et le développement de la filiale historique paraissent donc compromis. Le Conseil d'état a par ailleurs décidé que OP devrait se retirer des secteurs où existe un fort contingent de P.M.I. mais pourrait se maintenir dans ceux où elle rencontre la concurrence des grands groupes. OP a ainsi pu se maintenir dans l'incinération des déchets avec production d'énergie mais s'est vu interdit de collecte, de tri et d'enfouissement. Deux entretiens de 2 heures ont été réalisés, avec un dirigeant de la nouvelle filiale (Filianov) et un de la filiale historique (Filiahisto), dans des atmosphères très contrastées. Le premier acceptait les questions qui lui étaient posées et développait des réponses avec plaisir, dans une atmosphère détendue. Le second nous a reçue, en face à face distant, dans un bureau immense autour d'une table de négociation carrée de 5 mètres de côté, les questions posées étaient systématiquement rejetées (en particulier la question 3 sur l'évolution de l'activité), le tout contribuant à une atmosphère plus que tendue. A la fin de l'entretien, la plaquette technique de présentation des résultats de l'exploitation des usines d'incinération, dont la longévité fait la fierté de l'entreprise, nous a été proposée.

b. Entretien 4.1.

1. Le découpage se fait en 68 séquences S pour les réponses aux questions 1 à 4, en 14 séquences P pour la reprise de l'énonciation liée à l'étape 2, production d'une synthèse.

2. Les classes objets

1. nous (filianov, filiahisto, OP)
2. les pouvoirs publics (technocrate ignorant)
3. les clients collectivités locales (irrationnel, politique)
4. les concurrents
5. la réglementation, la loi (29 fois)

3. La prise en charge de l'énoncé

Je 41 fois, On, 144 fois, Nous, 18 fois sur 7.690 mots

discours constatif **c'est** est employé 138 fois soit environ 2 fois par séquence

4. Les ancrages

historique : le mot Environnement est utilisé 3 fois
marché de l'Environnement, pas très sympa pour l'Environnement

idéologique : (les relations écologie / économie)
séquences P.3 à P.6 le payeur c'est le pauvre contribuable
rationalité de l'ingénieur et de l'économiste opposée à l'irrationnel du politique, de l'élu

régulation organisationnelle :

étatique : la loi crée le marché, les pouvoirs publics limitent notre activité
stratégique : pas un marché de masse, un marché de grandes installations, de grands (S.26)
identitaire : l'ingénieur, l'économiste, l'industriel, face au politique
technique : la qualité d'OP en tant qu'exploitant
social : P.13 et P.14

S. 63 (fin de la bande : trou) *vous disiez donc que sur les marchés de l'Environnement vous avez été limité ? d'abord de nous mêmes on a pas souhaité aller sur tous les marchés, on n'a pas souhaité aller sur le marché de l'eau*

S. 66 *la croissance vous la voyez liée à quoi ? la croissance on la voit liée à la loi parce que souvent dans l'Environnement le moteur c'est la loi, c'est clair, c'est vrai, si elle est appliquée*

S. 68 *voyez ces tubes là, c'est des tubes de mercure, c'est pas très sympa pour l'Environnement*

Les ancrages historique et idéologique ne sont que très peu développés.

5. La mise en relation des énoncés

Le discours est marqué par différentes sources de conflit et d'opposition :

- la création de Filianov s'est faite contre les actionnaires de Filiahisto,

S.9 OP est resté l'actionnaire de référence, ceci étant il y a deux autres actionnaires dedans, la Lyonnaise et la Générale, ce qui fait un ensemble très charmant, qui fait que le conseil d'administration n'est pas tout à fait un salon totalement assoupi. C'est même un endroit animé.

S.10 Et en fait c'est *parce que* OP ne pouvait pas le développer comme il le souhaitait, puisqu'il se retrouvait dans chaque appel d'offre, en face de ses actionnaires, au moins deux de ces actionnaires en tous les cas, que l'on a créé Filianov. Filiahisto est présent sur le marché international et en France on a créé Filianov.

- l'opposition entre la rationalité faible des clients politiques et généralistes face à la rationalité forte d'ingénieur et d'économiste de l'entreprise (S.22 le client c'est les collectivités locales, ce ne sont pas des ingénieurs, ce ne sont pas des économistes, ce sont des élus qui sont des généralistes, ... il s'agit de s'adapter à ça, essayer de comprendre le client, essayer de comprendre le besoin qu'il a d'être réélu, c'est normal pour un élu, *donc* il faut s'adapter à son besoin et ne pas chercher nécessairement à faire hyper rationnel, S.23 ça conduit pas nécessairement au choix du technicien qui fait de la pure rationalité, au moins cher possible, ils veulent faire pour le mieux mais avec leur logique à eux,)

- le discours pratique la disqualification généralisée des concurrents :

S.33 c'est pas des enfants de choeur, c'est pas des gamins,

S.34 ils ont eu les méthodes commerciales qu'on connaît

S.35 ils font recours souvent en masse aux CDD, ils jouent avec les trous de la législation sociale

S.36 ceci dit ce sont de bons professionnels, donc il n'y a rien à dire

S. 40 aujourd'hui lyonnaise et générale verrouillent, ils ont faits à WM une réputation de maffieux

- il y a une faible présence du marché et plus généralement du discours managérial, la croissance ne peut être liée qu'à la réglementation.

S.66 La croissance on la voit liée à la loi parce que souvent dans l'Environnement le moteur c'est la loi, c'est clair, c'est vrai si elle est appliquée

S.68 dans les mécanismes c'est des marchés qui sont créés uniquement par la loi

S.69 en Allemagne il y a une loi mais ici la loi vient pas, donc tous les centres sont en déficit

Il perçoit notre intérêt comme un intérêt pour les *structures industrielles* et non pour les stratégies des entreprises.

- contrairement aux entretiens précédents où les règles stratégiques s'énoncent comme des codes de conduite pour les organisations (il faut innover, etc), dans cet entretien, les relations entre organisations sont réglées *par des décisions politiciennes*, l'activité de l'organisation se déroule avant tout dans un **monde politique** :

S.3 Notre activité **normalement** va de la collecte des **déchets** jusque l'enfouissement final du **déchet** ultime mais il faut savoir les pouvoirs publics nous ont imposés une contrainte qui est de nous occuper seulement de traitement des **déchets** c'est à dire que nous sommes interdits de collecte et interdits de mise en décharge

S.4 Je m'empresse de dire tout de suite que c'est une aberration née dans la tête de quelque **technocrate ignorant** ce qu'est une activité industrielle puisque on vit dans une société où de plus en plus on offre des **services**

S.36 Comme vous savez bien qu'on ne les atteindra pas, c'est le propre de la politique. Il faut être agressif d'entrée. Prenez Madame Ségolène Royal vous aurez le modèle type du décalage entre le discours et la réalité. C'est le propre du politique, il faut bien être élu. C'est pas leur faute, c'est la faute de leurs clients, les électeurs

S.40 il y a eu une mode l'année dernière des fours à lit fluidisé, bon bien il a fallu sacrifier à la mode *parce que* les élus en voulaient, c'est même remonté chez le Président d'OP par un honorable sénateur qui ne connaissait rien à rien mais ça fait rien, qui était convaincu *parce qu'*il avait été emmené au Japon, par un fabricant d'origine japonaise, que c'était le lit fluidisé la meilleure technique et il a dit au président d'OP qu'il avait que des nuls avec lui. Il était convaincu que c'était japonais *donc* que c'était d'avant garde et que c'était la meilleure technique *donc* c'est un peu de l'irrationnel.

S.56 en France l'état possède OP, l'état ne veut pas qu'OP fasse, se diversifie ou moins l'ennuie partout.

S.64 un autre de nos handicap que j'ai pas évoqué c'est qu'on a séparé fortement cette activité d'OP, on l'a imposé. On a dit OP c'est une activité de monopole *donc* l'autre doit être bien séparé. elle est tellement séparée qu'il arrive un moment où c'est plus un atout d'appartenir à OP à ce moment là, on se retrouve dans la position de l'artisan qui voudrait entrer sur le marché, or c'est un **marché de gros**,

- à la toute fin de l'entretien il énonce un monde idéal celui où serait mis en place une solution "colbertiste", sans rapport avec le marché, en particulier P.4 :

P.3. Monsieur Destot auteur du rapport Destot un jour aux assises de la Baule sur les **déchets** ménagers a eu cette phrase "je comprends pas que dans un pays qui a bâti le programme nucléaire, (qui est un succès, on aime ou on aime pas) je comprends pas qu'on n'arrive pas à ouvrir des décharges de classe 1 pour traiter le problème des **déchets**" j'ai failli aller le voir et lui dire j'ai une solution à vous proposer : **confier le à OP !**

P.4 la France est quand même ... , reste dans l'approche colbertiste, qui a pas mal réussi, tout le tintamarre qu'ils ont fait pour dénationaliser pour ouvrir à la concurrence que très naturellement, le monopole par la loi du **marché**, est en train de se recréer, les sociétés de production rachètent les sociétés de distribution, ils sont en train de retourner à un acteur unique et ils parlent du monopole régulé, du monopole privé à peine régulé, bon, la logique d'un métier restera.

P.5 Si on avait voulu résoudre pour pas cher le problème des **déchets** en France, il fallait faire un plan national avec une cinquantaine d'usines, vous faites comme à Plogoff de temps en temps vous cédez, vous faites un modèle d'usine, essayez de le faire joli, quand même ça gâche rien, vous y réfléchissez un petit peu puis vous le reproduisez vous l'adaptez un petit peu, vous changez la couleur de peinture et vous faites ça pour pas cher pour le contribuable,

P.6 quelle est la conséquence de tout ça, c'est que le payeur n'est pas le client, le payeur c'est le pauvre contribuable, avec des impôts locaux qui augmentent, à Paris ils ont augmenté de 19% sur mon truc, alors qu'on dit aux fonctionnaires 0% d'augmentation, j'eusse aimé que M. Juppé et M. Chirac commencent par dire aussi impôts locaux à Paris 0%, il y aurait eu un symétrique.

P.7 Mais ça n'est possible que si on gère de façon industrielle et non pas de façon politique mais alors c'est un rêve d'ingénieur ou d'économiste.

6. L'interprétation

Cet entretien ne présente pas de mode de résolution de la contradiction entre économie et environnement. Il fait apparaître un monde où la lutte se joue entre le groupe OP et les concurrents privés, d'une part, et d'autre part, entre le groupe OP et le monde politique - c'est à dire entre des ingénieurs et des économistes rationnels confrontés à l'irrationnel des politiques qui "colent" à l'opinion. Le monde politique apparaît sous les traits d'un ON impersonnel et malfaisant, d'un technocrate ignorant, d'un honorable sénateur qui ne connaît rien à rien, d'une ministre de l'environnement opportuniste et de l'état propriétaire malveillant. La représentation proposée vise à faire reconnaître le bien-fondé de l'approche dite "colbertiste" où la rationalité technico-économique centralisée, mais pas politique, prime. La grille de lecture que nous avons proposé pour l'industrie de l'environnement et que l'on a vu fonctionner autour du mode de résolution de la contradiction économie / écologie trouve ici une limite. Le cœur du raisonnement est ici centré sur l'opposition service public / entreprise privé. Ce sont les règles étatiques articulées à l'identité d'opérateur public de l'organisation qui fonde la logique de ce discours. La légitimité du service public et d'une planification nationale optimisée pour le contribuable citoyen, est confortée par son rôle social sur l'emploi comme le montre les deux dernières séquences argumentatives de cet entretien (P.13, P.14).

P.13 si Chirac vous donne des aides à la création d'emploi, vous mettez des mecs les mains dans la merde en train de trier les trucs, vous avez visité un centre de tri ? (je n'ai vu que des vidéos) c'est passionnant comme métier, vous avez envie d'y aller, tandis qu'une usine d'incinération c'est quoi une centrale, tout le monde en blouse, le gars il est dans une salle qui ressemble à mon bureau il a des écrans de télé il a un fauteuil splendide et pffuit il fait ça, il charge, il regarde sur un écran, un métier d'aujourd'hui quoi. seulement les métiers d'aujourd'hui créent pas les emplois merdiques dont on a besoin, je suis pas sûr que le progrès de ce siècle soit dans le centre de tri

p.14 et vous croyez qu'il est dans les industries de l'Environnement ? ça dépend lesquelles, ça dépend lesquelles, dans un pays qui se veut moderne faudrait mieux avoir des BTS, des BT que des ..., vous voyez ce que je veux dire ... faut bien que tout le monde vive alors vous créez des entreprises d'insertion avec les déchets par exemples et des handicapés c'est un grave problème. Vouloir comme base de société le tri à la main, moi ça m'horripile, mais c'est à titre personnel et pas en tant que Filianov mais la réglementation peut faire basculer vers les centres de tri, avec des subventions et des fumées plus pures que ... la loi intervient partout.

c. Entretien 4.2

Cet entretien ne fait pas plus que le précédent apparaître de mode de résolution de la contradiction entre économie et écologie. Filiahisto est un opérateur d'usines d'incinération dont les positions sont assurées mais les conflits entre actionnaires et l'absence de volonté et de légitimité de la maison mère OP, plus concernée par les questions liées à la déréglementation et au maintien du service public, rendent tout développement impossible. Elle semble donc comme drapée dans la technique qui fonde son identité, il ne lui reste qu'à faire tourner ses usines du mieux possible et à faire reconnaître la qualité de ses compétences techniques.

§.5. *L'Ademe*

a. Contexte : L'Ademe est un établissement public à caractère industriel et commercial. Créée en 1992, par le regroupement de l'AFME, de l'AQA et de l'ANRED, elle est placée sous la tutelle des ministères de l'Environnement, de l'Industrie et de la Recherche. L'Ademe intervient pour mettre en œuvre les volets non réglementaires des politiques publiques de l'énergie (maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable) et de l'environnement (air, déchets, sols, bruit). Elle a pour vocation de mettre en œuvre des actions de recherche appliquée, d'expérimentation et de démonstration, de diffusion et enfin d'information et de sensibilisation. Son action est organisée par grands programmes d'action accompagnés de programmes de soutien (études socio-économiques et prospectives, observatoires, formations, veille technologiques). Elle travaille en partenariat avec les organismes de recherche publics, les laboratoires de recherche privés, les industriels, les distributeurs, les sociétés d'ingénierie-conseil et de maîtrise d'ouvrage mais aussi en relation avec les collectivités territoriales, les pouvoirs publics et le grand public. Nous avons rencontré trois responsables du programme d'action Déchets Municipaux, durant 2 heures chacun, selon le guide d'entretien spécifique établi à ce propos. Les entretiens ont été très riches, très denses, très informatifs. Leur interprétation dépasse toutefois le cadre de la grille d'analyse établie au chapitre 4. La résolution de la contradiction entre économie et écologie n'est plus au cœur du discours. A l'inverse, il s'agit d'établir les bases légitimes (scientifiques, méthodologiques) de l'intervention d'une agence publique dans le domaine de l'environnement. Nous nous limiterons à identifier rapidement la place des entreprises prestataires des services de collecte et de traitement des déchets municipaux dans les représentations promulguées par ces discours. Les collectivités locales sont au centre du discours, les conditions de leurs choix sont orientées en particulier par les informations que peut produire l'Ademe. Les prestataires interviennent de plus en plus souvent, mais en fonction de règles du jeu fixées par d'autres, en particulier par l'action des pouvoirs publics.

b. Entretien 5.1 : (collecte sélective et application du décret emballage)

Il s'agit avant tout de faire le *bilan de l'activité de l'association Eco-Emballages*. L'action est orientée par la *volonté de constituer un pôle d'expertise neutre* qui puisse être mobilisé dans la *négociation* : il s'agit alors d'établir des *cahiers des charges*, de

produire les prescriptions techniques minimales pour les relations entre collectivités locales et industriels utilisateurs des matières premières secondaires générées par la collecte sélective, d'établir des références et pas seulement d'intervenir sur demande. L'évolution dans le domaine des déchets se fait à l'image de l'eau, par des phénomènes de mutation et de croissance suite à la mise en place d'une réglementation liée à une prise de conscience et au constat de l'insuffisance des actions engagées. Les prestataires ont suivi cette évolution. Les compétences techniques et les capacités de financement sont chez les prestataires plus que chez les collectivités locales, ceux-ci proposent des systèmes de gestion globale sous l'appellation Propreté, selon des stratégies différentes, de niche pour la Coved, de coût à la Générale (les "cow-boys"), de service global à la Lyonnaise (les "intellectuels"). L'introduction de la collecte sélective redonne des marges de manœuvre à l'opérateur face à la collectivité locale. La grande question est de savoir dans quelle mesure les collectivités locales vont se décharger de leur obligation de traitement sur les prestataires.

c. Entretien 5.2 : (suivi de la mise en œuvre des plans départementaux)

Il s'agit de faire le bilan des actions et d'établir un guide méthodologique et un guide des techniques disponibles. Les plans départementaux ont pour objectif d'organiser et de planifier la gestion et surtout le traitement des déchets à 5 ou 10 ans, ils sont opposables aux communes et aux prestataires. Leur mise en place revient à traduire dans les faits l'article 1 de la loi de 75 qui préconise de limiter le transport et de développer la valorisation. Le plan va dans le sens des prestataires c'est à dire qu'il développe la demande générale de services (nouveau service, nouveau outil, nouveaux marchés). On va vers des unités plus grandes avec des technologies plus sophistiquées plus difficilement maîtrisées et financées, on glisse donc vers l'exploitation privée (cas de 80% des grosses unités) donc on va vers de la délégation de service public et on prend pas toutes les précautions, La loi de décentralisation de 81 a accentué la tendance à déléguer les investissements lourds mais cela pose des problèmes de compétences : technicité pas forcément présente, temps et compétences, projets très différents et peu comparables. Il y a encore de nombreuses situations où la délégation se fait sans cahier des charges et sans négociation des contrats. Depuis 1993 et la loi Sapin, on essaie de fixer un certain cadre qui n'était pas toujours présent avant.

d. Entretien 5.3 (

Face à la tendance des maîtres d'ouvrage à surdimensionner les investissements pour se rendre incontournables, les collecteurs/traiteurs peuvent proposer des solutions nouvelles mais ils sont tributaires des collectivités locales, il ne peuvent faire que de l'excès de zèle. Le maître d'ouvrage intervient sur la conduite par le contrat, l'exploitant fera en fonction des conditions du contrat, l'exploitant cherche à étendre son territoire s'il accepte des mauvaises conditions il fera des pertes. Il faut s'assurer que les besoins de la collectivité soient traduits dans les conditions d'exploitation et d'investissement. Le marché s'élargit du fait de la politique publique de l'environnement mais il demande plus de compétences donc le recours à des prestataires privés a donc toutes les chances de s'accroître. La collecte se complexifie par la collecte sélective même si les flux diminuent, la complexité augmente, la proportion de gestion privée va s'accroître.

Section 2 : Mise en œuvre de l'étape 3, Identifier les répertoires

Les principales caractéristiques des entretiens sont reprises dans les tableaux ci-dessous.

§.1. Synthèse des entretiens

Ingénierie - (E1.1)

Ancrage historique :	pas de catégorie environnement
Ancrage idéologique :	pas de résolution de la contradiction
Ancrage dans la pratique :	des clients qui n'ont pas de <i>know-how</i>
Représentation du monde :	<i>business as usual</i>
Représentation de soi :	(non repérable)
Contexte :	activité nouvelle, petite unité
Citation :	Ça ferait plaisir à mon Président de vous entendre

Ingénierie - (E1.2)

Ancrage historique :	environnement = réglementation, souci, coût
Ancrage idéologique :	opposition simple entre une logique technicienne qui conduit à la meilleure solution et qui se situe du côté de l'écologique, et une logique de l'économique, qui conduit à ne pas investir pour dépolluer
Ancrage dans la pratique :	technicité, identité et activité sont fortement articulées
Représentation du monde :	résolution paradoxale : le coût prévient les clients de s'équiper et donc il reste des clients à équiper lorsque les pressions deviennent suffisamment fortes
Représentation de soi :	"puriste"
Contexte :	activité ancienne, petite unité
Citation :	Voilà donc les principales étapes de la pression réglementaire qui ont monté notre activité et changé la philosophie mais ça n'a rien changé puisque on a toujours fait ça comme on est tous du génie chimique

Chimie - (E.2.1)

Ancrage historique :	environnement = faux problèmes
Ancrage idéologique :	coûts disproportionnés de l'environnement
Ancrage dans la pratique :	règles stratégiques de la concurrence (délocalisation)
Représentation du monde :	la protection de l'environnement ne doit pas faire oublier la protection de l'emploi et de la concurrence
Représentation de soi :	réaliste
Contexte :	pas d'activité dite d'environnement
Citation :	C'est n'importe quoi, on nous demande de faire des usines à eau minérale

Chimie - (E.2.2)

Ancrage historique :	environnement = réglementation, vrai problème, progrès
Ancrage idéologique :	monter des nouveaux business
Ancrage dans la pratique :	jargon managérial très important
Représentation du monde :	coexistence des contraintes de coût pour les usines et des opportunités de nouvelles offres en produits et services vers les clients
Représentation de soi :	porte-parole et stratégie
Contexte :	grand groupe, création d'une unité Environnement
Citation :	de loin on a l'air d'être un grand pollueur, de freiner ; de près on accélère et on dépollue

Chimie - (E.2.2)

Ancrage historique :	environnement = des opportunités créées par la loi, et, à la fin de l'entretien, le règne de l'opinion, de l'image
Ancrage idéologique :	faire tomber les coûts pour créer des business
Ancrage dans la pratique :	le jeu en interne face à la DG sur les règles stratégiques les pouvoirs publics comme partenaires de négociation
Représentation du monde :	arrivée des spécialistes avec des compétences qui instaure le règne de l'économie face au commercial
Représentation de soi :	entrepreneur, "je suis un spécialiste"
Contexte :	activité nouvelle dans un grand groupe industriel,
Citation :	Personne ne dépollue de gaieté de cœur ! Donc là c'est clair on est les premiers, les leaders, les meilleurs et c'est parce qu'on raisonne <i>core competence</i>

Collecte (E.3.1)

Ancrage historique :	réglementation et image positive
Ancrage idéologique :	(non repérable)
Ancrage dans la pratique :	entrée du marketing et de la communication
Représentation du monde :	un monde d'opportunités
Représentation de soi :	(non repérable)
Contexte :	activité ancienne, grand groupe de services
Citation :	après avoir été dans le groupe la vieille vache qui ne donne plus de lait, nous prenons notre revanche parce que nos marchés sont en plein rajeunissement

Collecte (E.3.2)

Ancrage historique :	environnement = réglementation, prise de conscience
Ancrage idéologique :	capacité de l'économie à absorber le coûts effet positif sur l'économie (emplois, activités)
Ancrage dans la pratique :	intégrer le marketing et la communication dans les éco-industries
Représentation du monde :	plan national ambitieux né d'une volonté politique et sociale forte qui va demander des capacités
Représentation de soi :	je suis le premier directeur marketing dans les déchets
Contexte :	activité ancienne, grand groupe de services
Citation :	nous devons répondre à la demande de traitement par le savoir-faire technique et à la demande sociale par la communication, (80% communication, 20% technique)

Collecte (E.3.3.a)

Ancrage historique :	législation et écologisation
Ancrage idéologique :	(pas repérable)
Ancrage dans la pratique :	rôle de la technologie pour le maintien des marges et des positions sur le marchés mais aussi comme menace
Représentation du monde :	préserver les positions acquises dans la collecte et le traitement des déchets
Représentation de soi :	stratège
Contexte :	activité ancienne, grand groupe de services
Citation :	si demain on vitrifie les déchets, c'est Corning Glass qui devient le roi du pétrole

Collecte (E.3.3.b)

Ancrage historique :	environnement = risque planétaire, garantie à l'humanité réglementation en toile de fond
Ancrage idéologique :	trois domaines solvables, l'eau, l'air, les déchets
Ancrage dans la pratique :	la technologie n'est plus un fcs le recyclage est une révolution
Représentation du monde :	arrivée de nouveaux entrants par la révolution du recyclage d'où le besoin d'organiser les marchés
Représentation de soi :	stratège
Contexte :	activité ancienne, grand groupe de services
Citation :	Nous on est des manutentionnaires de poubelles les questions d'environnement c'est pas pour les mickeys

Collecte (E.3.4)

Ancrage historique :	(pas repérable)
Ancrage idéologique :	(pas repérable)
Ancrage dans la pratique :	renégociation des contrats de collecte, maintien de la rentabilité de l'activité
Représentation du monde :	un monde d'opportunités commerciales
Représentation de soi :	négociateur
Contexte :	activité ancienne, grand groupe de services
Citation :	On peut dire merci à Eco-emballage

Collecte (E.3.5)

Ancrage historique :	(pas repérable, les petites fleurs)
Ancrage idéologique :	(pas repérable)
Ancrage dans la pratique :	les clients deviennent intelligents les transporteurs cassent les prix
Représentation du monde :	il faut arriver à maintenir les marges, trouver des niches
Représentation de soi :	défenseur
Contexte :	activité ancienne, grand groupe de services
Citation :	Le président y croit

Filianov / Filiahisto - (E.4.1 / E.4.2.)

Ancrage historique :	(pas repérable) concept du service public (monopole d'OP)
Ancrage idéologique :	(pas repérable) optimisation technico-économique opposée au politique comme le démontre la réussite d'OP sur son monopole
Ancrage dans la pratique :	des concurrents bons professionnels mais pas honnêtes des clients politiques donc irrationnels
Représentation du monde :	légitimité forte des solutions centralisées face au gaspillage de ressources des solutions décentralisées
Représentation de soi :	nous, on saurait faire
Contexte :	opérateur public, activité nouvelle
Citation :	Y'a une fenêtre d'opportunités mais ON a décidé qu'on n'est pas légitime - Donnez le à O.P. !

§.2. *Les répertoires*

L'identification de répertoires suppose de faire émerger des catégories de discours au vu des synthèses présentées ci-dessus. Nous sommes amenés à distinguer les discours selon leurs positions quant aux différents lieux de détermination sociale.

Nous avons dans un premier temps étudié l'**ancrage socio-historique** des discours à travers la constitution de l'environnement comme objet du discours. C'est autour de la réglementation que tout se joue. L'environnement est soit absent du discours soit associé à la réglementation, celle-ci étant parfois reliée à la pression sociale, à la prise de conscience, à la volonté politique, à l'écologisation de la société mais jamais au développement durable (Brundtland 87). Enfin, à la réglementation, est associé un "supplément d'âme", en plus ou en moins, en moins lorsqu'il est dit que ce sont de faux problèmes, en plus, lorsqu'il est associé au progrès, aux vrais problèmes, à l'humanité. Ces aspects permettent de traiter de l'environnement comme d'un problème d'image, de mode, d'opinion ou de communication. L'environnement n'est traité qu'en terme de **culture** et jamais de nature. La seule fois où le mot nature est utilisé, c'est pour faire jouer l'ambiguïté entre déchet et combustible fossile, en faisant remarquer que "ce n'est pas parce qu'un produit sort de la nature, qu'il est propre" (sic).

Nous avons ensuite étudié l'**ancrage idéologique** à travers le mode de résolution de la contradiction entre écologie et économie. Les modes diffèrent en fonction de la nature des **clients**. Lorsque le client est un **industriel** (entretiens 1.1, 1.2, 2.1, 2.2 et 2.3), il résiste à la contrainte réglementaire. Il y a alors résolution **paradoxe**. Ainsi, dans l'entretien 1.2, la réticence des clients fait qu'il "reste" du marché. De même, dans l'entretien 2.3, il faut construire une justification économique à l'acte de dépollution, par exemple en dépolluant moins cher, parce que "personne ne dépollue de gaieté de cœur".

Lorsque le client est une **collectivité locale** (séries 3 et 4 des entretiens), il doit prendre en charge la gestion des déchets de ses administrés, il ne peut que difficilement résister à la contrainte. Les clients sont contraints d'être clients, l'arbitrage se fait entre concurrents

par le jeu des règles techniques, stratégiques et étatiques. Le conflit peut alors être totalement **ignoré** (E.4.1 et 4.2) au nom d'une rationalité technico-économique centralisatrice. Le conflit peut aussi être traité au niveau **global** en termes de capacité de l'économie française à faire face aux coûts de l'environnement. Dans ces deux cas, l'important c'est alors d'être le fournisseur du client obligé, de faire du client, son obligé, d'où la tentation d'abuser, soulignée par l'opérateur de services (3.3.b), ou le caractère douteux des pratiques commerciales souligné par l'opérateur public (4.1). Dans la gestion des déchets, où l'on va de plus en plus vers la délégation de service public, la tension entre gestion privé et service public que nous avons soulignée, apparaît fortement. La distinction entre monopole d'état et monopole régulé par le marché est source de controverse. On retrouve ici l'argument du duopole Lyonnaise-Générale utilisé par C. Stoffaës pour justifier le monopole d'état d'EdF sur l'électricité. Il est en effet difficile de dire que la concurrence est "pure et parfaite" dans le domaine des déchets.

Enfin nous avons étudié **l'ancrage dans la pratique** c'est-à-dire la production et le maintien des règles de contrôle de l'organisation. Nous avons utilisé la typologie de Clegg (81) en six catégories extra-organisationnelles, techniques, identitaires, politiques, stratégiques et étatiques. Comme nous venons de le voir, les ancrages historique et idéologique ont des conséquences sur les règles de contrôle. L'Environnement est ainsi souvent ramené à la règle étatique de la réglementation, le mode de résolution du compromis entre économie et écologie accorde plus ou moins d'importance aux différents types de règles. Par ailleurs, les règles forment des systèmes de règles (Reynaud 89). Les solutions techniques (risque d'une offre technologique, part du recyclage) sont poussées par les règles étatiques, elles peuvent aussi modifier les règles stratégiques. Ceci a aussi un impact sur le maintien du pouvoir managérial dans l'organisation (règle politique). C'est traduit dans le langage de la théorie stratégique : marchés mûrs, rajeunissement, risque de nouveaux entrants, modification de l'intensité des barrières à l'entrée, innovation, segmentation. Enfin l'identité de l'entreprise permet d'articuler règles techniques et règles stratégiques (nous sommes tous du génie chimique donc nous résolvons le problème à la source, nous sommes des manutentionnaires donc nous prenons le déchet quoi qu'il arrive, nous sommes des chimistes donc nous n'y allons que si nos compétences font tomber les coûts).

Il est ainsi possible d'ébaucher quatre répertoires.

- le répertoire puriste, l'impasse de la contrainte pour les industriels

DEPUIS TOUJOURS il y a des lois qui imposent des investissements non productifs aux industriels, elles n'ont jamais été respectées

PARCE QUE nous venons du génie chimique, nous avons la meilleure solution technique

MAIS c'est difficile de l'imposer, il faut des prescripteurs (pression et aides financières)

MAINTENANT il y a de nouvelles lois mais il y a pas de raisons que les clients deviennent plus désireux d'acheter

- le répertoire entrepreneurial, la logique de marché pour les industriels

AVANT nous étions de gros pollueurs

MAINTENANT nous tirons parti de notre expérience

COMME nous avons acquis une grosse expérience de la pollution,
nous savons dépolluer moins cher

DONC je /on monte des nouveaux business, je/on fais/t du **profit**

nos clients font des **économies** et en plus on **économise de la pollution**

- le répertoire service, la logique de marché pour les collectivités locales

AVANT nous étions les seuls sur le marché, nous étions d'abord commerciaux

MAINTENANT l'environnement prend de l'importance, la législation rajeunit nos marchés

DONC c'est une opportunité d'entrer sur des marchés où les marges sont plus fortes par la démultiplication et la sophistication des marchés, par l'internationalisation

MAIS on risque de voir arriver des nouveaux, soit par la technologie soit par le recyclage

DONC on risque de maigrir, il faut protéger nos marchés de collecte et d'enfouissement

- le répertoire centralisateur, LA solution pour les collectivités locales ?

Face au problème de la gestion des déchets, on adopte des solutions politiques au niveau local qui sont irrationnelles donc chères

Si on veut le résoudre dans l'intérêt du contribuable, il faut imposer une solution technico-économique au niveau national, sur le modèle du service public, qui fournit un modèle social acceptable avec des emplois décents

Et nous, on saurait faire.

Les répertoires se présentent dans une logique de secteur, ils croisent deux logiques, celle du client (industriel ou collectivité locale) et celle de l'offre (contrainte ou marché). Toutefois il existe des différences importantes dans la façon dont il est mis en œuvre par différentes personnes au sein d'une même entreprise ou d'un même secteur. Le répertoire puriste est pleinement mis en œuvre à l'entretien 1.2 mais pas à l'entretien 1.1. Le répertoire entrepreneurial est mis en œuvre par le porte parole de l'organisation GC (entretien 2.2) pour restaurer la légitimité de l'organisation, en décrivant son évolution. A l'inverse, lorsqu'il est mis en œuvre par l'entrepreneur (entretien 2.3), c'est par rapport à un jeu en interne sur les règles stratégiques, pour bâtir la légitimité de l'activité au sein de l'organisation et à un jeu en externe avec la règle étatique de la réglementation. Le répertoire de service possède une trame identique entre 1993 (3.3.a) et 1995 (3.3.b). Il s'agit toujours de profiter de l'opportunité du rajeunissement des marchés et de protéger les activités traditionnelles des offres nouvelles. L'attention s'est toutefois déplacée de la sophistication technologique vers l'internationalisation et le recyclage. Le répertoire de services n'est que très partiellement mis en œuvre à l'entretien 3.4 (l'opportunité se réduit à la renégociation des contrats grâce à Eco-emballage) et pas du tout en 3.5. Ce sont en particulier les différences de **focalisation**, en fonction des enjeux et de l'engagement du sujet, et de **pression à l'inférence** qui permettent de rendre compte de cette différence d'**objectivation**.

L'emploi est aussi un thème qui apparaît dans les entretiens. A l'entretien 4.1, le modèle centralisateur est légitimé par les emplois "d'aujourd'hui" qu'il crée face aux emplois "merdiques" créés par les entreprises privées. Ce modèle est aussi lié au choix technique (incinération opposé à recyclage), choix qui dépend de la réglementation, et à l'influence du monde politique, qui a besoin de ces emplois pour redresser la courbe du chômage. A l'entretien 2.3, les modes de gestion des ressources humaines dans les activités de services face aux activités de produits, il souligne la nécessité de flexibilité dans l'activité de services - auquel s'oppose l'image proposée par l'entretien 4.1 de l'emploi massif de CDD comme jeu avec les trous de la législation sociale. La création d'emploi par ces activités est aussi démystifiée à cette occasion (entretien 2.3).

En résumé, la grille de lecture produite nous permet de lire les entretiens recueillis, d'en donner une lecture en termes de représentation du monde proposée par le locuteur ; la façon dont les énoncés sont mis en scène, ce qu'on appelle l'énonciation, donne à voir la représentation de soi qu'il cherche à conforter. L'analyse des ancrages pertinents qui font l'inscription sociale des discours stratégiques dans l'industrie de l'environnement nous a permis d'identifier les cadres de connaissance. Les discours recueillis construisent une réalité que notre grille de lecture peut interpréter : les entretiens des séries 1 à 3, à partir de l'ancrage idéologique et des règles stratégiques, la série 4 (entretiens 4.1 et 4.2) à partir des règles étatiques et du "service public". Cette différence permet d'apprécier les relations entre stratégie et représentation dans la mesure où une représentation de l'environnement économique rend seule possible une stratégie.

Les processus d'ancrage et d'objectivation sont pleinement à l'œuvre dans les représentations analysées. L'objectivation n'est pas toujours réalisée, certains responsables n'ont ainsi pas de discours sur l'environnement, par choix ou par nécessité. Lorsque l'objectivation a lieu, le repérage des trois ancrages est possible. L'ancrage idéologique comme mode de résolution de la contradiction entre écologie et économie nous paraît être la clef de voûte des répertoires développés dans les entretiens. Les règles organisationnelles constituent la trame de l'argumentation, l'ancrage socio-historique constitue plutôt une toile de fond, peu discutée. Dans la typologie des règles organisationnelles de Clegg (81), seuls les ancrages extra-organisationnels par rapport aux cadres institutionnels que sont le genre, la classe, etc.. ne sont pas repérés. L'extra-organisationnel est pris en compte par les aspects historique et idéologique plus que par la structuration de la société en catégories sociales. Nous pouvons toutefois noter que l'articulation entre environnement et service public fait apparaître l'impact sur le type d'emploi proposé par le développement de l'activité de l'organisation. Le protocole d'étude des discours et des représentations est opératoire. Il peut sembler un peu lourd à mettre en œuvre ; la grille de lecture produite s'imposant comme une évidence, une fois qu'elle est proposée.

CONCLUSION : SYNTHÈSE, CRITIQUE ET PERSPECTIVES

Dans ce chapitre conclusif, nous décrivons dans un premier temps la nature des contributions effectuées pour nous donner les moyens, au vu du caractère de la connaissance produite, d'en apprécier les limites. Enfin nous envisageons les perspectives de recherche ultérieures tracées par ce travail.

Section 1 : La synthèse, les contributions revendiquées

Comme l'illustrent les figures 7.1 à 7.5 ci-après, nous repérons six niveaux de contribution du présent travail. Au chapitre 1, nous avons analysé les différents travaux qui constituent les approches cognitives en management stratégique. Ce sont tout particulièrement les approches interprétatives qui ont éveillé notre intérêt. Nous avons toutefois établi que si ces dernières envisageaient bien le rôle des interactions dans la production des cognitions, elles ne se donnaient pas les moyens, en particulier méthodologiques, de prendre en compte l'effet des interactions sur les représentations, ce que nous appelons l'inscription sociale des représentations. Pour étudier l'inscription sociale des représentations, il nous faut nous doter d'un cadre théorique en accord avec ce projet. Au chapitre 2 nous avons cherché à montrer comment les concepts développés par la théorie des représentations sociales, et plus particulièrement les concepts d'ancrage et d'objectivation, pouvaient répondre à notre questionnement. Nous avons toutefois noté que les questions de l'accès aux représentations sociales par la langage et de la constitution du collectif n'étaient que partiellement élucidées par cette théorie. Nous avons alors fait appel d'une part aux travaux sur la logique naturelle et à leur exploration des représentations de l'économie et des nouvelles technologies, et d'autre part à l'analyse de discours telle qu'elle est pratiquée en psychologie sociale non cognitive. La logique naturelle nous fournit le concept de schématisation discursive, l'analyse de discours attire notre attention sur la variabilité des énoncés entre individus et sur la fonction de construction sociale de la réalité des discours. Elle nous fournit la notion de répertoire pour rendre compte de la façon dont un individu parle d'un sujet donné, dans des circonstances données. (figure 7.2).

Figure 7.1 : Les contributions de la recherche

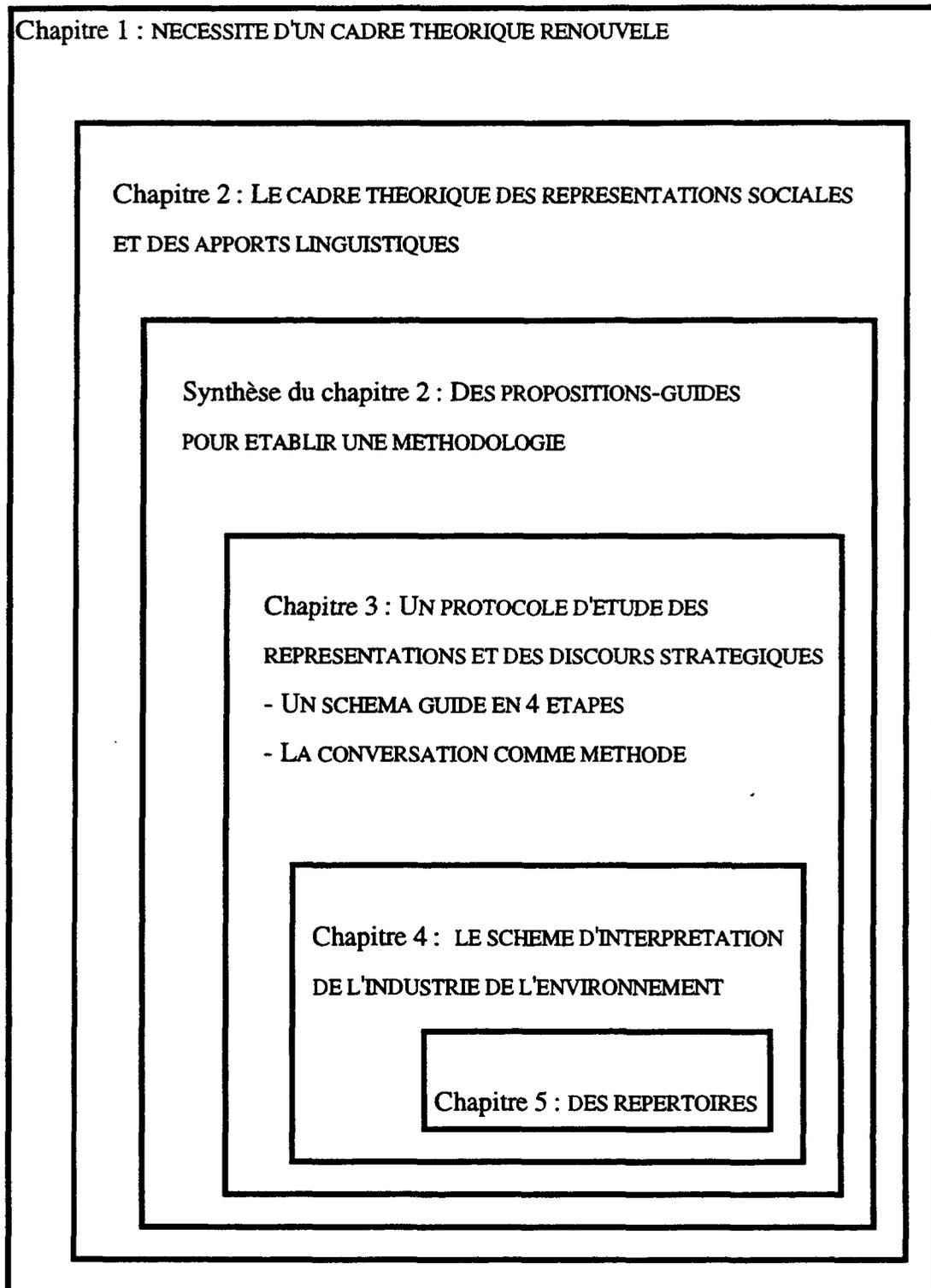
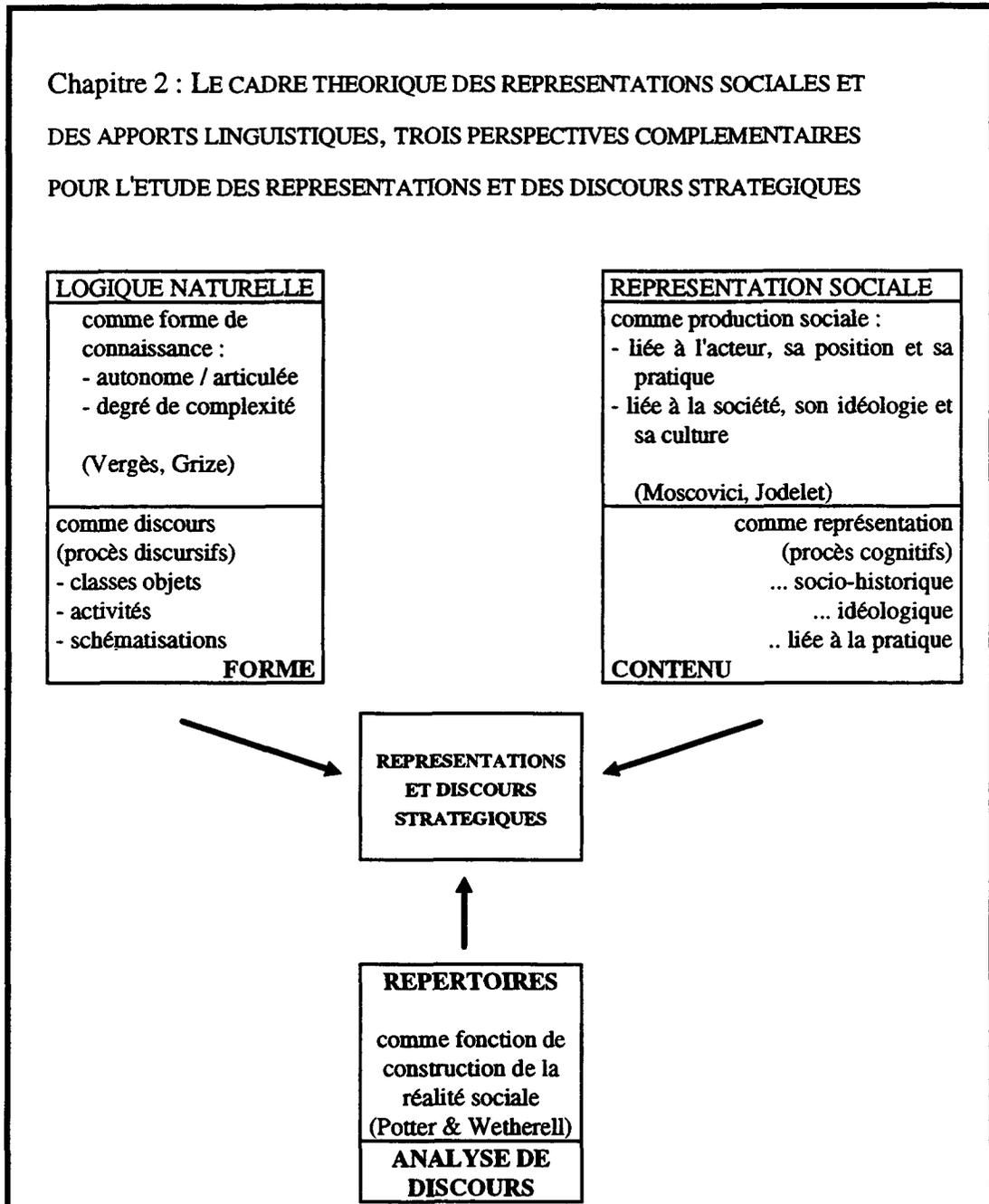


Figure 7.2



Ce cadre théorique composite ainsi retenu nous sert à produire des propositions pour guider l'établissement de méthodologies d'étude des représentations et des discours qui viennent conclure la première partie de ce document (figure 7.3).

Dans la deuxième partie, nous avons proposé et mis en œuvre un protocole d'étude des représentations et des discours stratégiques. Nous avons à cette occasion envisagé les relations entre représentations et stratégies. Cela nous a amené dans un premier temps à définir les représentations et les discours stratégiques. Nous appelons **discours stratégique**, toute suite d'énoncés produite par un membre de l'organisation en réponse à une question qui traite de la mission de l'organisation, de son fonctionnement et/ou de son devenir. Ses discours produisent un **effet "performatif"** sur son interlocuteur (tout comme sur lui-même), ils contribuent à lui faire apprécier, accepter, et croire à une certaine interprétation du monde social. En cela, ils fournissent des **représentations stratégiques** que l'on peut analyser ou plutôt interpréter. Fabriquer des discours, fournir des représentations contribue à ce que le texte de la stratégie élaboré par le noyau stratégique soit accepté et tenu pour vrai par les autres acteurs internes, externes et "résiduels". En cela, discours et représentations ont un **effet "constructif"**, ils participent de la structuration du monde, de la stabilisation des règles du jeu. Dans un deuxième temps, cela nous a mené à concevoir la parenté de démarche entre le projet d'étudier les représentations stratégiques en tant que représentations sociales et le projet mis en œuvre dans les approches critique (Rouleau) et rénovée (Martinet) de la stratégie. A cette occasion nous avons intégré des apports de la sociologie de la structuration (Giddens) et de la régulation (Reynaud), pour envisager la constitution du collectif. Les représentations sociales peuvent ainsi être envisagées comme des éléments à la fois structurés et structurants pour les interactions entre individus, comme des règles. Elles sont significatives de l'existence d'un ensemble de **règles d'interprétation** (schéma) et d'**évaluation** (normes) qui définissent les processus sociaux de **signification** et de **légitimation** (Becker 96). Ceci complète notre schéma-guide en trois étapes (figure 6) d'une boucle de rétroaction, qui dessine une perspective sociologique à notre travail.

Figure 7.3

Synthèse du chapitre 2 : DES PROPOSITIONS GUIDES
POUR ETABLIR UNE METHODOLOGIE

PROPOSITIONS - GUIDES

0. L'étude des représentations ne peut échapper à l'interprétation
1. Le contenu d'une représentation est produit par un ensemble de processus sociaux qui exprime trois lieux de détermination sociale ,
 - le premier donne toute son importance à la **pratique** quotidienne du sujet, la position sociale étant le lieu de référence de mise en œuvre des représentations,
 - le second inscrit la représentation dans son rapport aux cadres de la connaissance, aux discours circulants du point de vue du "**débat idéologique**",
 - le troisième correspond à l'inscription socio-historique des représentations, sous la forme de **matrices culturelles d'interprétation**.

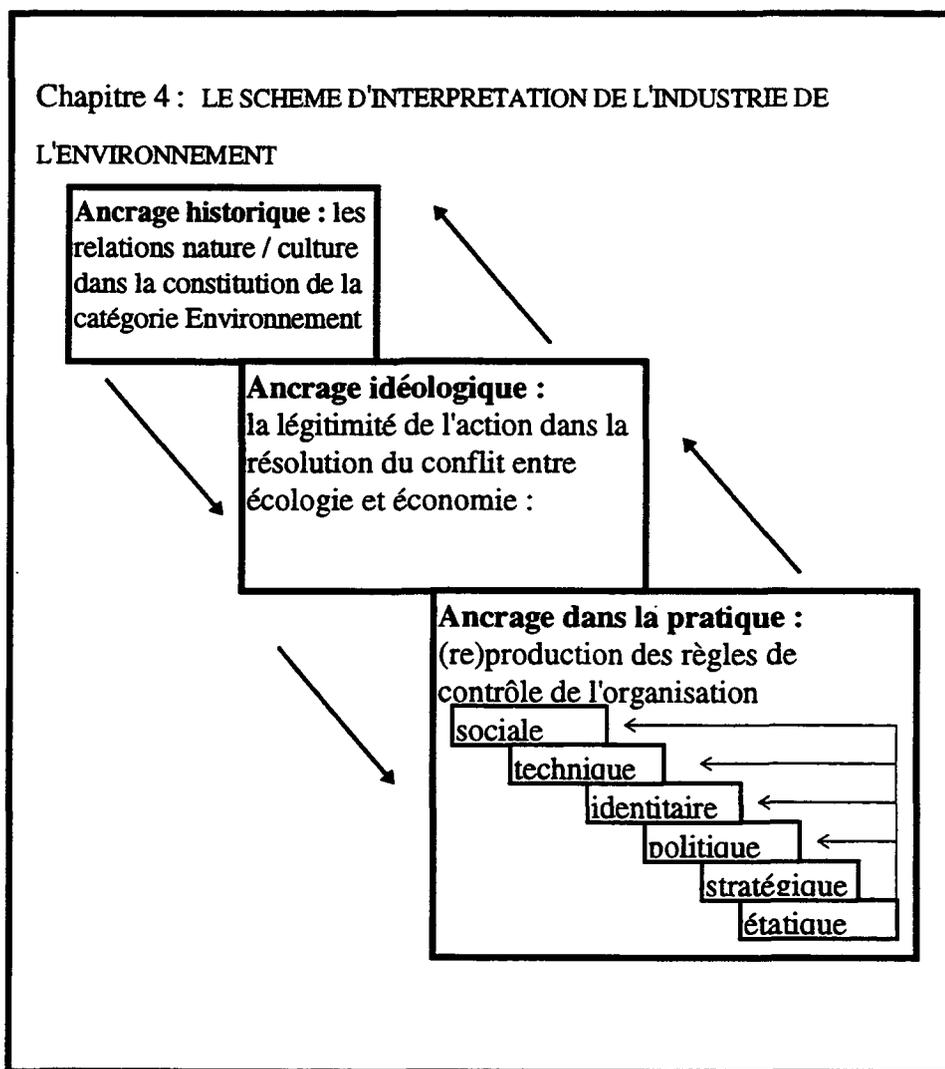
*** Les processus d'ancrage et objectivation correspondent à cette double question de l'émergence et de la détermination sociale des contenus dans la dynamique des représentations.**
2. Une façon de parler est reliée à une façon de penser
3. de la structure des représentations à la complexité des discours
4. Le discours a une fonction dans la construction de la réalité

Nous avons ensuite proposé et mis en œuvre un protocole d'étude des représentations constitué d'un schéma-guide en trois étapes (figure 6, p.194) et de méthodes pour l'analyse des ancrages pertinents (étape 1) et pour la collecte et l'analyse des entretiens (étapes 2 et 3). La mise en œuvre du protocole dans l'industrie de l'environnement nous a conduit à analyser les ancrages pertinents pour les discours et les représentations stratégiques et à proposer une grille de lecture. Cette grille de lecture spécifie la nature des ancrages socio-historique, idéologique et organisationnel. Elle est utilisée pour interpréter le contenu des entretiens générés aux étapes suivantes.

L'étape 1 de constitution de cette grille de lecture nous semble représenter une contribution importante de ce travail en ce qu'elle "opérationnalise" la notion d'ancrage, en indiquant les questions à se poser face à un discours stratégique sur l'industrie de l'environnement. Elle constitue un schème d'interprétation, disponible pour le chercheur et pour le stratège, qui traduit la structuration de l'industrie de l'environnement. Il n'est pas produit à partir d'entretiens mais à partir d'une analyse documentaire des discours savants et populaires, institutionnels et scientifiques, qui donnent à voir différentes facettes de l'objet Environnement et de la légitimité de l'action au nom de cet objet. Ce détour de production nous semble incontournable dans le cas d'un secteur où la structuration n'est pas encore achevée.

La grille de lecture ainsi établie est un schème d'intelligibilité ou schème d'interprétation en ce qu'elle guide l'analyse des données, elle indique les questions à se poser face à ce qu'on ne peut plus considérer comme de simples réponses à des questions posées. Ce schème est donc une connaissance procédurale qui permet d'interpréter les discours stratégiques et de repérer les représentations stratégiques (Figure 7.4). Les étapes 2 et 3 permettent de tester la pertinence de la grille et de l'exemplifier. L'étude des entretiens s'attache à l'énonciation du locuteur (ce qu'il donne à voir de lui-même, de ses rapports avec l'objet de la représentation) et l'interprétation du monde du locuteur (c'est à dire les prises de position dans un monde des possibles générés par la grille).

Figure 7.4



Lorsque nous produisons un schème d'interprétation, notre propos est de produire des "connaissances procédurales", telles que définies par Claveau & Tannery (96). Elles sont procédurales en ce qu'elles peuvent prétendre au statut d'heuristiques, bien qu'elles soient issues de l'exploitation de documents, à partir de propositions théoriques. Cette forme de résultat nous semble en accord avec la position proposée par A.-Ch. Martinet (90) : *"la théorie stratégique est donc praxéologique. Ensemble d'énoncés discursifs sur et pour l'action humaine collective, ses critères de validité sont à rechercher du côté de l'efficacité, par rapport à des fins, et de l'efficience - rendements, résultats / moyens engagés - plus que du côté de la "vérité scientifique".*"(p.225-226).

Lors de la mise en œuvre de notre protocole, nous avons cherché à rencontrer des personnes dans des contextes les plus différents possibles pour favoriser la variabilité dans les formes discursives. Les douze personnes rencontrées dans les entreprises nous ont mis face à des stratégies discursives très variées, certaines où l'objectivation n'était qu'à peine ébauchée, d'autres où l'objectivation était complètement naturalisée, les ancrages étant alors bien établis.

Nous avons proposé d'adopter la conversation comme idéal de collecte de données et comme méthode. Comme idéal de collecte, cela nous entraîne à ne plus considérer l'entretien comme un exercice de question / réponse mais comme une interaction sociale. Ceci ne revient pas à espérer des données produites sans interférence de la part du chercheur mais à considérer que les individus ont des choses pertinentes à se dire dans les interactions.

Les discours recueillis ne sont alors plus considérés comme des ressources pour avoir accès à des représentations, ni comme des preuves accumulées en faveur de telle ou telle hypothèse, ils deviennent le sujet (*topic*) même de la recherche. Cela conduit à évoluer d'un intérêt pour le contenu des entretiens (le "quoi") vers un intérêt pour les processus de construction des discours (le "comment"). Ceci revient à considérer que "ce-que-les-gens-disent" est avant tout un processus d'énonciation, à reconnaître la "nécessité" de la parole de l'enquêté.

L'étude des discours recueillis correspond donc au test de notre protocole d'étude et des méthodes adoptées. La mise en œuvre de notre démarche méthodologique nous renseigne sur la pertinence du cadre théorique retenu dans la mesure **où elle permet et produit un énoncé qu'elle rend lisible.**

Dans cette perspective, l'interprétation des entretiens se préoccupe avant tout de repérer la production de sens liée à l'activité discursive, la production par un locuteur, d'une impression sur son interlocuteur, en qui il cherche à conforter une représentation. Cette voie de recherche découle de ce que l'on conçoit la vie sociale comme la lutte pour "l'interprétation publique" légitime ; elle conduit à porter son attention sur les efforts de structuration de la réalité des différents acteurs, à explorer les stratégies à partir des discours stratégiques et des représentations qu'ils produisent et reproduisent.

La grille de lecture produite nous permet de lire les entretiens recueillis, d'en donner une lecture en termes de représentation du monde proposée par le locuteur ; la façon dont les énoncés sont mis en scène, ce qu'on appelle l'énonciation, donne à voir la représentation de lui-même qu'il cherche à conforter.

L'**ancrage socio-historique** des discours sur l'industrie de l'environnement se joue autour de la réglementation. Nous avons vu que l'environnement est soit absent du discours, soit associé à la réglementation, celle-ci étant alors parfois reliée à la pression sociale, à la prise de conscience, à la volonté politique, à l'écologisation de la société mais aussi au progrès, à la résolution de vrais problèmes, à l'humanité. Les modes de résolution de la contradiction entre écologie et économie (qui constituent l'ancrage idéologique des discours sur l'industrie de l'environnement) diffèrent en fonction de la nature des **clients**. Lorsque le client est un **industriel**, il peut résister à la contrainte réglementaire, il y a alors résolution **paradoxale par le marché** : la réticence des clients fait qu'il "reste du marché", les compétences permettent de "dépolluer moins cher". Lorsque le client est une **collectivité locale**, contrainte d'être cliente, le conflit peut alors être totalement **ignoré** ou être traité au niveau **global**, en termes de capacité de l'économie française à faire face aux coûts de l'environnement.

L'ancrage dans la **pratique** correspond à la production et au maintien des différents types de règles de contrôle de l'organisation. Les différents types de règles apparaissent, elles forment des **systèmes** : les règles techniques sont poussées par les règles étatiques, elles modifient les règles stratégiques, celles-ci sont reliées aux règles politiques et identitaires.

Les discours recueillis construisent une réalité que notre grille de lecture peut interpréter. L'ancrage idéologique, c'est à dire le mode de résolution de la contradiction entre écologie et économie, nous paraît être la clef de voûte des répertoires développés dans les entretiens. Dans les entretiens des séries 1 à 3, les règles de contrôle de l'organisation et en particulier les règles stratégiques, constituent la trame de l'argumentation, l'ancrage socio-historique constitue plutôt une toile de fond, peu discutée. Dans la série 4, les règles étatiques sont prépondérantes, l'ancrage idéologique s'efface devant l'ampleur de la controverse sur la place du "service public". L'emploi est un thème présent dans les entretiens, il est traité en relation avec le modèle de société ou avec la nature de l'activité. Comme nous l'avons précédemment remarqué, les processus d'ancrage et d'objectivation sont pleinement à l'œuvre dans les représentations analysées. L'objectivation n'est pas toujours réalisée, certains responsables n'ont ainsi pas de discours sur l'environnement, par choix ou par nécessité. Lorsque l'objectivation a lieu, le repérage des trois ancrages est possible.

Les répertoires identifiés (Figure 7.5) se présentent dans une logique de secteur, ils croisent deux logiques, celle du client (industriel ou collectivité locale) et celle de l'offre (contrainte ou marché). Il existe des différences importantes dans la façon dont ils sont mis en œuvre par les individus, en fonction des positions, des enjeux et de l'engagement de la personne.

Il nous a donc semblé possible d'affirmer que le protocole d'étude des discours et des représentations est opératoire, bien qu'un peu lourd à mettre en œuvre, la grille de lecture proposée s'imposant alors comme une évidence.

Figure 7.5

Chapitre 5 : DES REPERTOIRES

- le répertoire puriste, l'impasse de la contrainte pour les industriels

DEPUIS TOUJOURS il y a des lois qui imposent des investissements non productifs aux industriels, elles n'ont jamais été respectées PARCE QUE nous venons du génie chimique, nous avons la meilleure solution technique MAIS c'est difficile de l'imposer, il faut des prescripteurs (pression et aides financières) MAINTENANT il y a de nouvelles lois mais il y a pas de raisons que les clients deviennent plus désireux d'acheter

- le répertoire entrepreneurial, la logique de marché pour les industriels

AVANT nous étions de gros pollueurs
MAINTENANT nous tirons parti de notre expérience
COMME nous avons acquis une grosse expérience de la pollution,
nous savons dépolluer moins cher
DONC je /on monte des nouveaux business, je/on fais/t du profit
nos clients font des économies et en plus on économise de la pollution

- le répertoire service, la logique de marché pour les collectivités locales

AVANT nous étions les seuls sur le marché, nous étions d'abord commerciaux
MAINTENANT l'environnement prend de l'importance, la législation rajeunit nos marchés DONC c'est une opportunité d'entrer sur des marchés où les marges sont plus fortes par la démultiplication et la sophistication des marchés, par l'internationalisation MAIS on risque de voir arriver des nouveaux, soit par la technologie soit par le recyclage DONC on risque de maigrir, il faut protéger nos marchés de collecte et d'enfouissement

- le répertoire centralisateur, LA solution pour les collectivités locales ?

Face au problème de la gestion des déchets, on adopte des solutions politiques au niveau local qui sont irrationnelles donc chères
Si on veut le résoudre dans l'intérêt du contribuable, il faut imposer une solution technico-économique au niveau national, sur le modèle du service public, qui fournit un modèle social acceptable avec des emplois décents
Et nous, on saurait faire.

Section 2 : Limites de la recherche

Il nous semble possible d'envisager les limites de cette recherche en fonction d'une position épistémologique donnée, d'un type de connaissance produite et en relation avec le travail de terrain (choix et étendue). Le cadre théorique établi pour l'étude des représentations et des discours stratégiques s'impose à notre propre travail et nous prévient de tout oubli de réflexion sur notre propre production discursive. Comme l'a souligné Merton, le chercheur est lui aussi engagé dans la production d'une interprétation publique de la réalité, dans le champ de la connaissance.

Dans l'épistémologie classique, un objet scientifique se reconnaît à partir du moment où il y a rupture avec les notions de sens commun. Piaget, Bachelard, Bourdieu ont particulièrement insisté sur cette conquête de l'objet scientifique, sur sa construction par un processus de rupture épistémologique. Les orientations contemporaines dans certains domaines des sciences humaines remettent en cause cette conception de l'objet scientifique et proposent une tout autre épistémologie.

Ainsi, pour le courant sociologique de l'interactionnisme symbolique, une connaissance sociologique ne peut être élaborée à partir d'une méthodologie de type durkheimienne, cherchant à extraire les données de leur contexte afin de les rendre "objectives". A l'inverse, la connaissance sociologique ne peut être livrée qu'à travers l'expérience immédiate, dans les interactions quotidiennes. L'essentiel à prendre en compte est le point de vue des acteurs puisque ce sont eux qui donnent un sens au monde et "fabriquent" ainsi ce monde. Les ethnométhodologues (Garfinkel, Cicourel, Zimmerman) vont plus loin dans ce constructivisme et diront que l'objet de la sociologie ce sont les "ethnométhodes" c'est à dire les procédures utilisées par les membres des groupes sociaux pour produire les "objets" sociaux (les événements, les activités, les règles, ..) (Mucchielli 91).

La sociologie compréhensive comme l'ethnométhodologie, se sont par ailleurs éloignées de la conception déterministe pour réhabiliter l'individu en insistant sur son autonomie et sa capacité à modifier le cours des événements. L'extériorité objective et totalement neutre est difficile sinon impossible : toute explication d'un phénomène social est entachée de nombreux biais, venant de l'observateur. On admet qu'il vaut mieux comprendre en acceptant de rentrer dans la logique propre des acteurs sociaux, en prise avec le phénomène.

Il nous semble donc que, l'espace épistémologique qui est le nôtre, ne peut être que l'espace non poppérien du raisonnement naturel, tel que qualifié par Passeron. Il est en effet impossible d'établir en management stratégique des lois identiques aux lois de la nature, de par la dimension historique des phénomènes. Ainsi, c'est *"une phénoménologie des décisions stratégiques que l'on cherchera à proposer, de par l'impossibilité d'une science de l'action stratégique qui en détermine les lois."* (Bouilloud 94, p.205).

Comme nous le recommande Passeron, nous avons eu **recours au langage naturel**, pour décrire les représentations. Ceci rejoint le caractère nécessairement interprétatif de l'étude des représentations, que nous avons souligné (proposition 0 du chapitre 2). *"Il y a nécessairement plus de sens dans les énoncés interprétatifs formulés par la sociologie [c'est à dire en langage naturel] que dans les énoncés formulés dans une langue artificielle de traitement de données : les énoncés du premier type doivent interpréter les énoncés du second pour asserter sur le monde historique."* (p.374)

Des propositions finales proposées par Passeron (92), nous tirons un guide épistémologique en deux volets. D'une part, Passeron envisage que la validation des énoncés en langage naturel, ne peut se faire que par l'exemplification de propositions de nature typologique. D'autre part, il envisage comme critère de validité, le degré de "protocolarisation". Celui-ci correspond à la spécification des conditions d'apparition des phénomènes étudiés.

1=> un mode de validation, l'exemplification de typologies

"La mise à l'épreuve empirique d'une proposition théorique ne peut jamais revêtir en sociologie la forme logique de la "réfutation" ("falsification") au sens poppérien. (...) Cette impossibilité révèle sous une autre forme la contrainte déictique qui, en toute science sociale, oblige tout raisonnement expérimental (quasi-expérimental, partiellement expérimental, etc.) à n'asserter ses conclusions que dans un espace assertorique où la constance du contexte comme l'application de la clause ceteris paribus reposent sur une parenté de contextes, elle-même dépendante d'une typologie construite par un raisonnement sociologique." (p.375)

"La structure nécessairement typologique des théories sociologiques, et partant du langage de leurs énoncés de base, exclut une définition stricte des conditions initiales d'une observation, opération nécessaire à l'instauration de tout protocole "falsificateur", (p.385).

"L'exemplification ne se réduit pas à l'univers amorphe des constats empiriques de valeur probatoire nulle, dont le modèle poppérien ne peut donner qu'une description négative, puisqu'il la constitue seulement comme classe complémentaire des opérations "falsificatrices" qui sont possibles et nécessaires dans les sciences expérimentales.", (p.386).

2=> un critère de validité, la protocolarisation

"L'exemplification d'une grille conceptuelle et interprétative de description du monde historique connaît, en fonction de son degré de protocolarisation, des degrés différents d'exigence : ces degrés de sévérité constituent autant de degré de la force démonstrative d'un raisonnement naturel reposant sur des opérations qui ne relèvent pourtant - au sens purement logique du modèle poppérien - que de l'exemplification.", (p.388).

"Une grille conceptuelle de description du monde historique fortement protocolarisée impose des degrés d'exigence dans l'exemplification empirique dont la force démonstrative s'accroît au fur et à mesure que devient plus improbable la co-occurrence des confirmations multiples et sémantiquement conjointes appelées par la structure théorique de la grille de description.", (p.389).

L'exemplification du protocole d'étude des discours et des représentations a été suffisante pour faire apparaître des conditions d'objection et d'ancrages variées, générant des répertoires très différents. Toutefois il est difficile de dire qu'elle est définitivement suffisante. Nous n'avons fait qu'ébaucher la description de contexte-parent en remarquant que les répertoires semblaient naître du croisement de la nature des clients (industriel / collectivités locales) et de la logique de l'offre (contrainte / marché). La protocolarisation de notre démarche n'est donc pas définitive. Il serait donc envisageable de progresser sur les deux critères de façon itérative.

Il nous semble toutefois que la qualité des résultats produits par cette première boucle de protocolarisation (chapitre 4) et d'exemplification (chapitre 5) nous encourage à poursuivre dans cette voie de recherche pour l'étude des représentations et des discours stratégiques.

Au-delà des raisons évoquées en introduction (émergence), le choix d'étudier des dirigeants dans l'industrie de l'environnement nous paraît intéressant en ce qu'il réalise "l'alignement" de quatre perspectives. Ce sont les perspectives :

- cognitive, du sujet épistémique défini par et définissant son environnement cognitif
- social, de l'acteur social défini par et définissant son environnement social
- organisationnelle, du stratège défini par et définissant son environnement économique
- écologique, du sujet culturel défini par et définissant son environnement naturel.

Cet "alignement" nous semble avoir un effet important sur la "pression à l'inférence", la nécessité de produire un discours, de répondre au questionnement du chercheur.

Section 3 : Perspectives

Les limites identifiées à la section précédente nous permettent d'envisager plusieurs prolongements au présent travail.

Il peut ainsi être envisagé de prolonger l'étude des discours et des représentations stratégiques dans l'industrie de l'environnement selon deux voies. Il est d'une part possible d'appliquer le schème d'interprétation de l'industrie de l'environnement à un nombre plus élevé d'entretiens. Ceci revient à poursuivre l'**exemplification**. Il est d'autre part possible de décrire de façon plus précise ce schème d'interprétation. Il serait en particulier souhaitable de décrire plus finement les relations entre les trois ancrages, d'envisager comment telle position habilite ou disqualifie telle autre position sur un autre ancrage. Il serait aussi envisageable de décrire de façon plus systématique les relations entre les différents types de règles de contrôle de l'organisation, qui constituent l'ancrage dans la pratique. Ceci revient à progresser sur la voie de la **protocolarisation**.

Nous proposons par ailleurs de produire des schèmes d'interprétation de "**secteurs sociaux**" différents (Scott & Powell 91) à partir de l'analyse des ancrages pertinents. Il est de nouveau possible de les exemplifier et de les protocolariser, de les spécifier en termes de relations entre niveaux et de relations entre les différentes sortes de règles. Ceci se rapproche du travail effectué par Whitley (92) pour identifier le caractère national des "*business recipes*".

Il est enfin possible de **travailler en longitudinal** avec des petits groupes, d'étudier les modifications des croyances en des interprétations nouvelles et les processus sociaux, en particulier de négociation, pour les faire accepter. Dans cette même perspective, il peut aussi être envisagé de **travailler *in situ*** (Rouleau 96), d'étudier les épisodes d'interaction entre membres de l'organisation et les jeux d'acteurs mobilisant des représentations différentes, parfois opposées, des situations, d'appliquer la méthode pas seulement au noyau stratégique mais aussi au corps social (Martinet 84).

Comme nous l'avons suggéré précédemment, un prolongement sociologique à ce travail est envisageable. En effet, pour reprendre les mots de Vergès (89)¹², nous nous sommes plutôt concentrés sur la création du cognitif par le social, que sur la création du social par le cognitif. Nous avons toutefois envisagé, grâce au concept de dualité du structurel (Giddens 84, Rouleau 92, 95, 96), que la relation du social et du cognitif, de l'individuel et du collectif est une boucle. Dans la perspective de la sociologie de la structuration, la création et le maintien de règles est envisagé sous deux aspects, la signification comme (re)production de schémas d'interprétation, la légitimation, comme (re)production de normes. Le tableau 24 présente les six niveaux d'analyse de ces deux processus, d'interprétation et de légitimation, selon trois niveaux (l'individu, l'organisation¹³, la société). Ces six niveaux d'analyse sont ébauchés dans les pages suivantes.

Tableau 24

	INTERPRETATION DE LA REALITE SOCIALE	JUSTIFICATION : LEGITIMER OU OCCULTER DES FORMES DE POUVOIR
INDIVIDU	1/ DECOUVERTE DEFINITION DU SOI (SELF),	4/ PRODUCTION INTENTIONNELLE DE SOI : "REFLEXIVITE"
ORGANISATION	2/ DEFINITION DE L'IDENTITE D'UN GROUPE SOCIAL	5/ LEGITIMITE DE L'ORGANISATION
SOCIETE	3/ TENTATIVE DE MACRO-STRUCTURATION PAR DES MACRO-ACTEURS	6/ LEGITIMITE DE L'ACTIVITE
REGLES D'INTERPRETATION (SCHEMAS)	... DE LEGITIMATION (NORMES)
PROCESSUS	... DE SIGNIFICATION	... DE LEGITIMATION

¹² cf. la remarque finale de Vergès (89) : "on sait que le social crée du cognitif, mais comment en retour le cognitif crée du social ? Il y a là tout un champ de recherche encore en friche"

¹³ " Il apparaît donc que si les entreprises doivent se conformer aux normes et pratiques de la société comme dans les approches néo-institutionnalistes, elles ne se cantonnent pas pour autant à un rôle passif de réceptacle des normes extérieures. Les entreprises sont en même temps créatrices de ces normes et pratiques, ne serait ce que par le fait de les interpréter et de les appliquer (Jarniou 81). Elles ont ce que Jarniou appelle une capacité instituante, c'est-à-dire la capacité d'instiller leurs propres normes et pratiques dans la société" (Bensédrine & Demil 96, p.7)

a- l'interprétation, production et reproduction de la réalité

L'interprétation se fait à la fois au niveau individuel, c'est la définition du soi (self) mais aussi au niveau collectif, de l'organisation et de la société. Au niveau de l'organisation, le développement d'un secteur social donne lieu de la part des différentes parties prenantes, (et en particulier, d'un certain nombre d'organisations privées et publiques), à une activité symbolique de définition du monde c'est-à-dire le marché, les conditions de l'offre et les modes de compétition (concurrence/coopération) - on peut parler de construction sociale de la réalité. Nous avons pu les apercevoir dans le cas de l'industrie de l'Environnement.

Au niveau de l'individu, on peut considérer que les discours produits participent de la découverte et de la production intentionnelle de soi. Cela fait partie de la tendance à fabriquer des discours sur soi, tendance typique de la modernité en général, et plus encore du monde managérial marqué par une *"vaste incitation à s'autoproduire"* non pas tacitement mais par le développement des *"technologies du soi"*, selon l'expression de Foucault. C'est la *"réflexivité"* considérée comme la colonisation de la vie tacite. Elle est en particulier liée à la diffusion des modes de pensée de la psychologie de Palo Alto. Ce processus est par ailleurs lié à la problématique du pouvoir, à la fois dans un travail de légitimation et d'occultation. *"Il serait bien sûr ridicule de réduire ces formes personnelles et intimes de rapport à soi qui caractérisent la modernité de la conscience de l'homme au travail - peut-être plus spécifiquement celle des cadres - à une vaste entreprise d'occultation du pouvoir. On peut néanmoins admettre que ces formes de la réflexivité contemporaine manifestent des processus plus globaux de domination et de légitimation."* (Eraly 94, p.151)

D'autre part, de façon plus collective, Callon & Latour (81) ont envisagé le cas de la construction sociale du véhicule électrique comme des tentatives de macro-structuration que des macro-acteurs, tels que EDF ou les constructeurs automobiles, pouvaient exercer à travers des pratiques discursives certes de persuasion mais, en tout cas, de construction de la réalité. Pour leur part, les néo-institutionnalistes étudient la structuration, technique et institutionnelle, des différents secteurs sociaux (Scott & Meyer 91).

b- la légitimation de l'activité et de l'organisation dans cette activité

De même la problématique de la légitimité s'articule à plusieurs niveaux.

Au niveau de l'individu, il s'agit de construire la légitimité de sa position, par exemple par l'invention d'un métier, d'une compétence. *"Comme le note J. Bourquin dans son analyse de la conversation": "ce qui se construit dans l'acte de communication dans et parallèlement à l'objet du discours, c'est cette représentation que le sujet veut donner de lui-même. Cette construction entraîne des stratégies de justification et d'argumentation d'autant plus évidentes ici qu'elles opèrent sur des référents de la plus grande banalité et au sein de stéréotypes"* (Grize & al 87).

De même, J.M. Saussois (94, p.50) écrit à propos des écrits de Fayol: *"il faut comprendre ces écrits, me semble-t-il non pas comme du bon sens formalisé (l'interprétation me semblerait trop étroite) mais comme le témoignage d'un acteur qui est en train de construire sa légitimité en inventant une compétence, celle de gouverner une entreprise qui serait affranchie de ses propriétaires en contact direct avec les ouvriers"* (souligné par nos soins). Nous avons d'ailleurs vu au chapitre 5, quelques exemples de légitimation de la compétence de dirigeant de l'industrie de l'Environnement.

Vergès fait une remarque identique, au niveau d'un groupe socio-professionnel :

"Des sociologues et des économistes ont mis en évidence l'enjeu social que constitue pour une groupe socioprofessionnel, la construction d'une identité (cf. L.Boltanski, 1982). En réfléchissant sur l'économie du codage social (Thévenot, 1983)¹⁴, ils relèvent une stratégie sociale d'"investissement des formes" qui peut aller jusqu'à l'institutionnalisation d'une identité (la retraite des cadres, l'Ordre des médecins). Cette stratégie s'élabore essentiellement sur des représentations" (Vergès 89, p.402).

¹⁴ Laurent THEVENOT, (1983) L'économie du codage social, *Critiques de l'économie politique*, n°23-24, avril 83, p.188-222 et Luc BOLSTANSKI, (1982), *Les cadres*, Seuil, cités par VERGES (89, p.405)

Au niveau de l'organisation, les travaux de R. Laufer¹⁵ sur la légitimité de l'entreprise privée, du management et du management public peuvent nous servir de base pour cadrer les enjeux. D'une part, la légitimité des entreprises repose de plus en plus sur des objectifs que Laufer qualifie d'essence publique, c'est à dire relatifs aux effets externes de leur action. D'autre part, la crise de légitimité qui frappe la science, attribuée à la confusion des catégories de la nature et de la culture, touche aussi le monde de l'entreprise et le management. *"La crise de légitimité s'est manifestée dans les années 60 par le développement de mouvements sociaux : le consumérisme et l'écologie. La thématique de ces mouvements illustre le fait que c'est bien la confusion entre nature et culture qui est en cause. Dans le cas du consumérisme, il s'agit de savoir si c'est la main invisible (naturelle) qui règne sur le marché ou la main visible des managers (culturelle) qui le manipule. Dans le cas de l'écologie, il s'agit de protester contre des entreprises, qui loin d'obéir aux lois de la nature, imposent leurs manières de faire destructrices aux rivières, à l'air et aux animaux."* (Laufer 94, p.263)

Laufer distingue alors deux cas :

- 1.- soit l'entreprise n'a pas conscience de la crise de légitimité : *"Leurs modèles d'action ne sont qu'artefacts et simulations dont la validité ne se prouve qu'ex post (par rétroaction) ... la mise en place de feed-back nombreux ceux du contrôle de gestion et du marketing étant parmi les plus caractéristiques"* (p.264)
- 2- soit l'entreprise prend conscience de la crise de légitimité *"L'entreprise a désormais à conquérir sa légitimité en usant de méthodes [en particulier de communication] qui lui assurent l'approbation du public [à la fois interne et externe] (...) Le premier objectif de l'entreprise devient la légitimité et son premier souci est de trouver dans l'opinion des objectifs légitimes."* (p.265)

¹⁵ Romain LAUFER et Catherine PARADEISE, *Le Prince bureaucrate : Machiavel au pays du Marketing*, Flammarion, 1982 ; R. LAUFER, *L'entreprise face aux risques technologiques majeurs*, L'Harmattan, 1988 ; R. LAUFER, *Le gestionnaire et la science : histoire d'une relation*, in Jean- Philippe BOULLLOUD et Bernard-Pierre LECUYER (eds), *L'invention de la Gestion, histoires et pratiques*, L'Harmattan, 1994, pp.243-267

Interprétation et légitimation s'étudient à partir des discours et des représentations confortées par les discours. Ceci rejoint la position de Foucault sur le discours : *"l'une des idées maîtresses de Foucault, peut-être la pierre angulaire de sa stratégie philosophique, est que les "formations discursives" - Wittgenstein parlait de "jeux de langage" encastrés dans des "formes de vie" - produisent en effet les objets dont elles parlent, loin de se réduire à les représenter, les décrire, les désigner, etc. Les discours sont des objectivations subreptices : en apparence ils se construisent par induction, se bornent à désigner le monde ; en réalité ils participent à la constitution de ces objets mêmes. Il importe de se libérer de la "tyrannie du référent" ; le langage, comme l'ont montré Wittgenstein et Austin, ne peut se réduire à sa fonction descriptive : les discours sont des pratiques qui construisent les objets dont il parle."* (Eraly 94, p.152-153).

Selon Foucault, il s'agit de *"ne pas - ne plus - traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent. Certes, les objets sont faits de signes ; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner les choses (...) C'est ce plus qu'il faut faire apparaître et qu'il faut décrire"* (Foucault, *L'archéologie du savoir*, p.66-67, cité par Eraly 94, p.153-154).

La sociologie de la structuration envisage que les structures ne sont pas seulement constituées de règles mais aussi de ressources symboliques et économiques (Becker 96). La structuration est aussi un processus de construction de la domination, des conditions de l'exercice du **pouvoir**, permis par et permettant l'accès préférentiel aux différentes ressources.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abric, J.C., 1988, *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset Del Val
- Abric, J.C., 1991, L'étude expérimentale des représentation sociales, in D. Jodelet (ed), *Les représentations sociales*, 2ème édition, PUF, 187-203
- Abric, J.C., 1994, *Pratiques sociales et Représentations*, PUF
- Acot, Pascal, 1988, *Histoire de l'Ecologie*, PUF
- Aldrich, H.E. & C. M. Fiol, 1994, Fools rush in ? The institutional context of industry creation, *Academy of Management Review*, 19(4), 645-670
- Allaire, Y. & M.E. Firsirotu, 1984, Theories of Organizational Culture, *Organization Studies*, 5/3, 193-226
- Allard-Poési, F., 1995, From individual cause maps to a collective cause maps : an exploratory study, *International Workshop on Managerial and Organizational Cognition*, Brussels, Belgium, May
- Allard-Poési, F., 1996, Cartes cognitives : pour ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, *5ème conférence de l'AIMS*, Lille, Mai
- Alphandéry, P. & P. Bitoun, Y. Dupont, *L'équivoque écologique*, 1992, La Découverte
- Anderson, C. & F. Paine, 1975, Managerial perceptions and strategic behavior, *Academy of Management Journal*, 18(4), 811-823
- Andler, D. (ed), 1992, *Introduction aux sciences cognitives*, Folio essais
- Andler, D. 1992, Calcul et représentations : les sources in D. Andler (ed), *Introduction aux sciences cognitives*, Folio essais, Introduction, 9-46
- Apothéloz, D. & D.Miéville, 1986, Cohérence et discours argumenté in M. Charolles(ed), *The resolution of discourse*, Hambourg Buske Verlag
- Argyris, C., 1976, Single-loop and double loop models in research on decision making, *Administrative Science Quaterly*, 21, september, 363-377
- Aubert, N., 1994, Du système disciplinaire au système managinaire : l'émergence du management psychique, in J.-P. Bouilloud et B.-P. Lécuyer (eds), *L'invention de la Gestion, histoires et pratiques*, L'Harmattan, 119-134
- Augoustinos, M. & I.Walker, 1995, *Social cognition, an integrated introduction*, Sage
- Austin, J, 1991., *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Points essais, (1ère édition, Seuil, 1970)
- Axelrod, R., 1976, *The structure of decision : cognitive maps of political elites*, NJ, Princeton University Press
- Bachimont, B., 1994, Intelligence artificielle distribuée : entre simulation et métaphore, *Revue internationale de systématique*, 8(2), 51-63
- Barnaud, G. & J.-C. Lefevre, L'écologie avec ou sans l'homme? in M. Jollivet, 1992, 69-112

- Barnes, J., 1984, Cognitive biases and their impact on strategic planning, *Strategic Management Journal*, 5, 129-137
- Bartunek, J.M., 1984, Changing interpretive schemes and organizational restructuring : the example of a religious order, *Administrative Science Quarterly*, 29, 355-372
- Baumard, Ph., 1996, *Organisations déconcertées, la gestion stratégique de la connaissance*, Dunod
- Béaud, M., 1996, Le basculement du monde, *Manière de voir*, 73-76
- Becker, A. 1996, Bounded rationality revisited, *4th International workshop on managerial and organizational cognition*, Stockholm, August
- Bensédrine J. & B. Demil, 1996 L'action collective des entreprises sur la réglementation, une analyse en termes de pouvoir, *5ème Conférence annuelle de l'AIMS*, Lille, Mai
- Berger, P.L. & T. Luckman, 1967, *The social construction of reality*, Allen Lane, London
- Bettis, R. A. & C. K. Prahalad, 1995, The dominant logic : retrospective and extension, *Strategic Management Journal*, 16, 5-14
- Blackler, F., 1993, Knowledge and the theory of organizations : organizations as activity systems and the reframing of management, *Journal of Management Studies*, 30(6), November, 863-884
- Bobrow, D.G. & D.A. Norman, 1975, Some principle of memory schemata, in Bobrow & Collins (eds), *Representation and Understanding*, Academic Press NY
- Bolstanski, L. & L. Thévenot, 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, NRF essais
- Bolstanski, L., 1982, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Editions de Minuit
- Borel, M.J. & J.B. Grize, D. Miéville , 1983, *Essai de logique naturelle*, P. Lang
- Bougon, M., 1992, Congregate cognitive maps : a unified dynamic theory of organization and strategy, *Journal of Management Studies*, 29(3), 369-389
- Bougon, M., K. Weick & B. Binkhorst, 1977, Cognition in organizations : an analysis of the Utrecht jazz orchestra, *Administrative Science Quarterly*, 22, 606-639
- Bouilloud, J.-P., 1994, Théorie et pratique de la stratégie. Propositions pour une logique conditionnelle in J.-P. Bouilloud et B.-P. Lécuyer (eds), *L'invention de la Gestion, histoires et pratiques*, L'Harmattan, 191-208
- Bourdieu, P., 1982 *Ce que parler veut dire*, Fayard
- Bourdieu, P., 1993, *La Misère du monde*, Seuil,
- Bourdieu, P., 1994, *Raisons pratiques*, Seuil
- Brabet, J., 1988, Faut-il encore parler d'approche qualitative et d'approche quantitative ?, *Recherche et Applications en Marketing*, 3(1), 75-89
- Brown, S., 1992, Using Cognitive Maps, *Journal of Management Studies*, 29(3), -

- Brunsson, N., 1982, The irrationality of action and action rationality : decisions, ideologies and organizational actions, *Journal of Management Studies*, 19(1), 29-44
- Bryant, J., 1983, Hypermaps : a representation of perception in conflicts, *Omega*, 11, 575-586
- Callon, M. & B. Latour, 1981, Unscrewing the big Leviathan : how actors macro-structure reality and how sociologists help them to do so in . Knorr-Cetina & A. Cicourel (eds) *Advances in social theory and Methodology. Towards an integration of micro and macro sociologies*, London : Routledge
- Calori, R. & P. Sarnin, 1991, Schéma de référence des dirigeants in *Perspectives en management stratégique*, *Economica*
- Carel, M., 1994, L'argumentation dans les discours, *Langage & Société*, n° 7, 61-81
- Caron, J. & J. Caron-Pargue, 1994, Représentation et communication : l'intégration de la dimension pragmatique, *Bulletin de Psychologie*, XLVI 412, 730-736
- Claveau, N. & F. Tannery, 1996, Elaboration de connaissances procédurales en management stratégique, *5ème conférence de l'AIMS*, Lille, Mai
- Clegg, S. 1981, Organization and control, *Administrative Science Quarterly*, 26, 532-545
- Codol, J.P., 1990, Vingt ans de cognition sociale, *Bulletin de Psychologie*, 42/390, 472-491
- Cohen, M. D. & P. Bacdayan, 1994, Organizational routines are stored as procedural memory : evidence from a laboratory study, *Organization Science*, 5(4), November, 554-568
- Cohen, M.D. & J.G. March, J.P. Olsen, 1972, A garbage can model of organizational choice, *Administrative Science Quarterly*, 17, 1-25.
- Collomb, P. Perceptions de l'Environnement, *Bulletin de l'INED*, Juin 1993
- Connexions*, "Dire et faire au travail", 65/1, 1er trimestre 1995
- Corcuff, P., 1995, *Les nouvelles sociologies, constructions de la réalité sociale*, Nathan
- Cossette P. & M. Audet, 1992, Mapping of an idiosyncratic schema, *Journal of Management Studies*, 29(3), 325-347
- Cyert, R.M. & J.G. March, 1963, *A behavioral theory of the firm*, Prentice Hall N.Y.
- Daft, R.L. & K. Weick, 1984, Toward a model of organizations as interpretation systems, *Academy of Management Review*, 9(2), 284-295
- D'Andrade, R.G, 1976, A propositionnal analysis of U.S. American beliefs about illness, in Basso K.H. & H.A. Selby(eds), *Meaning in Anthropology*, University of New Mexico Press, Albuquerque
- Decaestecker, P. & G. Rotillon, Regards sur l'économie de l'environnement, *Economie prospective internationale*, 1993 repris dans *Problèmes économiques*, n°2364, 23 février 1994, 1-8

- Defeuilley, C. & P. Quirion, 1995, Les déchets d'emballage ménagers : une analyse économique des politiques allemande et française, *Economie et Statistique*, 290(10),69-80
- Delache, X. & S. Gastaldo, 1992, Les instruments des politiques d'environnement, *Economie & Statistiques*, n°258-259, numéro spécial L'économie de l'environnement, 27-34
- Demers, C. & H. Barral 1995, Gérer la contradiction dans le discours stratégiques : trois entreprises d'électricité canadienne et le développement durable, *5ème conférence de l'AIMS*, Lille, Mai
- Desclées, J.-P., 1991, Architecture, Représentations cognitives et langage naturel in Vergnaud (ed) *Les sciences cognitives en débat*, Editions du CNRS, 121-147
- Descola, P., 1996, Les cosmologies des indiens d'amazonie, *La Recherche*, n°292, novembre, 62-67
- Desreumaux, A., 1993, *Stratégie*, Dalloz Gestion
- Desreumaux, A., 1996, Etat de l'art en stratégie, *13èmes Journées des I.A.E.*, Toulouse
- Diffenbach, J., 1982, Influence diagrams for complex strategic issues, *Strategic Management Journal*, 3, 133-146
- DiMaggio, P.J. & W.W. Powell, 1983, The iron cage revisited, *American Journal of Sociology*, 48, April, 147-
- Dodgson, M., 1993, Organizational Learning : a review of some litterature, *Organization studies*, 14(3), 375-394
- Doeringer, P.B. & M.J. Piore, 1971/85, *International labor markets and manpower analysis*, NY : Sharpe.
- Doise, W. & A. Clémence, Lorenzi, F. Cioldi, 1992, *Représentations sociales et analyse de données*, PUG
- Doise, W., 1990, L'ancrage dans les études sur les représentations sociales, *Bulletin de Psychologie*, 45/405, 189-195
- Doise, W., 1993, *Logiques sociales dans le raisonnement*, Delachaux et Niestlé
- Doise, W., 1994, La double dynamique sociale dans le développement cognitif, *Bulletin de Psychologie*, XLVI 412, 653-661
- Donnellon, A. & B. Gray & M.G. Bougon, 1986, Communication meaning and organized action, *ASQ*, 31, 43-55
- Dosi, G., D. Teece & S. Winter, 1990, Les frontières des entreprises : vers une théorie de la cohérence de la grande entreprise, *Revue d'Economie Industrielle*, 51 (1), 238-254
- Dron, D., 1995, *Environnement et choix politiques*, Flammarion
- Dufour, A., 1992, Les Français et l'environnement : de l'intention à l'action, *Economie & Statistiques*, n°78-79, 19-26 ;

- Duhaime, I.D. & C.R. Schwenk, 1985, Conjectures on cognitive simplification in acquisition and divestment decision-making, *Academy of Management Review*, 10(2), 287-295
- Dunn, W.N. & A. Ginsberg, 1986, A sociocognitive network approach to organizational analysis, *Human Relations*, 40(11), 955-976
- D'Unrung, M.C., 1977, *Analyse de Discours : de l'énoncé au processus d'énonciation*, Delarge
- Dupuy, J.P. & al, 1989, Introduction, *Revue économique*, 40(2)
- Durand, Th., 1993, The dynamics of cognitive technological maps, in Lorange P., B. Chakravarthy, J. Roos & A. Van de Ven, *Implementing strategic processes : change, learning and cooperation*, Blackwell, London
- Dutton, J. & al, 1990, Diagnosing strategic issues and managerial investment of ressources, in Shrivastava P. & R. Lamb (eds), *Advances in Strategic Management* Vol.6 Greenwich JAI Press , 143-167
- Dutton, J., 1993, Interpretations on automatic : a different view of strategic issue diagnosis, *Journal of Management Studies* 30(3), 339-357
- Dutton, J., L. Fahey & V. Narayanan, 1983, Toward understanding strategic issue diagnosis, *Strategic Management Journal*, 4, 307-323
- Eden, C., 1979, Images into model - subjective world of the policy maker, *Futures*, 11, 56-62
- Eden, C., 1992, Interpreting cognitive maps, *Journal of Management Studies*, 29(3)
- Eisenhardt, K.M. & M.J. Zbaracki, 1992, Strategic decision making, *Strategic Management Journal*, 13, 17-37
- Eisenhart, K. 1989, Making fast strategic decisions in high velocity environments, *Academy of Management Journal*, 32, 543-576
- Eraly, A., 1988, *La structuration de l'entreprise*, Presses de l'Université de Bruxelles
- Eraly, A., 1994, L'usage de la psychologie dans le management : l'inflation de la "réflexivité professionnelle" in J.-P. Bouilloud et B.-P. Lécuyer (eds), *L'invention de la Gestion, histoires et pratiques*, L'Harmattan, 135-160
- Fabiani, J.L., 1985, Protection de la nature, histoire et idéologie, L'Harmattan
- Favereau, O., 1989, Marchés internes, marchés externes, *Revue Economique*, 40, 273-328
- Fiol, M. & M. Lyles, 1985, Organizational learning, *Academy of Management Review*, 10(4), 587-607
- Fiol, M., 1991, Managing culture as a competitive resource : an identity based view of sustainable competitive advantage, *Journal of Management*, 17, 191-211
- Fisher, G.-N., 1990, *Les domaines de la psychologie sociale : le champ du social*, Dunod
- Fletcher, K. E. & A.S. Huff, 1990, Strategic Argument Mapping, in A.S. Huff *Mapping Strategic Thought*, Wiley & Sons

- Foray, D., 1994, Les nouveaux paradigmes de l'apprentissage technologique, *Revue d'Economie Industrielle*, n°69, 3ème trimestre, 93-104
- Ford, J. & W.H. Hegarty, 1984, Decision-makers' beliefs about the causes and effects of structure, *Academy of Management Journal*, 27, 271-291
- Forgas, J.P., 1981, What is social about social cognition ? in J.P. Forgas (ed) *Social cognition : perspectives on everyday understanding*, Academic Press, London
- Friedberg, C., 1992a, La question du déterminisme dans les rapports homme-nature in M. Jollivet (ed), *Sciences de la nature, sciences de la culture*, Editions du CNRS, 55-68
- Friedberg, C., 1992b, Ethnologie, anthropologie : les sociétés dans leurs 'natures', in M. Jollivet (ed), *Sciences de la nature, sciences de la culture*, Editions du CNRS, 155-166
- Friedberg, C., 1992c, Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel, in M. Jollivet (ed), *Sciences de la nature, sciences de la culture*, Editions du CNRS, 357-371
- Gallaire, H., 1985, La représentation des connaissances, *La recherche en intelligence artificielle*, Seuil, Points Science, 265-312
- Gardin, J.C., 1974, *Les analyses de discours*, Delachaux et Niestle, Neuchâtel
- Garvin, D.A., 1993, Building a learning organization, *Harvard Business Review*, July August, 78-91
- George, S., 1996, Planète en perdition, *Manière de voir*, 69-72
- Ghiglione, R. & B. Matalon, N. Bacri, 1985, *Les dires analysés, l'analyse propositionnelle du discours*, Presses Universitaires de Vincennes
- Ghiglione, R., & C. Kekenbosch, A. Landré, 1995, *L'analyse cognitivo-discursive*, Presses Universitaires de Grenoble
- Giddens, A., 1984, *The constitution of society*, Polity Press, (traduction française, 1987, *La constitution de la société*, PUF)
- Gilbert, N. & M. Mulkay, 1984, *Opening Pandora Box*, Cambridge University Press,
- Ginsberg, A., 1990, Connecting diversification to performance : a sociocognitive approach, *Academy of Management Review*, 15(3), 514-535
- Gioia, D., Donellon, A. & Sims H.P., 1989, Communication and cognition in appraisal : a tale of two paradigms, *Organization Studies*, 10, 503-530
- Gioia, D.A. & C.C Manz, 1985, Linking cognition and behavior : a script processing interpretation of vicarious learning, *Academy of Management Review*, 10(3), 527-539
- Giordano, Y., 1988, Redressement d'entreprises : mise en scène et représentations, *Revue Française de Gestion*, 71
- Giordano, Y., 1994, Communications d'entreprise, *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, 13-14, décembre 1994 - janvier 1995
- Girod, M., 1995, *Mémoire et organisation*, Doctorat de Gestion, Université Paris-Dauphine

- Giroux, N. & J. Taylor, 1994, Le changement par la conversation stratégique, 3^{ème} conférence de l'AIMS, Lyon
- Giroux, N. 1996, La mise en oeuvre discursive du changement, 5^{ème} conférence de l'AIMS, Lille, Mai
- Giroux, N., 1995, La correction du discours stratégique, 4^{ème} conférence de l'AIMS, Paris, Mai
- Glachant, M., 1995, L'évolution monopolistique du marché des D.I.S., *numéro spécial de la Lettre de l'Ademe*, septembre, 39
- Godard, O., 1990, Environnement, modes de coordination et systèmes de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel, *Revue économique*, 41(2), 215-242
- Godard, O., 1992a, La science économique face à l'environnement : la « résilience » d'une discipline, 195-222, in M. Jollivet, 195-222
- Godard, O., 1992b, L'environnement, une polysémie sous-exploitée in M. Jollivet, 337-345
- Godard, O., 1992c, *La crise de l'Environnement à l'Est*, L'Harmattan,
- Godelier, M. (1978), Considérations théoriques et critiques sur le problème des rapports entre l'homme et son environnement, *Social Science Information*, XIII(6), 31-60
- Goffman, E. 1987, *Façons de parler*, Les éditions de minuit
- Granovetter, M., 1974, *Getting a job : a study of contact and carrers*, Harvard University Press
- Granovetter, M., 1985, Economic action and social structure : the problem of embeddedness, *American Journal of Sociology*, 89(4), 952-958
- Grawitz, M., 1992, *Méthodes des sciences sociales*, 9^{ème} édition, Précis Dalloz
- Grize J.B. & P. Vergès, A. Silem, 1987, *Salariés face aux nouvelles technologies, vers une socio-logique des représentations*, Editions du CNRS, Lyon
- Grize, J.B. 1989, Logique naturelle et représentations sociales, in D. Jodelet (ed), *Les représentations sociales*, PUF
- Grize, J.B., 1978, Schématisations, représentations et images in *Stratégies discursives*, Presse Universitaires de Lyon, 45-52
- Guillemin, C., 1993, L'école des déchets, *Futuribles*, janvier, 51-60
- Hall, R.I., 1984, The natural logic of management policy making : its implication for the survival of an organization, *Management Science*, 30(8), 905-927
- Hambrick, D.C. & P. Mason, 1984, Upper echelons : the organization as a reflection of its top management, *Academy of Management Review*, 3, 193-206
- Hambrick, D.C., 1981, Strategic awareness within top management teams, *Strategic Management Journal*, 2, 263-279

- Hamel, G. & C.K. Prahalad, 1991, Strategic intent, *Harvard Business Review*, July, 81-92
- Harris, S.G., 1994, Organizational culture and individual sensemaking : a schema-based perspective, *Organization Science*, 5(3), August, 309-321
- Havelange, V., 1994, Sciences cognitives et tradition sociologique, *Revue internationale de systématique*, 8(2), 79-89
- Hedlund, G. & I. Nonaka, 1993, Models of knowledge management in the West and Japan, in Lorange P., B. Chakravarthy, J. Roos & A. Van de Ven, *Implementing strategic processes : change, learning and cooperation*, Blackwell, London
- Hedlund, G., 1994, A model of knowledge management and the N form corporation, *Strategic Management Journal*, 15, 73-90
- Héraud, J.A., 1988, Routine et innovation dans un système économique auto-organisé, *Fundamenta Scientiae*, 9(2/3), 375-391
- Herzlich, C., 1972, Les représentations sociales in Moscovici (ed.), *Introduction à la psychologie sociale*, PUF
- Hewstone, M., 1989, Représentations sociales et causalité, in D. Jodelet (ed), *Les représentations sociales*, PUF, 253-274
- Hoc, J.M., 1992, *Psychologie cognitive de la planification*, Presses Universitaires de Grenoble
- Hodgkinson, G.P. & G. Johnson, 1994, Exploring the mental models of competitive strategists : the case for a processual approach, *Journal of Management Studies*, 31(4), July, 525-551
- Holland, D. & N. Quinn, 1987, *Cultural Models in Language & Thought*, Cambridge University Press NY
- Hotelling, H. 1931, The economics of exhaustible resources, *Journal of Political Economics*, 39
- Huff, A.S. & R. Reger, 1993, Strategic groups : a cognitive perspective, *Strategic Management Journal*, 14,
- Huff, A.S. & C. Schwenk, 1990, Bias and sensemaking in good times and bad in Huff A. (ed), *Mapping Strategic Thought*, Wiley & Sons
- Huff, A.S., 1990, *Mapping Strategic Thought*, Wiley & Sons
- Huff, AS., 1982, Industry influences on strategy reformulation, *Strategic Management Journal*, 3, 119-131
- Isenberg D.J., 1984, How senior managers think, *Harvard Business Review*, 6, 81-90
- Jahoda, G., 1988, Critical notes and reflections on 'social representations', *European Journal of Social Psychology*, 18, 195-209
- Jodelet, D. 1987, Représentations et idéologies in *Perspectives cognitives et conduites sociales*, Tome 1, Del Val
- Jodelet, D., 1989, *Les représentations sociales*, PUF

- Jodelet, D., 1989b, *Folie et représentations sociales*, PUF
- Johnson, G., 1987, Rethinking incrementalism, *Strategic Management Journal*, 9, 75-91
- Johnson-Laird, P.N., 1983, *Mental models*, Harvard University Press MA
- Jollivet, M. (ed) 1992, *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*, Editions du CNRS
- Joly, H., 1995, La construction sociale d'un problème écologique, *Gérer & Comprendre*, septembre, 68-79
- Jorde, T. & D. Teece, 1989, Competition and Cooperation : striking the right balance, *California Management Review*, Spring, 25-37
- Julia, M., 1994, *Les marchés de l'Environnement*, Ministère de l'Industrie - SESSI Etudes -
- Kapp, K.W., 1976, *Les coûts sociaux dans l'économie de marché*, Flammarion,
- Keesing, R., Models, "folk" and "cultural" in D. Holland & N. Quinn, 1987, *Cultural Models in Language & Thought*, Cambridge University Press NY, chap.15, 369-393
- Kiesler S. & Sproull L., 1982, Managerial response to changing environments : perspectives on problem-sensing from social cognition, *Administrative Science Quarterly*, 27, 548-570
- Kim, D., 1993, The link between individual and organizational learning, *Sloan Management Review*, fall, 37-50
- Knights, D. & G. Morgan, 1991, Corporate strategy, organization and subjectivity : a critique, *Organization Studies*, 12 (2), 251-273
- Knorr-Cetina, K., 1981, The micro-sociological challenge of macro-sociology : towards a reconstruction of social theory and methodology. in K. Knorr-Cetina & A. Cicourel (eds) *Advances in social theory and Methodology. Towards an integration of micro and macro sociologies*, London : Routledge
- Koenig, G., 1990, *Management stratégique*, Nathan
- Labeyrie, V. 1976, De la place de la révolution écologique dans la révolution scientifique et technique, *la Pensée*, n°188, août
- Landman, J. & M. Manis, 1983, Social cognition : some historical and theoretical perspectives, *Advances in experimental social psychology*, 16, 49-126
- Langfield-Smith, K., 1992, Exploring the need for a shared cognitive map, *Journal of Management Studies*, 29(3), 349
- Laroche, H. & J.P. Nioche, 1994, L'approche cognitive de la stratégie, *Revue Française de Gestion*, Juin Juillet Août, 64-78
- Latour, B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La découverte
- Latour, B., 1995, Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la septième cité, *Ecologie politique, science, culture, société*, n°3, printemps 1995, 5-27

- Laufer, R. & C. Paradeise, 1982, *Le Prince bureaucrate : Machiavel au pays du Marketing*, Flammarion
- Laufer, R. 1988, *L'entreprise face aux risques majeurs, à propos de l'incertitude des normes sociales*, L'Harmattan
- Laufer, R., 1993, Marketing, sciences sociales et nouvelle rhétorique, *Revue Française de Gestion*, Nov -Dec, 136-152
- Laufer, R., 1994, Le gestionnaire et la science : histoire d'une relation, in J.-P. Bouilloud et B.-P. Lécuyer (eds), *L'invention de la Gestion, histoires et pratiques*, L'Harmattan, 1994, 243-267
- Laukkanen, M., 1989, *Understanding cognitive maps*, Doctorat de l'université Helsinki
- Laukkanen, M., 1994, Comparative cause mapping of organizational cognitions, *Organization Science*, 5(3), August, 322-343
- Lauriol, J., 1994, Approches cognitives de la décision et représentation sociale, *Revue internationale de systémique*, 8(2), 139-166
- Lauriol, J., 1995, *La décision stratégique en action : une approche cognitive de la formation de la décision et de l'action stratégique*, Doctorat HEC
- Levenhagen, M & al, 1993, The formation of emergent markets : strategic investigations in the software industry in Lorange P., B. Chakravarthy, J. Roos & A. Van de Ven, *Implementing strategic processes : change, learning and cooperation*, Blackwell, London
- Levitt, B. & C. Nass, 1989, The lid on the garbage can, *Administrative Science Quaterly*, 34, p190-207
- Leyens, & Yzerbit, 1990, La cognition sociale : d'où vient elle et où pourrait elle aller ?, *Bulletin de Psychologie*, 42/390, 498-501
- Linstead, S. & R. Grafton-Small, 1992, On reading organizational culture *Organization Studies*, 13(3), 331-355
- Livian, Y.-F. & G. Herreros, 1994, Une nouvelle grille d'analyse des organisations, *Revue Française de Gestion*, 101, Novembre - Décembre, 43-59
- Lorange, P. & B. Chakravarthy, J. Roos, A. Van de Ven, 1993, *Implementing strategic processes : change, learning and cooperation*, Blackwell, London
- Louis, M.R. & R.I. Sutton, 1991, Switching cognitive gears : from habits of mind to active thinking, *Human relations*, 44(1), 55-76
- Lyles, M. & C. Schwenk, 1992, Top management strategy and organizational knowledge structures, *Journal of Management Studies*, 29(2), 155-173
- Lyles, M. & I. Mitroff, 1980, Organizational problem formulation : an empirical study, *Administrative Science Quaterly*, 25, 102-119
- Lyles, M. & Thomas, 1992, Strategic problem formulation, *Strategic Management Journal*,
- Lyles, M., 1981, Formulating strategic problems : empirical analysis and model development, *Strategic Management Journal*, 2, 61-75

- Marc, E. & D. Picard, 1991, Interaction et production de sens en situation de groupe, *Connexions*, 57, 119-132
- Markus, H. & R.B. Zajonc, 1985, *The cognitive perspective in social psychology, Handbook of Social Psychology*, Random House, New York
- Martinet, A.-C., 1984, *Management stratégique : organisation et politique*, Mc Graw Hill
- Martinet, A.-Ch., 1988, Les discours sur la stratégie d'entreprise, *Revue Française de Gestion*, Jan-Fev, 49-60
- Martinet, A.-C., 1990, Epistémologie de la stratégie, in A.-C. Martinet (ed), *Epistémologie et sciences de gestion*, Economica, 212-236
- Martinet, A.-C., 1993, *Les paradigmes stratégiques : l'éternel retour*, séminaire CONDOR
- Mathieu, N. & M. Jollivet (eds), 1989, *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, ARF / L'Harmattan
- MCGuire, W.J., 1986, The vicissitudes of attitudes and similar representational constructs in twentieth century psychology, *European Journal of Psychology*, 16, 89-130
- Meade, J.E., 1952, External economies and diseconomies in a competitive situation, *The Economic Journal*, 62
- Meindl, J. R. & C. Stubbart, J.F. Porac, 1994, Cognition within and between organizations : five key questions, *Organization Science*, 5(3), August, 289-293
- Mermet, L., 1991, Dans quel sens peut-on gérer l'environnement?, *Gérer & Comprendre, Annales des Mines*, Mars
- Meyer, JW & Rowan B., 1977, Institutionalized organizations : formal structure as myths and ceremony, *American Journal of Sociology*, 83, 340-363
- Miles, M.B. & A.M. Huberman, 1984, *Analyzing qualitative data : a source book for new methods*, Sage
- Minsky, M.A., 1975, A framework for representing knowledge in P.H. Winston (ed), the psychology of computer vision, McGrawHill, NY, 211-277
- Mintzberg, H. & D. Raisinghani & A. Théorêt, 1976, The structure of "unstructured" decision processes, *Administrative Science Quarterly*, 21 June, 246-275
- Mintzberg, H., 1976, Planning on the left side, managing on the right, *Harvard Business Review*, 49-58
- Mitroff, I.I. & R.O. Mason, 1980, Structuring ill-structured policy issues : further explorations in a methodology for messy problems, *Strategic Management Journal*, 1, 331-342
- Monteil, M., 1991, Cognition sociale et psychologie sociale de la cognition in Vergnaud (ed), *Les Sciences cognitives en débat*, Editions du CNRS, 229-236
- Morgan, G., 1980, Paradigms Metaphors and Puzzle solving in organization theory, *Administrative Science Quarterly*, 605-636

- Moscovici, S., 1989, Des représentations collectives aux représentations sociales, in D. Jodelet (ed.) *Les représentations sociales*, PUF, 62-86,
- Moscovici, S., 1961/76, *La psychanalyse, son image, son public*, PUF
- Moscovici, S., 1963, Attitudes and opinions, *Annual Review of Psychology*, 14, 231-260
- Moscovici, S., 1981, On social representations in J.P. Forgas (ed), *Social cognition: perspectives on everyday understanding*, Academic Press, London
- Moscovici, S., 1984, The phenomenon of social representation in R. Farr & P. Moscovici (eds), *Social representations*, Cambridge University Press, London
- Moscovici, S., 1988, Notes towards a description a social representations, *European Journal of Social Psychology*, 18, 211-250
- Moscovici, S., 1990/91, La nouvelle pensée magique, *Bulletin de Psychologie*, 45/405,
- Mucchielli, A., 1991, *Les méthodes qualitatives*, PUF
- Munier, B., 1994, Décision et cognition, *Revue Française de Gestion*
- Nelson, R., 1991, Why do firms differ and how does it matter, *Strategic Management Journal*, 12, 61-74
- Nioche, J.P., 1993, Herbert Simon : sapeur et pontonnier de l'archipel des sciences sociales, *Revue Française de Gestion*, Juillet Aout
- Nisbett R. & Ross L., 1980, *Human Inference*, Prentice Hall NJ
- Nonaka, I., 1991, The knowledge-creating company, *Harvard Business Review*, november-december, 96-104
- Nonaka, I., 1994, A dynamic theory of organizational knowledge creation, *Organization science*, 5(1), February 14-37
- Norman, R. & R.Ramirez, 1993, From value Chain to Value Constellation : designing interactive strategy, *Harvard Business Review*, july - august, 65-77
- Orléan, A., 1989, Pour une approche cognitive des conventions, *Revue Economique*, 40,
- Parker, I. (1987) Social representations, social psychology (mis)use of sociology, *Journal for the Theory of Social Behavior*, 17, 447-469
- Passeron, J.-C., 1992, *Le raisonnement sociologique, l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, Essais & Recherches
- Pêcheux, M. & C. Fuchs, 1975, Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours, *Langages*, 37, 7-80
- Perret-Clermont, A.-N. & M. Nicolet, (eds) 1988, *Interagir et connaître, Enjeux et régulations sociales dans le développement cognitif*, Editions DelVal
- Pettigrew, A.M., 1992, On studying managerial elites, *Strategic Management Journal*, 13, 163-182
- Piaget, J., 1988, *L'épistémologie génétique*, Que Sais Je ?, PUF
- Picon, B., 1992, Le citoyen, le savant, le journaliste et le politique in M. Jollivet (ed), 41-54

- Pigou, A.C. 1920, *The Economics of Welfare*, London, Macmillan,
- Porac, J.F. & H. Thomas, C. Baden-Fuller, 1989, Competitive groups as cognitive communities : the case of scottish knitwear manufacturers, *Journal of Management Studies*, 26(4), 397-416
- Porac, J.F. & Howard Thomas, 1994, Cognitive categorization and subjective rivalry among retailers in a small city, *Journal of Applied Psychology*, 79(1), 54-66
- Potter, I. & Lindon, 1985, Some problems underlying the theory of social representations, *British Journal of Social Psychology*, 24, 81-90
- Potter, I. & M. Wheterell, 1987, *Discourse and social psychology, beyond attitudes and behavior*, London Sage
- Prahalad, C. K. & G. Hamel, 1994, Strategy as a field of study : why search for a new paradigm, *Strategic Management Journal*, 15, 5-16
- Prahalad, C.K. & R.A. Bettis, 1986, The dominant logic : a new linkage between diversity and performance, *Strategic Management Journal*, 7, 485-501
- Quinn, N. & D. Holland, 1987, Culture and cognition in D. Holland & N. Quinn, *Cultural Models in Language & Thought*, Cambridge University Press, 3-40
- Reitter, R. & B. Ramanantsoa, 1985, *Pouvoir et politique, au-delà de la culture d'entreprise*, McGraw Hill
- Reynaud, J.D., 1989, *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, A. Colin
- Roos, L.L. & R.I. Hall, 1980, Influence diagrams and organizational power, *Administrative Science Quaterly*, 25, 57-71
- Rosa, A.M. de, 1987, The social representations of mental illness in children and adults, *Current issues in European Social Psychology*, 2, 47-131
- Rosenfield, I., 1989, *L'invention de la mémoire*, Flammarion, Champs
- Rouleau, L.& F. Séguin, 1995, Strategy and organization theories : common forms of discourse, *Journal of Management Studies*, 32(1), 101-117
- Rouleau, L., 1992, *La structuration sociale des pratiques discursives reliées à l'activité stratégique dans les organisations : ébauche d'un cadre théorique*, Document de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal
- Rouleau, L., 1995, *La structuration sociale de l'activité stratégique : le cas Irving Samuel / Jean-Claude Poitras*, Doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Université de Montréal
- Rouleau, L., 1996, Compétence stratégique e ritualisation sociale de l'environnement : la formation des stratégies selon une approche structurationniste, *5ème conférence de l'AIMS*, Lille, Mai
- Samuelson, P., 1974, The pure theory of public expenditures, *Review of Economics and Statistics*, 36

- Sandelands, L.E. & R.E. Stablein, 1987, The concept of organizational mind, in S. Bacharach & N. diTomaso (eds), *Research in the sociology of organizations*, 5, 135-161, JAI Press, Greenwich
- Saussois, J.-M., 1994, Henry Fayol ou l'invention du directeur général salarié, in J.-P. Bouilloud et B.-P. Lécuyer (eds), *L'invention de la Gestion, histoires et pratiques*, L'Harmattan
- Schein, E., 1984, Coming to a new awareness of organizational culture, *Sloan Management Review*, Winter, 25, 3-16
- Schneider, S. & R. Angelmar, 1993, Cognition in Organizational Analysis : Who's minding the store ?, *Organization Studies*, 14/3, 347-374
- Schwenk, C., 1984, Cognitive simplification processes in strategic decision-making, *Strategic Management Journal*, 5, 111-128
- Schwenk, C., 1986, Information, cognitive bias, and commitment to a course of action, *Academy of Management Review*, 11, 298-310
- Schwenk, C., 1988, The cognitive perspective on strategic decision making, *Journal of Management Studies*, 25(1), 41-55
- Schwenk, C., 1989, Linking cognitive, organizational and political factors in explaining strategic change, *Journal of Management Studies*, 26(2) March, 177-187
- Scott, W.R. & J.W. Meyer, 1991, The organization of societal sectors : propositions and early evidence, in Powell & DiMaggio (eds), 108-140
- Scubla, L., 1992, Sciences cognitives, matérialisme et anthropologie in D. Andler (ed), *Introduction aux sciences cognitives*, Folio essais, Chap. 15, 421-446
- Semin, G., 1989, Prototypes et représentations sociales, in Jodelet (ed), *Les représentations sociales*, PUF 239-251
- Shanon, B. Alternative theoretical frameworks for psychology : a synopsis, in A. Still & A. Costall, *Against cognitivism : alternatives foundations for cognitive psychology*, Harvester Wheatsheaf, 1991, 237-262
- Shrivastava P. & Mitroff I.I., 1983, Frames of reference managers use : a study in applied sociology of knowledge in R. Lamb (ed), *Advances in Strategic Management*, Vol.1, Greenwich, JAI Press 161-182
- Shrivastava, P. & S. Schneider, 1984, Organizational frames of reference, *Human Relations*, 37(10), 795-809
- Silverman, D., 1970, *The theory of organizations*, London Heinemann
- Simon, H., 1957, *Administrative behavior*, Mac Millan N.Y.
- Simon, H., 1978, From substantive to procedural rationality, in *Models of bounded rationality*, vol.2, M.I.T.
- Simon, H.A., 1979, Rational decision making in business organizations, *American Economic Review*, 69(4), 493-513
- Smircich, L. & C. Stubbart, 1985, Strategic management in an enacted world, *Academy of Management Review*, 10(4), 724-736

- Sociologie du Travail*, 1994, Travail et Cognition, 36, 4ème trimestre
- Sperber D. & D. Wilson, 1986, *La pertinence, communication et cognition*, Les éditions de minuit
- Sperber, D. 1985, Anthropology and psychology : towards an epidemiology of representations, *Man*, 20, 73-89
- Sperber, D. 1992, Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme in D. Andler (ed), Introduction aux sciences cognitives, Folio essais, Chap.14, 397-420
- Sperber, D., 1989, L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives, in D. Jodelet (ed), *Les représentations sociales*, PUF
- Sprenger, R.U., 1995, Croissance économique et protection de l'environnement : les thèses en présence, *Problèmes économiques*, n°2407, 8-11,
- Stalk, G. & P. Evans, L. Shuman, Competing on capabilities : the new rules of corporate strategy, *Harvard Business Review* March 1992 57-69
- Starbuck, W.H., 1982, Congealing oil : inventing ideologies to justify acting ideologies out, *Journal of Management Studies*, 19(1), 3-27
- Starbuck, W.H., 1983, Organization as action generators, *American Sociological Review*, 48, 91-102
- Staw, B.M. & J. Roos, 1978, Commitment to a policy decision : a multi-theoretical perspective, *Administrative Science Quarterly*, 23, 40-64
- Staw, B.M. & L.E. Sandelands, J.E. Dutton, 1981, Threat-rigidity effects in organizational behavior : a multi-level analysis', *Administrative Science Quarterly*, 26, 95-116
- Still, A. & A. Costal, 1991, *Against cognitivism : alternatives foundations for cognitive psychology*, Harvester Wheatsheaf
- Stratégor, 1993, *Stratégie, Structure, Décision, Identité*, Interéditions
- Stubbart, C.I. & A. Ramasaprad, 1990, Comments on the empirical articles and recommendations for future research, in Anne S. Huff (ed), *Mapping Strategic Thought*, Wiley
- Stubbart, C.I. & A.Ramasaprad, 1987, Probing two chief executives schematic knowledge of the US steel industry using cognitive maps in R. Lamb (ed), *Advances in Strategic Management*, Vol.5 Greenwich JAI Press, 139-164
- Stubbart, C.I., 1989, Cognitive science : a missing link in strategic management research, *Journal of Management Studies* 26(4), 325-347
- Stubbart, C.I., 1993, *What is Managerial and Organizational Cognition*, Workshop on Managerial and Organizational Cognition, ELASM, May 93, Bruxelles
- Tannery, F., 1993, *Le champ stratégique des entreprises de services : proposition d'un cadre conceptuel et méthodologique*, Thèse pour le doctorat en sciences de gestion, Université Jean Moulin Lyon III - I.A.E.

- Tannery, F., 1994, Analyse de la concurrence et activités de service, *Document de recherche*, CNRS URA 1257, Université Jean Moulin Lyon III - I.A.E., n°10
- Tête, A., 1990, Introduction : questions vives ou comment le sont-elles devenues ?, *Bulletin de Psychologie*, 42/390, 443-448
- Thévenot, L., 1983, L'économie du codage social, *Critiques de l'économie politique*, n°23-24, avril 83, 188-222
- Theys, J., 1995, Prospective de l'environnement : la nature est elle gouvernable, *Problèmes économiques*, n°2407, 1-7
- Tolman, E., 1948, Cognitive maps in rats and men, *Psychological Review*, 55, 189-208
- Trognon, A., 1991, La fixation de l'interprétation des énoncés dans l'interaction conversationnelle, in G. Vergnaud (ed), *Les Sciences cognitives en débat*, Editions du CNRS, 219-228
- Tversky, A. & D. Kahneman, 1974, Judgement under uncertainty : heuristics and biases, *Science*, 185, 1124-1131
- Varela, Francisco, 1989, *Connaître les sciences cognitives*, Seuil
- Vayda, AP. & R.A. Rappaport, (1968), Ecology cultural and non cultural, 477-497, in J.A. Clifton (ed) *Introduction to cultural anthropology*, Boston, MA, Houghton Mifflin
- Vellard, D., 1994, Pragmatique cognitive : de l'arithmétique du quotidien à l'intelligence artificielle, *Sociologie du travail*, 36, 4/94, 501-522
- Vergès, P., 1984, Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques, *Communication-Information*, 6(2/3), 375-396
- Vergès, P., 1987, A social and cognitive approach to economic representation, *Current issues in European Social Psychology*, 2, 271-305
- Vergès, P., 1989, Les représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance in D. Jodelet (ed), 1989, *Les représentations sociales*, 387-405
- Vergnaud, G., 1991, (ed), *Les Sciences cognitives en débat*, Editions du CNRS,
- Vergnaud, G., 1990, Questions vives de la psychologie du développement, *Bulletin de Psychologie*, 42/390, 450-457
- Vidal, D., 1970, Notes sur l'idéologie, *L'Homme et la Société*, n°17, juillet 1970, 35-54
- von Krogh, G. & J. Roos, 1995, Conversation management, *European Management Journal*, 13(4), 390-394
- von Krogh, G. & S. Vicari, 1993, An autopiesis approach to experimental strategic learning in Lorange P., B. Chakravarthy, J. Roos & A. Van de Ven (eds), *Implementing strategic processes : change, learning and cooperation*, Blackwell,
- von Krogh, G., Roos, J. & Slocum, K. 1994). An essay of corporate epistemology, *Strategic Management Journal*, 15, 53-71
- Weick K.E. & K.H. Roberts, 1993, Collective mind in organizations : heedful interrelating on flight decks, *Administrative Science Quarterly*, 38, 357-381

-
- Weick, K., 1979, *The social psychology of organizing*, 2ème édition, MA, Addison-Wesley
- Weick, K., 1979b, Cognitive processes in organizations, in Staw B.M. (ed), *Research in Organization Behavior*, Greenwich CT, JAI Press, 41-74
- Weick, K., 1983, Managerial thought in the context of action in S.Srivastava(ed), *The executive mind*, Jossey Bass SF
- Westley, F., 1990, Middle managers and strategy : microdynamics of inclusion, *Strategic Management Journal*, 11(5), 337-351
- White, H.C., 1981, Where do markets come from ?, *American Journal of Sociology*, novembre 1981, 517-547
- Whitley, R., 1992 Social construction of organizations & markets, in Reed & Huges (eds) *Rethinking organizations*, Sage, 120-143
- Windisch, U., 1985, *Le raisonnement et le parler quotidiens*, l'Age d'Homme,
- Windisch, U., 1989, Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique, in Jodelet (ed), *Les représentations sociales*, PUF, 169-185
- Yin, R., 1984, *Case study research*, Sage London

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
1/ <i>Des approches cognitives en management stratégique</i>	2
2/ <i>Représentations et management stratégique</i>	5
3/ <i>Les questions soulevées par l'étude des représentations</i>	8
4/ <i>Choix d'un terrain</i>	11
5/ <i>Plan de la thèse</i>	15
PARTIE 1 : PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE, DE LA COGNITION A LA REPRESENTATION EN MANAGEMENT STRATEGIQUE	16
CHAPITRE 1 : APPROCHES COGNITIVES EN MANAGEMENT STRATEGIQUE.....	20
Section 1 : La cognition managériale	22
§.1. <i>Les cartes cognitives et le développement du 'mapping'</i>	23
§.2. <i>La cognition comme processus, les biais cognitifs</i>	31
§.3. <i>Intérêt d'un modèle cognitif de la décision</i>	36
Section 2 : En quoi peut-on parler de cognition organisationnelle ?	39
§.1. <i>Les modèles collectifs</i>	40
§.2. <i>Les modèles interprétatifs dominants</i>	45
§.3. <i>Les modèles distribués</i>	56
Section 3 : Au-delà de la cognition organisationnelle	59
§.1. <i>Dynamique cognitive et apprentissage organisationnel</i>	60
§.2. <i>La relation organisation / environnement</i>	67
La nécessité de dépasser les approches cognitives	73
a. <i>Synthèse critique</i>	73
b. <i>Le passage au niveau organisationnel</i>	76

CHAPITRE 2 : LE CADRE THEORIQUE DES REPRESENTATIONS SOCIALES..... 80

Section 1 : De la représentation mentale à la représentation sociale 81

<i>§.1. Psychologie cognitive et rupture avec le béhaviorisme</i>	81
<i>§.2. Psychologie sociale et cognition</i>	89
<i>§.3. Retour sur la représentation en sciences cognitives</i>	95

Section 2 : Intérêt de la théorie des représentations sociales 101

<i>§.1. Le projet des représentations sociales</i>	101
<i>§.2. Les concepts des représentations sociales</i>	106
a. Définitions des représentations sociales	106
b. Contenu et structure des représentations	110
<i>§.3 Dynamique des représentations sociales</i>	113
a. L'objectivation et l'ancrage	114
b. Les déterminations d'une représentation sociale	117

Section 3 : Apports linguistiques à la théorie des représentations sociales 125

<i>§.1. Logique naturelle et représentations sociales</i>	126
<i>§.2. Une approche sociolinguistique</i>	137
<i>§.3. Les analyses de discours</i>	146

Synthèse du cadre théorique retenu 150

0. L'étude des représentations ne peut échapper à l'interprétation	154
1. Les contenus sont liés à trois lieux de détermination sociale	158
2. Une façon de parler est reliée à une façon de penser	161
3. S'attacher à la complexité des discours	163
4. Le discours a une fonction dans la construction de la réalité	164

PARTIE 2 :
PROPOSITION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROTOCOLE D'ETUDE
DES REPRESENTATIONS ET DES DISCOURS STRATEGIQUES..... 166

CHAPITRE 3 : PROPOSITION D'UN PROTOCOLE D'ETUDE..... 168

Section 1 : De l'objet à la méthode, de la représentation à la stratégie..... 168

- §.1. Conséquences du cadre théorique* 168
- §.2. Les paradigmes en stratégie* 172
- §.3. Le rôle des représentations selon les paradigmes* 178

Section 2 : Propositions méthodologiques..... 187

- §.1. Une approche qualitative* 187
- §.2. Une stratégie de recherche inspirée de l'étude de cas emboîtée* 190
- §.3. Les étapes de la recherche* 194

Section 3 : Méthodes de collecte et d'analyse des entretiens 197

- §.1. Le repérage des lieux de détermination sociale* 197
 - a. les matrices culturelles d'interprétation, la dimension historique 197
 - b. les cadres de connaissance, la place de l'idéologie 198
 - c. la pratique de l'acteur social 198
- §.2. De la conversation comme idéal de génération de données ?* 199
- §.3. Les méthodes d'analyse de discours* 203
 - a. L'analyse des conduites discursives 205
 - b. L'analyse argumentative 207
 - c. La méthode retenue 208

CHAPITRE 4 : MISE EN OEUVRE DE L'ETAPE 1

'ANALYSER LES ANCRAGES PERTINENTS'	212
---	------------

Section 1 : De la nature à l'Environnement, l'ancrage socio-historique

<i>§.1. Les discours populaires sur la nature</i>	214
a- les années 50-60, la nature hors du rural	215
b- les années 60, le rural naturalisé	215
c- les années 70, le temps des critiques	216
d- les années 80, la globalisation	216
e- de la nature à l'Environnement	217
<i>§.2. Les discours savants sur le rapport nature-société</i>	220
<i>§.3. Les "matrices culturelles d'interprétation"</i>	223

Section 2 : L'écologie face à l'économie, l'ancrage idéologique

<i>§.1. L'économie s'en mêle ou le discours économique</i>	226
a- l'économie de l'environnement	227
b- l'environnement comme base de la critique de l'économie	229
<i>§.2. Logiques et légitimité de la gestion de l'Environnement</i>	231
<i>§.3. Problèmes écologiques, solutions économiques et bénéfiques politiques</i>	238
<i>§.4. L'industrie de l'Environnement, compromis entre économie et écologie ?</i>	242

Section 3 : L'ancrage dans les règles organisationnelles

<i>§.1. Les acteurs et les règles stratégiques</i>	258
<i>§.2. La règle étatique ou la nouvelle donne dans les déchets</i>	266

CHAPITRE 5 : MISE EN OEUVRE DES ETAPES 2 ET 3..... 274

Préambule : la conversation comme méthode ? 276

**Section 1 : Mise en oeuvre de l'étape 2,
Interpréter les schématisations discursives 280**

<i>§.1. Ingénierie et Environnement</i>	283
a. Contexte sectoriel	283
b. Entretien 1.1	284
c. Entretien 1.2	285
<i>§.2. Industrie chimique et Environnement</i>	291
a. Contexte sectoriel	291
b. Entretien 2.1	293
c. Entretien 2.2	295
d. Entretien 2.3	300
<i>§.3. Collecte de déchets et Environnement</i>	308
a. Contexte sectoriel	308
b. Entretien 3.1, 3.2 et 3.3.a	310
c. Entretiens 3.3.b, 3.4 et 3.5	313
<i>§.4. Un opérateur public dans l'incinération de déchets</i>	316
a. Contexte sectoriel	317
b. Entretien 4.1.	317
c. Entretien 4.2	322
<i>§.5. L'Ademe</i>	323
a. Contexte	323
b. Entretien 5.1	323
c. Entretien 5.2	324
d. Entretien 5.3	324

Section 2 : Mise en oeuvre de l'étape 3, Identifier les répertoires 325

<i>§.1. Synthèse des entretiens</i>	325
<i>§.2. Les répertoires</i>	330

CONCLUSION : SYNTHÈSE, CRITIQUE ET PERSPECTIVES 335

Section 1 : La synthèse, les contributions revendiquées 335

Section 2 : Limites de la recherche 346

Section 3 : Perspectives 350

Résumé : Cette recherche a pour objectif d'établir un cadre conceptuel et méthodologique pour l'étude des représentations et des discours stratégiques et de l'appliquer à l'industrie de l'Environnement. La première partie fait la critique des approches cognitives en management stratégique. Elle établit que si celles-ci envisagent bien le rôle des interactions dans la production des cognitions, elles ne se donnent pas les moyens, en particulier méthodologiques, de prendre en compte l'inscription sociale des représentations. Un cadre conceptuel issu de la théorie des représentations sociales est ensuite proposé.

La deuxième partie propose un protocole d'étude des représentations constitué d'un schéma-guide en trois étapes et de méthodes pour l'analyse des lieux de détermination sociale des discours (les ancrages) ainsi que pour la collecte et l'analyse des entretiens. La mise en oeuvre de ce protocole dans l'industrie de l'Environnement produit une grille de lecture qui rend opératoire la notion d'ancrage et qui guide l'interprétation des discours et le repérage des représentations. Trois types d'ancrage sont étudiés. L'ancrage idéologique correspond au mode de résolution de la contradiction entre écologie et économie ; l'ancrage dans la pratique, à la production et au maintien des différents types de règles de contrôle de l'organisation ; l'ancrage socio-historique, à la constitution de la catégorie Environnement. Quatre répertoires sont identifiés lors des entretiens. Ils croisent deux logiques, celle du client (industriel ou collectivité locale) et celle de l'offre (contrainte ou marché).

La voie de recherche proposée découle de ce que l'on conçoit la vie sociale comme la lutte pour "l'interprétation publique" légitime ; elle conduit à explorer les stratégies à partir des discours stratégiques et des représentations qu'ils produisent et reproduisent.

Summary : The aim of this research is to build a conceptual and methodological framework for studying strategic representations and discourses and apply it to the Environment industry. The first part is based on a critique of cognitive approaches in strategic management. It shows that these approaches do take into account the role of social interactions in generating cognition, however, they fail short in studying the social embeddedness of strategic representations due to methodological weaknesses. A new conceptual and methodological framework, based on the concept of "social representations" and driven from social psychology, is then suggested.

The second part puts forward a three-step protocol for studying the social embeddedness of strategic representations. It provides techniques to identify the social determining (anchoring) of discourse and to generate data through conversational interactions. An interpretative grid is built when implementing the three-step protocol in the Environment industry. This grid is used to ease the interpretation of strategic discourses and the identification of strategic representations. Three types of anchoring are studied. First, the ideological anchoring deals with the way to resolve the opposition between ecological and economical views ; second, the practical anchoring deals with the production and maintenance of the different types of organisational rules of control. Third, the social and historical anchoring refers to the construction of the Environment as a category. Four interpretative repertoires are identified depending on the type of customer (industry vs. local communities) and on the type of supply (market vs. legal constraint).

This way of doing research is based on viewing social life as the struggle for the legitimate public interpretation. It enables to study strategies through strategic discourses and the representations they are producing and reproducing.

Résumé : Cette recherche a pour objectif d'établir un cadre conceptuel et méthodologique pour l'étude des représentations et des discours stratégiques et de l'appliquer à l'industrie de l'Environnement. La première partie fait la critique des approches cognitives en management stratégique. Elle établit que si celles-ci envisagent bien le rôle des interactions dans la production des cognitions, elles ne se donnent pas les moyens, en particulier méthodologiques, de prendre en compte l'inscription sociale des représentations. Un cadre conceptuel issu de la théorie des représentations sociales est ensuite proposé.

La deuxième partie propose un protocole d'étude des représentations constitué d'un schéma-guide en trois étapes et de méthodes pour l'analyse des lieux de détermination sociale des discours (les ancrages) ainsi que pour la collecte et l'analyse des entretiens. La mise en oeuvre de ce protocole dans l'industrie de l'Environnement produit une grille de lecture qui rend opératoire la notion d'ancrage et qui guide l'interprétation des discours et le repérage des représentations. Trois types d'ancrage sont étudiés. L'ancrage idéologique correspond au mode de résolution de la contradiction entre écologie et économie ; l'ancrage dans la pratique, à la production et au maintien des différents types de règles de contrôle de l'organisation ; l'ancrage socio-historique, à la constitution de la catégorie Environnement. Quatre répertoires sont identifiés lors des entretiens. Ils croisent deux logiques, celle du client (industriel ou collectivité locale) et celle de l'offre (contrainte ou marché).

La voie de recherche proposée découle de ce que l'on conçoit la vie sociale comme la lutte pour "l'interprétation publique" légitime ; elle conduit à explorer les stratégies à partir des discours stratégiques et des représentations qu'ils produisent et reproduisent.

Summary : The aim of this research is to build a conceptual and methodological framework for studying strategic representations and discourses and apply it to the Environment industry. The first part is based on a critique of cognitive approaches in strategic management. It shows that these approaches do take into account the role of social interactions in generating cognition, however, they fail short in studying the social embeddedness of strategic representations due to methodological weaknesses. A new conceptual and methodological framework, based on the concept of "social representations" and driven from social psychology, is then suggested.

The second part puts forward a three-step protocol for studying the social embeddedness of strategic representations. It provides techniques to identify the social determining (anchoring) of discourse and to generate data through conversational interactions. An interpretative grid is built when implementing the three-step protocol in the Environment industry. This grid is used to ease the interpretation of strategic discourses and the identification of strategic representations. Three types of anchoring are studied. First, the ideological anchoring deals with the way to resolve the opposition between ecological and economical views ; second, the practical anchoring deals with the production and maintenance of the different types of organisational rules of control. Third, the social and historical anchoring refers to the construction of the Environment as a category. Four interpretative repertoires are identified depending on the type of customer (industry vs. local communities) and on the type of supply (market vs. legal constraint).

This way of doing research is based on viewing social life as the struggle for the legitimate public interpretation. It enables to study strategies through strategic discourses and the representations they are producing and reproducing.

